



HAL
open science

Crise écologique et représentation médiatique : le cas libanais dans sa presse écrite nationale

Dana Abi Karam

► **To cite this version:**

Dana Abi Karam. Crise écologique et représentation médiatique : le cas libanais dans sa presse écrite nationale. Sciences de l'information et de la communication. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2013. Français. NNT : 2013BOR30056 . tel-01084127

HAL Id: tel-01084127

<https://theses.hal.science/tel-01084127>

Submitted on 18 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3
École doctorale Montaigne Humanités - ED 480

Équipe d'accueil MICA – EA 4426

THESE DE DOCTORAT EN

SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**Crise écologique et représentation médiatique :
le cas libanais dans sa presse écrite nationale**

Dana ABI KARAM

Sous la direction du Professeur Annie LENOBLE-BART

Présentée et soutenue publiquement le 4 juin 2013

Membres du Jury :

Nicole D'ALMEIDA, Professeur, Université de Paris-Sorbonne Paris IV, rapporteur.

Derek W. VAILLANT, Professeur, University of Michigan (États-Unis), rapporteur.

Jean-Jacques CHEVAL, Professeur, Université de Bordeaux 3.

Habib RAMMAL, Professeur, Université Libanaise.

Annie LENOBLE-BART, Professeur émérite, Université de Bordeaux 3, directrice.

Au commencement était l'idée. Cette thèse en est l'expression : tout simplement l'histoire d'une idée. Et comme dans toutes les histoires, c'est lorsque l'auteur voit aboutir ses longs efforts qu'il apprécie tous ceux qui l'ont accompagné le long de son parcours. Il se rend alors compte qu'en absence de leur appui, ses idées éparpillées et parfois contradictoires n'auraient pas pu s'accoucher sur le papier que vous trouvez entre vos mains. Il comprend aussi que l'objet inerte n'attend qu'à être réveillé par le regard d'un chercheur. Il sait enfin que l'attachement et la passion pour le sujet traité empêchent que le mouvement de la pensée ne se ralentisse. Cet enthousiasme atténue la lourdeur des difficultés rencontrées et du temps écoulé sans menacer l'honnêteté de la recherche. L'histoire est loin d'être achevée. L'obtention de la thèse ouvre la voie à une nouvelle histoire, à un nouveau début.

REMERCIEMENTS

Je dédie ce modeste travail à tous ceux que j'aime, ceux qui sont encore là et tous ceux qui n'y sont plus. Ceux surtout qui ont cru à ce travail et m'ont donné la chance et les moyens de le réaliser. Je pense tout particulièrement à l'Université Libanaise qui m'a accordé le financement nécessaire pour préparer cette thèse de doctorat, me permettant ainsi de vivre une des expériences les plus enrichissantes de ma vie.

Saurai-je trouver les mots pour exprimer ma profonde reconnaissance au Professeur Annie Lenoble-Bart qui m'a honorée de sa confiance en acceptant d'être directrice de recherche. J'espère m'en être montrée digne. Grâce à son soutien à la fois intellectuel et moral, ainsi que sa grande disponibilité, j'ai trouvé les ressources pour arriver au bout du voyage.

Merci à Mme Nicole D'almeida qui, dès notre première rencontre à Bordeaux a marqué son intérêt pour le sujet et a été pour moi une source précieuse de références et de conseils.

M. Jean-Jacques Cheval et Mme Cousserand m'ont fait part de très utiles suggestions. Les conversations que nous avons pu avoir m'ont permis d'avancer dans la réflexion. Ma gratitude va aussi à Mme Gloria Awad qui m'a donné la chance de publier un article. Je remercie les professeurs Derek W. Vaillant et Habib Rammal qui ont accepté d'évaluer ce travail.

Qu'il me soit permis d'avoir une pensée particulière pour le regretté professeur Michel Abdel Massih qui a guidé mes premiers pas dans le monde de la recherche. Je suis également reconnaissante à l'endroit du regretté Samaha Khoury qui nous a quitté alors que je rédigeais ce travail et dont j'aurais tant aimé qu'il puisse le voir aboutir.

Sur cette longue route qu'est la thèse, j'ai eu la chance de rencontrer des journalistes aux grandes qualités professionnelles. Je pense particulièrement à Habib Maalouf, Suzanne Baaklini, Yazbik Wehbé, Ghayas Yazbik, Rajeh Khoury et d'autres.

Je suis également redevable à l'égard de Mira Khoury qui a relu le texte avec attention et suggéré de nombreuses améliorations. Avec une grande joie, je termine mes remerciements en pensant à ma nouvelle famille : mon mari Ghassan qui a su me soutenir et respecter mon choix et surtout mon petit Albert qui a été, sans le savoir, pendant ma dernière année une vraie source d'inspiration.

À ma mère et à mon père, pour ce que je suis grâce à eux.

RÉSUMÉ

Parler de l'environnement dans un pays comme le Liban semble, à première vue et pour la plupart des Libanais, un peu étrange. En effet, les épisodes continus de guerre et par conséquent l'instabilité politique et économique que connaît le pays entravent l'introduction de l'écologie dans le catalogue des préoccupations des citoyens. Néanmoins, les causes de la crise environnementale libanaise ne peuvent pas être réduites simplement aux résultats de la guerre. Elles s'inscrivent dans un schéma plus complexe englobant la gestion politique, la conscience citoyenne ainsi que la couverture médiatique. La protection des ressources naturelles commence par une métamorphose intellectuelle. Une communication environnementale s'impose alors. L'installation de la question environnementale dans l'espace public peut emprunter différentes voies parmi lesquelles les médias ont toute leur place. Cette recherche en Sciences de L'Information et de la Communication interroge les représentations de l'environnement dans le discours de trois quotidiens libanais importants (*Annahar*, *Assafir* et *L'Orient Le Jour*). Comment s'y fait la médiatisation de cette thématique ? Quelle est la nature des enjeux écologiques véhiculés ? Jusqu'à quel point la presse arrive-t-elle à susciter dans l'opinion publique la conscience du danger qui l'entoure ? Les représentations sociales de l'environnement transforment-elles le choix et le traitement des événements ? Pour apporter des éléments de réponse, nous procédons à une analyse quantitative et qualitative des articles de presse sur deux périodes : une ordinaire et une autre troublée.

Cette rencontre entre deux champs disciplinaires (médias et environnement) nous amène à une double réflexion. D'une part, elle nous permet d'interroger le rôle actuel de la presse écrite au Liban. D'autre part, elle constitue une occasion pour comprendre les modes de fonctionnement d'un journal et les lois qui définissent le choix et la construction de l'information en tenant compte du caractère polysémique de la notion d'environnement.

MOTS-CLEFS : événement médiatique, opinion publique, représentation, espace public, communication environnementale, environnement, journal, études de presse.

ABSTRACT

TITLE : Ecological crisis and media representation : the lebanese case in its national written press

To speak of the environment in a country as Lebanon seems, at first sight for most Lebanese, a bit strange. Indeed, the continuous episode of war and consequently political and economic instability in the country hinders the introduction of ecology among the citizens' preoccupations. Nevertheless, the reasons of the Lebanese environmental crisis cannot be reduced to the war consequences. They are more complex including political management, citizen's conscience as well as media coverage. The protection of the natural resources starts with an intellectual metamorphosis. The environmental communication imposes itself then in various ways in the public space. This research in information Sciences and Communication questions the environment representation in three important Lebanese newspapers (*Annahar*, *Assafir* and *L'Orient Le Jour*). How is done the mediatization of this theme ? What is the nature of the ecological stakes ? To which point does the press manage to raise in the public opinion the awareness of the danger that surrounds it ? Do the social representations of the environment transform the choice and the events treatment ? To answer this, we conduct a quantitative and qualitative analysis of the press articles in two times: one ordinary and another troubled. Joining two disciplinary fields (Medias and environment) brings us to a double reflection. On one hand, it allows us to question the present written press role in Lebanon, and on the other, it constitutes an opportunity to understand how a newspaper works and the laws defining the information choice and construction while taking into account the polemic character of the environment.

KEY-WORDS : media event, public opinion, representation, public space, environmental communication, environment, newspaper, press study.

SIGLES

ACS : Administration Centrale de la Statistique

ALPE : Association Libanaise de la Protection de l'Environnement

AUB : Université Américaine de Beyrouth

CPL : Courant patriotique libre

CDR : Conseil pour le développement et la reconstruction

CNRS : Conseil national de la recherche scientifique au Liban

CNUED : conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement

EDL : Électricité du Liban

FAL : Forces armées libanaises

FAO : *Food and Agriculture Organization*

Finul : Force intérimaire des Nations Unies au Liban

NIMBY: *Not in my back yard*

OLP : Organisation de libération de la Palestine

ONU : Organisation des Nations Unies

PATEM : Programme d'Aide à la Technologie Environnementale pour la Méditerranée

PEP : Protection de l'Environnement et du Patrimoine

PIB : Produit Intérieur Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

PNUED : Programme des Nations Unies pour l'environnement et le développement

UNICEF : *United Nations International Children's Emergency Fund*

UNESCO : *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*

UICN : Union internationale de conservation de la nature

USJ : Université Saint-Joseph

WWF : *World Wildlife Fund*

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
RÉSUMÉ	4
ABSTRACT	5
SIGLES	6
INTRODUCTION	12
PARTIE 1. CONTEXTUALISATION, UNE APPROCHE THÉORIQUE ET HISTORIQUE	20
CHAPITRE 1. CADRAGE THÉORIQUE : LA PRESSE ÉCRITE AU CŒUR DE L'ESPACE PUBLIC	21
I. Décryptage du dispositif énonciatif : définitions	21
A. Construction journalistique de l'événement	21
a. 1 La conception naturaliste des faits	22
a. 2 Choix et sélection des événements	23
a. 3 L'événement, un discours second	28
B. La représentation et l'illusion de la transparence.....	29
b. 1 L'instance de production	30
b. 2 Le récepteur et sa représentation.....	32
C. L'opinion publique dans l'espace public	33
c. 1 Définition de l'opinion publique	33
c. 2 Définition de l'espace public	37
c. 3 L'opinion publique dans l'espace public libanais	41
II. L'influence et le rôle des médias	44
A. Le « pouvoir » des médias	44
a. 1 L'influence immédiate et massive.....	45
a. 2 Les effets limités	47
a. 3 Les effets complexes	52

B.	Le rôle de la presse écrite dans l'espace public	57
b. 1	L'approche fonctionnaliste	58
b. 2	La spirale du silence	60
b. 3	<i>L'Agenda setting</i>	61
 CHAPITRE 2. HISTORIQUE DE LA PRESSE LIBANAISE		65
I.	Panorama socio-historico-politique du Liban.....	66
A.	La complexité géographique d'un petit pays méditerranéen	66
B.	Une population, des confessions et une diversité linguistique.....	68
C.	Dates significatives de l'histoire du Liban	70
II.	L'évolution de la presse libanaise	72
A.	Les débuts de la presse libanaise.....	72
a. 1	Le Liban foyer de culture en Orient : 1858-1914.....	74
a. 2	La presse étouffée par la guerre : 1914-1920.....	75
a. 3	Le pays change de tuteur : 1920-1943.....	76
B.	La presse à l'heure de l'indépendance : 1943-1952	77
b. 1	L'épanouissement de la presse libanaise : 1953-1975	78
b. 2	L'ère de la discorde accentuée par la presse : 1975-1990	81
C.	La situation de la presse de 1990 à nos jours.....	85
c. 1	La presse au sortir de la guerre	85
c. 2	Journalistes et conditions de travail.....	91
c. 3	Diversité de la presse libanaise, présentation de nos quotidiens.....	95
 PARTIE 2. SITUATION MONDIALE ET LIBANAISE DE L'ENVIRONNEMENT		100
 CHAPITRE 3. L'ENVIRONNEMENT : UNE CRISE DE REPRÉSENTATION		102
I.	L'évolution de l'environnement dans le temps	102
A.	Les racines religieuses de l'environnement	102
B.	Naissance de la conscience écologique	104
C.	Construction sociale de l'environnement	108

II. L'environnement à la libanaise	111
A. La pollution sous toutes ses formes empoisonne le Liban	111
a. 1 Les activités humaines : une source importante de pollution	112
a. 2 Pollution de l'eau et dégradation du littoral.....	115
a. 3 Appropriation du domaine public maritime.....	116
B. Les carrières : des cicatrices éternelles dans le paysage naturel libanais	119
b. 1 Politisation du secteur, gains rapides et mauvaises pratiques.....	120
b. 2 La désertification et l'agriculture : zoom sur une richesse menacée	122
C. D'autres fléaux détériorent l'environnement	124
c. 1 Mauvaise gestion des déchets	127
c. 2 Les déchets : un secteur mal organisé	130
c. 3 Mauvais entretien du patrimoine architectural et des paysages naturels.....	134
CHAPITRE 4. VERS UNE COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE.....	139
I. La généralisation des préoccupations environnementales.....	140
A. Conférences internationales sur l'environnement, la participation du Liban	140
a. 1 Genèse du concept du développement durable	141
a. 2 Le Liban au Sommet de Rio de Janeiro.....	144
a. 3 Le Liban au Sommet de Johannesburg.....	146
a. 4 Le Liban au Sommet de Copenhague.....	149
B. Les Sommets mondiaux dans le discours de la presse libanaise.....	152
b. 1 Quelques articles d'opinion	154
b. 2 D'autres formes énonciatives.....	157
II. La communication environnementale au Liban : une chaîne à plusieurs maillons .	158
A. Le ministère de l'Environnement : le maillon faible.....	158
B. La société civile : une activité prospère.....	162
b. 1 L'écologie à l'épreuve du politique	163
b. 2 Partis de l'environnement au Liban	166
C. Le monde académique et médiatique au service de l'environnement.....	167
c. 1 L'environnement au cœur de l'espace médiatique.....	169
c. 2 L'environnement dans les médias libanais	172
c. 3 Le journalisme d'investigation en matière d'environnement	175

PARTIE 3. LES REPRÉSENTATIONS JOURNALISTIQUES DE LA CRISE ÉCOLOGIQUE.....182

CHAPITRE 5. CONSTRUCTION MÉDIATIQUE DE L'ENVIRONNEMENT EN TEMPS NORMAL.....184

I. Cadre méthodologique.....184

A. L'analyse de discours comme méthode travail185

B. Choix de la méthode la mieux adaptée186

C. Élaboration de notre corpus médiatique188

II. Analyse quantitative et qualitative du corpus190

A. Précisions introductives : polysémie d'une notion et diversité des thématiques190

a. 1 Combien de nouvelles environnementales ?.....192

a. 2 Le traitement rédactionnel de l'environnement193

B. De quoi les journaux parlent-ils ?197

b. 1 Interprétation des données de toutes les catégories du corpus.....199

b. 2 L'environnement dans quelle page ? Aucune norme de classification215

b. 3 La Une : un exemple de la construction de l'information220

C. Analyse qualitative222

c. 1 Représentation journalistique des carrières dans les trois quotidiens225

c. 2 Représentation journalistique des déchets dans les trois quotidiens235

c. 3 Représentation journalistique de la pollution de l'air dans les trois quotidiens.....244

CHAPITRE 6. LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE EN TEMPS DE « CRISE ».....252

I. La guerre de 2006 et l'environnement. L'histoire d'une catastrophe écologique.....253

A. Le Liban paralysé253

B. L'environnement comme victime255

II. Construction journalistique de l'environnement dans un contexte de guerre	259
A. Analyse quantitative du corpus : visibilité accrue des questions d'environnement	259
a. 1 Types d'articles proposés sur l'environnement.....	262
a. 2 Thématiques des articles sur l'environnement	263
a. 3 Interprétation des données de toutes les catégories du corpus.....	264
B. La mise en page : principe fondateur de la construction de l'information	273
b. 1 L'environnement à la Une	275
b. 2 La photo : un élément de construction de l'information	279
C. Analyse qualitative du corpus : multiplicité de discours pour une même information	281
c. 1 Représentation journalistique de la pollution de l'air.....	282
c. 2 Représentation journalistique des conséquences de la pollution sur la pêche	284
c. 3 Représentation journalistique de la marée noire	286
c. 4 Incursion dans le traitement médiatique de l'environnement en 2010.....	290
CONCLUSION GÉNÉRALE	296
TABLE DES ANNEXES	302
ANNEXES	303
SOURCES	322
BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE	324
I. Médias et communication	324
II. Communication environnementale	327
III. Analyse de contenu	328
IV. Presse et histoire du Liban	329
V. Environnement	331
INDEX DES NOMS D'AUTEURS	335
TABLE DES FIGURES	342
TABLE DES TABLEAUX	343

INTRODUCTION

Nous sommes bercés quotidiennement par de nombreux discours sur l'environnement. Qu'ils soient politiques, académiques ou médiatiques...Tous agissent sur la construction de cette thématique et assurent son passage dans l'espace public. Nous développons l'idée selon laquelle le milieu naturel est un raccourci de nos comportements et une préfiguration de notre avenir. La crise écologique dont nous parlons n'est pas seulement le fruit de la dégradation des ressources naturelles. Elle résulte également d'une crise de notre représentation de la nature. D'où le changement requis qui est un changement de mentalité. Une communication de l'information environnementale s'impose alors. Plusieurs acteurs la structurent, parmi lesquels figurent les médias. Ceux-ci constituent un mode de diffusion de l'information environnementale. Notre recherche se donne pour objet d'étudier les procédures de construction de la question environnementale dans trois quotidiens libanais, en français et en arabe (*Annahar*, *Assafir*, *L'Orient Le Jour*). À partir d'une analyse de leurs stratégies énonciatives, nous souhaitons comprendre la pluralité des représentations de l'environnement. Quelle(s) réalité (s) de cet enjeu nous donne à voir chaque journal ? La rencontre entre deux disciplines différentes (les médias et l'environnement) a pour objet d'identifier les apports de la médiatisation à la mise en visibilité de l'environnement.

En entreprenant une telle étude, nous nous inscrivons dans une préoccupation à dimension sociale et contemporaine. Les médias ainsi que l'environnement font partie intégrante de notre quotidien. Trois causes principales justifient notre choix de la presse. Notre décision relève au premier abord d'une motivation personnelle. Titulaire d'un diplôme de journalisme, nous avons enrichi notre parcours professionnel par des stages dans plusieurs quotidiens libanais. Parmi eux, le très important *Annahar*, que nous avons retenu dans notre corpus d'analyse. Il s'agit donc de satisfaire une passion ou plutôt une curiosité de comprendre l'activité journalistique en fonction des conditions sociales et économiques particulières dans lesquelles elle s'intègre.

Une seconde justification du choix de la presse comme objet d'étude vient du fait que la liberté d'expression est ce que notre culture libanaise a de plus sacré. Malgré les défauts de la pratique démocratique, le Liban reste une exception dans le monde arabe. Toutefois, si cette liberté est une des composantes principales de notre paysage médiatique, elle est censée aider à lever le voile sur les réalités, refléter les actualités et participer au projet d'édification d'une nature saine. Nous souhaitons connaître l'actualité de cette liberté en fonction de la représentation de l'environnement. Le pluralisme de la presse libanaise assure-t-il nécessairement une bonne couverture de la problématique environnementale ?

Enfin, ce support dispose d'un espace disponible beaucoup plus large que les autres médias. Nous supposons que le nombre de sujets sur l'environnement est donc plus important. Nous avons travaillé dans notre mémoire de master 2 sur le journal télévisé¹ ; il nous semble intéressant d'étudier un autre support qui nous permettra de découvrir d'autres aspects de la communication environnementale.

Quant au choix de la thématique environnementale, nous sommes convaincue que tous les problèmes du Liban ne peuvent être résolus en dehors d'une réconciliation avec la nature. Le sort du « petit » Liban et de son environnement sont indissociables. Nous soutenons l'idée que la terre est un corps vivant. L'environnement est son vécu et sa mémoire. Chrétiens et musulmans sont semblables face aux problèmes écologiques puisqu'ils partagent un espace de vie commun restreint. Toute atteinte à une partie de la terre se répercute inmanquablement sur le niveau général du pays. En définitive, la terre n'est qu'une. Nous sommes « condamnés » à œuvrer ensemble pour la protéger. À la différence de l'appartenance religieuse et communautaire qui constitue un facteur de dissension au Liban, la question de l'environnement fournit, à nos yeux, le ciment qui garantit l'unité des Libanais.

D'un autre côté, l'environnement se situe dans une perspective interdisciplinaire et regroupe une multitude de significations. Il est, comme le rappelle N. D'Almeida, « un objet incertain, en construction et reconstruction permanentes »². De ce fait, l'environnement semble bien renfermer une richesse de questionnements et de dossiers susceptibles d'éveiller la curiosité

¹ Abi Karam, Dana, *L'environnement dans l'agenda médiatique libanais : le journal télévisé de la LBC*, mémoire en sciences de l'information et de la communication, Bordeaux 3, soutenu le 30 mai 2009.

² D'Almeida, Nicole, *Enjeux et acteurs de la communication environnementale et du développement durable*, www.celsa.fr, journée d'études GRIPIC, 4 juin 2003, consulté le 10 juillet 2010.

intellectuelle d'un journaliste. C'est bien la polysémie de cette notion qui nous interpelle et les formes de ses représentations dans la presse écrite. Il s'agit de connaître le type d'environnement que chaque journal nous propose.

Notre recherche nous amène à convoquer plusieurs champs disciplinaires. Communication, histoire et écologie traversent ce travail. Le fil rouge qui guide notre réflexion est la mise en relation de ces disciplines, et ce dans un cadre multiculturel (presse francophone *L'Orient Le Jour*, presse arabophone *Annahar* et *Assafir*). Cette thèse n'appréhende ni la crise écologique libanaise en elle-même, ni le rôle de la presse, mais s'efforce de les associer intimement. La crise écologique constitue, nous semble-t-il, un terreau privilégié pour discuter les dysfonctionnements de notre société et leur représentation dans l'espace médiatique. Elle renvoie tout à la fois au système politico-administratif du gouvernement, aux logiques qui gouvernent la production médiatique et aux rapports de clientèle qui structurent les relations politiques et sociales.

Hypothèses

La problématique principale de recherche vise donc à rendre compte de l'univers informationnel que nous propose la presse sous l'intitulé « environnement ». Pour ce faire, nous formulons plusieurs hypothèses de départ :

1) La construction du paysage médiatique libanais oriente notre première hypothèse. Nous considérons que ce paysage caractérisé par la mainmise des partis politiques sur les médias engendre chez le journaliste une certaine dépendance et ne l'encourage plus à poursuivre des investigations qui pourraient faire du tort à ce parti. Nous vérifions s'il existe une relation entre le monde politique, le monde médiatique et le monde environnemental.

2) Nous partons de l'idée que les journaux libanais sont un outil parmi d'autres de la communication environnementale (un concept que nous définissons au cours de notre travail). Ils contribuent à la sensibilisation de l'opinion publique sur ce sujet et constituent un vecteur de circulation de l'information dans l'espace public. De ce fait, nous supposons qu'ils favorisent le partage des connaissances et par conséquent la participation des citoyens à la vie publique.

3) À l'image des autres thématiques, la médiatisation de l'environnement ne saurait être déconnectée des lois de production de l'information. Viennent en premier lieu les logiques professionnelles et les logiques politiques et économiques, de plus en plus fortes. Cela signifie que la sélection et la construction des événements dans le domaine environnemental subissent aussi les attractions et les répulsions des univers économiques et sociaux qui conditionnent le travail journalistique. Nous montrons comment se rencontrent dans la représentation médiatique de l'environnement l'identité de l'institution, les attentes du public et les caractères particuliers de cette notion.

Structuration :

Ayant situé la genèse et les hypothèses de notre étude, traçons brièvement les grandes lignes de chaque partie et leur articulation d'ensemble. Notre thèse s'organise autour de trois mouvements.

Une première partie « contextualisation, une approche théorique et historique » est l'occasion de circuler entre différents auteurs, et différents points de vue théoriques développés autour de différentes questions que suscite notre recherche. Pour J. de Bonville, « les concepts sont les arcs-boutants sur lesquels le chercheur appuie l'édifice de son argumentation. S'ils sont solides et taillés avec précision, ils donnent force à la construction »³. Partant de cette citation, nous profitons de ce chapitre pour lancer une réflexion sur notre objet d'étude, la presse, en nous penchant sur son statut et ses modes de fonctionnement. Le développement de quelques concepts clés comme l'évènement médiatique, l'opinion publique, la représentation et l'espace public nous semble nécessaire. À l'image des autres thématiques, nous supposons que l'environnement est un champ de représentations. Communiquer l'information environnementale dans la presse n'est pas une activité neutre et transparente. Y. Jeanneret écrit à ce propos : « la diffusion du savoir ne peut être interprétée indépendamment d'un contexte social plus large, dont les composantes sont, par exemple : dans quel débat est impliquée la diffusion du savoir ? Quelle interprétation l'accompagne ? Quels acteurs l'organisent ? »⁴. Derrière les mots qui s'étalent sur les pages d'un journal, se dissimulent des intérêts très particuliers et interagissent une multitude

³ De Bonville, Jean, *L'analyse de contenu des médias de la problématique au traitement statistique*, éd. De Boeck, Bruxelles, 2006, p. 66.

⁴ Jeanneret, Yves, *Écrire la science*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1994, p. 54.

d'acteurs. De nombreux faits se produisent chaque jour dans le monde. À travers sa capacité à établir des choix, à cadrer l'information et à la hiérarchiser, le journaliste est considéré non pas comme un simple vecteur de l'information mais aussi comme un acteur. Dans le deuxième chapitre de cette partie, nous jetons un regard rétrospectif sur la presse libanaise en fonction de l'histoire du pays. Ce qui permet de souligner l'ancrage de l'institution médiatique dans un environnement particulier. L'évocation de l'histoire est, dans cette perspective, une opération tremplin qui reconfigure le passé en le mettant au service de la compréhension du présent et de l'avenir de la presse. Loin d'être exhaustif, ce chapitre ne retient que quelques traits servant directement notre problématique. Il s'appuie, outre sur les travaux existant sur le sujet, sur des entretiens réalisés avec des journalistes, ainsi que sur des analyses d'archives.

La deuxième partie « situation mondiale et libanaise de l'environnement » part d'une définition de l'environnement pour s'enfoncer ensuite dans les principaux problèmes écologiques rencontrés dans la société libanaise. Ceci va nous aider à mieux comprendre d'une part la multiplicité de significations qui caractérisent cette notion. D'autre part, il va nous permettre de nous interroger dans notre analyse de contenu sur les problèmes environnementaux que les journaux sélectionnent pour traiter. Nous profitons également de cette partie pour insister sur le rôle de la presse comme support de communication privilégié dans la circulation sociale du discours environnemental. Un tel discours peut emprunter différentes voies que nous développons dans le chapitre suivant et qui forment ce que nous appelons la communication environnementale. L'environnement étant un problème mondial, ce chapitre ne serait pas complet si venait à manquer une réflexion sur quelques réunions internationales sur ce sujet. Nous tentons de situer la place du Liban dans ces événements et les échos qu'ils ont laissés dans la presse libanaise.

Il est bien de noter que pour enrichir les parties historiques, des documents généraux ou spécifiques sur le Liban, l'environnement et la presse, ont été collectés dans les bibliothèques universitaires et les ministères concernés. Ce fond documentaire est aussi très diversifié. Il regroupe des statistiques diverses concernant les thèmes étudiés ainsi que des mémoires et des thèses.

La troisième partie « les représentations journalistiques de la crise écologique » présente l'analyse des constructions de l'environnement dans le discours de la presse. Signalons que nous

présentons aux 5^{ème} et 6^{ème} chapitres un exposé méthodologique justifiant tous les choix adoptés et exposant les catégories d'objet retenues.

Notre **corpus** s'articule autour de trois quotidiens nationaux : *Annahar*, *Assafir* et *L'Orient Le Jour* sur une période de 12 mois (janvier à décembre de l'année 2006)⁵. L'intérêt pour ces trois titres a été motivé par trois considérations principales. Il s'agit au premier abord de leur notoriété. Dans un deuxième temps, notre choix s'explique par une motivation politique. Les titres étudiés représentent des lignes éditoriales et des styles d'écritures différents. Ceci nous permettra de montrer comment la mise en discours d'un même sujet environnemental dans des supports différents renvoie à une multiplicité de configurations. Enfin, étant donné que *L'Orient Le Jour* est francophone, et que les deux autres sont en arabe, il sera intéressant de comparer la différence de stratégies de représentation en fonction de la langue utilisée, ce que notre bilinguisme permet. Le choix de cette année est fortement raisonné. En effet, l'invasion israélienne contre le Liban, survenue en juillet de cette année-là, a laissé de graves conséquences sur le plan environnemental. En tenant compte de cet événement, nous pouvons découper notre corpus en deux parties qui feront l'objet de deux chapitres. Dans la première nous avons affaire à une période ordinaire s'étalant de janvier jusqu'à juillet, date de l'invasion. L'analyse n'est pas orientée vers un événement environnemental précis. La deuxième concerne une période troublée, celle de la guerre et de l'après-guerre (de juillet jusqu'à décembre). Nous pouvons alors nous demander si la couverture médiatique de l'environnement fluctue en fonction des événements. Il s'agira aussi de mieux en dégager les traits caractéristiques de la couverture journalistique en temps de crise écologique. À la manière de S. de Cheveigné⁶, nous avons choisi de recenser les thématiques environnementales à partir d'une définition très large de l'environnement. Nous abordons ce terme comme étant l'ensemble des éléments qui forment le cadre physique de l'Homme, l'eau, l'air, la terre, les sources d'énergies, les animaux, la forêt, la pollution et l'urbanisme. Nous regardons, dans cette partie, en profondeur, la mise en forme de l'environnement dans la presse en nous basant sur tout ce qui a alimenté notre réflexion. Cette troisième partie vient compléter les deux premières. Nous tentons de comprendre comment la notion d'environnement est construite dans les trois quotidiens étudiés. La démarche que nous suivons s'organise autour de deux dimensions. Dans un premier temps, nous procédons à une

⁵ *L'Orient Le Jour* et *Assafir* paraissent 6 jours sur 7. *Annahar* paraît 7 jours sur 7.

⁶ De Cheveigné, Suzanne, *L'environnement dans les journaux télévisés*, éd. CNRS, Paris, 2000.

analyse quantitative des nouvelles environnementales traitées dans la période étudiée. Ce travail est suivi d'une analyse qualitative sur la manière dont certaines de ces nouvelles sont présentées. Il s'agit de répondre aux questions suivantes : quelles sont les thématiques environnementales médiatisées dans chaque journal ? À quel point traduisent-elles la complexité de la réalité environnementale au Liban ? Comment sont-elles abordées ? Quels mots sont-ils mobilisés pour les décrire ? Et quelles images ? Le discours journalistique dépasse-t-il le cadre de la dimension informationnelle dans sa couverture de l'environnement pour s'inscrire sur la voie de l'engagement ? Il est donc intéressant d'observer la pluralité des constructions de l'environnement proposées par chaque journal. Ceci nous amènera à mettre l'accent sur l'écart que nous avons constaté entre les stratégies de chaque support concernant la définition de l'environnement. Les données analysées étant un peu anciennes, (l'année 2006) nous avons jugé utile de mener une brève analyse actualisée de la thématique dont la prégnance dans l'actualité n'a cessé de croître. À cet effet, une comparaison de la couverture médiatique de l'environnement entre 2006 et 2010 sera présentée.

Notre choix d'adopter une définition large de l'environnement ainsi que la polysémie de cette notion justifient la diversité des espaces de visibilité offerts à ce thème dans la presse. Bien que les articles environnementaux soient rangés sous une seule rubrique (c'est le cas d'*Annahar* et d'*Assafir*), ils peuvent apparaître ailleurs (pages économie, politique, événement du jour). Afin de vérifier que nous avons bien pris soin de repérer tous les sujets environnementaux, nous avons jugé nécessaire d'avoir accès à l'intégralité du journal. Les archives n'étant pas accessibles en ligne, une visite aux locaux était nécessaire. Le corpus demandé est disponible, dans les trois cas, à la vente sur support CD⁷. Notons que ceci s'applique aux années 2006 et 2010. Cependant, les archives de presse concernant la participation du Liban aux Sommets mondiaux et leur traitement médiatiques dans la presse n'existent que sur des supports papier. Pour réunir le matériel de recherche nécessaire, nous avons été obligée de passer plusieurs journées dans les locaux pour lire tout ce qui a été écrit sur ces événements. Nous avons imprimé ce qui répondait aux besoins de notre recherche.

⁷ Il en coûte 150 dollars pour l'année demandée et le prix est presque le même dans les trois quotidiens. Pour *L'Orient Le Jour* nous avons pu négocier et payer 100 dollars.

Au-delà d'une analyse des articles de presse, nous avons réalisé un travail empirique complémentaire. Nous avons eu la chance d'effectuer plusieurs interviews avec des personnes directement concernées par la fabrication du journal et des journalistes intéressés par l'environnement. Toutes - sauf une - ont été réalisées en arabe, ce qui nous a amenée à un difficile exercice de traduction pour rédiger la thèse. Cependant, nous n'avons cité que les extraits qui nous permettent d'obtenir un supplément d'éclairage sur les zones d'ombre qui entravaient le cours et le rythme de notre étude. Enfin, mis à part les ouvrages en anglais, notre bibliographie contient aussi plusieurs références⁸ en arabe⁹ malgré le fait, qu'il n'existe pas, à notre connaissance, de travaux au Liban qui traitent de notre problématique.

⁸ Il s'agit surtout de livres sur l'histoire de la presse libanaise ou sur la situation environnementale et non pas sur la représentation médiatique de l'environnement.

⁹ Leur titre arabe est présenté dans la bibliographie.

PARTIE 1. CONTEXTUALISATION, UNE APPROCHE THÉORIQUE ET HISTORIQUE

La problématique qui nous préoccupe au premier plan dans cette étude implique le rôle de la presse dans l'espace public et l'effet de la médiatisation sur la formation et l'évolution de l'opinion publique. Avant de nous interroger sur la représentation de l'événement écologique, il est important de positionner notre recherche en donnant une définition des objets qui la constituent. Ainsi, notre point de départ consistera à étudier le langage journalistique avec ses spécificités et ses caractéristiques.

Une fois ce travail réalisé, nous présenterons un tableau récapitulatif des différentes approches théoriques qui ont accompagné l'évolution des médias et qui continuent d'être, actuellement, des références majeures. Cependant, ce tableau ne devient utile que s'il est au service de la construction de notre propre cadre théorique. Il s'agit d'interroger, à travers les courants de pensée que nous avons développés, la question de la presse sur le terrain libanais. Pour ce faire, le deuxième chapitre de cette partie sera consacré à la trajectoire de la presse libanaise et à son développement avec un zoom particulier sur les différentes contraintes qui influencent l'exercice journalistique. Ce qui ne peut pas être séparé de l'histoire politique du pays et des différents événements qui l'ont marqué. Une telle étude nous permettra de réfléchir sur les conditions de production du discours médiatique au Liban, et plus précisément, celui sur l'environnement. Il s'agit de voir comment le contexte politique et économique dans lequel évolue le journaliste influence son autonomie et par conséquent son traitement de l'information.

CHAPITRE 1. CADRAGE THÉORIQUE : LA PRESSE ÉCRITE AU CŒUR DE L'ESPACE PUBLIC

Rappelons nos questions de départ : comment la couverture journalistique de la crise écologique libanaise nous permet-elle d'interroger le rôle actuel de la presse écrite dans ce pays ? De quelle manière s'y fait la médiatisation de l'environnement et quelle est la nature des enjeux écologiques véhiculés ? Répondre à ces questions nous invite à concentrer l'attention, successivement, sur trois maillons inhérents à toute chaîne de communication. D'abord, le mode de fonctionnement du dispositif énonciatif, dans notre cas le journal. Ensuite, ses effets sur l'appréhension et la perception de la réalité qui nous entoure. Enfin, son rôle dans l'espace public, notamment celui de plateforme de débats et de vitrine d'actualité, permettant l'interactivité entre l'individu et sa société.

I. Décryptage du dispositif énonciatif : définitions

Si le présent remplace le passé dans notre mémoire, il s'ajoute à lui dans celle du journal. Celui-ci est là pour compenser les limites d'enregistrements de la mémoire humaine. Les archives de la presse ne sont que les traces de l'histoire collective du groupe, ce qui confère au quotidien sa qualité de support de la mémoire commune. Un support qui replonge la communauté dans ses souvenirs. Loin d'être neutre, il est à la fois témoin et acteur. En écrivant l'événement, la presse raconte sa propre histoire. Une histoire qui commence avec le choix même de cet événement.

Par le biais de la définition de quelques concepts fondamentaux et de leurs mises en relation, nous tenterons dans ce qui suit d'accéder à l'univers de la production journalistique et de sa relation avec l'espace public.

A. Construction journalistique de l'événement

Une étude sur l'événement peut nous conduire à une véritable recherche sur le travail du journaliste. L'événement médiatique est, à nos yeux, cette interrogation critique sur le

fonctionnement du champ médiatique. Il s'agit de se demander pourquoi telle question est couverte et non pas telle autre, quels sont les critères qui permettent à un fait de s'ériger en événement et par conséquent d'entrer dans le champ de l'information. Que retiennent les journaux et quelle conversion s'opère dans le passage du fait à l'événement ?

Dans un premier temps, essayons de délimiter les contours de cette notion. Deux hypothèses contradictoires constitueront le fil directeur de notre réflexion. Alors que la première défend l'approche constructiviste de l'événement, la deuxième soutient sa conception naturaliste. D'une part, l'événement est indissociable du processus d'observation et de construction par les médias. D'autre part il est une donnée de la nature.

Ces deux postulats suscitent bon nombre d'interrogations et reflètent des affrontements d'idées quant à l'analyse de l'événement médiatique. Cependant, nous allons essayer, tout au long de notre réflexion, de montrer que ces deux visions se complètent. En effet, l'approche constructiviste ne peut naître du néant et puise son existence d'une certaine réalité. Sur la base de cette hypothèse nous pouvons avancer plusieurs constatations. D'abord le contenu d'un journal est fondé sur un réel déjà présent et représente le reflet des faits qui surgissent dans l'espace public. Vu que ces faits sont tellement nombreux, les médias ne peuvent pas les traiter en totalité. Il s'agit donc toujours d'un choix opéré par le journaliste dans l'ensemble du réel. Le journal, doté d'un pouvoir de sélection et de représentation, fait en quelque sorte exister l'événement, et cela sous un format qui lui est propre. Reste à savoir qui dicte la norme du choix et de la classification de son contenu. Trois domaines de réflexion s'imposent ainsi à nous lors de l'analyse de l'événement. Le développement de ces différentes visions basé sur les réflexions d'un certain nombre d'auteurs nous aidera à proposer la définition de l'événement médiatique qui nous servira à valider nos hypothèses.

a. 1 La conception naturaliste des faits

Nous partons de l'idée que l'événement raconte les faits et qu'il n'existe qu'une fois médiatisé. Ainsi, et à nos yeux, il vaut mieux parler d'une conception naturaliste des faits et non pas des événements afin de pouvoir séparer ces deux concepts. Nous considérons que les faits renvoient à l'ensemble des phénomènes qui surviennent dans notre quotidien alors que les événements n'en sont que la partie émergente à la surface des médias. En conséquence, les médias ne sont pas maîtres de faits qui sont définis avant eux, mais maîtres d'événements qui sont définis par

eux. Si l'image, selon M. Mouillaud, est ce qu'un écran donne à voir du réel en lui faisant obstacle, l'événement serait ce qu'un journal donne à voir du réel. « L'événement n'apparaît qu'à partir d'un point réfléchi par un écran »¹⁰. Cette idée est partagée par J. Arquembourg-Moreau qui considère que « la médiatisation est devenue aujourd'hui intrinsèque à l'événement dès le moment de son émergence »¹¹.

Le fait, une fois médiatisé, devient donc un événement. « L'événement ne fait qu'un avec sa réflexion : la réflexion est constitutive de son concept. La conséquence en est que tout événement est orienté »¹². Il y a d'un côté le réel, de l'autre l'événement qui trouve sa raison d'être dans les médias. Le journal sert de support au fait et le transforme en un événement à qui il donne sa marque. « Ce que l'on appelle un "événement" n'est jamais, en définitive, que le résultat de la mobilisation - qui peut être spontanée ou provoquée - des médias autour de quelque chose qu'ils s'accordent pour un certain temps, à considérer comme tel »¹³. Si la distinction entre fait et événement semble claire et distincte, celle de l'événement et de l'information demande à être interrogée. La question porte d'abord sur le choix de ce qui sera ou de ce qui fera l'information. Le problème devient, pour reprendre les expressions de M. Mouillaud, « celui de l'avènement de l'événement dans l'espace de l'information »¹⁴. Un élément de subjectivité rentre donc dans la définition de tout événement. S'il est vrai que certains faits s'imposent à la presse par leur caractère spectaculaire et original, d'autres n'apparaissent que parce que le journaliste a décidé de les traiter. « Il ne suffit plus à la presse de commenter l'événement qui s'impose à elle, elle va à sa recherche »¹⁵. Quelles conditions doit donc remplir l'événement pour être admis dans le champ de l'information ?

a. 2 Choix et sélection des événements

Dans le vocabulaire de P. Charaudeau, « la finalité de l'information médiatique étant de rendre compte de ce qui advient dans l'espace public, l'événement sera sélectionné et construit en fonction de son potentiel d'actualité, de socialité, et d'imprévisibilité »¹⁶. Cela signifie, encore

¹⁰ Mouillaud, Maurice et Tétu, Jean François, *Le journal quotidien*, éd. Presses Universitaires de Lyon, 1989, p. 23.

¹¹ Arquembourg-Moreau, Jocelyne, *Le temps des événements médiatiques*, éd. De Boeck, Bruxelles, 2003, p. 49.

¹² Mouillaud, Maurice et Tétu, Jean François, *Le journal quotidien*, op. cit., p. 21.

¹³ Champagne, Patrick in Bourdieu, Pierre, *La misère du monde*, éd. Du Seuil, Paris, 2007, p. 65.

¹⁴ Mouillaud, Maurice et Tétu, Jean François, *Le journal quotidien*, op. cit., p. 12.

¹⁵ Tudesq, André Jean, *La presse et l'événement*, éd. La maison des Sciences de l'Homme, Bordeaux, 1973, p. 17.

¹⁶ Charaudeau, Patrick, *Les médias et l'information L'impossible transparence du discours*, éd. De Boeck, Bruxelles, 2005, p. 83.

une fois, que l'événement est un fragment d'une totalité de faits que les médias sélectionnent en tenant compte d'un certain nombre de lois qui gouvernent la production journalistique. Toute la difficulté, pour reprendre les expressions de N. D'almeida, « consiste à dégager dans un flot de données diverses l'information pertinente »¹⁷. Se conjuguent en général divers facteurs d'appréciation du caractère « pertinent ». Quelles sont donc ses lois ?

La vitesse est la qualité fondamentale de l'information qui ne vaut que par les faits supposés nouveaux qu'elle apporte. « Le modèle auquel tout événement doit se conformer pour être une information, c'est celui du paradigme factuel »¹⁸. Vient ensuite la question d'actualité.

Le critère d'actualité ou l'obsession du présent. Les médias ont à charge de rendre compte d'événements qui se situent dans une cotemporalité énonciative. « C'est le fait que l'apparition de l'événement est le plus consubstantiel possible à l'acte de transmission de la nouvelle et à la consommation de celle-ci »¹⁹. P. Charaudeau analyse l'actualité comme étant un critère selon lequel se construit l'événement médiatique.

« Cet événement dépend de trois types de critères : d'actualité, puisque l'information médiatique doit rendre compte de ce qui advient dans une temporalité coextensive à celle du sujet informateur informé (principe de modification) ; d'attente puisque l'information médiatique doit capter l'intérêt attention du sujet cible, et donc doit jouer avec son système d'attente, de prévision et d'imprévision (principe de saillance) ; de socialité, puisque l'information médiatique doit traiter de ce qui surgit dans l'espace public, et il faut assurer le partage et la visibilité (principe de prégnance) »²⁰.

Cependant, il est bien de noter que l'actualité n'est pas toujours un objet naturel qui existe en soi mais peut faire l'objet, à son tour, d'une double construction. Celle du journal et celle du lecteur. Nous rejoignons ainsi la description d'É. Veron qui insiste sur le fait que l'actualité est un objet construit. Selon lui, l'actualité d'une journée déterminée peut être façonnée de multiples manières. « Ce que chacun désigne comme l'information objective n'est que celle qui lui convient le mieux, celle qui accroche sa croyance, (...) ou éveille son désir »²¹.

Le récepteur joue donc un rôle primordial dans la définition de l'actualité. « Le fondement de l'actualité, c'est le lecteur même. C'est sur son présent qu'elle est embrayée et c'est en lui

¹⁷ D'Almeida, Nicole, *Les promesses de la communication*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 2007, p. 49.

¹⁸ Mouillaud, Maurice et Tétu, Jean François, *Le journal quotidien*, op. cit., p. 16.

¹⁹ cf. Abi Karam, Dana, *L'environnement dans l'agenda médiatique libanais : le journal télévisé de la LBC*, op. cit., p. 27.

²⁰ Charaudeau, Patrick, *Les médias et l'information L'impossible transparence du discours*, op. cit., p. 121.

²¹ Veron, Élise, « Produire l'information », *Le Monde Diplomatique*, n° 336, mars, 1982.

qu'elle trouve son évidence »²². L'actualité ne renvoie pas nécessairement à ce qui vient d'avoir lieu mais à ce qui touche un intérêt général.

Les lois de proximité. Un journal construit ses énoncés en fonction de sa zone de diffusion. Un récepteur est censé s'intéresser à un événement qui se déroule dans l'espace physique où il se trouve. « Le journal, lui, a une implantation dans un territoire : il ne peut jamais tout à fait se dépouiller de la différence du proche et du lointain. L'ordre dans lequel il situe les événements, la surface qui leur accorde sont tributaires de son appartenance à un territoire »²³. L'émergence d'un problème social en tant que problème public dans l'espace médiatique doit au préalable correspondre aux attentes d'une part croissante des citoyens. Il en va de la question environnementale comme de tous les autres sujets de société. Le phénomène NIMBY, *not in my backyard* traduit en français par « pas de ça chez moi », illustre l'importance du facteur de proximité.

Dans le même ordre d'idée, A.-J. Tudesq, propose l'exemple d'une catastrophe naturelle : une éruption volcanique, un tremblement de terre, pour expliquer comment l'événement existe par rapport à l'homme. Pour lui, « Il n'est un événement que dans la mesure où les hommes en sont les victimes. Il y a là un élément de subjectivité que l'on retrouve dans tout événement : c'est moins par la réalité que par son apparence que se définit l'événement »²⁴.

Le critère d'importance de l'événement. Celui-ci joue un rôle primordial dans la sélection des informations. Plusieurs facteurs déterminent cette importance. Cependant, la distribution de la surface et la répartition de la matière informationnelle dépendent de la nature même de l'événement et des préoccupations du public. Le journal utilise comme ressources les problématiques les plus discutées dans l'espace public sur des sujets critiques. Comme le dit M. Mathien, « l'originalité ne s'apprécie que de façon empirique par rapport à un groupe connu de destinataires et par rapport à l'histoire de celui-ci »²⁵. L'idée est partagée par N. D'Almeida qui considère que l'information est relative. « Sa valeur d'usage diffère selon les individus, les circonstances et les objectifs de chacun »²⁶. La société libanaise est plongée dans un cercle vicieux de déclarations et d'événements politiques inépuisables. Ainsi, compte tenu du contexte

²² Mouillaud, Maurice et Tétu, Jean-François, *Le journal quotidien, op. cit.*, p. 28.

²³ Mouillaud, Maurice et Tétu, Jean-François, *Le journal quotidien, idem*, p. 24.

²⁴ Tudesq, André Jean, *La presse et l'événement, op. cit.*, p. 14.

²⁵ Mathien, Michel, *Les journalistes et le système médiatique*, éd. Hachette, Paris, 1992, p. 163.

²⁶ D'Almeida, Nicole, *Les promesses de la communication, op. cit.*, p. 48.

libanais et des préoccupations de ses publics, le journaliste privilégie les questions d'ordres politiques. C'est pourquoi l'élément de base du journal libanais est en général la politique. De surcroît, cette originalité ne peut être que subjective dans la mesure où elle reflète la perception que le journaliste a de lui-même et de son rôle social. Toujours selon M. Mathien « le journaliste, en tant que personne, peut aussi être considéré comme un filtre qui ne se réduit pas à une pure mécanique (...). La fonction qu'il exerce dans le système ne saurait faire abstraction de son histoire personnelle, de son éducation, de sa formation et de son propre regard sur les choses et les hommes »²⁷. Cette subjectivité confère au journaliste son rôle d'un acteur social ayant une certaine responsabilité à assumer.

L'intérêt humain. À son tour, celui-ci fait partie des principes de sélection adoptés par les médias. M. Mathien insiste sur ce critère en se référant sur une citation de R. Flesch « la masse s'intéresse plus aux hommes qu'aux choses »²⁸. Pour pénétrer dans le champ d'observation des journalistes, il convient, selon M. Mathien, de conditionner les nouvelles avec les ingrédients relevant de ce concept d'intérêt humain. Celui-ci se fonde, explique la même source, sur les préoccupations les plus habituelles et les plus ancestrales. La peur en est souvent la manifestation. Elle est largement utilisée comme argument de sélection de l'information. « La peur peut (...) être considérée comme un facteur du processus de régulation de la société auquel les médias participent. Elle est devenue, par exemple, un leitmotiv du mouvement écologique pour qui, elle seule peut rapidement amener à préserver son avenir face à l'accélération de la technologie »²⁹.

Selon R. Cox, l'un des éléments les plus importants qui influencent le choix d'une problématique environnementale dans les médias est ce que les éditeurs appellent *news value* ou *newsworthiness*. Soit « *the ability of a news story to attract readers or viewers* »³⁰. Dans leur guide intitulé *Reaching audiences*³¹: *A guide to media writing*, Yopp et Mc Adams identifient les critères qui déterminent *the newsworthiness*. Journalistes et rédacteurs sont invités à s'appuyer sur un ou plusieurs de ces critères dans leur couverture journalistique de l'environnement : *prominence, timeliness, proximity, impact, magnitude, conflict, oddity and emotional impact*.

²⁷ Mathien, Michel, *Les journalistes et le système médiatique*, op. cit., p. 204.

²⁸ R. Flesch in Mathien, Michel, *Les journalistes...*, idem, p. 169.

²⁹ Mathien, Michel, *Les journalistes...*, idem, p. 171.

³⁰ Cox, Robert, *Environmental communication and the public sphere*, éd. Sage, California, 2010, p. 160.

³¹ *Ibid.*

D'autres facteurs rentrent en considération dans le prélèvement des faits ainsi que la taille et le volume accordés à chacun d'entre eux. Nous citons, à titre d'exemple, la ligne éditoriale de l'organe de presse.

Cependant, ces différents critères auxquels doit répondre la définition de l'événement ne doivent pas masquer la présence d'un autre type d'événement. En effet, l'appréhension de ce concept a subi un renversement d'optique décisif à travers l'histoire. Selon H. Brusini, dans la seconde moitié des années 1960, un nouveau type de journalisme a émergé, le journalisme d'examen. Celui-ci a pris la place du journalisme d'enquête. Suite à cette métamorphose, la production de l'information se libère de la tyrannie de l'actualité immédiate et l'événement obéit dorénavant à une nouvelle formule. Si le journalisme d'enquête fait coïncider l'événement à un temps et à un lieu donnés en essayant de ne rien modifier dans son déroulement, le journalisme d'examen l'arrache de son espace de vie et le soumet à l'examen des journalistes. L'événement sera fonction de ce que ces journalistes voient et analysent. « L'observation journalistique ne peut être que subjective. Il n'y a pas de grand journalisme sans subjectivité... Il y a en matière journalistique une illusion d'objectivité »³².

Ainsi, ce nouveau tournant de l'information sauve les médias de la servitude de l'événement et met le récepteur devant une panoplie de thèmes différents qui reflètent l'analyse que fait le journaliste du monde. L'événement perd son hégémonie au profit d'une analyse du fonctionnement de la société humaine. « Plus question de s'en tenir à l'écume de l'actualité, l'intérêt porte désormais sur la vague de fond »³³. L'actualité se détache de son rapport au présent et se conjugue au temps du savoir.

Nous allons voir, à travers l'analyse de contenu, que l'actualité et la rupture auxquels l'événement est supposé répondre, ne sont pas toujours les paradigmes qui inspirent le journaliste. Les thèmes différents que chaque journal choisit de traiter en matière d'environnement au Liban attestent de cette réalité. Dans la plupart des cas, les journalistes vont à la recherche de l'événement environnemental. De plus, son mode de traitement dépend de chaque journal. L'événement, il faut le noter, ouvre des perspectives vers l'avenir et constitue la base des commentaires et des analyses. Il dépasse la temporalité du déroulement du fait.

³² Brusini, Hervé et James, Francis, *Voir la vérité le journalisme de télévision*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1982, p. 63.

³³ Brusini, Hervé et James, Francis, *Voir la vérité...*, *idem*, p. 151.

« Contrairement au fait qui s'inscrit dans le présent de son accomplissement où il réalise des possibles préalables, un événement ouvre des possibilités à venir, de sorte que l'analyse rétrospective de ses causes ne permet jamais de l'expliquer complètement »³⁴. Voilà comment le processus de constitution du menu d'un journal devient actuellement dépendant du rapport que chaque société et chaque journal entretiennent avec l'événement.

a. 3 L'événement, un discours second

L'opération de sélection des événements ne constitue qu'une partie du travail de construction accompli par le journaliste. En effet, ce dernier se base souvent sur une source première qui forme la base de son énoncé. Le journaliste ne peut pas être toujours présent sur le terrain de l'événement et il joue souvent le rôle de médiateur entre la source et le journal. Cette intervention affecte le contenu de l'événement. Le discours rapporté est donc un discours second. Le contenu d'un journal est non pas une écriture mais une réécriture avec laquelle se reflète le processus de construction de l'événement. Encore une fois, le journaliste se trouve dans l'obligation de choisir les faits parmi une pluralité de sujets que lui propose l'agence de presse.

« L'activité du journaliste ne consiste pas à mettre en mots une réalité factuelle, mais plutôt à construire un discours à partir d'autres discours. En d'autres termes, il n'y a pas de réel brut dont le journaliste rendrait compte en inventant le discours correspondant. Dans le mouvement de la réalité, il y a toujours, d'abord, un tri qui est d'ordre institutionnel. (...) Ainsi, la matière première, pour le journaliste est moins le réel qu'un discours premier sur ce réel, celui que produisent les institutions dont d'ailleurs, les médias font partie »³⁵.

Le discours journalistique est donc, dans beaucoup de cas, fondé sur un discours premier, un réel déjà écrit qui rapporte la réalité et non pas sur la réalité elle-même. De son côté, le lecteur n'a, entre les mains, qu'une succession de pages et des mots qui lui permettent de construire sa propre image de la réalité.

Ainsi, pouvons-nous affirmer que l'événement se produit quatre fois. La première dans le réel, la deuxième dans l'agence, la troisième dans les médias et la quatrième dans l'esprit du lecteur.

³⁴ Arquembourg-Moreau, Jocelyne, *Le temps des événements médiatiques*, op. cit., p. 46.

³⁵ Mouillaud, Maurice et Tétu, Jean-François, *Le journal quotidien*, op. cit., p. 39.

« Sans contexte, l'événement reste incompréhensible, mais le même événement peut aussi bien être compris différemment à la lumière de deux contextes distincts »³⁶.

À partir de ce qui a été développé ci-dessus, nous pouvons constater que la presse écrite est le lieu d'une multiplicité de modes de construction. La transmission de l'information à travers un support médiatique ne peut être qu'une construction de la réalité et déclenche nécessairement une certaine réaction. Une fois de plus, l'objectivité devient illusion et le *mimesis* ou l'analogie entre le fait et sa présentation qui donne l'authenticité à une information ne trouve pas de place dans le monde de la pratique journalistique. Nous avons donc affaire non pas à une présentation mais à une représentation de l'événement. La réflexion sur l'événementiel nous conduit à interroger la question de représentation.

B. La représentation et l'illusion de la transparence

La représentation, est, dans une définition minimale, le fait qui consiste à assurer la présence de quelque chose d'absent à travers des modes d'expression.

« La représentation, qu'on peut lire comme une nouvelle présentation, ou encore un retour du présenté, entre dans la perspective de la répétition. Le même revient. Mais ce même qui revient n'est pas en tout point le même, puisque précisément il revient. Entre ce qui fut et ce qui revient, l'écart est celui énoncé par Héraclite, et notamment travaillé par Deleuze dans différence et répétition : dans le retour il y a de la différence »³⁷.

Cette définition appliquée à la presse signifie que chaque journal procède à des mises en scènes spécifiques pour refléter le monde d'événements. En d'autres termes, ce qui est présenté dans le journal est re-présenté et c'est de cette accumulation de spectacles que le lecteur accompagne son repas de chaque matin.

Cette tension entre la monstration et la construction de l'événement, entre sa présentation et sa représentation est mise en exergue dans notre travail. Comment un journal voit avec son propre œil l'événement et essaie de le transmettre au lecteur ?

³⁶ Arquembourg-Moreau, Jocelyne, *Le temps des événements médiatiques*, op. cit, p. 32.

³⁷ Ucciani, Louis in Tosel, André et al, *La représentation et ses crises du spectacle de la conscience à la conscience du spectacle*, éd. Presses Universitaires de France, 2001, p. 110-111.

b. 1 L'instance de production

La première phase de cette représentation se traduit à travers la forme unique qui caractérise chaque journal. Elle nous fait penser à la pagination, à la distribution des colonnes, des titres, des illustrations, à la mise en rubrique des thèmes différents, aux différents genres des énoncés, qui, ensemble forment l'univers dans lequel vient s'installer l'événement. Ceci sans oublier de nous interroger sur la surface que tel sujet occupe sur la page et sa place dans telle ou telle partie. En d'autres termes les principes de classification et de répartition de la matière informationnelle. Nous rejoignons M. Mouillaud dans le fait que « la mise en page apparaît alors comme une rhétorique de l'espace qui destructure l'ordre du discours (sa logique temporelle) pour reconstituer un discours original qui est précisément, le discours du journal »³⁸. Nous verrons ainsi dans notre dernière partie l'emplacement et le traitement de l'environnement dans les trois titres étudiés.

Tous ces aspects font partie de la mise en scène de l'information journalistique et constituent une manière de représentation, à travers laquelle chaque journal nous invite à entrer dans le mouvement du monde qui nous entoure. Cependant, la mise en forme ne constitue pas la seule condition de la production du sens dans le journal. Une deuxième phase de la représentation commence avec le contenu proposé par la presse.

Nous partons de l'idée que n'importe quelle situation de communication ou d'échange langagier repose, suivant la théorisation de P. Charaudeau, sur un double contrat : d'information et de captation. Le premier renvoie à la nécessité qu'a chaque support de présenter une information concernant l'espace public qui respecte les normes du temps et de l'espace. Le deuxième s'appuie sur deux principes : de sérieux et de plaisir. Alors que le principe de sérieux tend à garantir la fiabilité de l'information transmise, celui de plaisir vise, quant à lui, à séduire le public et donc à garantir la satisfaction de ses affects en mobilisant différents imaginaires sociaux. À nos yeux, la visée de captation menace au Liban celle d'information et bouleverse le sens même de l'événement. Une opinion partagée par le chef de la rédaction du journal télévisé de la chaîne MTV³⁹ G. Yazbik⁴⁰ :

³⁸ Tosel, André et al, *La représentation et ses crises...*, *idem*, p. 57, 58.

³⁹ La chaîne privée MTV, propriété de Gabriel El-Murr, frère du député Michel El-Murr a fait son retour le 7 avril 2009 après sept années d'interruption.

⁴⁰ Cf. rencontre du 1^{er} septembre 2010 .

« Les médias sont considérés comme étant le quatrième pouvoir, censés suivre, enquêter, critiquer et parfois résoudre les problèmes de la nation de n'importe quel ordre soient-ils (politique, environnemental, social...). Ils doivent aussi présenter aux spectateurs l'information dans son intégralité sans l'influencer d'une manière ou d'une autre. Ce qui n'est pas le cas au Liban. Ici, nous employons les médias au service des intérêts politiques et du *show off* allant jusqu'à satisfaire les envies de l'opinion publique et oubliant par là notre rôle essentiel : au lieu de travailler à améliorer cette opinion, nous ne faisons que la refléter et la consolider. Nous ne pouvons pas parler d'une presse libre et démocrate au Liban mais il existe certains journalistes minoritaires qui le sont. Malheureusement, ils ne peuvent pas changer grand-chose à l'état actuel ».

D. Bounoux parle d'une crise de la représentation. Une crise qui remet en cause la couverture médiatique des événements. La demande constante de choc et de nouveautés ne risque-t-elle pas d'altérer la transparence du sens et en conséquence, nous offrir une information biaisée ?

Dans un monde soumis actuellement à la loi du spectacle et se trouvant en position permanente de concurrence, la balance entre l'information et la captation n'est plus égale et le second principe est celui qui tient le haut du pavé. Ceci nous pousse à constater que le fait de transmettre le même message par deux quotidiens signifie transmettre deux messages différents.

Le réel se représente et nous arrive écrit par un autre. Toute représentation nous renseigne sur l'identité unique de cet autre. « Comment formuler la moindre représentation d'un état du monde sans y inclure son propre état de sujet énonciateur, à savoir sa croyance qu'il en va bien ainsi, donc à travers cette croyance une forme d'engagement, et le projet d'amener l'auditeur à partager la même opinion »⁴¹ ? De plus, cette identité renvoie non seulement au journaliste mais aux déterminations techniques et sociologiques du média qu'il représente et au récepteur à qui il s'adresse. Le fonctionnement du système médiatique, dans notre cas le quotidien, devient égal à la somme de toutes les forces extérieures et intérieures appliquées à ce système. Le champ journalistique est donc soumis à des contraintes qui s'exercent de l'intérieur vers l'extérieur et réciproquement. C'est à la relation entre les textes et les acteurs qui les produisent et qui les reçoivent que nous nous intéressons dans ce travail. Ce qui justifie notre choix de retenir le mot « discours ». Celui-ci prend en compte, selon A. Nedjar, les récepteurs « puisqu'il s'inscrit dans une dimension communicationnelle et interactive. C'est par ailleurs ce qui le distingue du "texte" »

⁴¹ Bounoux, Daniel, *La crise de la représentation*, éd. La Découverte, Paris, 2006, p. 97.

qui serait coupé de ses contextes de production et de réception »⁴². Les discours produits par la presse incarnent l'image de leurs émetteurs et de leurs récepteurs. Ils sont les traces de leurs conditions sociales. La page d'un journal n'est que le reflet de l'ensemble de ces pressions exercées. Nous adoptons le point de vue de l'analyse de discours développé par D. Maingueneau. Celle-ci « n'appréhende ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la situation de communication, mais s'efforce de les associer intimement »⁴³. Nous présentons une définition plus détaillée de cette méthode dans le chapitre 5.

b. 2 Le récepteur et sa représentation

À chaque représentation médiatique correspond une perception publique. C'est à travers cette réaction que s'accomplit le processus de communication. Ainsi, au cœur de toute information existe une double représentation. La communication médiatique suppose la présence de deux pôles : l'émetteur et le récepteur. À l'image de l'émetteur, la représentation qui se dessine dans l'esprit du récepteur dépend d'un certain nombre de conditions qui lui donnent sa forme. Le texte renvoie toujours à un autre texte que le lecteur construit à travers sa propre compréhension. Si la première représentation nous ramène à un pouvoir extérieur exercé sur le récepteur, la seconde constitue la rencontre de ce récepteur avec sa capacité à déchiffrer ce qui est représenté.

Ce point sera développé dans la suite de notre recherche en analysant les relations texte-récepteurs inscrites dans les discours journalistiques. Nous allons essayer de montrer que la question de réception ne peut être comprise selon un schéma aveuglé adopté, mais qu'elle change en fonction des milieux dans lesquels elle est étudiée. La connaissance du lexique et de la grammaire d'une langue ne suffit pas selon D. Maingueneau pour comprendre un énoncé. L'auteur nous invite à comprendre l'acte d'énonciation comme un processus foncièrement asymétrique. « Celui qui interprète l'énoncé reconstruit son sens à partir d'indications données dans l'énoncé produit, mais rien ne garantit que ce qu'il reconstruit coïncide avec les représentations de l'énonciateur »⁴⁴. Les représentations mentales que les Libanais font de l'environnement diffèrent, à titre d'exemple, de celles construites par des Français. Ces représentations témoignent de l'identité du groupe social, de ses habitudes, de ses valeurs et de

⁴² Nedjar, Akila, *Le thème de l'environnement dans les médias généralistes : l'analyse des cadres discursifs*, thèse École normale supérieure de Lyon Lettres et sciences humaines, sous la direction de Suzanne de Cheveigné, soutenue le 22 décembre 2000, p. 23.

⁴³ Maingueneau, Dominique, *Analyser les textes de communication*, éd. Armand Colin, Paris, 2007, p. 1.

⁴⁴ Maingueneau, Dominique, *Analyser les textes...*, *idem*, p. 3.

ses préoccupations. La lecture d'un message est une action unique qui diffère au sein de la même société. Les habitants du Sud Liban, toujours menacés par les attaques israéliennes ne peuvent pas percevoir de la même manière la question d'environnement que ceux de Beyrouth.

En définitive, nous soutenons l'idée que le journal, par sa propre représentation des événements, contribue en quelque sorte à la construction de la réalité qui nous entoure. Pour chaque événement, la presse fournit une définition, explique le problème en se servant de mots, de métaphores et d'idées sélectionnés par les rédacteurs.

L'environnement est un événement. Il subit donc l'effet d'une représentation et sa diffusion devient tributaire de l'organisation de tous ces éléments. Reste à savoir comment se représente ce sujet dans l'espace public libanais, sur les deux plans, social et journalistique. C'est cette double représentation que nous désirons cerner dans notre recherche.

C. L'opinion publique dans l'espace public

À nos yeux, deux concepts fondamentaux sont à la base de toute réflexion sur l'opinion publique. L'espace public et l'espace médiatique. L'opinion publique est au cœur de l'espace public et les médias constituent les canaux de sa transmission et de sa création.

Bien que les variations sémantiques que ce concept a connues à travers l'histoire soient assez intéressantes, nous n'avons pas la prétention de faire une mise en place qui aurait valeur historique. Ce qui nous intéresse dans l'analyse de l'opinion publique est le rôle que joue la presse dans son émergence et sa formation. Pouvons-nous parler d'une construction médiatique de l'opinion publique ? Comment dessiner les contours de la relation entre presse et espace public ? Jusqu'à quel point la presse contribue-t-elle à des mutations et transformations dans l'espace public et comment transforme-t-elle les conditions du débat public ? Les sondages d'opinion reflètent-ils la réalité de cette opinion ?

c. 1 Définition de l'opinion publique

L'apport de G. Tarde à la réflexion sur l'opinion nous semble assez pertinent pour notre investigation. Dans son livre, *L'opinion et la foule*, publié en 1901, il fut le premier à théoriser le rapport entre le développement du journalisme et la formation des publics d'une part, et l'émergence de l'opinion publique d'autre part. Afin d'expliquer comment la presse a contribué à l'émergence du public, l'auteur part d'une différenciation entre deux concepts : le public et la

foule. À la différence de la foule qui présente quelque chose d'animal, « la formation d'un public suppose une évolution mentale et sociale bien plus avancée que la formation d'une foule »⁴⁵. Selon l'auteur, ce n'est qu'à partir du développement de l'invention de l'imprimerie que cette notion commence à naître. Celle-ci en favorisant « le transport de la pensée à distance » offre aux lecteurs des mêmes écrits la sensation de former un corps social nouveau. Cependant, le sens ultime de public n'atteint son apogée qu'avec l'avènement du journalisme et la multiplication des quotidiens.

G. Tarde attribue à la presse un pouvoir dans la formation, le développement et la conduite du public, même si ce dernier peut réagir parfois sur le journaliste. Selon lui, la lecture habituelle d'un même journal accentue les liens sociaux entre les lecteurs, renforce le sentiment national et constitue un des grands facteurs de l'opinion. En effet, le média devient le lieu de manifestation d'une idée individuelle qui, peu à peu, se généralise et se transforme en opinion sociale. De plus, la presse contribue à un changement dans la définition même de l'opinion. Si ce concept existait depuis toujours et se concrétisait par les conversations privées ou les discours des orateurs, la presse périodique a contribué à la formation d'un « esprit public » d'une conscience collective qui relie toute la nation. « Il appartient à la presse, une fois parvenue à la phase du journal, de rendre national, européen, cosmique, n'importe quoi de local, qui, jadis, quel que fût son intérêt intrinsèque, serait demeuré inconnu au-delà d'un rayon borné »⁴⁶. Ceci sans perdre de vue la contribution du journal à alimenter la communication au sein de l'espace public en proposant différents types de sujets qui feront l'objet de débat entre les membres de la société. Par conséquent, le fonctionnement de la conversation est directement proportionnel aux changements de l'opinion. Plus les conversations sont animées, plus les opinions sont susceptibles de se modifier, ce qui a des conséquences :

« L'évolution du pouvoir s'explique donc par l'évolution de l'opinion qui s'explique elle-même par l'évolution de la conversation, qui s'explique à son tour par la série de ses sources différentes : enseignements de la famille, école, apprentissage, prédications, discours politiques, livres, journaux »⁴⁷.

⁴⁵ Tarde, Gabriel, *L'opinion et la foule*, éd. du Sandre, Paris, 2006, p. 11.

⁴⁶ Tarde, Gabriel, *L'opinion...*, *idem*, p. 65, 66.

⁴⁷ Tarde, Gabriel, *L'opinion...*, *idem*, p. 60.

Toutefois, la contribution des médias à la constitution d'un public éclairé a ouvert la porte à différentes critiques. Selon W. Lippmann⁴⁸, le citoyen est actuellement « un spectateur sourd » dépourvu d'une capacité à comprendre et maîtriser le monde dans lequel il vit. De ce point de vue, le fait d'être au courant des événements qui se passent dans l'espace public et de pouvoir assister aux affaires politiques n'est pas accessible aux citoyens ordinaires. L'individu se trouve incapable d'opiner sur toutes les affaires publiques. La faiblesse de son équipement mental constitue une barrière, le privant de pouvoir prendre part à tous les problèmes de la nation. La réalisation d'un citoyen souverain et « omni-compétent » est un idéal inaccessible. « L'idéal du citoyen souverain et omni-compétent est, à mon avis, un de ces idéaux trompeurs. Il est inaccessible. Le poursuivre est se fourvoyer. L'échec de sa réalisation est à l'origine du désenchantement actuel »⁴⁹. À ses yeux, les médias peuvent jouer deux rôles totalement contradictoires et intrinsèquement liés à la qualité d'information qu'ils représentent : d'un côté ils peuvent mettre en péril la démocratie, et de l'autre ils peuvent agir comme représentants du public en informant correctement l'opinion publique. Selon lui, « l'opinion publique est simplement l'agrégation des opinions privées informées par les médias »⁵⁰. Mais la représentation correcte des événements est une condition préalable à l'existence de l'opinion individuelle.

Les transformations sociales opérées par le journalisme ont été, une fois de plus, largement analysées par J. Dewey⁵¹. Pour lui, les outils de communication ont à charge de renforcer les liens entre les membres de la société. J. Dewey rejoint G. Tarde dans le fait que le public n'existe que par la presse. Si les pensées ne sont pas publiées et communiquées, le public reste indistinct et sans forme. « Seule la communication peut créer une grande communauté. Notre Babel n'est pas de langues mais de signes et de symboles ; sans ceux-ci, une expérience partagée est impossible »⁵². Dans cette même perspective, J. Dewey considère que tout ce qui entrave la médiatisation des événements publics influe négativement sur la formation de l'opinion publique et en conséquence dénature la réflexion sur les phénomènes sociaux. En revanche, il s'avère impossible d'aboutir à une politique publique sans connaissance précise de l'état de l'opinion publique. Une bonne communication à elle seule ne suffit pas. Elle doit être accompagnée d'une

⁴⁸ Lippmann, Walter, « Le public fantôme », *Hermès*, éd. CNRS, n° 31, 2001.

⁴⁹ Lippmann, Walter, « Le public fantôme », *idem*, p. 75.

⁵⁰ Lippmann, Walter in Lazar, Judith, *L'opinion publique*, éd. Dalloz, Paris, 1995, p. 38.

⁵¹ Dewey, John, « Le public et ses problèmes », *Hermès*, éd. CNRS, n° 31, 2001.

⁵² Dewey, John, « Le public et ses problèmes », *idem*, p. 81.

enquête ayant pour vocation de fournir la connaissance qui constitue la condition préalable des jugements publics.

Selon J. Stoetzel, l'aspect physique d'un individu ne constitue pas le seul « mode d'extériorisation de l'âme ». Celle-ci se reflète aussi par des « actions symboliques » qui rendent publiques, à travers le langage, ses sentiments, ses jugements et ses pensées. À cette fin, l'étude de l'opinion semble être le moyen le plus efficace qui nous permet de faire « la connaissance objective des esprits ». L'opinion est l'une des physionomies par laquelle chacun de nous affirme son identité individuelle et collective.

L'opinion nous renseigne donc, non seulement sur l'individu mais également sur le groupe auquel il appartient. « L'opinion est l'essence d'un type de groupement social original, qui ne peut se comprendre que par elle »⁵³. Ce type de groupement est, selon G. Tarde, connu sous le nom de public et constitue le but de chaque groupe social. Or, ce qui unit et renforce les liens dans un public est la simultanéité d'idées et d'attitudes de ses membres. En d'autres termes, « un état d'esprit commun », une opinion publique. « L'opinion est au public (...) ce que l'âme est au corps »⁵⁴. Se pose alors la question de la différence entre l'opinion individuelle et l'opinion publique. Quel rôle joue l'individu dans la formation de l'opinion publique et comment les opinions collectives façonnent-elles les réflexions individuelles ? Nous rejoignons J. Stoetzel dans le fait que « le plan où l'on doit se placer pour étudier les opinions est celui de l'interaction sociale »⁵⁵. Entre la pensée individuelle et la pensée collective il y a un échange constant qui donne à chacune d'elle sa raison d'être. « La pensée de chacun est ainsi à la fois la cause et l'effet de l'opinion de tous »⁵⁶. Nous soutenons l'idée d'une interpénétration entre l'opinion privée et l'opinion publique. Pour N. D'Almeida, le caractère public de l'opinion renvoie à plusieurs traits. Le premier suppose une publicisation de l'opinion qui se donne à voir grâce à un système de presse en pleine mutation. Le deuxième engage un public, une communauté qui reçoit l'opinion, la discute ou la dispute. « Le public est à la fois producteur et récepteur d'opinions, auteur et destinataire, agissant et agi »⁵⁷. La définition de l'opinion est alors la suivante : « groupe momentané et plus ou moins logique de jugements, qui répondant à des

⁵³ Stoetzel, Jean, *Théorie des opinions*, éd. L'Harmattan, Paris, 2006, p. 6.

⁵⁴ Tarde, Gabriel, *L'opinion et la foule*, *op. cit.*, p. 57.

⁵⁵ Stoetzel, Jean, *Théorie des opinions*, *op. cit.*, p. 9.

⁵⁶ Stoetzel, Jean, *Théorie des opinions*, *idem*, p. 13.

⁵⁷ D'Almeida, Nicole, *La société du jugement*, éd. Armand Colin, Paris, 2007, p. 19.

problèmes actuellement posés, se trouvent reproduits en nombreux exemplaires dans des personnes du même pays, du même temps, de la même société »⁵⁸.

En essayant de définir l'opinion publique nous affirmons indirectement son existence. Cependant, l'hypothèse de sa présence occulte celle de son inexistence. La célèbre assertion « l'opinion publique n'existe pas » de P. Bourdieu est une illustration typique de ce que nous venons de signaler. Celui-ci questionne la capacité des enquêtes à saisir les vrais états de l'opinion en partant d'une critique de trois postulats qui constituent le fondement du sondage.

Tout le monde peut avoir une opinion, toutes les opinions se valent et finalement il existe un consensus sur les problèmes qui méritent d'être posés. En effet, explique P. Bourdieu, les questions proposées par les sondages ne sont que le reflet des préoccupations politiques de ceux qui détiennent le pouvoir. En conséquence, cela influe sur la signification des réponses et la signification qui est donnée à la publication des résultats. Ainsi le sondage se transforme en un « instrument d'action politique ; sa fonction la plus importante consiste peut-être à imposer l'illusion qu'il existe une opinion publique comme sommation purement additive d'opinions individuelles »⁵⁹. L'important est de prouver l'existence d'une opinion publique unanime. Afin de produire cet effet, les instituts de sondage ignorent souvent les non-réponses qui prouvent que tout le monde n'a pas une opinion. De plus, les gens ne répondent pas de la même manière aux questions. Leurs choix sont guidés par un système complexe qui met en jeu leurs appartenances sociales et leurs intérêts. De ce fait, conclut P. Bourdieu « l'opinion publique dans l'acceptation implicitement admise par ceux qui font des sondages d'opinion ou ceux qui en utilisent les résultats (...) cette opinion-là n'existe pas »⁶⁰.

c. 2 Définition de l'espace public

Ce concept fut lancé dans les années 1970 par le philosophe allemand J. Habermas⁶¹ qui le définit comme étant le lieu accessible à tous les citoyens où un public se rassemble et peut s'exprimer. La discussion publique des questions d'intérêts généraux aboutit à la constitution d'un débat, d'un échange et par conséquence d'une opinion publique susceptible d'influer sur le

⁵⁸ Tarde, Gabriel, *L'opinion et la foule*, op. cit., p. 61.

⁵⁹ Bourdieu, Pierre, *Questions de sociologie*, éd. de Minuit, Paris, 2002, p. 224.

⁶⁰ Bourdieu, Pierre, *Questions de sociologie*, idem, p. 235.

⁶¹ Habermas, Jurgen, *L'espace public*, éd. Payot, Paris, 1993.

pouvoir. Par le moyen de la publicité, au sens classique et non industriel du terme, les activités de l'État sont rendues publiques et soumises à la force de l'opinion publique. C'est pourquoi, la notion d'espace public est intrinsèquement liée à la disparition du pouvoir absolu et l'apparition du régime démocratique. Dans son livre *L'espace public* J. Habermas retrace les transformations structurelles que cet espace a connues.

La sphère publique bourgeoise, d'abord influencée par l'instruction et la littérature, se transforme en sphère dominée par les médias et la culture de masse. La première forme de la sphère publique politique qui a duré jusqu'au milieu du XIX^e siècle cède la place à une nouvelle sphère moderne caractérisée par une pluralité d'espaces. Des espaces occupés par des conflits d'opinions médiatisés par les produits de la presse, l'éducation l'information et le divertissement.

Les mutations structurelles de la sphère publique seraient liées aux processus de transformations de l'État et de l'économie.

L'État autrefois porté par la royauté et séparé sur le plan organisationnel et institutionnel de la société représenté par la bourgeoisie, se transforme en médium d'auto-organisation de la société. La sphère publique acquiert sa fonction politique en transformant les bourgeois en citoyens qui généralisent leurs intérêts respectifs et les présentent devant le pouvoir. La différenciation entre État et société est alors dépassée et la société devient politique en elle-même. Il y a donc auto-organisation canalisée par la communication publique entre les membres de la société.

Sur le plan économique, l'émergence du capitalisme joue à son tour un rôle dans la transformation de cette sphère. Encore une fois, l'interpénétration entre l'État et la société se donne à voir. De plus, avec le développement du commerce et le besoin des échanges de marchandises l'échange de l'information se développe et s'étend à son tour.

Ces processus complexes, qui ont conduit au capitalisme et à l'État social, laissent leurs empreintes sur la sphère privée et sur la structure de la sphère publique. « À partir du moment où les lois du marché qui dominent la sphère des échanges et du travail pénètrent aussi dans la sphère réservée aux personnes privées rassemblées en un public, le raisonnement tend à se transformer en consommation (...). Ce qui a pour effet de bouleverser la sphère privée corrélative d'un public »⁶². Sous l'influence de l'urbanisation, de la concentration industrielle et de la transformation de la communication de masse, le domaine de la vie privée, caractérisé par

⁶² Habermas, Jürgen, *L'espace public*, *idem*, p. 169.

la famille, les rapports de voisinage, la sociabilité se modifie. L'individu se transforme en un acteur libéré et « la famille bourgeoise devient le lieu de production d'une conscience nouvelle combinant indépendance, affection et culture. Dans le cadre de la cellule familiale bourgeoise se développe le sens de l'individualité qui alimentera le désir d'une consommation culturelle »⁶³.

Concernant la structuration de la sphère publique, cette dernière se transforme avec l'apparition des nouvelles conditions de la communication. La publication de journaux et de revues, le développement des mass médias et l'importance de la publicité augmentent les chances d'accès à la communication publique et font apparaître une nouvelle catégorie d'influence représentée par le pouvoir médiatique. Ainsi, la presse devient un espace culturel qui offre à un large public des objets de discussion et permet la mobilisation culturelle et le développement de la critique. Au moyen de la presse, l'opinion publique possède désormais les moyens d'examiner le fonctionnement de l'État. « Les journaux devinrent aussi les représentants de l'opinion publique et devinrent des armes dans la lutte politique que menaient les parties »⁶⁴. Cette période a été définie comme étant celle du journalisme littéraire. La fonction critique de la presse est dominante. « Au cours de cette phase, le but lucratif des entreprises de presse est relégué au tout dernier plan, car elles fonctionnent au mépris de toutes les règles de rentabilité et sont souvent déficitaires dès leur création »⁶⁵.

Cependant, le déclin ne tarda pas à venir. L'établissement de l'État constitutionnel bourgeois et la légalisation de la sphère publique politiquement orientée transforment la presse d'opinion en presse commercialisée sous la forme d'une entreprise. Les médias deviennent des instruments de manipulation dans les mains de groupes sociaux profonds. « La publicité, au sens d'une fonction critique de l'État, a laissé la place aux relations publiques, aux événements mis en scène et relayés par les médias, et à la fabrication et à la manipulation de l'opinion publique »⁶⁶. De plus, le développement des conditions techniques de fabrication de la presse contribue à son tour à la transformation de celle-ci en une industrie. Pour décrire cette étape, J. Habermas se base sur la définition de K. Bucher selon laquelle « un journal revêt le caractère d'une entreprise dont les

⁶³ Lazar, Judith, *L'opinion publique, op. cit.*, p. 15.

⁶⁴ Habermas, Jürgen, *L'espace public, op. cit.*, p. 190.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Fraser, Nancy, « Repenser la sphère publique: une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Hermès*, éd. CNRS, n° 31, 2001, p. 131.

marchandises qu'elle produit sont les espaces réservés aux annonces, tandis que la partie réservée à la rédaction se charge de les vendre »⁶⁷.

La conception bourgeoise de la sphère publique développée par J. Habermas a été largement critiquée et a fait l'objet de différentes interprétations historiques. Selon N. Fraser la forme spécifique de la sphère publique proposée par J. Habermas n'est pas satisfaisante. Quatre hypothèses essentielles à la conception bourgeoise de la sphère publique demandent à être nuancées.

Le principe d'ouverture d'accès de la sphère publique, sur lequel insiste J. Habermas, n'a jamais été suivi d'effets. En fait, explique N. Fraser, les femmes, les jeunes, les milieux populaires étaient exclus de l'espace public. De plus, cette question de l'ouverture d'accès dépasse la problématique des exclusions et pose celle des inégalités sociales. Autrement dit, même si tous les individus sont autorisés à participer à la discussion publique, les différences sociales et économiques formeront un obstacle à la parité de participation. « Suspendre les inégalités sociales dans le processus de délibération revient à faire comme si elles n'existaient pas, alors que ce n'est pas le cas, et n'encourage pas la parité de la participation »⁶⁸. Selon N. Fraser, l'égalité sociétale est une condition primordiale à la démocratie politique. Par conséquent, l'espace public bourgeois ne peut refléter le modèle de la démocratie. Une conception adaptée de la sphère publique exige d'éliminer l'inégalité sociale, et non pas seulement la suspendre.

Le deuxième aspect critiqué par N. Fraser concerne la présence d'une seule sphère publique commune à tous. La participation d'un individu à une discussion lui permet non seulement d'exprimer son opinion mais aussi sa propre identité culturelle. De même, les sphères publiques constituent des espaces de réflexions des identités sociales. « Il en résulte que la vie publique dans les sociétés égalitaires multiculturelles ne peut consister uniquement en une sphère publique unique et globale »⁶⁹. N. Fraser soutient l'idée que l'idéal de parité de participation est plus facilement réalisé par une multiplicité de publics plutôt que par un seul.

La limitation du débat sur des sujets portant sur le bien commun représente la troisième hypothèse questionnée par N. Fraser. À l'encontre de ce que propose J. Habermas, N. Fraser insiste sur le fait que le sujet de discussion ne peut être limité au « bien commun » puisque, selon

⁶⁷ Habermas, Jürgen, *L'espace public*, *op. cit.*, p. 192.

⁶⁸ Fraser, Nancy, « Repenser la sphère publique: une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *op. cit.*, p. 136.

⁶⁹ Fraser, Nancy, « Repenser la sphère publique ... », *idem*, p. 141.

elle, rien n'autorise à émettre des restrictions sur les types de sujets, d'intérêts et d'opinions admissibles dans le cadre de la délibération. La sphère publique doit favoriser l'intégration d'intérêts et des questions qualifiées de « privés » dans l'idéologie bourgeoise.

Le dernier élément remis en cause concerne la séparation entre la société et l'État. Cette séparation, explique N. Fraser, favorise les publics faibles, c'est-à-dire « ceux dont les pratiques de délibération consistent exclusivement en la formation d'une opinion et n'englobent pas du tout la prise de décision »⁷⁰. Cependant, avec l'émergence de la souveraineté parlementaire, un « public fort » voit le jour et se représente par un parlement souverain qui fonctionne comme une sphère publique au sein de l'État. Le discours de ce public englobe à la fois la formation de l'opinion et la prise de décision. Dès lors, la frontière séparant la société civile et l'État devient moins nette.

c. 3 L'opinion publique dans l'espace public libanais

Pour survivre et se reproduire, une théorie se nourrit de son milieu d'émergence. Arrachée à son contexte, elle perd sa pertinence. Essayons alors, en nous basant sur les théories citées, de comprendre ce que pourrait être l'opinion publique dans l'espace public libanais.

Nul doute que les médias sont un organe primordial dans la composition du corps libanais. Ce corps traversé par une infinité d'organes, n'est que l'image de toute société, par conséquent de la société libanaise. Ceci dit, une première constatation peut être dégagée : tout problème qui touche une partie se répercute dans l'ensemble. La société est reliée par une série d'événements qui laissent leurs empreintes sur les opinions des individus qui la composent. À titre d'exemple, les épisodes continus de guerres que le Liban a connues, même s'ils ont eu des répercussions variées selon les différentes régions, leurs conséquences ont marqué la vie de tous les Libanais. D'où, nous soutenons l'idée que l'opinion individuelle d'aujourd'hui trouve ses racines dans les circonstances collectives d'hier. Nous rejoignons de ce fait, l'idée de G. Tarde selon laquelle, il existe dans la société un « esprit public », un certain nombre d'idées qui assurent la cohésion entre ses membres.

À nos yeux, interroger le Libanais sur la situation environnementale va nous amener à la situation politico-économique dans le pays. Il serait vain de renfermer l'opinion dans le cercle de

⁷⁰ Fraser, Nancy, « Repenser la sphère publique... », *idem*, p. 147.

son sujet. Pour la comprendre, il vaut mieux se pencher sur sa forme, ou autrement dit, l'expression verbale de l'individu sur une question donnée. Toutefois, celle-ci peut ne pas coïncider avec la réalité intérieure de ses pensées. Pour cela, les résultats des sondages ne jettent qu'un éclairage fragile sur la nature réelle de l'opinion. Ils masquent les profondeurs de la pensée, se contentant de refléter sa surface ou même d'imposer cette surface comme une réalité sociale. L'expression verbale représente cette surface et ce sont les sondages qui assurent sa diffusion dans la société : « les sondages ne définissent pas l'opinion mais lui donnent une forme tangible et, partant, lui confèrent un effet de réalité sur lequel il convient de s'interroger »⁷¹. Une vraie connaissance de l'opinion de chaque individu est, à nos yeux, impossible. Dans la réalité concrète, il existe une infinité d'opinions aussi nombreuses que les individus, les familles, les régions. Même si l'individu ne peut opiner sur tous les sujets comme le considère W. Lipmann, sa capacité de réflexion lui permet de résister à l'isolement et d'entrer en société. Pour reprendre les termes de N. D'Almeida « juger c'est bien résister à l'indifférence et à l'isolement, c'est une manière de se retrouver en retrouvant les autres »⁷². Notre opinion légitime notre présence. Unique, elle ne ressemble qu'à elle-même. Pour décoder son identité, il faut se retourner vers le lieu, la date et le contexte de sa naissance. À l'image des générations, elle est en permanente mutation. L'opinion informe, s'informe et se transforme. Encore une fois, l'opinion de chaque individu est insaisissable. G. Yazbik martèle⁷³,

« L'opinion publique au Liban n'existe pas. Le Libanais est un être affectif : il est prêt à suivre son *leader* politique même si ce dernier manque à ses engagements. Ce qui fait que le peuple libanais n'a jamais été uni sous un point de vue commun. Chacun s'attache aux idées que son parti lui inculque sans penser au bien être du pays. C'est pourquoi, nous ne pouvons pas parler au Liban d'une seule opinion et surtout la liberté de l'un ne s'arrête jamais quand la liberté de l'autre commence. Dans un même pays, il y a des centaines de sous-pays qui veulent appliquer leurs propres lois le plus souvent illégales ».

Quant à la structure de l'espace public libanais, celle-ci repose sur la confrontation des communautés religieuses qui se répartissent le pouvoir (Président maronite, Président du

⁷¹ D'Almeida, Nicole, *La société du jugement*, op. cit., p. 21.

⁷² D'Almeida, Nicole, *La société du jugement*, idem, p. 13.

⁷³ Cf. rencontre du 1^{er} septembre 2010.

Parlement chiite, Chef du gouvernement sunnite). La loi libanaise⁷⁴ reconnaît dix sept cultes différents⁷⁵. Les identités religieuses forment le fondement du système politique libanais et la presse n'est que l'expression du système communautaire du pays. À chaque parti politique son porte-parole médiatique. Au Liban il y a non pas un seul, mais plusieurs espaces publics. Des espaces soumis aux normes de la politique, elle-même soumise aux normes de la religion. Ceci sans oublier, que la structure de cet espace est sujette à de multiples transformations en fonction des événements politiques que connaît le pays. Nous reviendrons plus en détail dans notre deuxième chapitre sur l'emprise du contexte politico-religieux sur l'espace public libanais ainsi que sur le statut de la presse dans cet espace. Dès sa naissance, le Libanais est doté d'une double appartenance : nationale d'un côté et sectaire de l'autre. Cette double identité assure son intégration dans l'espace public, et sa relation avec l'État passe par le biais de sa confession. Ce modèle est le produit d'une histoire traversée par des protectorats et des colonisations. Nous soutenons l'idée que les médias sont un acteur primordial dans l'espace public libanais qui renforce son morcellement en assurant la médiation des partis politiques avec le public. Le discours médiatique se nourrit, à nos yeux, du terrain libanais fragmenté en morcellements religieux et politiques. Les pages d'un journal ne sont que les témoins vivants de la nature de notre espace public. Ils forment un élément primordial dans la vie d'un parti politique qui s'en sert pour infléchir les convictions des individus. Un tel contexte nous amène à revenir sur les réflexions d'Habermas concernant la subversion du principe de publicité ainsi que la structuration de l'espace public. Quel rôle la presse libanaise joue-t-elle dans la mise en œuvre de ce principe qui permet de soumettre l'État au tribunal de l'opinion publique ? La mainmise des partis politiques sur le système médiatique libanais ne menace-t-elle pas les fonctions critiques de la publicité ? Cependant, une recherche sur l'espace public ne peut plus se passer de la pratique médiatique. Les médias au Liban peuvent-ils représenter un lieu de médiation entre l'État et la société ? Ces interrogations touchent dans cette thèse le domaine environnemental qui traverse, à l'image d'autres aspects de la vie, l'espace public. Ce domaine nous paraît un terrain

⁷⁴ Khoury, Samaha, *Le Liban une mosaïque de communautés religieuses* in Ragot, Jean-Claude, *Les plaisirs*, éd. Confluences et les auteurs, 2009, p. 113.

⁷⁵ Nous comptons onze communautés chrétiennes (maronite, grecque orthodoxe, grecque catholique, arménienne orthodoxe, arménienne catholique, protestante évangélique, syrienne catholique, assyrienne chaldéenne, nestorienne, chaldéenne catholique et latine), cinq communautés musulmanes (sunnite, chiite, ismaélite, alaouite, druze) et une petite communauté israélite.

favorable où peuvent se développer une prise de conscience d'intérêts communs et une formulation d'opinions.

Au regard de toute cette discussion, il semble évident que l'opinion publique est un processus de communication complexe dans lequel les médias occupent une place centrale. Quelle que soit la définition qu'on lui donne, l'analyse de l'opinion publique renvoie nécessairement à une interrogation sur le poids de la médiatisation dans les transformations des débats publics et la perception de la réalité sociale. La presse peut non seulement refléter l'opinion mais aboutir à sa création. Cependant, cette relation entre presse et public n'est pas assez simple. L'influence des médias est concurrencée par un autre type de communication auquel l'individu est soumis. Il s'agit de son appartenance sociale et de ses communications interindividuelles. Ainsi le processus de formation de l'opinion ne peut se comprendre qu'à travers la relation entre la communication interpersonnelle et la communication de masse. Ceci nous pousse à nous interroger sur le rôle des médias et leurs influences dans la société.

II. L'influence et le rôle des médias

Tout discours médiatique est habité d'une intention spécifique. Cependant, la vie d'une telle intention est suspendue à la réaction du public. Cette question des effets médiatiques sur l'opinion publique a fait, depuis longtemps, l'objet d'une réflexion approfondie. Dans ce qui suit, nous ferons un retour en arrière sur les différentes manières dont on s'est représenté l'action des médias depuis les premières observations de S. Tchakotine sur la propagande.

A. Le « pouvoir » des médias

Nous ne prétendons pas, dans ce qui suit, dégager une réponse tranchée et définitive sur l'impact des discours médiatiques. L'intérêt est de tirer, à partir des approches développées, les éléments indispensables pour comprendre cette influence dans le domaine choisi, celui de l'environnement. Une étude exhaustive de toutes les recherches entamées sur ce sujet étant impossible, nous avons retenu celles qui rejoignent nos préoccupations. Nous expliciterons nos choix à la suite de la présentation de quelques courants qui ont retenu notre attention.

Trois grandes périodes se présentent à nous à travers nos lectures.

a. 1 L'influence immédiate et massive

Cette période fait référence aux premières études réalisées sur les effets médiatiques. L'assujettissement de l'opinion publique au pouvoir médiatique forme l'idée principale de ces recherches. Le contexte marqué à l'époque par la découverte de la radio et la montée des propagandes irrigue les orientations de cette réflexion.

C'est en 1939 que S. Tchakotine, dessine avec son livre *Le viol des foules par la propagande politique* les contours de la relation entre médias et société. S'inspirant de la théorie des réflexes conditionnés développée par le psychologue russe Pavlov, il met à nu les mécanismes de la propagande et de son pouvoir d'influence. Pavlov étudie le réflexe de la salivation en fonction des excitations gustatives et arrive à établir sa fameuse théorie des réflexes conditionnés. Celle-ci constitue, selon lui, la base scientifique de tout comportement humain. La différence essentielle entre l'homme et les autres êtres vivants est la greffe de réflexes conditionnés au moyen de symboles verbaux. Les êtres vivants se caractérisent par un système de réactions de comportement, fonction de la matière vivante elle-même. Ces mécanismes de base innés sont nommés des pulsions et ils sont quatre chez l'individu (pulsion combattive, pulsion alimentaire, pulsion sexuelle, pulsion parentale). Ils forment la base de tout comportement et sur chacune de ces bases il est possible de construire des réflexes conditionnés. « À la base de toute construction de psychologie appliquée, se trouve le schéma des pulsions ou réactions innées »⁷⁶.

Ainsi la possibilité d'influencer les hommes et de produire certains types de comportement devient une science qui agit selon des règles bien déterminées. La compréhension des mécanismes du comportement entraîne la possibilité de les manœuvrer à volonté. Un mot ou une image utilisés par un propagandiste ont une action de déclencheur dans la direction souhaitée par celui-ci. Ils opèrent rapidement en empruntant la voie de nos réflexes conditionnés, et cherchent à nous influencer pour que nous acceptions ou refusions automatiquement ce qu'ils nous transmettent. Bref, la propagande vise à implanter dans la mentalité du récepteur des réflexes conditionnés. En d'autres termes « faire osciller à volonté toutes les bases profondes de l'âme humaine, les pulsions qui sont du domaine de l'inconscient »⁷⁷. À noter que ce sont les quatre pulsions essentielles dont il a été question plus haut qui offrent la base des excitations conditionnées, agissant sur les hommes. Pour dominer les masses et les guider selon sa volonté,

⁷⁶ Tchakotine, Serge, *Le viol des foules par la propagande politique*, éd. Gallimard, Paris, 1992, p. 54.

⁷⁷ Tchakotine, Serge, *Le viol des foules...*, *idem*, p. 118.

la propagande politique se base sur les mêmes lois des réflexes conditionnés et sur le système des pulsions.

De même pour le journaliste. Son discours n'est qu'un stimulant déclenchant des réflexes conditionnés que le journal se propose d'acheminer pour atteindre des buts particuliers. La presse devient ainsi le principal véhicule de propagande par la parole écrite. Selon S. Tchakotine,

« Un journaliste est aussi un "ingénieur d'âmes", il doit connaître parfaitement l'instrument sur lequel il joue tout le clavier des pulsions et instincts humains, de leurs bas-fonds, de leurs sublimations ; il doit pouvoir provoquer à dessein, dans les multitudes, les réflexes conditionnés acquis, inhiber les uns, en désinhiber d'autres, en créer de nouveaux, déclencher des actions. Il a pour atteindre ces buts, un instrument prodigieux, la presse »⁷⁸.

Ceci sans oublier la radio qui est devenu le principal véhicule de la propagande sonore et la télévision qui représente un moyen universel de transmission de la pensée.

Nombreux sont les auteurs qui analysent le rapport entre le public et les médias en termes de dépendance et de manipulation. La métaphore de « la seringue hypodermique »⁷⁹ reflète le pouvoir illimité des médias pour modeler les consciences. La propagande dans la communication de masse est comparée, selon H. Lasswell, aux effets d'une seringue. À la manière d'une piqûre, les médias injectent, selon lui, des idées dans les cerveaux en vue de manipuler les croyances du destinataire. Leurs discours entraînent, chez n'importe quel récepteur, la réponse programmée. H. Lasswell s'est basé sur les effets de la radio notamment pendant la période qui a précédé la Deuxième Guerre mondiale. Cet instrument a été utilisé comme moyen de propagande politique.

Ce paradigme des effets puissants se retrouve dans d'autres analyses traitant de la question de l'influence des médias. Nous citons, à titre d'exemple, le modèle linéaire d'H. Lasswell. Comprendre une action de communication consiste, selon ce modèle, à répondre aux questions suivantes : Qui dit quoi, par quel canal, à qui et avec quel effet ? « Qui » renvoie à l'émetteur, le contenu de son message répond au « quoi ». La troisième question ouvre un nouveau champ de recherche correspondant à l'ensemble des organismes de diffusion. Le second « qui » de la

⁷⁸ Tchakotine, Serge, *Le viol des foules...*, *idem*, p. 283.

⁷⁹ Derville, Gregory, *Le pouvoir des médias*, éd. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2005, p. 10.

formule touche le récepteur. Enfin, vient la question de l'évaluation des effets de la communication sur le public. Ce modèle sous-estime l'esprit critique du récepteur et le rôle de l'émetteur prend le pas sur celui du contexte de la communication. Les médias sont dotés d'un pouvoir magique leur permettant d'influer sur les esprits et de produire certains types de comportements.

Tout un courant de penseurs a défendu l'idée que les médias constituent un moyen de domination idéologique. L'école de Francfort (parmi ses membres Theodor Adorno, Max Horkheimer) développe une théorie critique à l'égard des moyens de communication de masse⁸⁰. La production des médias repose sur les mêmes principes de la production industrielle et vient en premier lieu la motivation de rentabilité. Ainsi, les productions de l'esprit ne se distinguent plus des marchandises. Si l'industrie sert à fabriquer des produits, les médias, eux, fabriquent des idées consommées par les hommes. Dit autrement, les moyens de communication se transforment en industries culturelles ayant pour but non pas d'informer mais de fabriquer l'opinion. La technique et la marchandisation des rapports humains forment les signes émergents de la modernité. Les membres des sociétés industrialisées sont donc soumis à l'influence de ces nouvelles forces, en particulier les médias, et perdent leurs communautés d'appartenance. L'influence des médias, selon cette approche, consiste à uniformiser les esprits, les cadres de pensées et les comportements. Cette idéologie capitaliste aboutit à une standardisation culturelle et consiste à transformer l'acte culturel à la valeur marchande. Soumise aux lois du marché, la culture est menacée d'avilissement.

a. 2 Les effets limités

En réaction contre l'hypothèse de manipulation, plusieurs chercheurs commencent à étudier les effets médiatiques par des moyens scientifiques. Les premières recherches empiriques réalisées sur ce sujet ont été élaborées dans les années 1940 par le bureau *Applied Social Research* sous la houlette de P. Lazarsfeld et de ses collègues. Ceux-ci tournent le dos aux approches théoriques et ouvrent une nouvelle voie de réflexion. L'opinion publique est la résultante de l'union de multiples facteurs. Les médias ne constituent qu'un élément parmi d'autres dans sa formation.

⁸⁰ Cf. Maigret, Éric, *Sociologie de la communication et des médias*, éd. Armand Colin, Paris, 2008.

P. Lazarsfeld était parmi les premiers à critiquer l'influence directe des médias. Selon lui, le public ne réagit pas instinctivement. Il réfléchit, raisonne et fait son choix. « Les récepteurs ne sont pas des cires molles sur lesquelles s'impriment les contenus médiatiques car ils disposent de capacités cognitives leur permettant de sélectionner les informations et de les retravailler »⁸¹. D'après cette approche, les effets des médias varient selon les opinions des récepteurs et de leur entourage. P. Lazarsfeld rejoint l'hypothèse de G. Tarde selon laquelle la conversation entre les membres d'un groupe contribue à la formation de l'opinion publique. Les effets des *stimuli* médiatiques sur les opinions dépendent d'un certain nombre de facteurs. « L'influence des médias est médiatisée par des groupes qui la tamisent et la contrecarrent, ou qui parfois l'amplifient »⁸². Les sphères sociales auxquelles les individus appartiennent ainsi que leurs relations interpersonnelles sont des variables décisives dans les circuits d'influence des médias de masse. L'individu tend à partager les opinions de ses proches pour éviter d'entrer en conflit avec eux. « Les opinions en apparence d'ordre privé sont souvent des attitudes et des opinions engendrées et reconduites par l'interaction avec d'autres personnes dans des petits groupes »⁸³.

Parmi ses études les plus importantes :

The People choice (le choix du peuple). Publiée en 1944, cette étude consistait à identifier les différents facteurs déterminant le choix des électeurs. L'efficacité des contacts personnels dans la décision de vote relègue au second plan le pouvoir des médias. « Le vote n'est pas seulement un choix individuel qui pourrait être aléatoire ou le produit des campagnes électorales orchestrées par les médias, mais qu'il peut être vu comme dépendant de trois variables sociales : la classe, l'appartenance géographique et la religion »⁸⁴. L'opinion individuelle est conditionnée par l'opinion collective du groupe auquel l'individu appartient. Les relations interpersonnelles jouent un rôle médiateur dans le processus de communication. « Les petits groupes sont des points d'ancrage pour les attitudes, les valeurs et les opinions »⁸⁵. Le vote est essentiellement une affaire de groupe.

Two-step flow of communication (Deux étapes de la communication). Afin de comprendre comment s'exerce l'influence des médias sur le public, les deux chercheurs P. Lazarsfeld et

⁸¹ Lazarsfeld, Paul et Katz, Élihu, *Influence personnelle : ce que les gens font des médias*, éd. Armand Colin, Paris, 2008, p. 4.

⁸² Derville, Gregory, *Le pouvoir des médias*, op. cit., p. 11.

⁸³ Lazarsfeld, Paul et Katz, Élihu, *Influence personnelle : ce que les gens font des médias*, op. cit., p. 68.

⁸⁴ Maigret, Éric, *Sociologie de la communication et des médias*, op. cit., p. 67.

⁸⁵ Lazarsfeld, Paul et Katz, Élihu, *Influence personnelle : ce que les gens font des médias*, op. cit., p. 58.

É. Katz proposent la théorie du *Two-step flow of communication*. Selon leur interprétation, certaines personnes sont plus exposées aux médias et mènent une vie sociale plus active et dynamique que les autres membres de la communauté. Ceux-ci sont connus par les *leaders* d'opinions et changent par leur capacité à influencer la décision du groupe, changent le flux de communication. Ils constituent ainsi un passage obligé entre le contenu des médias et le public. L'influence des médias est indirecte et s'exerce selon un modèle de « flux à deux temps ». « Les effets des médias sont indirects et limités, filtrés par les capacités cognitives des individus, diffusés horizontalement, à l'intérieur des réseaux, et non verticalement de l'émetteur vers le récepteur »⁸⁶.

Quatre principaux résultats peuvent être dégagés de ces études. Des conclusions qui réhabilitent les capacités individuelles de l'individu dans le processus de réception d'un message médiatique.

Le principe de l'exposition sélective aux médias : l'attention que nous portons à une information dépend pour beaucoup de la relation personnelle ou sociale que nous entretenons avec celle-ci. On ne s'expose qu'à ce qui nous touche et répond à nos besoins.

Le principe de renforcement des opinions existantes : l'influence du discours ne peut aller à l'encontre de nos propres convictions. L'individu porte une attention forte aux messages qui renforcent ses opinions et qui collent avec ses attentes et ses propres visions du monde.

Le principe de la perception et de la mémorisation sélective : nous réinterprétons les messages à notre façon. Le public n'est pas passif mais plutôt actif. Il agit, réagit, interprète et choisit.

L'influence des médias est indirecte et relative : avant de prendre une décision l'individu échange avec son groupe. C'est ici que les *leaders* d'opinion vont jouer leur rôle. Un rôle d'intermédiaire ou de relais entre les médias et le public

L'hypothèse des effets limités des médias apparaît encore une fois dans une autre approche connue sous le nom de *Cultural Studies*. Ce courant développe une problématique de la réception qui dénonce la capacité des « industries culturelles » à exercer une emprise sur les consciences. Ce postulat est bien posé par le travail de R. Hoggart dans son ouvrage *The Uses of Literacy* (1957) traduit en français sous le titre *La culture du pauvre* (1970). En se basant sur une étude

⁸⁶ Maigret, Éric, *Sociologie de la communication et des médias, op. cit.*, p. 70.

concernant la place des médias dans la vie quotidienne des classes populaires britanniques, l'auteur défend l'idée d'une réinterprétation que subit le groupe face à un message extérieur. Les classes opposent leur propre logique culturelle aux produits proposés par l'industrie culturelle.

« Les membres des classes populaires voient dans la littérature qu'ils consomment une évasion sans conséquences »⁸⁷. La culture populaire résiste au caractère hégémonique des messages médiatiques et les effets des médias ne peuvent être déduits de l'analyse du contenu qu'ils diffusent. Une étude sur l'influence des médias doit tenir compte des conditions de réception qui forment le filtre dans le processus de décodage de n'importe quel message. Les médias ne peuvent pas être analysés en dehors de leurs relations avec les constituants de la société. « Il ne faut pourtant jamais oublier que ces influences culturelles n'ont qu'une action fort lente sur la transmission des attitudes et qu'elles sont souvent neutralisées par des forces plus anciennes »⁸⁸. Le récepteur participe au processus de construction des significations des messages. Il ne s'agit pas de nier totalement le rôle que peuvent jouer les moyens de communication dans le changement de comportement mais de montrer que, si influence il y a, elle est structurée par la culture traditionnelle propre à chaque groupe. Les travaux de R. Hoggart, fondateur du Centre *for contemporary Cultural Studies* (1964) à Birmingham, forment la pierre angulaire de ce courant d'études.

Au début des années 1970, S. Hall prend la direction du centre. Toujours dans cette même optique, il réfute l'idée de l'uniformisation du public associée à la culture de masse. Envisager de penser le processus communicationnel, c'est se pencher, selon lui, sur l'articulation de tous les moments qui l'accompagnent (production, message, réception) tout en gardant à l'esprit que chacun d'eux a ses particularités spécifiques et ses propres conditions d'existence. Afin d'expliquer ces moments, S. Hall se base sur les grandes lignes du modèle de production des marchandises proposé par Marx. Le circuit communicationnel démarre, selon lui, avec le premier moment, celui de la production. La création du produit nécessite des instruments matériels, des infrastructures techniques mais aussi des idéologies professionnelles. « Le processus de production n'est pas dénué d'aspect "discursif", il est, lui aussi, façonné de bout en bout par des significations et des idées »⁸⁹. Le produit est un message codé sous la forme d'un discours

⁸⁷ Hoggart, Richard, *La culture du pauvre*, éd. de Minuit, Paris, 1970, p. 294.

⁸⁸ Hoggart, Richard, *La culture...*, *idem*, p. 379.

⁸⁹ Hall, Stuart in Macé, Éric et al, *Cultural Studies Anthologie*, éd. Armand Colin, Paris, 2008, p. 27.

significatif. Il passe constamment par la médiation du langage. Ce que nous propose un média est donc l'articulation du langage avec les conditions matérielles qui ont contribué à sa formation. Les codes constituant le langage ne sont pas neutres et sont toujours propres à une culture déterminée.

Une fois dans sa forme finale, le produit est lancé sur le marché de la réception. Une deuxième phase de production commence alors. « Il se peut que les codes de codage et de décodage ne soient pas parfaitement symétriques. Les degrés de symétrie (...) dépendent des degrés de symétrie/asymétrie entre les positions de "personnification" des codeurs producteur et décodeur-récepteur »⁹⁰.

À ses yeux, la distinction entre dénotation et connotation selon la théorie linguistique est analytique. Alors que la dénotation renvoie au sens littéral d'un signe, la connotation signifie des sens plus associatifs qu'il est possible de générer à partir de ce signe. Cependant explique S. Hall, dans le monde réel la plupart des signes englobent les deux aspects. En effet, la signification d'un signe se modifie et se transforme en fonction de la diversité des idéologies au sein de la société. Au niveau connotatif, le signe entre dans l'univers de la multiplicité des positionnements que prend un public en réponse au message.

Face au codage médiatique, S. Hall distingue trois positions de décodage opéré par le récepteur.

La position dominante hégémonique : le public reprend le message tel qu'il a été connoté par l'instance de production. Un spectateur intègre directement et sans restrictions le sens connoté d'informations télévisées ou d'une émission d'actualités, par exemple, et décode le message en fonction du code référence qui a servi à le coder.

La position négociée : au sein de cette version, le récepteur subit deux réactions opposées. Le lecteur reconnaît la légitimité des définitions mais oppose en même temps ses propres règles de base. Le décodage au sein de la version négociée renferme un mélange d'éléments adaptatifs et oppositionnels.

La position oppositionnelle : le lecteur décode le message de manière globalement contraire à celle de son codage. « Il détotalise le message dans le code préféré pour le rétotaliser dans un autre cadre de référence »⁹¹.

⁹⁰ Hall, Stuart in Macé, Éric et al, *Cultural Studies...*, *idem*, p. 29.

⁹¹ Hall, Stuart in Macé, Éric et al, *Cultural Studies...*, *idem*, p. 40.

Ainsi, conclut S. Hall les deux pôles de la communication que sont la production et la réception ne sont pas identiques. L'un ne suit pas automatiquement l'autre. « Les œuvres de la communication de masse elle-même enregistrent une prolifération d'usages et d'interprétations échappant à l'intentionnalité des producteurs et des diffuseurs pour devenir le support de constructions identitaires, contestataires, transgressives ou décalées, bien appréhendées par les *Cultural Studies* dans le cadre du tournant ethnographique »⁹².

Si les médias peuvent servir à la diffusion des discours « hégémoniques » au sens attribué par A. Gramsci⁹³, les individus, à travers leur capacité de résistance, s'opposent à cette visée hégémonique.

Nous terminons cette partie sur les effets limités avec l'école des *Uses & Gratifications*. Ce courant, qui se développe dans les années 1960-1970, se donne pour objectif de concentrer l'attention sur ce que les gens font aux médias que sur ce que les médias font aux gens. De nombreux chercheurs, tels que D. McQuail ou É. Katz, soulignent l'importance du choix opéré par le public face aux médias. Un choix basé sur des attentes et des besoins spécifiques que chaque usager tente de satisfaire lors de son exposition aux messages. Un contenu médiatique obéit donc à la loi de sélectivité imposée par le public. Chacun de nous, s'expose à un message avec des attentes particulières qui diffèrent en fonction de notre profil social, culturel, économique. Par conséquent, la réception d'un même message peut donner lieu à des écarts sensibles entre les récepteurs. « Les médias apparaissent alors comme des services publics dont le public fait un usage sélectif »⁹⁴.

a. 3 Les effets complexes

Avec ce courant, les études sur les médias divergent dans une autre direction. Une certaine complexité dans l'analyse des problèmes de la réception marque les travaux des chercheurs. Ceux-ci interrogent les effets médiatiques sur le long terme ainsi que l'impact des techniques de communication sur l'organisation des rapports sociaux.

⁹² Maigret, Éric, *Sociologie de la communication et des médias*, op. cit., p. 148.

⁹³ « La définition d'un point de vue hégémonique est qu'il définit selon ses propres termes l'horizon mental, l'univers des sens possibles, d'un secteur complet des rapports dans une société ou une culture, et qu'il porte le sceau de la légitimité il paraît aller de pair avec ce qui est « naturel », « inévitable », ce qui « va de soi », dans l'ordre social ». (Stuart Hall in Éric Macé, op. cit., p. 39)

⁹⁴ Katz, Élihu in Maigret, Éric, *Sociologie de la communication de masse*, op. cit., p. 71.

L'école de Toronto fondée par l'universitaire canadien M. McLuhan marque profondément les orientations de la réflexion sur les médias. Dans son livre, *Pour comprendre les médias*, publié en 1964, M. McLuhan nous invite à penser, sous une lumière différente, les rapports entre le médium et la communication sociale. « Le message c'est le médium parce que c'est le médium qui façonne le mode et détermine l'échelle de l'activité et des relations des hommes »⁹⁵. Les moyens de communication ne sont pas neutres, ils influent sur le contenu du message et le transforment. Prolongements technologiques de l'homme, les médias bouleversent la forme de la société. « Ce n'est pas au niveau des idées et des concepts que la technologie a ses effets ; ce sont les rapports des sens et les modèles de perception qu'elle change petit à petit et sans rencontrer la moindre résistance »⁹⁶.

En s'inspirant de l'ouvrage du psychiatre J.-C. Carothers, *The African Mind in Health and Disease*, M. McLuhan parle d'une société mondiale tribalisée. Les médias abolissent le temps et l'espace et donnent à tout le monde la possibilité de communiquer au-delà des frontières temporelles et géographiques. Leur présence modifie la psychologie des individus et des sociétés. Ils forment des réseaux de base pour tout contact humain. « Notre attitude traditionnelle devant les médias, et qui consiste à dire qu'ils valent ce que nous les faisons, est l'attitude typique de torpeur du retardé technologique que nous sommes »⁹⁷.

Toujours dans cette même optique de l'importance de la technique, le philosophe français R. Debray s'appuie sur la « médiologie » pour clarifier la question du « pouvoir des mots ». À quelles conditions ceux-ci peuvent-ils influencer le public et contribuer à une réaction de la part de celui-ci ? Une telle action ne peut se produire, selon l'auteur, sans l'intervention d'un ensemble de médiations, qui font l'objet de la médiologie. Un message sans support ne peut pas circuler, d'où la nécessité de la mise en relation entre « valeur » et « vecteur ». C'est à ce niveau qu'interviennent les supports de transmission de la pensée qui pèsent sur les conduites mentales et sociales. « Médiologie est un simple combiné de latin grec, *médium*, le véhicule, et logie, le discours »⁹⁸. En effet, les dispositifs matériels qui transportent les messages ne sont que des vecteurs du sens. La compréhension du phénomène de l'action des idées sur les pensées est à

⁹⁵ McLuhan, Marshall, *Pour comprendre les médias*, éd. Bibliothèque nationale du Québec, 2001, p. 39.

⁹⁶ McLuhan, Marshall, *Pour comprendre les médias*, *idem*, p. 53.

⁹⁷ McLuhan, Marshall, *Pour comprendre les médias*, *idem*, p. 52.

⁹⁸ Debray, Régis, Le mot et son institution, *Ethnologie française*, n° 4 PUF, 1999, http://www.regisdebray.com/pages/dlpdfpop.php?pdfid=le_mot_et_son_institution, consulté le 4 mars 2010.

chercher dans leur support de transmission. « Il y a en général diminution de l'information du fait de sa transmission, mais d'un autre côté il n'y aurait plus d'information en cas de non transmission »⁹⁹. L'intelligence « médiologique » réside dans la conversion du regard de l'immédiat à tout ce qui le médiatise. « Fixer, au lieu de la lune, le doigt qui la montre »¹⁰⁰.

Pour atteindre son récepteur, le message emprunte un canal technique qui assure sa circulation et sa transmission. Il s'agit d'interroger les transformations que subissent les messages sur les chemins qui les conduisent vers leurs récepteurs. Les idées de R. Debray, peuvent être perçues comme prolongement des principes énoncés par M. McLuhan. La clé de compréhension du processus communicationnel n'est qu'une mise en corrélation entre les acteurs qui interagissent sur le terrain de la transmission du message : le milieu, le média, le message et la médiation. Les conditions institutionnelles racontent leur propre histoire à l'histoire qu'ils transmettent. La technique s'enracine dans un contexte politique, social et économique qui lui confère son identité. « Mais la transmission au sens médiologique ne se réduit pas non plus à la seule études techniques de diffusion puisque ses dernières ne sont pas à ses yeux séparables des techniques de saisie ou d'enregistrement »¹⁰¹. « La médiologie, face aux médias, voudrait faire fonctionner les deux lames des ciseaux, le symbolique et le technique, l'invariant et les variations, sans dérapier dans l'incrimination morale ou le vœu pieu »¹⁰². Le support est donc la combinaison de l'aspect technique avec les enjeux politiques et sociaux que celui ci fait peser.

D'un autre côté, les modes d'appréhension et de perception changent selon le public. « L'information est un miroir brisé en mille morceaux dans lequel chaque culture, chaque pays, chaque individu filtre les reflets en fonction de leur pertinence, selon qu'ils entrent ou non en résonance avec leur monde propre »¹⁰³.

À partir des années 1980 et jusqu'à maintenant, l'apparition de nouveaux services de communication ouvre la porte à de nouvelles problématiques. L'arrivée d'internet, à titre d'exemple, entraîne un renversement dans la forme traditionnelle de la communication en transformant le récepteur en acteur dans le processus de transmission de l'information. Ainsi le journalisme citoyen, l'interactivité, les services personnalisés font leur entrée dans la rhétorique

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ Debray, Régis, « Le médiologue et les médias », *Médium*, éd. Babylone, juillet août septembre 2006, p. 12.

¹⁰¹ Debray, Régis, *Cours de médiologie générale*, éd. Gallimard, Paris, 1991, p. 19.

¹⁰² Debray, Régis, « Le médiologue et les médias », *op. cit.*, p. 15.

¹⁰³ Debray, Régis, S'informer n'est pas savoir, <http://www.regisdebray.com/pages/dlpdfpop.php?pdfid=sinformer>, 23 février 1995, consulté le 8 mars 2010.

communicationnelle. Bien que nous tenions compte des changements introduits par les technologies numériques, nous n'avons pas la prétention d'analyser leurs effets sur la presse écrite. Cette question constitue un sujet à part entière et dépasse le cadre de notre recherche.

La divergence des réflexions exposées révèle toute la complexité du sujet. Après avoir visité le monde de la littérature développée sur les conséquences sociales des médias, une prise de position de notre part semble nécessaire.

Si nous essayons de tirer une conclusion des différents travaux sur lesquels nous nous sommes basée, nous trouvons que leurs résultats diffèrent selon le rôle attribué à l'émetteur et au récepteur. D'un côté, nombreux sont ceux qui représentent l'instance de production comme instrument de pouvoir et de manipulation. De l'autre côté, d'autres approches attribuent au récepteur une capacité d'opposer une résistance aux messages extérieurs.

Les idées de P. Lazarsfeld et de ceux des *Uses & Gratification* concernant la perception sélective nous semblent intéressantes. Nous avons déjà précisé que le Libanais hérite depuis sa naissance une identité religieuse. Les médias du pays, selon notre point de vue, racontent l'histoire de cette multiplicité communautaire. En l'absence d'un vecteur de culture nationale, le Libanais a la possibilité de savoir par avance le contenu de ce qu'il va lire. Il va de soi, à nos yeux, que chacun choisira le journal qui conforte ses convictions. Quand on choisit de lire tel ou tel titre au Liban on affiche déjà sa couleur.

D'un autre côté, les constatations du courant des *Cultural Studies* sur la réception sont pertinentes lorsqu'il s'agit du thème de l'environnement. Nous retenons, pour notre travail, que les pratiques de lecture divergent totalement selon les sédiments culturels accumulés dans la pensée de chaque individu. Ceux-ci influencent le choix et la capacité de déchiffrer l'actualité. Les pages d'un journal tombent sur un terrain déjà labouré par nos habitudes, nos modes de pensée et nos traditions. Le message environnemental produit par la source, une fois dans la société, se reproduit et donne naissance à d'autres messages qui portent l'identité de l'utilisateur. Les dimensions historiques, géographiques et culturelles entrent en ligne de compte et se répercutent sur les représentations que l'individu se fait de l'environnement.

Admettre le rôle actif du public dans la construction du sens des messages auxquels il s'expose n'efface pas la question de l'influence des discours sur les récepteurs. Loin d'adopter un schéma

à sens unique pour expliquer la communication, nous considérons que celle-ci est une action qui s'exerce à double sens. À la place d'une interprétation purement mécaniste de l'influence des médias, nous rejoignons la représentation interactionniste de toute activité de communication. « Ce que le paradigme interactionniste suggère, c'est de penser ensemble les sujets de toute communication et l'objet de celle-ci, faisant par conséquent des messages l'enjeu des tractations et des ajustements réciproques des émetteurs et des récepteurs »¹⁰⁴. En vertu de ce principe, l'énonciateur et le destinataire agissent en fonction, non seulement des objectifs qu'ils se donnent, mais également de l'idée qu'ils ont tout à la fois des moyens dont ils disposent et des contraintes qu'ils subissent.

Nous emploierons le modèle du « contrat de communication » proposé par P. Charaudeau pour comprendre la construction médiatique des représentations de l'environnement. Si nous développons cette approche dans notre recherche, c'est parce qu'elle nous permet de relier texte et contexte, dire et situation de dire. Bien que la question de contrat fût abordée dans le champ des recherches littéraires et philosophiques, nous nous intéressons, à ce terme dans le cadre des discours médiatiques. Pour qu'il y ait contrat, une connaissance de l'identité des partenaires de l'échange est nécessaire. Il existe entre l'énonciateur et le destinataire d'un discours des valeurs et des représentations communes qui assurent la compréhension du message et permettent de reconnaître le cadre situationnel dans lequel ils sont engagés. Les discours médiatiques sont construits en fonction de l'identité supposée des récepteurs. Ainsi, le « contrat » nous invite à inscrire l'acte de communication dans une situation bien déterminée. Celle-ci se définit, selon P. Charaudeau¹⁰⁵, par les réponses qui sont apportées aux quatre questions qui en constituent ses composantes, à savoir : « On communique pour quoi dire ? » dont la réponse définit la finalité ou la visée de tout acte de communication ; « Qui communique avec qui ? » dont la réponse détermine l'identité des partenaires de l'échange ; « On est là pour communiquer à propos de quoi ? » dont la réponse définit le propos, le thème, qui fait l'objet de l'échange entre les deux partenaires. Enfin, « dans quelles circonstances communique-t-on ? » dont la réponse permet de tenir compte des conditions matérielles et physiques dans lesquelles se déroulent la communication. Comme nous l'avons indiqué, un tel contrat se caractérise lorsqu'il s'agit de la

¹⁰⁴ Balle, Francis, *Médias et société*, éd. Monchrestien, Paris, 2009, p. 25.

¹⁰⁵ Charaudeau, Patrick, L'événement dans le contrat médiatique, *Dossiers de l'audiovisuel n°91*, La télévision de l'événement, La documentation française, Paris, mai-juin, 2000, consulté le 26 avril 2011 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications : <http://www.patrick-charaudeau.com/L-evenement-dans-le-contrat.html>.

communication médiatique par une double visée : d'information et de captation. Nous tenterons dans cette recherche de comprendre dans un premier temps la situation de communication dans laquelle le thème environnemental se situe. Une fois ce travail réalisé, nous nous intéressons à la mise en scène de ce type d'information dans le journal. C'est ce que P. Charaudeau appelle contrat d'énonciation. Loin d'être contradictoires, les deux contrats se rencontrent sur la page d'un journal et c'est de cette rencontre que naît le sens du discours. Celui-ci est donc à chercher au-delà de l'emploi des mots et des constructions phrastiques. « Si la situation de communication surdétermine en partie le sujet en lui imposant des instructions discursives, celui-ci dispose d'une certaine marge de liberté pour procéder à une mise en scène énonciative qui respecte ces instructions, mise en scène qui d'ailleurs peut avoir, à terme, une influence sur le contrat lui-même »¹⁰⁶. C'est donc la dimension interactionnelle du discours qui nous guidera tout au long de cette recherche. Il s'agit ici de la relation texte-récepteur à travers la structure des discours médiatiques. Autrement dit, nous cherchons à dégager à partir des représentations de l'environnement qui se dessinent dans chaque journal un profil déterminé du destinataire.

La complexité des effets médiatiques ne doit pas masquer le rôle que les médias sont supposés accomplir. « La fonction d'un élément de la réalité sociale, c'est d'abord sa finalité, son motif, ce pour quoi cet élément a officiellement été mis en place. La fonction, c'est ce qui légitime l'existence de cet élément, sa mission »¹⁰⁷.

B. Le rôle de la presse écrite dans l'espace public

Nous considérons que les médias sont les yeux ouverts qui veillent sur le bien être de la société. Un déséquilibre quelconque les excite, ils le détectent et le projettent au cœur de la scène publique. Voilà pour l'idéal. Mais qu'en est-il réellement dans la pratique dans un pays où les regards des médias risquent d'être pollués par le nombre d'intérêts qui pèsent sur le respect de la profession ? Le journal libanais assume-t-il son rôle de détecteur dans notre société ? Les journalistes ne risquent-ils pas de sacrifier les principes déontologiques sur l'autel des lois économiques et des contraintes politiques ? Répondre à ces questions nécessite d'éclairer des zones d'ombres de notre passé pour comprendre le présent de notre presse. Ce travail formera le

¹⁰⁶ Charaudeau, Patrick, Discours journalistique et positionnements énonciatifs. *Frontières et dérives*, Semen [En ligne], 22 | 2006, <http://semen.revues.org/2793>, 1^{er} mai 2007, consulté le 26 avril 2011.

¹⁰⁷ Balle, Francis, *Médias et société*, op. cit., p. 707.

début de notre deuxième chapitre. Il s'agira de situer la presse dans le contexte social, politique et économique libanais. Avant de le faire, nous proposons un retour sur quelques approches et réflexions concernant ce sujet.

b. 1 L'approche fonctionnaliste

H. Lasswell¹⁰⁸ attribue à la communication de masse trois fonctions essentielles : la surveillance de l'environnement, la mise en relation des parties de la société dans leur réponse à l'environnement, la transmission de l'héritage social d'une génération à l'autre. À ces trois fonctions Wright en ajoute une quatrième, celle de distraction.

Dans un premier temps, le journal achemine jusqu'à nous la réalité du quotidien en reflétant les événements qui se passent dans le monde. Ainsi, la presse favorise notre participation à la vie sociale et se présente comme instrument de cohésion entre les membres d'une communauté. Quant à la transmission de l'héritage social, la presse participe avec la famille et l'école au processus de socialisation de l'individu. Elle constitue un canal principal par lequel nous parvenons les valeurs, les traditions et les principes qui donnent à l'individu son identité. L'étude de B. Berelson réalisée en 1954 lors d'une grève d'un journal à New York atteste de cet état de fait. Le journal fait partie de la vie quotidienne des gens et forme un écran où se projettent les événements du monde. L'étude a de plus montré la capacité des médias à renforcer le contrôle social en rendant publique les faits déviants dans la société.

Les fonctions énumérées par H. Lasswell sont en parfaite affinité avec celles citées par J. Stetzel. Selon lui, une bonne compréhension de la presse ne peut se faire qu'à travers l'étude des fonctions qu'elle exerce auprès de son public. La presse est un moyen de sociabilité et un guide pour la vie sociale. Elle enrichit le débat et irrigue la conversation. Ceci sans oublier ses deux fonctions récréative et cathartique pour reprendre les termes de l'auteur. Pour la première, la lecture du journal est considérée comme une activité de loisir. Pour la seconde, le contenu proposé transporte le lecteur dans un autre univers tout en le laissant dans son propre monde. Il lui permet de vivre le monde des autres, et d'expérimenter des pratiques qui ne sont pas les siennes et qui lui sont interdites dans sa société. « En dénonçant les scandales, en désignant les

¹⁰⁸ Lazar, Judith, *Sociologie de la communication de masse*, éd. Armand Colin, Paris, 1991, p. 33.

coupables (...), la presse donne une satisfaction, au moins imaginative et verbale, à nos revendications, à notre besoin de protester »¹⁰⁹.

La sociologie fonctionnaliste se heurte à une liste de critiques. Si la fonction d'un élément légitime sa présence dans le système social, ceci ne signifie pas nécessairement l'application de ses fonctions. Les tenants de cette critique mettent l'accent sur les contraintes auxquels les médias sont soumis et qui forment des obstacles pour la bonne application de leurs fonctions.

Vient en premier lieu, le concept « d'industrie culturelle » proposé en 1947 par T. Adorno et M. Horkheimer et cité au début de notre chapitre. Le monde économique ouvre ses portes à la communication et à ses « produits ». Ceux-ci deviennent un de ses objets d'étude. La ligne éditoriale d'une institution de presse ne porte-t-elle pas les marques de ceux qui la financent ? « Du point de vue de l'École de Francfort, l'industrialisation de la culture remplace la diversité culturelle de publics. Elle homogénéise ces publics en audience mesurable qu'une étude de marché permet de satisfaire de la manière la plus économique »¹¹⁰. La domination est le maître mot du schéma développé par l'École de Francfort. Le dominant qui possède le capital des entreprises de production impose au dominé ses modes de pensées et d'agir.

Inspirées du marxisme, les théories critiques de l'approche fonctionnaliste représentent les médias comme instrument de renforcement d'une idéologie. C.-J. Bertrand distingue les fonctions de la presse selon l'environnement politique. Selon lui, il existe quatre régimes de presse possibles. Deux despotiques (l'un autoritaire, l'autre communiste) et deux autres démocratiques (libéral et de responsabilité). Alors que dans les premiers, les médias véhiculent l'idéologie et les instructions du pouvoir, dans les régimes démocratiques « les médias sont tout à la fois une industrie, un service public et une institution politique »¹¹¹. De ces trois natures, explique l'auteur, découlent des fonctions très diverses et parfois contradictoires. « À chaque fonction, en effet, correspond une dysfonction, due à la nature du média, à la volonté de ses dirigeants ou au comportement des usagers »¹¹².

C.-J. Bertrand regroupe les fonctions des médias dans un régime libéral en six catégories : surveiller l'environnement, transmettre la culture, servir de forum, faire acheter, aider au bonheur

¹⁰⁹ Stoetzel, Jean in Balle, Francis, *Médias et société*, op. cit., p. 639.

¹¹⁰ Ollivier, Bruno, *Les sciences de la communication Théories et acquis*, éd. Armand Colin, Paris, 2007, p. 149.

¹¹¹ Bertrand, Claude-Jean, *Médias Introduction à la presse, la radio et la télévision*, éd. Marketing S. A., Paris, 1995, p. 30.

¹¹² *Ibid.*

et divertir. Toutefois, les médias peuvent n'assumer qu'une ou deux de ces fonctions. De plus, le fait qu'ils font partie d'un système social complexe leur statut devient ambigu. « Même en régime libéral, leur autonomie est limitée (...) Ils sont et font ce que veulent les décideurs économiques et politiques de la société environnante. Dans une large mesure aussi, ils sont et font ce que veulent les consommateurs et les citoyens »¹¹³.

À nos yeux, l'approche fonctionnaliste dégage un visage idéalisé des médias qui ne coïncide pas, au moins dans notre cas, avec la mission réellement assumée sur le terrain. Le feuilleton des crises sécuritaires et politiques que le Liban a traversées a renforcé le sentiment que les médias ont un rôle désintégrateur. G. Yazbik constate¹¹⁴ : « les médias jouent au Liban le rôle de moniteur, ils influencent la quasi-totalité de l'opinion publique comme dans le monde entier. Mais leur rôle est plus présent dans notre pays vu la faiblesse du gouvernement et son manque d'assumer ses devoirs envers les citoyens ». D'un autre côté, les impératifs commerciaux, les choix politiques sont autant d'éléments qui, parmi d'autres, pèsent lourdement sur le rôle du journal au Liban. La mainmise des hommes politiques et des hommes d'affaires sur le système médiatique, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, représente la manifestation la plus éclatante de notre propos. Ainsi le jugement critique que le journal est censé développer se trouve menacé d'effondrement. Plusieurs sujets dangereux tombent dans l'oubli au profit d'une information qui capte l'audience et ne porte pas atteinte à celui qui finance. « Privée d'idées, l'information demeure informe, elle n'élève ni ne forme l'esprit, elle éparpille l'attention au lieu de la rassembler, elle empêche la volonté et risque même de diviser la Nation »¹¹⁵.

b. 2 La spirale du silence

En abordant la question du rôle des médias, nous avons jugé intéressant de présenter la thèse de la spirale du silence avancée par É. Noelle-Neumann¹¹⁶ puisqu'elle établit un lien entre l'information médiatique et l'opinion publique. L'auteure part de la constatation suivante. Dans les processus de formation de l'opinion, l'observation que fait un individu des modifications de son environnement précède les modifications de sa propre opinion. À la base de toute opinion individuelle se cache une question essentielle : qu'est-ce que les voisins pensent à ce sujet ? Pour

¹¹³ Bertrand, Claude-Jean, *Médias Introduction...*, *idem*, p. 35.

¹¹⁴ Cf. rencontre du 1^{er} septembre 2010.

¹¹⁵ Bougnoux, Daniel, *La crise de la représentation*, *op. cit.*, p. 83.

¹¹⁶ Noelle-Neumann, Élisabeth, « La spirale du silence une théorie de l'opinion publique », *Hermès*, éd. CNRS, n° 4, 1989.

résister à la menace d'isolement, l'individu rejoint le camp de l'opinion collective, celle de la majorité. « Pour ne pas se retrouver isolé, un individu peut renoncer à son propre jugement. C'est là une condition de la vie dans une société humaine ; s'il en allait autrement, l'intégration serait impossible »¹¹⁷.

Se pose alors la question du rôle des médias dans la formation de l'opinion publique. Selon É. Noelle-Neumann, ceux-ci représentent la principale source de référence dans l'information du public. Les journalistes, à travers leur pouvoir de décider du visible du public imposent certaines opinions comme légitimes tandis que d'autres sont discréditées. Ils constituent ce qu'on appelle un « climat d'opinion ». « Il convient de voir les médias comme des créateurs de l'opinion publique. Ils constituent l'environnement dont la pression déclenche la combativité, la soumission, ou le silence »¹¹⁸.

Les hommes acquièrent leurs connaissances d'une part de leurs propres observations et d'autre part des mass médias. Ainsi l'opinion dominante serait celle définie par eux. Les gens qui ont une opinion différente gardent le silence pour éviter le danger d'être marginalisés. Ceci ne signifie pas que les médias influent directement sur le changement de l'opinion. Cependant, ils obligent l'individu à se rallier à la majorité et à cacher ses propres convictions si celles-ci ne sont pas partagées par les médias. De ce fait, les médias ont un effet crucial sur le procès de la spirale du silence.

b. 3 L'Agenda setting

Une autre approche peut contribuer à enrichir notre réflexion sur le rôle des médias. En 1972, deux chercheurs américains, M. Combes et D. Shaw¹¹⁹, défendent la thèse de la fonction d'*agenda* à la suite d'une observation des campagnes électorales. Les médias exercent selon eux un effet considérable sur la formation de l'opinion publique, en attirant l'attention de l'audience sur certains événements et en négligeant d'autres. S'intéressant aux sujets traités par la télévision et la presse écrite d'une part, et les opinions des électeurs sur les sujets qui leur semblaient importants d'autre part (lors des élections présidentielles américaines de 1968), les deux chercheurs ont mis en évidence que les médias établissent finalement le calendrier des

¹¹⁷ Noelle-Neumann, Élisabeth, « La spirale du silence... », *idem*, p. 181.

¹¹⁸ Noelle-Neumann, Élisabeth, « La spirale du silence... », *idem*, p. 187.

¹¹⁹ Abi Karam, Dana, *L'environnement dans l'agenda médiatique libanais : le journal télévisé de la LBC*, *op. cit.*, p. 16.

événements, voire la hiérarchie des thèmes évoqués. Les médias nous disent ce à quoi il faut penser mais ils ne nous influencent pas directement quant à ce qu'il faut en penser. En fait, les informations sont tellement nombreuses que les médias ne peuvent accorder une attention équivalente à tout ce qui a lieu dans le monde. Ils définissent ainsi le calendrier des événements et la hiérarchie des sujets.

Une relation entre l'ordre hiérarchique des événements présentés par les grands médias et la hiérarchie de significations attachée à ces problèmes de la part du public et des hommes politiques occupe à son tour une place importante dans ce modèle. La perception du public, par rapport à l'événement, est fonction de la place que lui accordent les médias. Complétée par une enquête de R. Funkhouser sur, en particulier, la couverture de la guerre de Vietnam par la presse écrite américaine, cette théorie connaît un vif succès. Tel est ce qu'on entend par « *agenda* » qu'il soit celui des médias, du public ou des acteurs publics. Ainsi l'*agenda* des médias est-il l'ensemble structuré des sujets et des événements qui retiennent leur attention à un moment donné et sur lesquels ils produisent leurs discours, images, reportages.

L'idée de la structuration des préoccupations et des connaissances du public par les médias soulève, selon J. Charron plusieurs questions fondamentales. Il s'agit en premier lieu d'interroger une liste de contraintes extérieures qui influencent, selon lui, la nature de l'*agenda* médiatique. Avant de se pencher sur les sujets débattus dans la presse, il faut identifier les paramètres qui leur donnent accès à la page d'un journal. L'autonomie des médias dans le choix de leur contenu doit être remise en question. Le modèle de l'*Agenda setting* apparaît peu approprié pour rendre compte des interactions qui relient les décideurs, les médias et les citoyens dans le processus de production de l'actualité. En effet, explique J. Charron, la représentation que propose l'approche d'*Agenda setting* concernant la relation entre des journalistes et des sources est la traduction du modèle de l'aiguille hypodermique. Or, la production médiatique et le rôle du journaliste sont beaucoup plus complexes et ne se limitent pas au tri de l'information. « Les études sur le fonctionnement des médias et les pratiques journalistiques nous enseignent que la nouvelle ne peut pas être conceptualisée comme un matériau pré-défini, produit à l'initiative de la source, et sur lequel le journaliste n'intervient pas autrement que par la sélection »¹²⁰. C'est ainsi que les limites de ce modèle incitent un nombre de chercheurs à remplacer la notion de *setting* par

¹²⁰ Charron, Jean, *Médias et sources : les limites du modèle de l'agenda setting*, éd. CNRS, Paris, 2009, p. 87.

building. « *L'Agenda building* désigne un processus collectif d'élaboration d'un *agenda* impliquant une certaine réciprocité entre les médias, les décideurs et le public »¹²¹.

Nous considérons que le modèle d'*Agenda setting* présente pour notre sujet une analyse utile sur la place du média dans l'espace public. En définissant au jour le jour la réalité qui nous entoure, les médias orientent l'attention collective vers des sujets particuliers. Ce concept complète l'approche constructiviste que nous avons développé précédemment puisqu'il met en exergue la participation des médias dans le choix et la diffusion de l'information dans l'espace public.

Arrivée à la fin de ce chapitre, nous pensons que nous nous sommes rapprochée, le plus possible, des modes de fonctionnement de la presse écrite. Pour ce faire, nous avons divisé ce travail en trois séquences. Dans la première, il nous est apparu judicieux de présenter et de définir les concepts qui gouvernent le monde de la production journalistique. La presse écrite, comme nous venons de le voir, se base sur des stratégies bien définies lors de la sélection des événements et de leur présentation. Nous avons pu montrer que ce que nous lisons est le fruit des constructions médiatiques de l'événement. Autour du journal évoluent de nombreux acteurs qui, ensemble, influencent le processus de mise en forme et de mise en scène d'informations.

Ensuite, nous nous sommes interrogée sur la question des effets médiatiques. À partir des théories développées, nous avons pu conclure sur la complexité de cette question. Cependant, nous sommes convaincue de l'existence d'un certain « pouvoir » des médias. Ce dernier ne s'exerce pas selon un modèle linéaire et présente des spécificités propres au contexte politique, économique, culturel dans lequel il se déploie.

Enfin, la dernière étape nous a permis de focaliser notre attention sur le rôle de la presse écrite dans l'espace public. Ce que nous avons retenu se résume par les effets de cadrage et de hiérarchisation de l'information. Dans notre cas, il s'agit de la capacité de chaque journal à orienter l'attention de ses lecteurs vers des problématiques environnementales précises. Les médias, selon R. Rieffel ont « la capacité, dans certaines circonstances et sous certaines

¹²¹ Charron, Jean, *Médias et sources...*, *idem*, p. 88.

conditions, de rendre des sujets plus saillants que d'autres par le simple fait de hiérarchiser différemment les faits d'actualité »¹²².

De plus, la capacité de leur message à dépasser le cercle restreint de la communication interpersonnelle leur confère la possibilité de devenir un espace de diffusion des sujets d'intérêt commun. Cependant, les principes ne font pas nécessairement couple avec la pratique. La fonction réellement assumée ne coïncide pas toujours avec les principes proclamés. Entre la transmission de l'information, le changement social et le renforcement des idéologies, la question du rôle de la presse reste sans réponse définitive.

Le centre de gravité de la réflexion sur une telle question est dans la relation triviale qui relie le champ de production de l'information, son champ de réception et le lieu culturel de son élaboration. Par lieu culturel, nous désignons non seulement le contexte politique, mais aussi économique. Tout quotidien, de la première ligne à la dernière, obéit à une liste de contraintes intérieures et extérieures qui laissent leurs empreintes tant sur sa forme que sur son contenu. Afin de savoir comment la presse peut contribuer à l'émergence d'un problème environnemental au Liban, nous allons tenter de comprendre tout au long de notre travail quelle forme ces trois piliers prennent dans notre société. C'est ce mode d'appréhension qui nous guidera tout au long de cette étude.

¹²² Rieffel, Rémy, *Du pouvoir des médias en démocratie : le cas de l'information politique in Médias, information et communication*, éd. Marketing S. A., Paris, 2009, p. 136.

CHAPITRE 2. HISTORIQUE DE LA PRESSE LIBANAISE

Nous venons de mener, dans le premier chapitre, une réflexion sur la représentation médiatique de l'événement et son influence sur l'évolution des opinions en questionnant les apports et les limites de certains modèles théoriques par rapport à notre recherche. Notre travail basé sur l'analyse du discours environnemental produit par la presse écrite nous pousse à nous interroger sur ce média. Au lieu de se contenter d'une analyse linguistique du texte en lui-même, nous cherchons à le comprendre à travers son dispositif d'énonciation et le lieu social qui le rend possible. C'est pour cette raison que nous consacrons ce chapitre à une relecture de l'histoire de la presse mettant en lumière ses particularités et ses traits spécifiques. Cependant, un tel travail ne peut être isolé de l'histoire générale du pays. En effet, dans la tentative de réponse à la question de l'état actuel de la presse émergent, directement ou indirectement, les problématiques relatives à notre société. C'est pourquoi, presse et histoire s'entremêlent dans ce qui suit. Toutefois, de trop grands développements risquaient de nous faire dévier de notre objet d'étude. Que l'historien nous pardonne les survols parfois rapides de quelques événements que nous n'avons pas trouvés utiles.

Dans cette étude historique, nous souhaitons montrer en quoi le rapport entre presse et politique au Liban menace la participation active des médias à l'élaboration d'une réalité, dans notre cas environnementale. Nous terminons ce chapitre en dressant un tableau de la situation des journalistes libanais afin de comprendre les obstacles auxquels ils se heurtent dans la pratique de leur métier.

I. Panorama socio-historico-politique du Liban

La presse plonge ses racines dans une société particulière dans laquelle elle baigne et à laquelle elle appartient. Dans un premier temps, nous tenterons de comprendre le Liban à partir de la zone géographique dans laquelle il se situe. Selon notre point de vue, les constantes physiques de ce pays sont une variable parmi d'autres qui explique ses particularités mais aussi les risques que son environnement immédiat et lointain lui fait subir.

A. La complexité géographique d'un petit pays méditerranéen

Les 10 452 km² du Liban actuel sont coincés entre Israël au sud et la Syrie au nord et à l'Est (cf. carte n° 1). Ce pays se situe au cœur d'une zone de turbulence où le jeu des puissances voisines (Syrie, Iran, Israël) et les méandres des problèmes régionaux (tension entre Israël et Hezbollah, conflit israélo-palestinien, nucléarisation de l'Iran, instabilité politique et militaire en Irak) entravent sa stabilité intérieure. Et pourtant, c'est par ce milieu géographique que s'explique la réalité présente et passée. Il forme, comme nous le dit J. Boulos, la pierre angulaire de l'édifice patrimonial libanais et le facteur qui a constamment déterminé ou orienté l'activité. « Ayant littéralement pour patrie conjointe la mer et la montagne, les Libanais se basent fondamentalement sur la liberté. (...) Le Liban se détruira dans la mesure où il attentera à ces libertés, car tout, chez ce peuple, se fonde sur la liberté et son avenir dépend d'elle »¹²³. Le nom du Liban (en arabe *Loubnân*) vient d'un mot araméen qui signifie blanc, en référence à la neige qui couvre ses montagnes une bonne partie de l'année. Ce sont là autant d'éléments constitutifs d'une géographie déterminante qui a eu sur les hommes, selon S. Stétié, « une action tout à la fois négative et positive »¹²⁴.

Le relief du Liban est structuré par deux chaînes de montagnes : le Mont-Liban qui domine une étroite plaine côtière et l'Anti-Liban adossé à la Syrie et le Mont Hermon au sud. Entre ces deux chaînes, s'étend la plaine fertile de la Békaa (cf. carte n° 1). Ceci constitue une caractéristique physique de première importance. En effet, comme l'explique, K. Durocher¹²⁵, c'est de la structure du relief et de la nature géologique du Liban que découlent son climat, ses ressources

¹²³ Moussallem, Anis, *La presse libanaise expression du Liban politique et confessionnel et forum des pays arabes*, Tom III, éd. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1977, p. 3,4.

¹²⁴ Stétié, Salah, *Liban*, éd. Imprimerie Nationale, Paris, 2006, p. 77.

¹²⁵ Durocher, Karine, *Liban géographique*, Chaire Unesco, http://www.unesco-paysage.umontreal.ca/docs/projects/Geographie_territoire.pdf, consulté le 5 septembre 2010.

en eau et sa végétation. À part celles-ci et ses nombreux mais fragiles écosystèmes côtiers, montagneux et semi-désertiques, le Liban n'a pas d'autres ressources naturelles.

Carte n° 1 : Le Liban

(Source : http://www.tfq.ulaval.ca/axl/asie/liban_carte.htm)



En raison du relief montagneux, le Liban dispose donc de bonnes ressources en eau. Il fait figure de « château d'eau »¹²⁶ dans une région où la pénurie de cette matière constitue le défi le plus important à relever. Les pays voisins ne peuvent que convoiter cette richesse. Il compte environ 40¹²⁷ rivières importantes ; 17 d'entre elles sont pérennes, s'écoulant de la chaîne du Mont-

¹²⁶ Dib, Boutros, *Histoire du Liban des origines au XX^e siècle*, éd. Philippe Rey, Paris, 2006, p. 34.

¹²⁷ Liban enjeux et politiques d'environnement et de développement durable, Plan bleu, centre d'activités régionales, Sophia Antipolis, 2000, Rapport préparé par Georges Abu Jawdeh et al., p. 5.

Liban. Les fleuves et bassins versants¹²⁸ occupent une place importante dans l'écologie du Liban. Outre leur rôle essentiel dans l'agriculture irriguée¹²⁹, ils conditionnent la richesse et la diversité de la flore et de la faune, en particulier dans les profondes vallées où le climat local est doux.

Cependant, les fleuves libanais sont actuellement soumis à une forte pression, comme nous allons le voir dans la deuxième partie, exercée par le développement urbain, industriel et agricole concentré dans les zones côtières¹³⁰ et par une activité agricole intense et ses industries connexes dans la Békaa (Litani). En 1990, le ministère des Ressources en Eau et de l'Électricité réalise, avec l'aide l'UNICEF, une étude nationale de la qualité de l'eau. Celle-ci montre qu'environ 70% de toutes les sources naturelles en eau et les eaux de conduites sont exposées à une pollution bactériologique et qu'environ 66% des réseaux urbains de distribution d'eau et 78% des réseaux villageois sont contaminés du point de vue microbiologique.

Le Liban, écrit S. Stétié, est « marié emblématiquement (...) à l'Arbre des arbres : le cèdre »¹³¹. Il figure ainsi sur son drapeau depuis la création du Grand Liban, en 1920, sous le mandat français. Malheureusement, ce majestueux symbole se retrouve actuellement menacé par plusieurs facteurs, entre autres, le béton. Des régions entières habituellement couvertes de forêts de cèdres sont remplacées par des immeubles, bien souvent construits de manière anarchique et sans planification d'ensemble. Ce point fait l'objet d'un examen plus détaillé dans le chapitre 3.

B. Une population, des confessions et une diversité linguistique

Depuis 1932, aucune étude sérieuse n'a été réalisée sur la répartition des Libanais par confession. Toutes les estimations ont depuis été fondées sur des sondages et des extrapolations. À noter qu'au recensement de 1932¹³², les pourcentages étaient à peu près de 55% pour les chrétiens contre 45% pour les musulmans. D'après un sondage mené par l'Administration Centrale de la Statistique (ACS)¹³³ en 1996 et révisé en 2008, la population résidente du Liban en 2007 est de

¹²⁸ Les principaux bassins versants sont : le bassin d'El Assi (Oronte) au nord, qui s'écoule en Syrie au nord-est du pays ; le bassin du Litani à l'est et au sud, entièrement situé sur le territoire libanais (un barrage a été construit sur le Haut Litani dans les années 1960) ; le bassin du Hasbani au sud-est, affluent du Jourdain.

¹²⁹ En particulier dans les zones de basse et moyenne altitude du Mont-Liban et de la plaine de la Békaa.

¹³⁰ Fleuves s'écoulant du Mont-Liban vers la mer.

¹³¹ Stétié, Salah, *Le Liban, op. cit.*, p. 42.

¹³² Dib, Boutros, *Histoire du Liban des origines au XX^e siècle, op. cit.*, p. 38.

¹³³ ACS 2008 in Sairawan, Sana et al, État de l'environnement et ses tendances au Liban 2010, Introduction, <http://test.moe.gov.lb/Documents/SOER-chap1fr.pdf>, consulté le 10 septembre 2010.

3,7 millions à l'exclusion de 425 000 réfugiés palestiniens. La population totale en 2008, y compris les réfugiés, est alors évaluée à environ 4,2 millions.

Les estimations les plus fréquentes¹³⁴ avancent les chiffres de 35-40% pour les chrétiens et de 60-65% pour les musulmans.

Le Liban¹³⁵ est divisé en six grandes préfectures (*mohafazats*)¹³⁶ et chaque préfecture est subdivisée en arrondissements (*caza*). La population libanaise est inégalement répartie. Elle est principalement concentrée dans la capitale Beyrouth et ses banlieues. Ses 1 300 000 habitants (en 2005¹³⁷) exercent une forte pression sur l'environnement et sur les infrastructures dans cette région du pays.

La langue officielle du pays est l'arabe et tous les documents officiels sont obligatoirement rédigés dans la langue nationale. Cependant, le Liban se distingue des autres pays du Moyen-Orient par son aspect multilingue¹³⁸ : enseignes, presse, médias audiovisuels, littérature s'expriment en quatre langues principales : l'arabe, le français, l'anglais et l'arménien. Implanté depuis longtemps dans le pays¹³⁹, le français jouit d'une place privilégiée et se trouve enseigné dans les écoles et les universités. Il constitue, après l'arabe, la deuxième langue des médias écrits avec vingt-quatre titres¹⁴⁰ dont deux quotidiens *Al-Balad* (le pays) et *L'Orient Le Jour* sur lequel nous travaillons.

Aujourd'hui, même si le confessionnalisme est toujours d'actualité au Liban, l'usage du français ne reste plus l'apanage de la communauté chrétienne et connaît une importante progression dans la communauté chiite. Toutefois, l'audience de la presse francophone renvoie le plus souvent à la reconnaissance d'une catégorie sociale. Ce que confirme l'état de l'enseignement au Liban où

¹³⁴ Figuié, Gérard, *Le Point sur le Liban 2008*, éd. Maisonneuve & Larose, Beyrouth, 2008, p. 53.

¹³⁵ Corm, Georges, *Le Liban contemporain, Histoire et société*, éd. La Découverte, Paris, 2005, p. 11.

¹³⁶ Beyrouth (chef-lieu Beyrouth), Mont-Liban (chef-lieu Baabda), Liban-Nord (chef-lieu Tripoli), Liban-Sud (chef-lieu Saida), la Békaa (chef-lieu Zahlé), Nabatiyé (chef-lieu Nabatiyé).

¹³⁷ Liban : statistiques République libanaise, <http://www.statistiques-mondiales.com/liban.htm>, consulté le 6 avril 2013 pour la dernière fois : les statistiques n'y sont pas actualisées.

¹³⁸ Haidar, Raghda, *Le Liban : contact des langues et rapport de force*, http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=307, consulté le 20 avril 2010.

¹³⁹ La langue française a un statut particulier puisqu'elle n'est pas venue au Liban avec le mandat français, entre 1920 et 1943, mais elle y est installée depuis les capitulations de François 1^{er} en 1535, et l'accord passé avec le sultan ottoman, par lequel le roi de France devient le protecteur officiel des chrétiens d'Orient.

¹⁴⁰ Awad, Gloria et Abi Karam, Dana, « Diversité de choix et expression médiatique. Le cas de la presse francophone libanaise » in Lenoble-Bart, Annie et Mathien, Michel, *Les médias de la diversité culturelle dans les pays latins d'Europe*, éd. Bruylant, 2011, p. 228.

l'école publique reste défavorisée par rapport à sa concurrente privée en matière de langues étrangères.

Selon B. Mazboudi¹⁴¹, l'anglais est le principal concurrent du français. Il constitue l'une des deux langues étrangères obligatoires à l'école. Alors que les expressions américaines techniques et scientifiques sont utilisées couramment à côté de l'arabe, le français est toujours une langue de salon. Dans l'esprit de beaucoup, le français est la langue de la culture et l'anglais est la langue des affaires et de communication internationale. Depuis les années 1980, les publications en langue anglaise se développent au Liban. Ainsi, la presse anglophone compte seize titres, avec un quotidien *The Daily Star*.

Enfin, l'arménien est pratiqué par les Arméniens vivant au Liban. Ils constituent actuellement une communauté importante et active et ont la nationalité libanaise. Sur le plan culturel, nous comptons chez les Arméniens¹⁴² une université, l'Université Haigazian, un institut de formation pédagogique et un centre de Hautes études arménologiques. Il y a également 60 écoles privées où, parallèlement aux programmes officiels libanais, un programme strictement arménien, concernant la langue, l'histoire et la religion, est enseigné. Les Arméniens disposent aussi d'une chaîne de télévision, d'une radio et de plusieurs journaux.

C. Dates significatives de l'histoire du Liban

C'est dans la richesse de son histoire et dans sa position géographique qu'il faut chercher la spécificité du paysage médiatique libanais et la diversité de ses cultures et de ses religions. Loin d'exposer tous les événements qui ont caractérisé l'histoire du Liban, nous nous contentons simplement de préciser que, dans le passé, plusieurs civilisations ont marqué ce pays de leur empreinte. Comme l'explique D. El Zein¹⁴³, les nombreuses périodes de domination qu'a connues le Liban montrent la capacité d'adaptation de ses habitants et une propension à accepter d'être sous la coupe ou la protection d'une grande puissance. Cette attitude se retrouve également au sein des médias où la recherche d'une affiliation ou d'une protection est monnaie courante.

¹⁴¹ Mazboudi, Badia, *La langue française au Liban : entre les défis et les attentes*, in Ragot, Jean-Claude, *Les plaisirs*, éd. Confluences et les auteurs, 2009, p. 123.

¹⁴² Figuié, Gérard, *Le Point sur le Liban 2008*, *op. cit.*, p. 101.

¹⁴³ El Zein, Derek, *Le paysage médiatique libanais*, thèse Université Panthéon Assas Paris II, sous la direction de Jacques Barrat, soutenue le 5 mai 2006, p. 14.

Dès la première période historique, à la fin du IV^e millénaire, les Cananéens s'installent. Puis les Phéniciens (rameau des sémites Cananéens) s'établissent au début du III^e millénaire le long de la côte syro-libanaise et fondent de nombreuses villes côtières parmi lesquelles comptent Tyr (Sur), Sidon (Sayda) et Byblos (Djebail) (Cf. carte n°1). Outre les témoignages archéologiques, ces derniers laissent un héritage prestigieux : l'invention de l'alphabet et de l'écriture. L'importance historique du Liban sur le plan culturel est ainsi connue et reconnue.

L'arrivée des Grecs met un terme définitif à la puissance maritime de la Phénicie. Leur domination sur la région dure trois siècles. À l'appartenance au royaume hellénistique des Séleucides, va succéder la domination de Rome, de 64 av. J.-C. jusqu'à 636 ap. J.-C., couvrant sept siècles. Le Liban fait partie de la province romaine de Syrie ayant à sa tête un gouverneur nommé directement par Rome. C'est au cours de la période romaine que le Liban vécut l'apparition du christianisme (I^{er} siècle) et de l'islam (VII^e siècle). Il est soumis aux Byzantins jusqu'à sa conquête par l'islam au milieu du VII^e siècle. Le calife Moawiya occupe la côte libanaise. En 750, l'ère des Omeyyades prend fin laissant la place à un nouvel empire, celui des Abbassides. Le déclin de leur autorité entraîne le morcellement de l'autorité musulmane, et le Liban fut gouverné par les Toulonides (IX^e siècle) et Ikchidites (X^e) puis les Fatimides (969-1171). Durant l'époque Fatimite, le nombre de chiïtes augmente dans le pays et une nouvelle communauté est introduite : il s'agit des Druzes. À la fin du XI^e siècle, les Croisés s'emparent de l'Orient. Tripoli tombe entre les mains des Francs en 1109, Beyrouth et Sidon en 1110. Le Liban vit deux siècles sous la houlette franque : en 1289 capitulation de Tripoli et en 1291, les autres villes et régions libanaises passent sous l'autorité des Mamelouks, qui gouvernent la région deux siècles et demi (de la fin du XIII^e s. à 1516). Les persécutions confessionnelles et politiques de cette époque accentuent les migrations vers la montagne, et le besoin de serrer les rangs pour présenter à l'ennemi un front uni. Il est normal qu'un chef, nommé par le suzerain (sultan ou calife) ou qui a réussi à s'imposer par la force de son caractère, prenne la tête de son groupe. C'est ainsi que naît au Liban l'institution de l'émirat. Le chef, soit l'émir (du verbe *amara*, ordonner), détient le pouvoir féodal. Dans la montagne, qui favorise l'isolement, il est naturel que le féodalisme s'accroisse, puis devienne héréditaire. En 1516, le Liban tombe entre les mains des Turcs-Ottomans. Il a le statut d'un émirat et bénéficie d'une certaine autonomie qui le distingue de la majorité des autres provinces de l'Empire Ottoman. La période allant de 1516 à 1860 voit la succession à la tête de l'émirat, des Maan et des Chéhab, puis la chute de ces

derniers en 1841. La suite des événements historiques sera associée à l'évolution de la presse. Comme nous l'avons indiqué, les choix retenus dans la présentation de l'histoire du Liban sont guidés par leur opérationnalité pour l'analyse de l'objet choisi.

II. L'évolution de la presse libanaise

Bien que nous soutenions l'idée que la guerre est loin d'être la seule responsable de nos malheurs écologiques, nous sommes persuadée que la mémoire politique libanaise, solidement communautaire, influence notre perception de l'environnement. L'environnement politico-social nourrit, à nos yeux, toute opération de sélection et de représentation de l'événement. La guerre se révèle presque aussi coûteuse pour l'environnement naturel que pour les hommes et les médias. Dans ce qui suit, nous allons voir comment l'évolution politique du pays se répercute sur l'identité de l'État, le partage du pouvoir et l'évolution du paysage médiatique, en particulier la presse.

A. Les débuts de la presse libanaise

À partir du XVII^e siècle¹⁴⁴, plusieurs facteurs permettent l'évolution et la diffusion de la presse dans la société libanaise. D'une part, la propagation des écoles, l'intérêt pour la langue arabe, la fondation des imprimeries et l'ouverture à l'Occident ; d'autre part, la liberté et l'indépendance qui ont marqué le Mont-Liban tout au long de son histoire.

En 1584, le Collège maronite à Rome¹⁴⁵ ouvre ses portes pour former le clergé et ses diplômés sont revenus pour étendre l'éducation dans la Montagne libanaise¹⁴⁶ ; d'autres, restés en Europe, ont jeté les bases de l'orientalisme. En 1610¹⁴⁷, des prêtres maronites font venir de Rome une imprimerie à caractères syriaques et l'installent au couvent *Mar-Qezhaiyya* au Mont-Liban. Celle-ci ne possède pas encore de typographie arabe. La première imprimerie arabe en Orient est

¹⁴⁴ Sadaka, Georges, [La presse libanaise dans ses différentes étapes historiques], *Information et communication*, Beyrouth, n°1, 2005, p. 114, (traduction personnelle).

¹⁴⁵ Le pape Grégoire XIII, connu pour sa réforme du calendrier, a établi le Collège Maronite (Collegium Maronitarum) à Rome en tant que séminaire spécial pour la formation de jeunes maronites destinés à la prêtrise. Cf. Salibi, Kamal, *Histoire moderne du Liban du XVII^e siècle à nos jours*, éd. Naufal, Beyrouth, 2003, p. 220-221.

¹⁴⁶ Hitti, Philip, *History of Syria*, New York, 1951, p. 675-677.

¹⁴⁷ Hanna, Élias, Élias, *La presse arabe*, éd. Maisonneuve et Larose, Paris, 1993, p. 10.

installée à Alep en 1706 ; elle publie des livres religieux jusqu'à sa fermeture en 1711. En 1733, une imprimerie arabe voit le jour au Liban au couvent Chwair.

En 1736, le Synode Libanais qui se tient à Louaizé, dans le Kesrouan, réorganise l'Église maronite et proclame le principe de l'enseignement obligatoire et gratuit des garçons et des filles. De nombreuses écoles ont ainsi été fondées dès cette année-là, la plus importante étant la fameuse école d'Ayn Warqa, en 1789. Tous ces événements se déroulent¹⁴⁸ à un moment où les contacts du monde arabe (avant la campagne française d'Égypte de 1799 commandée par le général Bonaparte) avec l'Occident sont rompus. L'essor pris par les maronites est soutenu par les renforts constitués par l'afflux de congrégations religieuses occidentales : jésuites, lazaristes, franciscaines, capucines, carmélites... En effet, cette époque est contemporaine aussi de la propagation des écoles fondées par les missionnaires, principalement celle d'Aintoura (1834)¹⁴⁹ pour les Pères Lazaristes, l'école nationale (*al-Madrasah al-wataniya*) de Boutros Al Boustani en 1863, l'école patriarcale fondée en 1865 par le patriarche Gregorios le premier, celle de Abay (1847) des missionnaires américains transférée à Beyrouth (actuellement Université Américaine de Beyrouth), et l'école jésuite de Ghazir (1847), transférée également à Beyrouth en 1874 (actuellement Université de Saint-Joseph). Il est à noter que l'histoire médiatique du Liban est une histoire à l'occidentale et ce, tant au niveau culturel qu'économique. « La dissémination du journalisme dans la Méditerranée orientale si proche de l'Europe est ainsi opérée par la dynamique de l'Occident qui la transplante dans les sociétés des périphéries en même temps qu'un modèle universel de société moderne, de communauté imaginée, donné à l'imitation »¹⁵⁰.

Le climat de cette période, marqué par cet ensemble d'événements, favorise le développement de la presse. Le nombre important de titres pendant ces quelques années en témoigne : 2 500¹⁵¹ publications fondées par les Libanais depuis 1858, date de parution du premier journal libanais *Hadikat al-akhbar* (Le jardin des nouvelles) de Khalil El Khoury, jusqu'à 1974.

Depuis sa création, la presse libanaise se trouve mêlée aux conditions politiques et sociales de la société. Plusieurs périodes peuvent être distinguées dans son histoire.

¹⁴⁸ Mrouwwé, Adib, [*La presse libanaise son apparition et son évolution*], éd. Librairie Al Hayat, Beyrouth, 1961, p. 133, (traduction personnelle).

¹⁴⁹ De Tarrazi, Philippe, *Histoire de la presse arabe, Al Maktaba Al Adabiya [la bibliothèque littéraire]*, Beyrouth, 1913, p. 6.

¹⁵⁰ Anderson, Benedict in Awad Gloria et Abi Karam Dana, « Diversité de choix et expression médiatique. Le cas de la presse francophone libanaise », *op. cit.*, p. 220.

¹⁵¹ Asaad Dagher, Youssef, [*Dictionnaire de la presse libanaise 1858-1974*], éd. Université Libanaise, Beyrouth, 1978, p. 15, (traduction personnelle).

a. 1 Le Liban foyer de culture en Orient : 1858-1914

L'ambiance de liberté qui règne dans la région offre une terre prometteuse au développement culturel du pays. L'action conjuguée des missionnaires étrangers et des élites locales qui fut à la base d'une Renaissance culturelle connue sous le nom de Nahda, constitue le pivot sur lequel repose l'essor de la presse libanaise. En effet, cette Renaissance fut secondée par un mouvement florissant de publications qui accentue ses changements intellectuels et sociaux. Le moteur du renouvellement de la langue, écrit S. Kassir, « fut l'apparition de la presse qui généralisa néologismes, emprunts et formules stylistiques simplifiées »¹⁵². Ainsi, les premiers quotidiens et revues politiques, littéraires et scientifiques font leur apparition. Les traits caractéristiques des productions de cette période¹⁵³ sont leurs appels à l'unité nationale, à la fraternité humaine et leurs luttes incessantes contre les injustices ottomanes qui étaient ourdies pour étouffer toute velléité autonomiste. À l'époque ottomane, la plupart des journaux de Beyrouth et du Mont-Liban sont l'affaire d'initiatives personnelles¹⁵⁴. Chaque titre se conçoit comme vecteur de la pensée de son fondateur, celui-ci représentant une communauté religieuse. L'opinion devance de loin l'information.

Les « massacres de 1860 » entre les communautés druze et maronite imposent une intervention étrangère. Une commission internationale formée des représentants des grandes puissances européennes (Angleterre, France, Prusse, Autriche, et la Russie), en collaboration avec le représentant du Sultan Ottoman, se réunit en 1861. Le concert des Puissances approuve le règlement organique érigeant le Mont-Liban en *sandjak* ottoman doté d'une autonomie garantie par les puissances de l'Europe. L'unité de la montagne, scindée en deux *caïmacamats* (districts), l'un druze et l'autre maronite, est refaite. Le Liban est une *Moutassarifat* autonome relevant directement de la Sublime porte. *Hadikat al-akhbar* (Le jardin des nouvelles) joue en 1860 et 1861 le rôle d'un journal semi officiel. Il fait résonner la voix du ministre Fouad Pacha qui se déplace à Beyrouth pour mettre fin à la révolte de la montagne. Il se transforme à la fin de l'année 1868 en un journal officiel, porte parole du *moutasarref* du Mont-Liban, Franco Pacha. *Le Liban* du *moutasarref* Daoud Bacha (1867) était un quotidien officiel et son porte parole. *Al*

¹⁵² Kassir, Samir, *Histoire de Beyrouth*, éd. Fayard, Paris, 2003, p. 207.

¹⁵³ Moussallem, Anis, *La presse libanaise expression du Liban politique et confessionnel et forum des pays arabes*, *op. cit.*, p. 33.

¹⁵⁴ Élias, Joseph, [*La presse libanaise le dictionnaire photographié (1858-1958)*], éd. dâr al-nidâl lil-tibâ'a wa al-nashr wa al-tawzîc, Beyrouth, 1997, p. 27 (traduction personnelle).

Hadiyya (Le cadeau) était fondé pour être la voix de la communauté orthodoxe à Beyrouth¹⁵⁵. Citons aussi *Nafir Sourya* (1860) et *Al-Jinan* (1870) de Boutros Al-Boustani, *Az-Zahran* (1870) de Youssef Chalfoun, *Lisan al-Hal* (1887) de Khalil Sarkis, *Bairout* (1888) de Mohammed al-Dana, *Al-Machriq* (1898) des Pères jésuites. Entre 1858 et 1914, la presse libanaise donne naissance à quarante-six périodiques¹⁵⁶, dont vingt politiques, le reste littéraire ou scientifique.

a. 2 La presse étouffée par la guerre : 1914-1920¹⁵⁷

La presse libanaise subit les funestes conséquences de la Première Guerre mondiale. Le Liban est soumis au joug de Jamal Pacha, en charge de la région pour les Turcs. L'autonomie du pays est supprimée. Au printemps de 1915, des nuées de sauterelles dévastent les récoltes dans la Békaa, et les Libanais ne survivent que grâce aux sacs de blé envoyés de Syrie. Les hommes fouillent dans les poubelles dans l'espoir de trouver un morceau de pain. En quelques mois, le nombre des morts atteint un seuil angoissant. Les pénuries de papiers et les difficultés sur le plan des matières premières suspendent l'activité journalistique. La plupart des titres cessent de paraître. Jamal Pacha instaure une censure sévère, à laquelle de nombreuses parutions tentent de résister. Pour éviter leur poursuite ainsi que leur mise à mort, les journalistes libanais cherchent asile ailleurs. Nombre d'entre eux s'installent en Égypte, dans les deux Amériques et se servent de leur plume pour la libération du pays. La presse libanaise se développe ainsi à l'extérieur du Liban où un grand nombre de publications voit le jour. 90%¹⁵⁸ de la presse écrite par des Libanais jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale est éditée à l'étranger. Un épisode sanglant marque cette période. Le 6 mai 1916, 11 journalistes et des nationalistes arabes sont exécutés sur la place centrale de Beyrouth pour haute trahison. Depuis, cette place est dénommée place des Martyrs et l'anniversaire de cet événement est toujours célébré comme la journée de la presse au Liban.

¹⁵⁵ Élias, Joseph, [*La presse libanaise...*], *idem*, p. 27-28.

¹⁵⁶ Baroud, Antoine, *La situation juridique des journalistes au Liban*, éd. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Beyrouth, 1965, p. 24.

¹⁵⁷ Daoud, Marie-José, « La presse libanaise : une scène fragmentée », *Le commerce du Levant*, n°5605, juin 2010, p. 64.

¹⁵⁸ Figuié, Gérard, *Le point sur le Liban 2008*, *op. cit.*, p. 514.

a. 3 Le pays change de tuteur : 1920-1943

La fin de la guerre s'accompagne de l'écroulement de l'Empire ottoman. Le 25 avril 1920, la conférence de San Remo confie à la France le mandat sur le Liban. La presse reprend sa vie normale et la plupart des titres renaissent. Des journaux, non seulement en arabe, mais aussi en français, paraissent, dont le bon niveau et la qualité de présentation sont attestés par de nombreux témoignages. Pour défendre ses droits, la presse libanaise tend à s'organiser et ressent la nécessité de se donner une structure nationale. C'est ainsi qu'intervient la fondation du premier syndicat de la presse (1919) et du syndicat des propriétaires de journaux (1932).

L'époque du mandat représente, selon J. Élias¹⁵⁹, celle de l'apparition de la presse communautaire engagée, ainsi que celle des grands partis politiques. *Hezb loummal laam* (le parti des ouvriers) publie *Annadi*, Gabriel Khabbaz et Georges Naccache font paraître *L'Orient* en 1924, Michel Chiha *Le Jour* en 1934. De 1936 à 1939, le Liban se scinde en deux blocs, qui se déchirent sur les questions d'indépendance : le parti constitutionnel représenté par Bechara el Khoury, et le Bloc national d'Émile Éddé, alors Président de la République. La division politique du pays s'accroît par la division des journaux. *L'Orient* épouse les idées du bloc national et *Le Jour* s'aligne sur les thèses de Bechara el Khoury.

La liste des titres à caractère communautaire s'allonge à cette époque. Le parti communiste édite *Nidal Al Chaab* (La lutte du peuple) et *Sawt Al Chaab* (La voix du peuple), le parti de l'union libanaise publie *Al wihdat loubnaniyya* (L'union libanaise) et *Attala-èh* (Avant-coureurs), le parti syrien national social fait paraître *Annahda* (La renaissance), les phalanges publient *Al Amal* (L'espoir), le parti *Najjada* fonde *Al Hadaf* (Le but), le parti progressiste socialiste lance *Al Anbaa* (Les nouvelles).

Cependant, la liberté de ton qui règne au début du mandat ne dure guère. La presse doit, encore une fois, subir les pressions de l'occupation étrangère. La loi sur les imprimés, mise en place par les autorités ottomanes, reste en vigueur cinq ans après l'arrivée des Français au Liban¹⁶⁰. Cette loi porte atteinte à la liberté de la presse et dicte de multiples entraves que les Français utilisent au profit de leur seul intérêt. Les autorités françaises multiplient les subventions pour attirer les partisans, et la presse nationale libre, qui s'oppose au régime, a beaucoup enduré. Fermeture et arrestation de journalistes deviennent monnaie courante. En 1924, les Français établissent une

¹⁵⁹ Élias, Joseph, [*La presse libanaise le dictionnaire photographié (1858-1958)*], *op. cit.*, p. 29.

¹⁶⁰ Mrouwé, Adib, [*La presse libanaise son apparition et son évolution*], *op. cit.*, p. 259.

nouvelle loi sur la presse remplaçant ainsi la loi ottomane. Celle-ci ne diffère pas de l'ancienne en ce qui concerne la dureté des autorités. Elle dure jusqu'après l'indépendance.

Sur le plan du journalisme, la presse libanaise connaît une évolution importante. Les propriétaires des journaux discutent la situation du pays et encouragent la revendication de réformes. Cependant, les journalistes accordent une large place à l'éditorial alors que le côté informatif est relégué au second plan. Parmi les journaux importants de cette période, *Al Ahrar* (Les indépendants) puis *Annahar* (Le jour) à l'époque de Gibran Tuéni, *Al AAhed Al Jadid* (La nouvelle convention) et *Beyrouth*. Mais la diffusion reste faible vu la rareté du lectorat.

B. La presse à l'heure de l'indépendance : 1943-1952

22 novembre 1943, le Liban tourne la page de l'occupation étrangère et inaugure une ère d'autonomie. Bechara el Khoury est élu Président de la République et Riad el Solh devient Premier ministre. Cependant, l'indépendance acquise sur le plan politique ne concorde pas avec une amélioration de la situation journalistique. En effet, le gouvernement national continue à appliquer sur la presse la loi de l'époque du mandat¹⁶¹. Si le tribunal décide la suspension d'un journal pour trois mois, le jugement est appliqué à la lettre alors qu'à l'époque des Français, la suspension ne dépassait pas une semaine. Cette répression contribue à alimenter une révolte de la part des journalistes contre le gouvernement dans le but de modifier la loi sur la presse et de préserver la dignité de la profession.

En 1949, une nouvelle loi avec 70 articles voit le jour. Elle abolit le principe de suspension administrative que la loi française de 1924 édictait, mais augmente les interdictions sur les publications tout en gardant les matières concernant l'emprisonnement des journalistes et la pression exercée sur les avocats pour appliquer la peine maximale. Quelques jours après sa mise en application, la presse libanaise est assiégée. En un seul jour, le gouvernement présente au tribunal des mandats concernant sept quotidiens : *Annahar*, *Al Bayraq*, *Al Hadaf*, *Assayad*, *Addiyar*, *Al AAmal* et *Al Ahrar*. Cette situation pousse la presse à déclarer une grève générale pour défendre les libertés. Le 22 octobre 1952, le décret législatif qui règle les conditions d'exercice et d'existence de la profession journalistique voit le jour. À noter qu'au début des

¹⁶¹ Mrouwwé, Adib, [*La presse libanaise...*], *idem*, p. 261.

années 1950 le nombre de journaux atteint 99¹⁶², tellement il était facile d'obtenir une autorisation concernant la publication de documents politiques. L'arrêté juridique n°74, daté du 12 avril 1953 met fin à l'accroissement du nombre des titres. Désormais, la possession d'un journal politique nécessite une somme d'argent de plus en plus importante. Suite à l'arrêté en question, on compte à cette période :

- 46 quotidiens politiques en langue arabe.
- 5 quotidiens politiques en langue française.
- 4 quotidiens politiques en langue arménienne.
- 1 quotidien politique en langue anglaise.
- 38 hebdomadaires politiques en langue arabe.
- 3 hebdomadaires politiques en langue française.
- 1 hebdomadaire politique en langue arménienne.
- 5 revues mensuelles en langue arabe.

Par la suite, les autorités libanaises décrètent la non parution, un jour par semaine, de chaque quotidien. Ce qui suscite un phénomène de jumelage, soit entre les quotidiens eux-mêmes, soit entre ceux-ci et les hebdomadaires. Tout cela fait que la presse quotidienne ne compte plus que 40 publications environ, qui, de plus, ne paraissent pas de manière régulière.

b. 1 L'épanouissement de la presse libanaise : 1953-1975

Pendant cette époque le Liban connaît un développement important en matière d'alphabétisation. Dans les années 1960-1970, le climat de liberté publique, qui contraste avec l'autoritarisme caractéristique d'autres régimes arabes, transforme Beyrouth en centre de débats entre les différents courants intellectuels et politiques de la région. La ville s'érige en capitale culturelle du monde arabe, et ce, sur tous les plans, entre autres, la presse. De fait¹⁶³, les journaux publiés à Beyrouth sont distribués dans l'ensemble du monde arabe, et tous ceux qui veulent donner la

¹⁶² Diab, Chebib, *La résistance palestinienne à travers la presse libanaise en particulier le journal Annahar (de 1965 à 1974)*, thèse Université de Bordeaux II, U.E.R des sciences sociales et psychologiques, sous la direction du Professeur Émile Sicard, novembre 1977, p. I.

¹⁶³ Fayad, Mona, « La profession ou les mots qui tuent » in *Résistance culturelle élections 2009*, éd. Société générale de presse et d'édition SAL, Beyrouth, Supplément du quotidien *L'Orient Le Jour* distribué le 29 mai 2009, p. 116.

plus vaste audience à leurs idées doivent nécessairement passer par un journal ou un périodique libanais. Les médias, écrit G. Khoury, « se faisaient le devoir d'être une tribune libre pour les opposants et les activistes afin d'assurer une pluralité intellectuelle et une diversité politique et culturelle »¹⁶⁴.

Cette période se caractérise par la promulgation de la loi du 14 septembre 1962 sur les imprimés et qui est toujours en vigueur. Inspirée de la loi française, elle ne concerne que la presse écrite. Celle-ci définit la publication de presse, le statut de journaliste, instaure des syndicats de presse et régleme les délits de presse. Elle défend la publication de tout ce qui menace l'État dans son intégrité, son unité, sa souveraineté et ses frontières. Elle interdit aussi la publication de :

- Tout ce qui peut être considéré comme méprisant à l'égard d'une des confessions reconnues au Liban.
- Tout ce qui provoque le chauvinisme confessionnel et racial.
- Tout ce qui comporte une diffamation à l'encontre d'un Président d'une République étrangère.
- Tout ce qui comporte une diffamation à l'égard du Président de la République, des tribunaux, des organismes tels que l'armée, les services publics et les fonctionnaires au service de l'État.
- Tout ce qui est incompatible avec les valeurs morales et les mœurs publiques, valeurs et mœurs dont la définition exacte prête à de nombreuses discussions, la loi n'ayant pas clairement explicité ce qu'elle entend par ces concepts.
- Tout ce qui doit, en préservation et sauvegarde l'intérêt public, rester secret. Tel est le cas des jugements des tribunaux, des dossiers secrets des services publics, des discussions des assemblées et des commissions parlementaires.
- Tout ce qui peut être considéré comme une incitation à l'accomplissement d'un délit criminel.
- Tout ce qui constitue une menace de diffamation portant atteinte à la dignité des personnes.

¹⁶⁴ Khoury, Gisèle, « Le rêve d'un retour, identité, pluralisme état de droit » in *L'avenir en point d'interrogation*, éd. Société générale de presse et d'édition SAL, Beyrouth, Supplément du quotidien *L'Orient Le Jour* distribué le 26 mars 2007, p. 106.

- Les fausses nouvelles.
- Le contenu d'une publication étrangère dont l'entrée au Liban est interdite.

La définition de ces délits de presse est formulée en termes très généraux, laissant la porte ouverte à des interprétations et à des applications diverses et mouvantes.

À part les délits de presse punis par la loi, et en complément, l'État exerce son contrôle sur la presse par le biais de la censure. Cependant, le Liban qui s'attache par l'article 13 de sa Constitution à la liberté évite tout ce qui peut entraver la libre expression de l'opinion. Ainsi, le problème de la censure directe a été rencontré dans des périodes limitées. Le décret-loi n°52, émis en date du 5 août 1967, postule que la censure n'est instaurée qu'en état d'urgence, lequel n'est proclamé que si la sécurité publique est menacée par des dangers intérieurs ou extérieurs. Ce décret-loi précise qu'en état d'urgence, une censure militaire obligatoire et préalable à la parution des publications, des programmes de télévision, des films et des pièces de théâtre sera instaurée, avec possibilité d'interdiction si nécessaire. À noter qu'à l'origine, la question de la censure figure dans la loi de 1962, mais elle a été remplacée en 1977 par le décret-loi n°104, modifié en 1994. Il abolit le terme de censure et ne mentionne plus que les infractions et les délits de presse.

Pour ce qui est de l'autocensure, elle fut pratiquée au Liban en trois circonstances : la première le 4 octobre 1958, à la suite des événements qui s'étaient déroulés durant l'année¹⁶⁵ ; elle fut appelée « Gage d'Honneur ». La seconde en date du 6 février 1965, à la suite de campagnes journalistiques à l'encontre de certains diplomates arabes ; cet accord porta le nom de « Charte d'Honneur ». La troisième et dernière en date jusqu'à ce jour, adoptée le 3 février 1974, porte le nom de « Charte de l'Éthique professionnelle ». Elle contient quinze principes servant à guider le journaliste dans son métier. Aucune de ces chartes n'a valeur de loi. Le journaliste s'engage à garder sa parole et à suivre les indications des syndicats de la presse. Ils sont au nombre de deux, tels que définis par la loi de 1962 : l'ordre de la presse (qui regroupe les propriétaires de

¹⁶⁵ Pour faire face à l'expansion de l'Union Soviétique au Moyen-Orient, les États-Unis formulent la doctrine Eisenhower le 9 mars 1957, offrant aux États du Moyen Orient leur aide économique et militaire. Les pays arabes se trouvent désormais divisés entre libéralisme occidental et progressisme arabe. Le Liban doit choisir entre ces deux camps. Le Président libanais, Camille Chamoun, adhère à la doctrine Eisenhower et s'aligne sur le camp occidental. La chute de la monarchie en Irak, en Jordanie, et la formation de la République Arabe Unie entre l'Égypte et la Syrie, déstabilisent le Liban où se forme une opposition contre le Président. Des troubles éclatent dans le pays en mai 1958, amenant une intervention de la VI^e flotte américaine.

journaux) et le syndicat des rédacteurs (qui regroupe les journalistes). Les deux se réunissent sous la Haute Autorité de la presse, dont le président est celui de l'ordre de la presse.

b. 2 L'ère de la discorde accentuée par la presse : 1975-1990

13 avril 1975 : date charnière qui entraîne le pays dans une tourmente de 15 années cauchemardesques. Ce jour-là, des personnalités maronites sont la cible d'une attaque armée lors de l'inauguration de l'église Notre Dame de la Délivrance d'Ain el Remmaneh. La réaction ne se fera pas attendre et quelques heures plus tard, 27 passagers d'un autobus, pour la plupart palestiniens, sont tués par des miliciens phalangistes.

Limitée au début à la capitale, la guerre s'étend très rapidement à tout le territoire. La violence civile, les agressions israéliennes à plusieurs reprises, les enlèvements, les tirs aveugles prenant pour cible principale des civils contribuent à fragiliser les institutions, accordant aux personnalités politiques un rôle en compétition avec celui de l'État. Cette guerre, écrit N. De Freige, a également « réveillé les différences communautaires anesthésiées, redivisant le pays »¹⁶⁶. La pratique des enlèvements à caractère confessionnel, parfois suivis d'exécutions sommaires, a démontré l'importance du facteur confessionnel dans ces affrontements qualifiés au début de « guerre civile ». Une réaction normale consiste, dès lors, à faire corps avec sa communauté, tout à la fois pour la défendre et réclamer sa protection. D'où le renforcement des milices chrétiennes d'une part et d'autre part celui des milices progressistes et musulmanes. En 1976, les troupes syriennes envahissent Beyrouth, à la demande du camp chrétien. La Syrie s'installe comme intervenant important sur la scène libanaise. Son influence sur les affaires intérieures du Liban touche même les élections présidentielles. Le 8 mai 1976, Raymond Éddé, qui jouissait du soutien de la majorité des députés, se voit écarté au profit d'Élias Sarkis, le candidat de la Syrie.

Bien que révolues, ces années laissent derrière elles des pages noires dans le livre d'histoire de la presse qui racontent les difficultés rencontrées par cette dernière à cette époque. L'information se trouve enfermée dans les carcans de la guerre et de ses séquelles. G. Corm¹⁶⁷ parle d'une destruction systématique de la liberté de penser. Les médias, comprenant la presse écrite, sont

¹⁶⁶ De Freige, Nayla, « Dénominateurs communs et valeurs plurielles » in *Réinventer le Liban*, éd. Société générale de presse et d'édition SAL, Beyrouth, Supplément du quotidien *L'Orient Le Jour*, paru le 26 mars 2008, p. 18.

¹⁶⁷ Corm, Georges, *Le Liban contemporain, Histoire et société*, op. cit., p. 212.

pris en otage par les partis politiques en opposition. Deux guerres se côtoient sur le terrain libanais, celle des armes mais aussi celle des plumes. La force des mots est parallèle à celle des épées et forme un visage essentiel de la lutte entre les différents courants politiques. On assiste à la fois¹⁶⁸ à un exode de journalistes de qualité et à une prolifération de publications politiques relevant des organisations armées qui s'affrontent. Le paysage audiovisuel libanais a été complètement bouleversé par l'action des milices. Les moyens de l'État, qui avait, jusqu'en 1975, le monopole des émissions de radio et de télévision, ont été complètement supplantés par le développement des moyens audiovisuels des milices. En ce qui concerne la presse, les deux ou trois journaux d'opinion indépendants qui ont pu subsister ont pratiqué une autocensure très sévère afin d'éviter d'être l'objet d'agressions de la part des milices pour tout article qui les critiquait trop ouvertement ou qui critiquait la puissance régionale qui les soutenaient. En 1976, les bureaux d'*Annahar* sont envahis par les forces syriennes qui entrent au Liban et sa publication est suspendue durant 18 jours. Pour échapper à la censure syrienne, le journal est édité depuis Paris en 1977 sous le titre d'*Annahar Arabe et International* en attendant son retour à Beyrouth.

G. Corm qualifie la presse de moyen de propagande confessionnelle. Ainsi, dit-il, « la presse libanaise tout entière va se transformer en instrument de culture confessionnelle ; des intellectuels se porteront volontaires pour écrire abondamment dans la ligne "nationale confessionnelle" ou "nationaliste-confessionnelle" et s'identifier de plus en plus aux factions combattantes »¹⁶⁹.

En 1978, Israël envahit le Sud-Liban lors de l'opération baptisée « Opération Litani » pour protéger le nord de son territoire des combattants de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). L'ONU adopte la résolution 425 qui exige un retrait « immédiat » d'Israël et crée la Force intérimaire des Nations Unies (Finul). En juin 1982, les troupes israéliennes envahissent le Liban. L'opération connue sous le nom « Paix pour la Galilée » vise d'une part la destruction de l'infrastructure de l'OLP au Liban et d'autre part la signature d'un accord de paix avec le Liban. Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, quitte la capitale libanaise. En août 1982, Bachir Gemayel est élu Président de la République. Trois semaines plus tard, il est assassiné dans des conditions dramatiques. Son frère, Amine Gemayel, lui succède. Les 17 et 18 septembre 1982, 1 500 civils

¹⁶⁸ Figuié, Gérard, *Le point sur le Liban* 2008, *op. cit.*, p. 517.

¹⁶⁹ Corm, Georges, *Géopolitique du conflit libanais*, éd. La Découverte, Paris, 1986, p. 216.

palestiniens sont massacrés dans les camps de Sabra et Chatila (banlieue de Beyrouth) par les miliciens chrétiens. À la fin de l'été 1983, la « guerre de la Montagne » oppose, dans la région du Chouf située au sud-est de Beyrouth (carte n°2), les Druzes de Walid Joumblat à la milice chrétienne des Forces Libanaises. En septembre 1988, le Président sortant Amine Gemayel désigne Michel Aoun comme Premier ministre jusqu'à la tenue de nouvelles élections, une nomination en contradiction avec le Pacte national de 1943 qui réserve le poste de Premier ministre à un musulman sunnite. Le Premier ministre démissionnaire Salim El-Hoss s'oppose à M. Aoun avec le soutien de la Syrie. Deux gouvernements sont formés, un gouvernement civil dirigé par S. El-Hoss à Beyrouth-Ouest, et un gouvernement militaire dirigé par M. Aoun à Beyrouth-Est. M. Aoun lance en 1989, une « guerre de libération » du Liban, s'opposant à la fois à la milice chrétienne des Forces Libanaises sous la direction de Samir Geagea et aux forces d'occupation syriennes. La guerre est d'une cruauté inouïe. L'artillerie syrienne bombarde les infrastructures économiques et les centres urbains. Les réservoirs de carburant de Dora sont touchés et explosent. Cette guerre a coûté plus de 1 000 morts¹⁷⁰, 5 000 blessés, des dégâts matériels supérieurs à un milliard de dollars.

En octobre 1989, 31 députés musulmans et 31 députés chrétiens se réunissent à Taef en Arabie Saoudite et signent un « document d'entente nationale », connu sous le nom d'accord de Taef. Il permet de mettre fin à la guerre civile au Liban, prévoit un plan de désarmement progressif des milices mais donne une base légale à la présence syrienne. Comme le résume G. Corm, la version de Taef, soutenue par les trois puissances les plus concernées au Liban, la France, les États-Unis et l'URSS « concrétisera la notion de "relations privilégiées" entre le Liban et la Syrie, sous la forme d'un protectorat déguisé »¹⁷¹. Notons aussi que les prérogatives du Président de la République sont rognées au bénéfice du Conseil des ministres.

En novembre de cette même année, René Moawad est élu Président de la République. Son régime dure dix-sept jours du 5 au 22 novembre, jour de son assassinat. É. Hraoui, pro-syrien, lui succède. Il désigne le général É. Lahoud comme commandant de l'armée et somme M. Aoun de quitter le Palais présidentiel. M. Aoun rejette son éviction et contre-attaque. La bataille dure de janvier à mai 1990. La guerre du Golfe de 1990-1991 donne l'avantage aux Syriens, soutenus par les Américains. Le 13 octobre 1990, l'aviation syrienne bombarde le palais présidentiel de

¹⁷⁰ Ammoun, Denise, *Histoire du Liban contemporain 1943-1990*, éd. Fayard, Paris, 2004, p. 913.

¹⁷¹ Corm, Georges, *Le Liban contemporain histoire et société*, op. cit., p. 141.

Baabda et le ministère de la Défense à Yarzé. M. Aoun, réfugié à l'ambassade France en octobre 1990, s'exile en France en 1991. Ses partisans se regroupent dans le Courant patriotique libre (CPL). Les chefs de milice remettent les armes lourdes de leurs mouvements à l'État. Seul le Hezbollah, basé dans le Sud conserve son matériel militaire et devient un mouvement de résistance.

Après les accords de Taef, les médias libanais se développent grâce aux nouvelles technologies d'information et de communication tout en restant fidèles à leurs conceptions communautaires. Cependant, le paysage médiatique libanais a été marqué par une autocensure, en particulier lorsque la question de la présence syrienne au sein du pays est abordée. En effet, la mise en œuvre de l'accord de Taef, censé garantir les libertés publiques, se fait, rappelons-le, dans un climat d'omniprésence syrienne au Liban. C'est ainsi que les interdictions des publications contre le régime syrien ne manquaient pas et les journalistes étaient systématiquement surveillés. G. Ghanem, chef de la rédaction et présentateur du journal télévisé de la chaîne LBC¹⁷², explique que « la guerre ainsi que l'intervention syrienne dans les affaires intérieures du Liban ont contribué à une situation chaotique. La gestion de l'État était presque inexistante. Trois grands secteurs en sont la preuve : les sablières non autorisées, l'exploitation des carrières et la contrebande entre le Liban et la Syrie »¹⁷³.

Au cours de cette période, pas moins de trente journalistes¹⁷⁴ et photographes de presse trouvent la mort. Parmi eux, figurent, notamment, Édouard Saab, Sélim al-Lawzi, Riad Taha, Georges Semerdjian, Fabienne Thomas, et Élias Chelala. Un petit coup d'œil sur les derniers moments de la vie de Sélim al-Lawzi, propriétaire et rédacteur en chef de la revue *Al-Hawadeth* (Les accidents), révèle la cruauté des crimes commis contre les journalistes. Kidnappé le 24 février 1980, le journaliste est abattu de deux balles dans la tête après avoir été affreusement torturé. Sa main, celle-là même qui tient la plume, est brûlée jusqu'à l'os dans un bain d'acide et ses côtes droites sont défoncées à coup de barre. Son corps décomposé est retrouvé 10 jours après l'enlèvement dans les bois d'Aramon.

¹⁷² *Lebanese Broadcasting Corporation*. C'est une chaîne privée fondée en 1985.

¹⁷³ Cf. rencontre du 7 janvier 2010.

¹⁷⁴ Figuié, Gérard, *Le point sur le Liban 2008*, op. cit., p. 528.

C. La situation de la presse de 1990 à nos jours

Les plus sombres années de guerre avec leur lot de catastrophes et de plaies à jamais douloureuses, n'empêchent pas le pays du Cèdre de se réinventer et de renaître, comme le phénix, de ses cendres. Un vent de paix souffle au Liban. La page de la guerre est tournée, laissant la place à une nouvelle phase, celle de la reconstruction. Cependant, une longue guerre meurtrière ne s'efface pas d'un trait. Nous tenterons de comprendre comment les retombées de ces crises passées trouvent leurs échos dans la situation actuelle de la presse et dans la structure générale du pays.

c. 1 La presse au sortir de la guerre

En août 1992, des élections législatives se tiennent pour la première fois, depuis 20 ans : Rafic Hariri devient le nouveau Premier ministre. Ses contacts internationaux, pour ne citer que ses liens avec le roi Fahd d'Arabie Saoudite ou avec le Président français Jacques Chirac, lui confèrent un rôle central sur la scène libanaise. Pour les Libanais, toutes confessions confondues, il symbolise le chef d'orchestre de la reconstruction du pays. Au printemps 1991, le Conseil pour le développement et la reconstruction (CDR), organisme public créé par l'État libanais en 1977, est doté d'une nouvelle administration avec à sa tête un des plus proches collaborateurs de R. Hariri. C'est cet organisme qui jouera le rôle de pivot institutionnel pour la création de la société (Solidere) chargée de la reconstruction du centre de Beyrouth. Avec un capital d'1,6 milliards de dollars¹⁷⁵, soit un montant représentant environ 30% du PIB du pays, le sort de l'ensemble de l'économie devient lié à celui de cette société.

En avril 1994, S. Geagea est condamné à plusieurs années de prison. Il est accusé d'être responsable de divers attentats dont celui du chef du Parti national libéral, Dany Chamoun, en novembre 1990 ainsi qu'un attentat meurtrier à la bombe dans l'église *Saiddat Al-Najat* qui coûte la vie à plusieurs personnes.

À partir du milieu des années 1990, le Liban commence à retrouver sa place de pays susceptible d'être visité avec une capitale plutôt normale. Depuis le début de l'année 1998, Beyrouth dispose à nouveau d'un des aéroports les plus modernes de la région. Le casino ouvre après vingt ans de fermeture : ses bâtiments comprenaient non seulement un lieu de jeux, mais aussi un théâtre

¹⁷⁵ Corm, Georges, *Le Liban contemporain histoire et société*, op. cit., p. 253.

d'animations culturelles et artistiques. Beyrouth est à nouveau une ville qui attire les visiteurs. L'envers de ce décor, pour reprendre les termes de D. Ammoun¹⁷⁶, c'est la cherté de la vie, le chômage qui incite la jeunesse à quitter le pays, et une dette extérieure de 34 milliards de dollars, due en grande partie aux travaux de reconstruction. L'après guerre est une période économiquement et socialement très difficile. Ces années cauchemardesques étouffent le Libanais, le transposant dans une spirale de survie au jour le jour. Comme le résume Ghassan Tuéni, « la guerre terminée, son risque résorbé, sinon totalement surmonté, c'est la violence économique qui la perpétua, autant que la violence sociale »¹⁷⁷. L'État libanais est appréhendé comme une entreprise privée au sein de laquelle les considérations d'ordre personnel et économique jettent aux oubliettes beaucoup de lois. Les infractions commises par Solidere et les scandales qui en découlent seront développées plus loin. Nous nous contentons, pour le moment, de préciser que la politique de reconstruction adoptée à cette époque a été à l'origine de graves problèmes pour l'environnement. Elle a aussi entraîné ce que G. Corm appelle « un véritable génocide architectural du centre historique de la capitale »¹⁷⁸.

Sur le plan médiatique, l'après guerre est marqué par une mise entre parenthèse de la liberté d'expression. Lors de gouvernements qu'il a dirigés, R. Hariri¹⁷⁹ n'a pas hésité à fermer les télévisions qui lui étaient hostiles, à poursuivre ou à fermer provisoirement les journaux qui se permettaient de l'attaquer. À titre d'exemple, il fait fermer le quotidien en langue arabe *An-Nida* (L'appel) et la chaîne de télévision ICN en 1998 (appartenant l'un et l'autre à Henri Sfeir, personnalité politique maronite indépendante jugée très hostile au gouvernement en place). Les fermetures temporaires aboutissent à la fermeture définitive, les coûts devenant trop importants pour permettre une survie. Citons, également, la fermeture de la chaîne NTV de Tahsin Khayyat, de confession sunnite et également très hostile à R. Hariri. Au début de 2003, R. Hariri tente de fermer définitivement cette chaîne mais le Président de la République s'y oppose. En septembre 2002, la chaîne MTV est fermée sous pression syrienne. Elle fait son retour le 31 mars 2009 suite à un amendement parlementaire.

¹⁷⁶ Ammoun, Denise, *Histoire du Liban contemporain 1943-1990*, op. cit., p. 926.

¹⁷⁷ Tuéni, Ghassan, « Liban Patrie du risque perpétuel », éd. Dar Annahar, XII^e siècle Colloque du GISGFE, conférence inaugurale, Université St Joseph, Beyrouth, 31 mai 1999, p. 9.

¹⁷⁸ Corm, Georges, *Le Liban contemporain histoire et société*, op. cit., p. 232.

¹⁷⁹ Corm, Georges, *Le Liban contemporain...*, idem, p. 271.

À toutes ces répressions vient s'ajouter l'empire médiatique constitué par R. Hariri au centre duquel se trouve sa propre télévision, *Al-Moustaqbal* (L'avenir), qui dispose d'un canal satellite et d'un quotidien du même nom. Il possède également Radio-Orient émettant en Europe depuis Paris et au Proche Orient depuis Chypre. Ceci sans oublier ses prises de participations financières dans de grands groupes prestigieux dont celui de Gibran Tuéni (qui publie *Annahar* et qui a été assassiné en novembre 2005), et les paiements réguliers aux propriétaires d'autres journaux comme *Assafir* ou *Addiyar*. D'autres titres glorieux de la presse libanaise, qui furent en leur temps des porte-paroles de la coalition palestinienne-progressiste durant la guerre du Liban, ont par la suite, réceptifs à ses entreprises de séduction et à des subventions plus ou moins directes, notamment *Al-Charq* et *Alliwa*. Notons qu'à la fin de l'année 2007 aussi, une nouvelle chaîne d'informations voit le jour : *Ekhbariat Al-Moustaqbal*.

La situation des médias dans notre pays repose sur deux axes contradictoires : démocratie et information politisée. Ne faut-il pas analyser, dans ce cas, les répercussions du cordon ombilical reliant politique et information sur le bon fonctionnement du système démocratique ? L'information ne serait-elle pas l'otage de la domination politique ? L'histoire des médias au Liban cache une relation intime entre le politique et le journalisme. Cette relation représente un piège qui n'est pas facile à éviter pour le journaliste. Celui-ci peut-il rester libre ? Si non, son engagement politique laisse-t-il de la place à une information transparente et à un droit du public à être bien informé ? Jusqu'à quel point l'engagement politique d'un journal influe-t-il sur sa couverture des problèmes environnementaux, spécialement lorsqu'ils sont liés à des infractions de la part des politiciens ?

La fragmentation de l'espace public suite aux événements historiques déjà cités dessine les contours actuels de l'espace médiatique. Un espace qui laisse s'exprimer toutes les contradictions communautaires de la société. Cependant, refléter les divisions de la société est une chose et contribuer à les reproduire ou les accentuer en est une autre. Selon K. Karam¹⁸⁰, la diversité du paysage médiatique libanais fait penser à tort à l'observateur qu'elle représente le symbole et le gage de la démocratie. Or, ajoute K. Karam, ceci n'est pas le cas. Cette multiplicité est, en effet, une répartition politique et confessionnelle des médias. Concernant la presse, K. Karam affirme qu'il s'avère difficile de la répartir en fonction des divisions communautaires

¹⁸⁰ Karam, Karam, [*Les médias libanais et la problématique de formation d'une opinion publique dans une société divisée*], éd. Maharat, sans date, p. 14, (traduction personnelle).

qui règnent dans le pays. Cependant, ajoute-t-il, nous pouvons savoir les orientations politiques du journal à partir de ses opinions et ses attitudes.

De 2000 à 2004¹⁸¹, le Liban connaît une nouvelle phase de croissance alimentée par le développement du tourisme, notamment en provenance des pays arabes, et l'afflux de capitaux dans les banques libanaises. Ainsi, au printemps 2000, le pays accueille la première réunion des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe depuis 1975. En 2002 se tiennent à Beyrouth le Sommet de la francophonie et en 2003 l'élection de *Miss Univers*... À cela s'ajoutent de nombreux colloques régionaux. En septembre 2004, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 1559. Celle-ci dénonce l'immixtion syrienne dans les affaires libanaises, appelle au retrait des troupes étrangères de son sol et demande que toutes les milices soient dissoutes et désarmées, entre autres le Hezbollah soutenu par la Syrie et l'Iran.

L'année 2005 constitue une parenthèse noire et en même temps un moment clé de l'histoire moderne de la presse libanaise. Le 14 février, l'ancien Premier ministre R. Hariri est tué dans un attentat à la voiture piégée en même temps qu'une vingtaine de personnes sur la route du bord de mer de Beyrouth. Les services de renseignements syriens sont immédiatement pointés du doigt par l'opposition et une partie de la population. La Syrie est dépeinte sous les traits les plus sombres et les plus criminels. Les événements s'accroissent. Un mois après, le centre de Beyrouth assiste à une révolution sans précédent. Plus d'un million de manifestants se réunissent pour réclamer la vérité sur l'assassinat et le retrait syrien. La Syrie retire alors ses soldats et ses agents secrets stationnés depuis plus d'une décennie sur le territoire libanais. La presse connaît des évolutions importantes en matière de liberté d'expression. Mais cet essor ne se fait pas sans victime. L'attentat d'Hariri fut le prologue d'un long cycle d'assassinats qui touche un grand nombre d'hommes politiques (Georges Hawi 21 juin 2005, Pierre Gemayel 21 novembre 2006, François Hajj 12 décembre 2007) et de journalistes. Du sang de Samir Kassir assassiné le 2 juin 2005, à celui de May Chidiac miraculeusement rescapée le 24 septembre, puis Gibran Tuéni le 12 décembre 2005, le Liban paye un prix lourd sur l'autel de l'indépendance. Le 11 juillet, un attentat à la voiture piégée vise à Naccache le ministre de la Défense Élias Murr. À cause des

¹⁸¹ L'AFD et le Liban, Agence Française de Développement, <http://www.afd.fr/jahia/Jahia/site/afd/lang/fr/pid/883>, consulté le 8 avril 2010.

attaques et attentats contre les journalistes, le Liban glisse de la 87^e place¹⁸² à la 108^e place du classement annuel de *Reporters sans frontières* en 2005.

Le 7 mai 2005, M. Aoun rentre à Beyrouth après 15 ans d'exil en France. Il annonce sa candidature aux élections législatives. En juin 2005, il est élu député de Kesrouan du Mont-Liban. Le 18 juillet 2005, lors de la première séance du nouveau Parlement, une centaine de députés, sur un total de 128, votent en faveur de l'amnistie de S. Geagea. Le 26 juillet 2005, il est libéré et quitte le Liban pour se faire soigner à l'étranger.

Depuis 2005, la scène politique libanaise est divisée entre une coalition gouvernementale (connue sous le nom de 14 mars) et une opposition structurée autour d'une entente entre le Hezbollah chiite et le CPL du général chrétien M. Aoun (dite 8 mars). Des journaux soutiennent la coalition du 14 mars¹⁸³ comme *Annahar*, *Al-Moustaqbal*, *L'Orient Le Jour* et d'autres soutiennent l'opposition comme *Al-Akhbar*, *Assafir*, *Al-Diyar*. Les autres, comme *Sada al-Balad*, *Al-Anwar*, *Al-Liwa*, *The Daily Star*, sont difficiles à classer puisqu'ils traitent de sujets concernant les deux camps sans afficher un appui particulier. Selon K. Karam, après 2005, les médias libanais, précisément les moyens d'informations visuels, se transforment en organes de propagandes des partis politiques et confessionnels. Ceci se traduit au niveau du message médiatique. Les programmes liés à la défense des intérêts publics ne trouvent plus de place et les discours politiques occupent tout l'espace. Cette suprématie politique sur les médias est liée directement à leurs sources de financement. Le journaliste G. Nassif¹⁸⁴ explique, à ce sujet, que la forte liaison entre l'affiliation politique et les sources de financement des médias affaiblit la couverture distanciée des événements. Une opinion partagée par le journaliste G. Ghanem¹⁸⁵ qui considère que cette situation transforme les médias en un moyen de commercialisation et de sacralisation du parti qui les finance. S'ajoute à cette politisation, d'après G. Ghanem, la soif de reconnaissance sociale que les journalistes cherchent à satisfaire. Ils profitent de leur travail journalistique en se faisant passer pour des héros afin d'aboutir au monde politique et à celui des affaires.

¹⁸² Grzyb, Marcel, Terrain miné pour la presse libanaise, <http://www.cafebabel.fr/article/17489/terrain-mine-pour-la-presse-libanaise.html>, 17 juillet 2006, consulté le 17 mars 2011.

¹⁸³ Abou Assi, Jamil, Communautarisme et liberté de la presse : le cas libanais, http://www.agoravox.fr/article.php3?id_article=34932, 25 janvier 2008, consulté le 21 avril 2010.

¹⁸⁴ Karam, Karam, [*Les médias libanais et la problématique de formation d'une opinion publique dans une société divisée*], *op. cit.*, p. 17, (traduction personnelle).

¹⁸⁵ Cf. rencontre du 7 janvier 2010.

Une rapide comparaison, affirme K. Karam¹⁸⁶, entre l'état actuel de la presse et celui des années 1990 montre une régression significative dans les pages et les suppléments qui s'adressent aux citoyens, favorisant une connaissance et une culture sur des sujets d'intérêt général. Viennent, en premier lieu, les suppléments environnementaux ainsi que ceux qui traitent des droits et des libertés. Ces suppléments qui se font de plus en plus rares ne représentent même plus leurs causes. Ils s'adressent actuellement à un public particulier adhérent d'un parti politique et confessionnel.

Le 12 juillet 2006, l'armée israélienne lance une vaste offensive militaire sur le Liban, après l'enlèvement par le Hezbollah de deux de ses soldats. Ce nouvel épisode dure un mois. Nous reviendrons plus en détail, dans les chapitres suivants, sur les résultats de cette guerre, précisément environnementaux, mais d'ores et déjà nous indiquons que ses conséquences sur la presse libanaise ne sont pas négligeables. Pagination en chute libre¹⁸⁷, équipes réduites, pas d'insertions publicitaires, lecteurs éparpillés, trésoreries qui crient famine...

Entre mai et septembre 2007, les Forces armées libanaises (FAL) mènent des combats contre le Fatah al-Islam, un groupe islamiste armé basé dans un camp de réfugiés palestiniens. En 2008, suite à la décision du Conseil des ministres libanais de licencier le chef de sécurité de l'aéroport de Beyrouth (proche du Hezbollah), le Liban vit de nouveau 15 jours de combat. Plusieurs régions du pays connaissent des conflits armés entre sunnites et chiïtes, chiïtes et druzes. La guerre prend fin grâce à la signature, le 25 mai 2008, des accords de Doha, qui ont permis l'élection d'un nouveau Président de la République, le commandant en chef de l'armée Michel Sleiman. Lors de cette invasion, les premières cibles furent les sièges des médias : des chaînes de télévision, des stations de radio et des rédactions de journaux ont été occupées, saccagées, pillées. La télévision *Al-Moustaqbal* a été attaquée et fermée par des miliciens du Hezbollah.

Le 1^{er} mars 2009, le tribunal chargé de juger les auteurs présumés d'attaques terroristes au Liban inaugure ses locaux près de La Haye. En juin 2009, l'alliance du 14 mars remporte les élections législatives et Saad Hariri, fils de l'ancien Premier ministre R. Hariri est chargé de former un gouvernement. Après cinq mois d'impasse, le gouvernement d'union nationale voit le jour le 9

¹⁸⁶ Karam, Karam, [*Les médias libanais et la problématique de formation d'une opinion publique dans une société divisée*], *op. cit.*, p. 17, (traduction personnelle).

¹⁸⁷ Figuié, Gérard, *Le point sur le Liban 2008*, *op. cit.*, p. 509.

novembre. Sur le plan culturel, Beyrouth devient pendant cette année la capitale mondiale du livre dans le cadre des activités culturelles de l'UNESCO.

Avril 2010, les espoirs de découverte d'un énorme gisement d'hydrocarbures *offshore* attisent la tension entre le Liban et Israël. Les Libanais accusent les Israéliens de vouloir les spolier. En août, la frontière israélo-libanaise est le théâtre d'un sérieux accrochage entre l'armée libanaise et le Tsahal. Résultat : la mort d'un officier israélien, deux soldats et d'un journaliste libanais.

c. 2 Journalistes et conditions de travail

Un rapport de G. Sadaka et T. Mkhayel sur l'état de la liberté d'expression au Liban en 2009 fait ressortir les points suivants : pendant cette année-là, nombre de journalistes perdent leur travail. Citons, à titre d'exemple, *Annahar* qui licencie plus de 50 rédacteurs et employés, parmi lesquels de grandes figures ayant contribué au développement de la presse libanaise et arabe. La chaîne MTV renvoie un grand nombre de journalistes. La télévision LBC licencie des dizaines de journalistes, employés et techniciens. Quelques-uns d'entre-eux précisent que les causes de cette décision sont politiques et sont dues au conflit judiciaire qui oppose la direction de la chaîne au parti des Forces Libanaises.

Selon le rapport, plusieurs constatations peuvent être retirées de ces opérations de licenciement.

Précarité professionnelle : Au Liban, les indispensables garanties de liberté, dignité et sécurité ne sont pas assurées aux journalistes. Ils perdent leur travail sans que personne ne tienne compte des conséquences de cette décision. La plupart des licenciés en 2009 se sont trouvés seuls, sans aucun soutien moral ou financier. Même les syndicats ne se sont pas mobilisés pour améliorer leur situation. Sur ce sujet, explique K. Karam¹⁸⁸, les deux syndicats (l'ordre de la presse qui regroupe les propriétaires de journaux et le syndicat des rédacteurs qui regroupe les journalistes) n'assument pas leur rôle dans la protection des journalistes contre les pressions auxquelles ils sont exposés. Ils souffrent d'un immobilisme administratif qui entrave leur bon fonctionnement. La preuve la plus flagrante en est la longévité à leur tête de leurs présidents respectifs : Melhem Karam décédé en 2010, présidait le syndicat des rédacteurs depuis 49 ans et Mohamad Baalbaki, président de l'ordre de la presse, est en poste depuis plus de 30 ans. S'ajoutent à cela, explique

¹⁸⁸ Karam, Karam, [*Les médias libanais et la problématique de formation d'une opinion publique dans une société divisée*], *op. cit.*, p. 11, (traduction personnelle).

K. Karam, la personnalisation et la politisation du travail syndical, ainsi que son assujettissement au profit de la réalisation d'intérêts personnels.

Cet état de fait se répercute sur l'ensemble du corps journalistique. Les acteurs de ce domaine se considèrent comme otages de leur patron pouvant les renvoyer à n'importe quel moment sans tenir compte de leur poste et de leur expérience. En insistant sur ce genre de pratique, nous prétendons contribuer à armer la réflexion sur le rôle du journaliste en interrogeant l'influence de ces facteurs sur l'exercice quotidien du métier. Dans un contexte imprégné par les nécessités de survie et les pressions financières, le journaliste trouvera-t-il le moyen de dessiner un espace libre où pourront s'épanouir ses envies d'expression ? Aura-t-il l'occasion de mettre le doigt sur les plaies de la Nation, non pour les rouvrir mais pour trouver leurs causes et aider à les guérir ?

Précarité de la situation financière des institutions médiatiques : La principale cause de ces licenciements est la situation financière difficile des institutions médiatiques au Liban. Nombreuses sont celles qui connaissent de graves difficultés sur le plan économique et manquent de moyens pour assurer le financement nécessaire à leur survie. Ceci réduit grandement leur marge d'autonomie. G. Yazbik¹⁸⁹ nous explique que :

« La situation économique du pays se répercute sur les institutions médiatiques et les contraint à perdre de leur autonomie financière. Ainsi, elles sont obligées, pour leur survie, d'avoir recours à de l'aide extérieure provenant de politiciens, de partis, de pays étrangers, parfois même d'hommes religieux. Tous, dans le but de propager leurs propres idéologies profitant du rôle des médias dans la rapidité de la diffusion. Malheureusement, cette aide a des résultats néfastes sur l'honnêteté de l'information proposée, qui est disséquée ou mise en valeur selon les intérêts de celui qui finance l'institution. Prenons l'exemple de la chaîne Future financée par le parti Futur fondé par la famille politique Hariri : s'il y a une information négative concernant le dépotoir de Saida et si ce lieu est sous la responsabilité du chef de municipalité de la ville qui est l'un des proches de la famille, alors la chaîne Future ne la mentionnera pas ».

Les pratiques journalistiques autrefois perçues comme activité artisanale deviennent, pour reprendre les termes de M. Mathien, « le résultat du fonctionnement d'un système de production

¹⁸⁹ Cf. rencontre du 1^{er} septembre 2010.

organisé autour de l'entreprise médiatique »¹⁹⁰. Celle-ci, à l'image de toute autre entreprise économique, doit équilibrer ses comptes et garantir son existence. Partant de là, le journaliste, en parallèle à son projet d'informer, doit répondre à cette logique de production et à l'idéologie de marché dans laquelle son institution évolue. La presse entre dans l'ère industrielle. En effet, ni les ventes au numéro, ni les abonnements ni les ressources publicitaires ne peuvent suffire à financer ces dizaines de chaînes, radios, journaux et publications qui forment le paysage médiatique libanais.

Concernant l'état de la presse, à titre d'exemple, une étude du cabinet du conseil *Value Partners* et de la compagnie *Media Zenith Optemedia*¹⁹¹ qui recense 4,8 titres par million d'habitants, prouve que le Liban est un marché relativement saturé en termes de presse quotidienne. La conséquence que nous pouvons tirer d'une telle situation, est que la « réalité physique et économique » de l'entreprise médiatique entraîne des risques de détournement de la mission d'informer, seule justificatrice de la raison d'être d'un journaliste. En effet, l'institution médiatique comme lieu de production de l'information forme l'environnement dans lequel le journaliste agit.

« Lieu d'exercice d'une action finalisée, l'entreprise médiatique est aussi celui où les conditions de production définies pour l'essentiel par l'environnement global avec ses règles et ses réactions et, plus particulièrement, par le système social délimité par son espace géographique s'appliquent dans la quotidienneté de la fabrication du produit médiatique »¹⁹².

S'il représente un élément fondateur de l'information, le journaliste fait partie d'un univers non statique structuré par la confrontation et l'opposition d'une série de contraintes qui dessinent le portrait de sa profession. Comme l'écrit M. Mathien, « le journaliste est placé, *de facto*, dans toute une série de dépendances. L'ensemble constitue une entité globale dont la fonction se définit par l'activité de production de contenus intellectuels matérialisés par l'entreprise médiatique »¹⁹³.

¹⁹⁰ Mathien, Michel, *Les journalistes et le système médiatique*, *op. cit.*, p. 8.

¹⁹¹ Daoud, Marie-José, « La presse libanaise : une scène fragmentée », *op. cit.*, p. 50.

¹⁹² Mathien, Michel, *Les journalistes et le système médiatique*, *op. cit.*, p. 10.

¹⁹³ Mathien, Michel, *Les journalistes...*, *idem*, p. 21.

Régression des opportunités de travail dans le domaine médiatique : Avec l'augmentation des Facultés d'informations et de communication qui regorgent de centaines de diplômés en journalisme sans tenir compte de la capacité des institutions à les engager, le nombre des embauchés diminue. De plus, la demande des pays arabes régresse en comparaison avec le passé, avec la diminution des salaires ces dernières années.

À lui seul, le salaire d'un journaliste au Liban ne permet pas de vivre décemment. Une telle condition le pousse à se jeter dans les bras du système politico-économique. Bon nombre de journalistes succombent aux séductions matérielles qui nourrissent leur relation avec les hommes politiques. Les pots de vin sont légion. Les rapports entre journalistes et personnels politiques ne cessent de se renforcer ce qui nous amène à parler d'une certaine connivence. A. Accardo définit ce terme comme étant « une forme fondamentale profonde, qui s'établit au niveau des structures de subjectivité les plus incorporées... Elle se double d'une complicité consciente entre les individus »¹⁹⁴. Les politiciens « généreux » sont bien connus par les journalistes au Liban. Ce n'est pas un hasard s'ils préfèrent couvrir les activités de tel politicien et non pas d'un autre. C'est plus rentable ! Le phénomène s'observe dans l'ensemble des médias et n'est pas spécifique à la presse. Sa prolifération au Liban est le résultat de l'incapacité de contre-pression dont le journaliste dispose, due en premier lieu aux impératifs de survie. S'il fallait une preuve de cette affirmation, l'espace médiatique accordé aux activités des hommes politiques l'aura fournie.

Mauvaise gestion des capitaux étrangers dans le financement des médias libanais : Les capitaux arabes représentent une part majeure dans le financement de la majorité des institutions médiatiques. Malgré leur dépendance de ces ressources pour assurer leur survie, nombre de voix revendiquent l'organisation de ces contributions de manière à préserver l'identité et à garantir l'autonomie des moyens de communication. Cette forte présence des fonds étrangers dans la propriété des quotidiens pose, à son tour, la question de la difficulté de traiter des sujets qui mettent en cause les intérêts de ces commanditaires.

¹⁹⁴ Abou Georges, Accardo Alain, Balbastre Gilles, *Journalistes au quotidien : essais de socioanalyse des pratiques journalistiques*, éd. Le Mascaret, Bordeaux, 1995, p. 25.

c. 3 Diversité de la presse libanaise, présentation de nos quotidiens

Le ministère de l'Information reconnaît officiellement 20 quotidiens¹⁹⁵ en activité dont un en anglais, deux en français et 18 en arabe : *L'Orient Le Jour*, *The Daily Star*, *Annahar*, *Al-Liwa*, *Al-Moustaqbal*, *Al-Thabat*, *Al-Jarida*, *Al-Hayat*, *Al-Akhbar*, *Al-Anwar*, *Al-Bariq*, *Al-Diyar*, *Assafir*, *Al-Sharq*, *Al-Sharq al-Awsat*, *Sada al-Balad*, *Al Balad (version française)* *Sada Loubnan*, *Al-Nida*, *Al-Balagh*, *Al-Bina*. Fin février 2011, un nouveau journal voit le jour. Il s'agit d'*Al jomhuriyya*.

À côté, les hebdomadaires, mensuels et trimestriels, englobant tous les secteurs de l'information, ne manquent pas. Les publications francophones sont très nombreuses, avec vingt-quatre titres dont les deux quotidiens déjà cités. La presse francophone libanaise compte deux hebdomadaires *La Revue du Liban* et *Magazine*. Elle comprend également des mensuels, dédiés à la mode, aux loisirs, à la décoration et à l'information économique avec une forte expansion, comme ailleurs, de titres *people*. La presse anglophone libanaise compte seize titres.

Avant de terminer ce chapitre, il nous semble essentiel d'entrer dans le domaine particulier des trois quotidiens qui forment le corpus de notre étude.

***Assafir* : « Le quotidien du monde arabe »**

Assafir a été fondé en 1958 par Élias al-Hoayek en tant qu'hebdomadaire. En 1974, Talal Selman, le propriétaire actuel, en rachète la licence et le relance en tant que quotidien. Depuis sa création, il se donne pour objectif d'être le porte-parole des sans voix. Son slogan reflète sa volonté d'être le quotidien du monde arabe au Liban et le quotidien du Liban dans le monde arabe. *Assafir* est un journal que nous pouvons qualifier actuellement comme étant de centre gauche¹⁹⁶ et qui demeure de tendance panarabiste. Fondé grâce à l'intervention financière d'investisseurs libyens, ces derniers semblent collaborer jusqu'à aujourd'hui à sa pérennité financière. *Assafir* emploie 170 personnes¹⁹⁷ et a un budget de fonctionnement annuel de six millions de dollars. En plus du quotidien, la société gère les imprimeries d'*Assafir*, et le Centre arabe de l'information, qui héberge les archives. Sa régie publicitaire est *Pressmedia*. Les thèmes

¹⁹⁵ Daoud, Marie-José, « La presse libanaise : une scène fragmentée », *op. cit.*, p. 54.

¹⁹⁶ El Zein, Derek, *Le paysage médiatique Libanais*, *op. cit.*, p. 25.

¹⁹⁷ Daoud, Marie-José, « La presse libanaise : une scène fragmentée », *op. cit.*, p. 54.

abordés sont principalement de nature politique et financière mais d'autres thématiques sont aussi traitées comme le sport, l'environnement...

***Annahar* : témoin de l'histoire du Liban**

Fondé par Gibran Tuéni, *Annahar*, le plus vieux journal libanais, voit le jour le 4 août 1933¹⁹⁸, dans une édition de quatre pages, produite par une équipe journalistique de cinq personnes. Il commence de paraître à 500 exemplaires¹⁹⁹. Trois mois plus tard, le tirage atteint 3 000 exemplaires, 12 000 après trois ans... Entre 1933 et 1939, le gouvernement fait suspendre sa publication une quinzaine de fois pour ses critiques du mandat et ses campagnes pour l'établissement d'un gouvernement constitutionnel. En 1942, *Annahar* soutient la création d'une association des journalistes afin de préserver les intérêts de la presse, ses droits et ses libertés et éviter les suspensions arbitraires. Cette association devient le noyau du syndicat de la presse actuel. Elle élit Gibran Tuéni comme son premier Président. En 1943, alors que le Liban combat pour son indépendance, *Annahar* joue un rôle prépondérant en orientant l'opinion publique et plus tard dans l'établissement d'un gouvernement constitutionnel. En 1947, Ghassan Tuéni prend la direction du journal suite à la mort de son père. Entre 1946 et 1952, *Annahar* initie des campagnes contre la corruption, le népotisme et l'autoritarisme. Ghassan goûte à la persécution ; il est emprisonné plus d'une fois car il ose exprimer la révolte des gens. En 1976, un an après le déclenchement de la guerre civile les bureaux du journal sont envahis par les forces syriennes qui entrent au Liban et sa publication est suspendue durant 18 jours. Pour échapper à la censure syrienne, le journal est édité depuis Paris en 1977 sous le titre « *Annahar* arabe et international » en attendant le retour à Beyrouth. Durant l'invasion israélienne du Liban en 1982, ses bureaux sont bombardés et la publication suspendue de nouveau pour sept jours. *Annahar* arabe et international, qui continue d'être publié en tant qu'hebdomadaire, est la cible d'attaques qui obligent l'équipe à quitter la partie ouest de la capitale, à majorité musulmane. Sa publication est arrêtée en 1990. Gibran Tuéni, le fils de Ghassan, et député au parlement libanais, assume la direction du journal avant son assassinat le 8 janvier 2005. Il est connu pour son opposition au régime syrien. Lors des funérailles de Gibran, son père appelle au pardon, dans un Liban en proie

¹⁹⁸ Issawi, Fatima, *La reconstruction politique du Liban à travers le journal Annahar*, thèse Université Panthéon Assas Paris II, sous la direction de Rémi Rieffel, soutenue en 2006, p. 32.

¹⁹⁹ Nadim, Marcelle, « Le coq chante *Annahar* se lève », *Prestige*, Novembre 1993, p. 36.

aux divisions sectaires et secoué par de nombreux assassinats d'hommes politiques et de journalistes hostiles au régime de Damas. Ghassan Tuéni occupe par la suite la place de son fils assassiné. À l'automne 2009, *Annahar* licencie 55 journalistes (20% de ses effectifs)²⁰⁰ dans le cadre d'un plan social visant à réduire son déficit chronique de plus d'un million de dollars par an. Ce journal n'a pas pu résister à l'attraction de la famille Hariri qui présente, à côté du prince séoudien Walid Ben Talal, un de ses principaux actionnaires.

Le 8 juin 2012, le Liban perd Ghassan Tuéni à l'âge de 86 ans. C'est Nayla Tuéni, la fille de Gibran, qui tient les rênes aujourd'hui. *Annahar* se transforme actuellement : journal élitiste voulant satisfaire la crème du lectorat en journal moderne, il cible un public plus large. Ce qui se traduit par une diversification de son contenu pour satisfaire les différents besoins. Le 12 avril 2011, il lance sa nouvelle maquette avec un nouveau slogan : « À chaque homme libre un jour nouveau », qui joue sur le mot « jour » qui se dit *Nahar* en arabe, comme le nom du journal. Le format reste le même, ainsi que le nombre de pages mais il est divisé en trois cahiers, le dernier intégrant les suppléments du journal.

***L'Orient Le Jour* : porte-parole de la francophonie au Proche-Orient**

Comme déjà indiqué plus haut, l'histoire commence en 1924²⁰¹ lorsque le journaliste Georges Naccache fait paraître le premier numéro de *L'Orient*. En 1934, Michel Chiha, le père de la Constitution libanaise, crée à son tour *Le Jour*. Les deux journaux, quoique politiquement antagonistes, se sont toujours retrouvés dans leur lutte pour la défense de la liberté et de la démocratie. Sous l'égide de Pierre Éddé et de Ghassan Tuéni, *L'Orient* et *Le Jour* fusionnent en 1971. À savoir que Ghassan Tuéni avait, en 1965, acquis *Le Jour* dont les héritiers de Michel Chiha et Michel el-Khoury avaient maintenu la publication jusqu'à la fin de 1963. Selon l'histoire du journal présentée par son rédacteur en chef N. Aoun²⁰², la guerre qui a ensanglanté le Liban en 1975 a constitué l'épreuve-test. Certains ont trouvé la mort, une mort absurde parce qu'anonyme ; d'autres ont connu l'horreur des enlèvements et des séquestrations. « Si ce journal a pu continuer à paraître c'est grâce à une volonté désespérée de rester sur la brèche, de sortir le journal tous les matins, même s'il ne pouvait être distribué, de garder la tête froide au milieu des

²⁰⁰ Daoud, Marie-José, « La presse libanaise : une scène fragmentée », *op. cit.*, p. 55.

²⁰¹ Éddé, Michel, *L'Orient Le Jour* témoin du siècle, article trouvé dans les archives du quotidien.

²⁰² Cf. rencontre du 14 juillet 2010.

déchirements ». Concernant la couverture médiatique de cette guerre, *L'Orient Le Jour* a, selon N. Aoun, « évité de jeter de l'huile sur le feu, il a joué un rôle d'information. Cependant, ce quotidien a pris position contre la présence armée palestinienne au Liban ». N. Aoun nous parle de ce quotidien qu'il a côtoyé :

« Depuis sa création *L'Orient Le Jour* s'engage pour la défense de la liberté, de la justice et de la démocratie. Actuellement, nous sommes en train de dénoncer toutes les aberrations et notre journalisme est un mélange entre l'information et l'opinion. L'environnement est l'un des aspects de la corruption au Liban que nous traitons dans plusieurs articles ».

À la question de savoir quelles sont les difficultés rencontrées par ce journal, N. Aoun explique que le plus important c'est « qu'il reste fidèle à ses idéaux et ses principes et d'assurer la relève. Malheureusement, notre lectorat est principalement adulte et l'objectif principal est d'attirer les jeunes ». Toujours selon la même source, « le fait que *L'Orient Le Jour* soit écrit en français lui épargne quelques attaques directes puisqu'il ne touche pas la population entière ».

À noter que *L'Orient Le Jour* a longtemps été le seul quotidien francophone du Liban, jusqu'à l'arrivée de la version française d'*Al Balad* (Le pays). Son budget de fonctionnement annuel, qui tourne autour de cinq millions de dollars²⁰³, est aujourd'hui entièrement financé par les revenus publicitaires et par la vente, selon son administrateur délégué Nayla de Freige. De plus, son site Internet, relancé avec une nouvelle maquette début 2010, est dans le top 100 des sites libanais selon le site de statistiques Internet Alexa.

Dans ce chapitre, nous avons essayé de retracer l'évolution historique du monde journalistique au Liban. D'emblée, nous nous sommes rendu compte que l'analyse de la presse quotidienne est indissociable du contexte socio-politique. Comprendre sa situation actuelle nous a ramenée à fouiller dans l'histoire politique, économique et sociale qui lui a donné les infrastructures nécessaires à son développement.

²⁰³ Daoud, Marie-José, « La presse libanaise : une scène fragmentée », *op. cit.*, p. 54.

Comme nous l'avons déjà vu, l'emplacement du Liban au centre de la côte orientale de la Méditerranée en a fait un lieu de passage et un refuge. Dès l'époque phénicienne, il n'a pas manqué d'être un carrefour culturel et commercial des civilisations. Des communautés et des confessions diverses ont coexisté dès les premiers siècles, nourrissant de leur substance l'identité de tout Libanais et donnant à ce pays son visage original d'un État pluriconfessionnel et multiculturel. Petit pays s'il en est, les invasions et influences étrangères n'ont cessé d'être une caractéristique et une constante de son histoire. Très tôt, les frontières confessionnelles se sont dessinées avec pour conséquence une liste impressionnante de conflits dans lesquels la presse a fortement participé.

Le champ politique libanais, victime d'un système partisan et difficilement renouvelable, entrave l'émergence d'une conscience citoyenne. Le primat communautaire « segmentaire » prévaut malheureusement sur la recherche de l'intérêt commun. S'il est vrai que la fin de la guerre en 1975 a inauguré une période toujours inachevée, celle de la reconstruction, cette dernière ne doit pas toucher uniquement le côté matériel. Est également nécessaire une reconstruction mentale, une modification des comportements sociaux et une amélioration de la situation médiatique. Nous pouvons conclure que les empreintes de l'histoire politique et sociale se sont superposées, formant les strates de notre presse actuelle.

À la fin de ce chapitre, nous nous sommes arrêtée sur un rapport relevant les contraintes et les tensions qui dominent la pratique du métier au Liban. Les difficultés du quotidien se font bien ressentir. Ceci nous a permis de réfléchir sur l'autonomie du journaliste libanais et de nous interroger sur sa capacité à se servir de sa plume pour débattre, en toute transparence, des grands dossiers conflictuels encore en suspens. L'environnement en est un.

PARTIE 2. SITUATION MONDIALE ET LIBANAISE DE L'ENVIRONNEMENT

Nous n'avons pas encore défini la notion de « l'environnement » pour bien préciser sous quel angle nous allons l'aborder. Concept clé de notre travail, elle implique d'être clarifiée et distinguée d'autres termes voisins comme l'écologie. Cependant, la tâche n'est pas facile. Toute tentative de précision d'un tel concept se heurte à une multiplicité de sens attribués en fonction des lieux et des disciplines. Nous avons posé comme postulat que la crise écologique est le résultat des relations humaines vis-à-vis de l'écosystème. En revanche, il faut y voir une multiplicité de représentations. L'état du monde qui nous entoure est, de notre point de vue, le reflet et le résultat de notre monde intérieur. De ce fait, l'environnement extérieur est le miroir de nos activités quotidiennes. Nous reprenons la formule d'A. Leopold : « dans l'usage de la terre, on est ce que l'on pense »²⁰⁴. Pour tenter de valider cette hypothèse, il nous semble nécessaire de faire appel, dans un premier temps, à une double méthodologie : d'une part, une approche théorique qui vise à rappeler les grandes étapes de l'évolution de ce terme à travers le temps. D'autre part, une approche empirique reposant sur l'étude de ce que pourrait être l'environnement dans un pays comme le Liban. En se basant sur les définitions détaillées au début du chapitre, nous essayerons de vérifier si la réalité environnementale libanaise se rapporte à une situation de crise. À cette fin, il nous paraît utile de broser une fresque panoramique des enjeux environnementaux libanais, pour dégager leurs causes profondes et mettre en lumière leurs effets. Sans prétendre à l'exhaustivité²⁰⁵, dans un domaine vaste comme celui de l'environnement, les questions et les hypothèses de notre travail ont guidé le choix des éléments développés dans la deuxième partie du chapitre.

²⁰⁴ Leopold, Aldo, *Almanach d'un comté des sables*, éd. Flammarion, Paris, 2000, p. 284.

²⁰⁵ En effet, les dossiers environnementaux libanais sont tellement riches et complexes que chacun d'eux mérite une recherche approfondie qui pourrait faire l'objet d'une thèse en soi. De ce fait, nous nous limitons à exploiter chaque dossier en fonction des éléments qui concernent nos hypothèses.

L'environnement, comme beaucoup d'autres domaines de l'actualité, pose des problèmes qui dépassent les frontières et dont l'analyse exige un savoir complexe. Les défis posés par le dossier écologique ont suscité une mobilisation mondiale visant à réconcilier les exigences du développement avec la nécessité d'une exploitation rationnelle des ressources naturelles. De plus, la problématique environnementale ne se construit pas d'un seul tenant. Elle s'inscrit dans un processus communicationnel qui englobe tous les acteurs de la société. Chacun d'entre eux apporte sa pierre à l'édifice. Nous consacrons le deuxième chapitre de cette partie au développement de ces réflexions.

CHAPITRE 3. L'ENVIRONNEMENT : UNE CRISE DE REPRÉSENTATION

Comme nous l'avons annoncé, ce chapitre va nous permettre de progresser dans une compréhension de la notion de « l'environnement » et nous éclairer sur la réalité de la situation environnementale libanaise. Il nous servira de fondement, dans la dernière partie, pour entamer une analyse des principaux thèmes environnementaux traités dans la presse écrite. Il s'agit de comprendre aussi comment les caractéristiques propres à cette notion se traduisent dans les colonnes d'un journal qui, à son tour, a ses propres particularités.

I. L'évolution de l'environnement dans le temps

À l'échelle de cette étude, restituer la particularité du concept de l'environnement est essentiel. Fondé au départ sur un discours scientifique, ce dernier renvoie, actuellement, à une construction sociale. Il ne donne accès qu'à un réel conditionné par nos pratiques et nos représentations. L'environnement est un domaine traversé par une richesse de perceptions. Il est situé au croisement de différentes disciplines. Nous nous attarderons en particulier sur la polysémie de cette notion, pour nous interroger plus tard sur ses conséquences dans le traitement journalistique.

A. Les racines religieuses de l'environnement

L'histoire de l'environnement est une synthèse des rapports des être humains à la nature. Depuis des millénaires, les hommes ont imprimé leur marque sur l'ensemble de la biosphère et ont pesé sur son évolution. À travers l'histoire, l'attitude humaine devant la nature fut imprégnée par des facteurs culturels et religieux. Deux visions contradictoires inspirent les différentes approches qui permettent de situer la relation de l'homme à l'environnement. D'une part une conception anthropocentrique de la Création dans laquelle l'humanité est destinée à manipuler et à asservir

tous les objets de la nature. D'autre part, une conception non anthropocentrique ou biocentrique qui invite l'homme à respecter les régulations et les diversités d'une nature vivante. Dans un article publié en 1967²⁰⁶ dans *Science* sous le titre « Les racines historiques de notre crise écologique », l'historien L. White jr. suppose que les prémices de la crise écologique doivent être cherchées dans la victoire du christianisme sur le paganisme. Le monde fondamentalement animiste de l'Antiquité gréco-romaine attribue une âme aux animaux, aux phénomènes et aux objets naturels. Il oblige celui qui désire intervenir dans le cours de la nature à respecter l'esprit des lieux. Au contraire, le monde monothéiste qu'institue le christianisme réduit l'environnement à l'état de matière inerte, offert aux manipulations pour le seul profit des êtres humains. Dans la Bible ainsi que dans le Coran, la nature devient une propriété. Elle est subordonnée à la volonté de l'homme qui l'exploite et la gouverne, comme bon lui semble. Au Moyen-âge, la nature est totalement téléguidée par Dieu dans un monde surnaturel dominé par les récits mythologiques et traversé par des forces mystérieuses. Mais cette vision s'estompe progressivement à partir de la Renaissance. Nous passons à un monde naturel où le langage mathématique remplace celui de la théologie et où l'homme se croit, suivant la formule de R. Descartes, « maître et possesseur de la nature »²⁰⁷. Pour cela, la connaissance des lois naturelles s'avère indispensable. « La nature est alors le champ qui s'étend devant la science et sur lequel l'ingéniosité de l'homme doit s'exercer »²⁰⁸. Depuis R. Descartes, l'homme n'a cessé de dominer la nature-objet. Au XIX^{ème} siècle, la révolution industrielle dessine l'image d'une nature exploitée pour ses ressources et conçue comme un moyen de développement humain. L'époque de la conquête aveugle des ressources naturelles commence. Comme le dit M. Serres, à cette époque, « nous avons imaginé pouvoir vivre et penser entre nous, pendant que les choses obéissantes dormaient, toutes écrasées sous notre emprise »²⁰⁹. La naissance de l'industrie moderne consacre l'asservissement de la nature et accorde à l'économie le primat sur toute autre considération. Mais voilà que, peu de temps après, la situation se retourne. Toujours selon M. Serres, « les esclaves ne dorment jamais longtemps »²¹⁰.

²⁰⁶ Afeissa, Hicham-Stéphane, *Qu'est-ce que l'écologie ?*, éd. Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 2009, p. 51.

²⁰⁷ Descartes, René, *Discours de la méthode*, Paris : Librio, 2004, p. 65.

²⁰⁸ Mancebo, François, *Le développement durable*, éd. Armand Colin, Paris, 2006, p. 115.

²⁰⁹ Serres, Michel, *Le contrat naturel*, éd. François Bourin, France, 2009, p. 69.

²¹⁰ Serres, Michel, *Le contrat naturel*, *idem*, p. 69.

B. Naissance de la conscience écologique

La première révolution industrielle s'accompagne d'un intérêt encore timide pour la question du rapport de l'humanité à la nature. C'est dans ce contexte que l'écologie prend naissance. Le mot, qui vient du grec *oikos* (l'habitat, la maison) et *logos* (discours, raison) trouve son origine en 1866, sous la plume du naturaliste allemand E. Haeckel. « Par *oekologie*, nous entendons la totalité de la science des relations de l'organisme avec son environnement, comprenant au sens large toutes les conditions d'existence »²¹¹. L'explosion de la première bombe atomique le 16 juillet 1945 dans le désert du Nouveau-Mexique, jointe à d'autres catastrophes naturelles et à la prolifération de la population, favorisent l'émergence de nouvelles recherches sur le rôle de l'espèce humaine dans la dynamique des écosystèmes. Autrement dit, l'analyse des rapports entre l'intervention de l'homme et les mutations de l'environnement terrestre. Pour reprendre les termes de J.-P. Deléage « l'écologie est la matrice vivante d'une nouvelle conscience et d'une nouvelle culture : celles de notre appartenance à la nature, celles de la présence de la nature au plus profond de nous-mêmes, êtres humains, à la fois partie et acteurs du système global de la nature »²¹².

Bien que l'écologie, en ses débuts, soit contemporaine de la révolution industrielle, elle tire ses ingrédients des immenses enquêtes sur la nature faites, deux millénaires plus tôt, par des savants comme Aristote, Théophraste, Carl Von Linné. Partant de ce constat, l'écologie est le prolongement de connaissances accumulées qu'elle prétend continuer. Les trois principaux ouvrages parus en français sur son histoire (P. Acot, 1988 ; J.-P. Deléage, 1991 ; J.-M. Drouin, 1991) révèlent la complexité de cette discipline. Pourtant, explique R. Barbault²¹³, son champ se structure autour de deux grands axes, en fonction des deux grands types d'objets auxquels s'intéressent les écologues. D'une part, les populations, animales, végétales ou microbiennes, d'autre part les écosystèmes. Ce mot apparaît pour la première fois en 1935 (de *oikos*, habitat, maison, et *sustêma*, ensemble) sous la plume du botaniste anglais A. Tansley.

²¹¹ Deléage, Jean-Paul, *Une histoire de l'écologie*, éd. La Découverte, Paris, 1991, p. 8.

²¹² Deléage, Jean-Paul, *Une histoire de l'écologie*, *idem*, p. 16.

²¹³ Barbault, Robert, in Abélès, M. et al, *L'environnement en perspective contextes et représentations de l'environnement*, éd. L'Harmattan, Paris, 2000, p. 150.

« La conception la plus fondamentale est (...) l'ensemble du système (dans le sens donné à ce terme en physique), comprenant non seulement le complexe des organismes, mais également le complexe tout entier des facteurs physiques formant ce que nous nommons l'environnement du biome (...) Ces écosystèmes comme nous pouvons les nommer, présentent la plus grande variété de types et de tailles »²¹⁴.

De l'univers mental anthropocentriste qui faisait de l'homme, depuis au moins la Renaissance, la « mesure de toutes choses », nous passons à l'univers biocentriste. Loin d'être la source exclusive de la valeur et sa fin, l'homme est en quelque sorte décentré. Dans son ouvrage *Almanach d'un comté des sables* paru en 1949, A. Léopold propose une éthique de la terre chargée de définir, selon lui, la relation de l'homme à la terre, aux animaux et aux plantes. « Une éthique, écologiquement parlant, est une limite imposée à la liberté d'agir dans la lutte pour l'existence »²¹⁵. L'individu, explique l'auteur, appartient à une communauté formée de parties interdépendantes incluant à la fois le sol, l'eau, les plantes et les animaux. La conjugaison de ces éléments forme la terre. Partant de là, l'être humain est membre et citoyen parmi d'autres de cette communauté. « L'homme, dit-il, n'est qu'un compagnon voyageur des autres espèces dans l'odyssée de l'évolution »²¹⁶. L'éthique de la terre ne vise pas l'interdiction de l'exploitation des ressources naturelles. Elle affirme leur droit à continuer d'exister indépendamment des avantages économiques que nous pouvons en retirer. Les êtres vivants non humains, ainsi que les composantes abiotiques du milieu naturel sont des objets de préoccupation morale en eux-mêmes. Une telle éthique présuppose un remaniement de la philosophie actuelle des valeurs. Un changement de nos affections, de nos centres d'intérêt et de nos convictions intellectuelles est nécessaire. Nous parlons d'une conscience écologique dans le public. « Un devoir n'a aucun sens sans conscience, et notre problème est d'étendre la conscience sociale de manière à y inclure la terre »²¹⁷. Cette vision est reprise dans le courant de pensée de la *Deep Ecology* (écologie profonde). En 1973²¹⁸, le philosophe Norvégien A. Naess publie dans la revue *Inquiry*, « *The shallow and the deep, long range ecology movement. A summary* », fondant la notion d'« écologie profonde » par opposition à l'« écologie superficielle ». « L'écologie superficielle combat la pollution dans les pays riches, tandis que l'écologie profonde explore les racines des

²¹⁴ A. G. Tansley in Acot, Pascal, *Histoire de l'écologie*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1994, p. 84.

²¹⁵ Leopold, Aldo, *Almanach d'un comté des sables*, *op. cit.*, p. 256.

²¹⁶ Leopold, Aldo, *Almanach...*, *idem*, p. 145.

²¹⁷ Leopold, Aldo, *Almanach...*, *idem*, p. 265.

²¹⁸ Voisenet, Jaques in Gauchon, Pascal, *Géopolitique du développement durable*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 2005, p. 12.

problèmes écologiques dans la structure des sociétés et des cultures du monde entier »²¹⁹. Au centre de cette réflexion s'installe la primauté de la défense des écosystèmes. Autant pour satisfaire des besoins humains que pour préserver la biosphère, c'est-à-dire les espèces avec lesquelles l'homme co-évolue. L'homme n'est plus au centre du monde. Il est doté d'une place réduite face à une nature qui jouit d'une préséance absolue. Les fondements anthropocentriques des sociétés humaines sont mis en cause. Pour A. Naess, l'environnement est protégé comme faisant partie de nous-mêmes et non comme une entité opposée à l'humanité. De ce fait, toute atteinte portée contre le monde est une atteinte contre soi-même. Il n'existe qu'un seul monde, sans division. « L'écologie profonde développe une vision biocentriste qui veut briser l'anthropocentrisme triomphant que l'on retrouve dans le terme même d'environnement qui désigne ce qui entoure l'humain »²²⁰. À travers cette approche, l'auteur nous propose d'interroger les racines des problèmes environnementaux. Celles-ci s'enfoncent profondément dans la structure de notre société et de notre vision du monde. Les problèmes environnementaux sont invités à être posés sur le terrain de la métaphysique. Autrement dit, il convient de modifier le système d'idées qui déterminent la place des êtres humains dans la nature. « Ces problèmes nous apparaissent comme les symptômes de l'insuffisance fondamentale de notre culture, qui s'est toujours refusée à prendre clairement position sur l'importance considérable du monde naturel pour l'accomplissement humain »²²¹.

S'inscrivant dans la même lignée, M. Serres refuse de réduire l'existence de l'environnement à la condition de la présence humaine. « La Terre exista sans nos inimaginables ancêtres, pourrait bien exister sans nous, existera demain ou plus tard encore, sans aucun d'entre nos possibles descendants, alors que nous ne pouvons exister sans elle »²²². L'auteur trouve inapproprié le mot environnement qui place, selon lui, l'homme au cœur d'un système de choses comme étant maître et possesseur de la nature. Au contraire, dit-il, il faut bien placer les choses au centre et nous à leur périphérie. Partant de là, M. Serres propose le concept de « contrat naturel » et invite à une révision du droit naturel moderne selon lequel l'homme peut seul devenir sujet du droit. À travers ce concept, il souligne que les objets, eux-mêmes, sont sujets de droit et non plus simples supports passifs de l'appropriation, même collective. « En fait, la Terre nous parle en termes de

²¹⁹ Naess, Arne, *Vers l'écologie profonde*, éd. Wildproject, Marseille, 2009, p. 221.

²²⁰ Voisenet, Jaques in Gauchon, Pascal, *Géopolitique du développement durable*, op. cit., p. 12.

²²¹ Naess, Arne, *Vers l'écologie profonde*, op. cit., p. 37.

²²² Serres, Michel, *Le contrat naturel*, op. cit., p. 60.

force, de liens et d'interactions, et cela suffit à faire un contrat »²²³. La problématique du droit des choses a été développée par L. Ferry (1992). Ce dernier justifie l'idée d'un contrat naturel par le fait que « ce monde que nous avons traité comme un *objet* redevient *sujet*, capable de se venger : abîmé, pollué, maltraité, c'est lui qui menace aujourd'hui de nous dominer à son tour »²²⁴. De là l'idée, dit-il, d'un « contrat naturel », analogue au fameux contrat social des philosophes du XVIII^{ème} siècle.

Au terme de ce rapide survol de quelques titres qui s'inscrivent dans une pensée écocentriste, il apparaît que les traits principaux de la vision anthropocentriste sont inversés.

En 1960-1970, émerge ce que nous pouvons appeler la conscience écologique. Elle part du développement d'une science, l'écologie, qui est la science des écosystèmes qui devient rapidement la science de la biosphère à partir du moment où on pense que la biosphère est en péril. Au cours des années soixante, le grand public découvre pour la première fois la Terre vue de l'espace avec toute sa fragilité et son unité. Ceci donne naissance à la métaphore du vaisseau spatial selon laquelle « l'humanité est embarquée sur le même bateau »²²⁵. Il n'existe pas, dans l'état actuel de l'exploration, de planète de rechange. Dans ce contexte, un médecin, ingénieur et conseiller de la NASA, propose l'hypothèse Gaia, d'après la métaphore de la déesse mère des Grecs, selon laquelle « la Terre est un être vivant ». Selon J. Lovelock, la matière organique, l'air, les océans et la surface terrestres ont bien plus qu'un simple environnement indépendant des organismes vivants. Ils font eux-mêmes partie de la vie. Gaia consacre une attention particulière à ce que la majorité des personnes considèrent comme des éléments insignifiants, par exemple, les micro-organismes. Même si l'homme est un élément important du développement du système vivant, il y est apparu tardivement. Admettre l'existence de Gaia, c'est penser sous un jour nouveau notre place sur la terre. Dans un monde Gaiien, dit J. Lovelock, « notre espèce avec sa technologie n'est-elle qu'une partie inévitable de la sphère naturelle »²²⁶.

Le mot écologie devient courant dans le grand public au commencement des années 1970. Depuis, l'écologie s'installe au cœur du débat politique. L'essor du mouvement écologiste

²²³ Serres, Michel, *Le contrat naturel*, *idem*, p. 69.

²²⁴ Ferry, Luc, *Le Nouvel Ordre écologique, L'arbre, l'animal et l'homme*, éd. Grasset & Fasquelle, 1992, p. 122.

²²⁵ Brunel, Sylvie, *Le développement durable*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 2009, p. 18.

²²⁶ Lovelock, James, *La terre est un être vivant l'hypothèse Gaia*, éd. Flammarion, France, 1993, p. 148.

mondial doit beaucoup au mouvement environnementaliste américain²²⁷. Il est le premier à se constituer, en 1970 et le plus influent au niveau mondial avec de grandes organisations internationales d'origine américaine comme *Greenpeace* et le *World Wildlife Fund* (WWF). En 1974, R. Dumont est le premier Français à se présenter à l'élection présidentielle comme candidat écologiste. Ce qui n'était à l'origine qu'une discipline scientifique devient un problème de société, un enjeu politique et finalement l'objet d'une prise en charge administrative. Ce fait se traduit par l'apparition de réglementations et d'institutions spécifiques. Le même mot renvoie à des sens différents et le terme « écologie », selon G. Rossi, « est une sorte d'auberge espagnole dans laquelle chaque groupe de pression, chaque acteur défend ses idées et trouve ses intérêts »²²⁸. Désormais, la nature est gérée. Des administrations sont mises en place et des textes sont édictés.

C. Construction sociale de l'environnement

Le terme²²⁹ d'« environnement », apparaît dans les années 1920 en France. Il tombe progressivement en désuétude avant de réapparaître au début du XX^{ème} siècle en anglais, pour désigner le milieu. Il revient ensuite en Europe dans les années 1960, importé des États-Unis et est utilisé surtout dans les sciences de la nature. « Environnement »²³⁰ s'impose après la Première Guerre mondiale, pour désigner un milieu dont on maîtrise désormais les facteurs multiples et dont on sait qu'il est structuré par des réseaux complexes d'interrelations. Issu du substantif anglais *environment*, il fait son entrée « officielle » dans le *Larousse de la langue française* en 1972, un an après la création du ministère Français de l'Environnement. Il désigne l'ensemble des éléments naturels ou artificiels qui conditionnent la vie de l'homme. Autrement dit, l'eau, l'air, la terre, les sources d'énergie, les animaux, la forêt, la pollution, l'urbanisme. Nous aborderons cette définition pour le choix des sujets dans la partie suivante. Cependant, cette définition, qui semble évidente, est traversée par une opposition entre l'homme et la nature. Nous partirons du principe selon lequel l'environnement est une construction sociale, marquée par les

²²⁷ Duban, François, *L'écologisme aux États-Unis histoire et aspect contemporains de l'environnementalisme américain*, éd. L'Harmattan, Paris, 2000, p. 9.

²²⁸ Rossi, Georges, *L'ingérence écologique Environnement et développement rural du Nord au Sud*, éd. CNRS, Paris 2000-2003, p. 33.

²²⁹ Alet, Bernard et al in Desailly, Bertrand et al, *Environnement et sociétés territoires, risques, développement, éducation*, Presse du CRDP, Toulouse, 2005, p. 4.

²³⁰ Acot, Pascal, *Histoire de l'écologie*, op. cit., p. 57.

caractéristiques de chaque milieu. Plusieurs raisons justifient notre affirmation. « La biosphère, comme le dit A. Berque²³¹, ce n'est pas seulement Gaia, cette entité qui se passerait fort bien de l'homme, c'est aussi la Terre dans son habitabilité pour l'homme, c'est-à-dire encore le tissu phénoménologique des valeurs humaines ». Clore sur lui-même « le monde de la matière » et le détacher du « monde de la vie » revient à priver les deux mondes de leur sens. L'humain et l'inhumain fusionnent et se façonnent l'un l'autre. Afin d'explicitier la relation d'une société à « l'étendue terrestre », A. Berque emploie le terme d'écoumène. Physique et social s'invitent à se réarticuler pour former sa matière première. « Dans l'écoumène, note-t-il, le fait et la valeur se conjuguent »²³². Tout comme A. Berque, P. Lascoumes nie l'existence d'une nature innocente. Selon lui, l'environnement ne peut être envisagé comme un espace spontané. Il résulte des activités humaines aux fins entremêlées d'exploitation, de valorisation et de destruction. « L'environnement tel que nous le vivons, le concevons, le revendiquons est d'abord une construction sociale »²³³. Dans cette vision, le monde physique est un réseau de significations à construire et à activer par notre propre monde. Ceci donne lieu à une pluralité des représentations de l'environnement qui varient, d'après le même auteur, selon deux types d'éléments. Le premier concerne les catégories d'acteurs étudiés, leur socialisation et leurs expériences concrètes. Le second élément fait intervenir les contextes dans lesquels une situation est perçue comme posant problème. Parler d'environnement au singulier, conclut l'auteur, est « une facilité de langage trompeuse »²³⁴.

Abondant dans le même sens, F. Mancebo considère que nature et homme forment un tout indissociable. Il n'existe de nature que transformée par l'activité de l'homme. Celle-ci, explique F. Mancebo, dépasse le travail matériel pour y associer le travail mental. « Un espace naturel n'est donc pas seulement travaillé matériellement, il est aussi travaillé mentalement par les communautés humaines qui le désignent comme tel. Faute de quoi il n'existe pas »²³⁵. La grille de lecture à partir de laquelle l'homme perçoit son environnement est guidée par la nature des relations qu'il entretient avec son milieu. L'investissement de l'espace par les êtres humains est à la base de la définition du milieu. Autrement dit, c'est la manière avec laquelle l'homme

²³¹ Berque, Augustin in Bourg, Dominique, *La nature en politique ou l'enjeu philosophique de l'écologie*, éd. L'Harmattan, Paris, 1993, p. 16.

²³² Berque, Augustin in Bourg, Dominique, *La nature en politique...*, *idem*, p. 19.

²³³ Lascoumes, Pierre, *L'éco-pouvoir environnements et politiques*, éd. La Découverte, Paris, 1994, p. 9.

²³⁴ Lascoumes, Pierre, *L'éco-pouvoir...*, *idem*, p. 14.

²³⁵ Mancebo, François, *Le développement durable*, *op. cit.*, p. 115.

s'approprié le lieu pour construire un milieu de vie. Un lien profond unit l'homme à son environnement, ce qui donne à ce terme la possibilité d'être conçu non pas comme une forme stabilisée mais mobile. Pour cela, F. Mancebo nous invite à substituer à la notion de qualité de l'environnement celle de qualité de vie. Alors que la première définit un fonctionnement optimal des écosystèmes à partir de variables physico-chimiques et biologiques, la seconde renvoie aux représentations collectives et individuelles dont est investi l'environnement de proximité.

Nous tentons donc de rechercher le sens de l'environnement dans son rapport avec l'homme. Les besoins²³⁶ de ce dernier et la stratégie qu'il met en place pour les assouvir dessine la forme d'un tel rapport. Mais ces besoins et ces stratégies ne sont que la partie émergente d'un système de valeurs²³⁷ accumulées chez chacun d'entre nous. Loin d'être le fruit du néant, c'est au centre d'un terrain particulier que naissent les valeurs individuelles qui, à leur tour, font créer les besoins et les stratégies de chaque individu. Étant donné l'infinité des terrains, des valeurs, des besoins et des stratégies, il n'est pas étonnant que nous trouvions une infinité de définitions pour l'environnement.

D'un autre côté, bien qu'il ne s'agisse pas dans ce travail de s'arrêter sur la reconnaissance des crimes contre l'environnement au même titre que les crimes contre l'humanité, nous essayerons de montrer que les atteintes à l'environnement au Liban sont devenues tellement graves qu'elles nécessitent une réponse pénale. L'extermination par l'Allemagne nazie des trois quarts des juifs d'Europe durant la Seconde Guerre mondiale a conduit aux notions juridiques de génocides et de crimes contre l'humanité. Partant de cet exemple, M. Tarrier²³⁸ évoque la présence d'une autre catastrophe, globale, portant sur le milieu, les ressources, les autres espèces, en un mot sur l'avenir planétaire. Dans un contexte où la crise écologique commence à produire des effets irréversibles de nuisibilité, il serait temps, selon l'auteur, de recourir à une syntaxe susceptible de la désigner. Le mot écocide est loin d'être d'un usage courant. Dans le cadre de cette recherche, les « crimes environnementaux », en tant qu'atteintes portées à la nature, renvoient à des relations étroites avec le monde politique et social. Nombre d'entre eux sont commis ou protégés par les hommes de pouvoir, dans une société où les questions environnementales sont loin d'être

²³⁶ Besoins : ce sont les dimensions fondamentales de l'épanouissement de l'être humain. Nous appelons « besoins » des raisons d'agir qui ne requièrent pas de raison supérieure. Omann, Ines et *al.*, in Theys, Jacques et *al.*, *Le développement durable, la seconde étape*, éd. de l'Aube, La Tour D'Aigues, 2010, p. 125.

²³⁷ Valeur : c'est l'importance spécifique conférée à un besoin ou une stratégie ou à un ensemble de besoins et stratégies. *Ibid.*

²³⁸ Tarrier, Michel, *Dictature verte*, éd. Les Presses du Midi, Toulon, 2010, p. 14.

prioritaires. Les mesures à adopter face à la dégradation de l'environnement au Liban risquent de mourir dès qu'elles bousculent les acquis et les privilèges d'en haut.

II. L'environnement à la libanaise

Des montagnes de déchets sans cesse grandissantes, une atmosphère plutôt étouffante dans des villes bétonnées et irrémédiablement défigurées, des routes éventrées et embouteillées et des plages dépotoirs... Autant de problèmes qui résument la réalité environnementale libanaise. Et la liste est loin d'être complète. Selon G. Ghanem²³⁹,

« La désorganisation sociale et institutionnelle occasionnée par la guerre civile, combinée à trente ans de présence militaire syrienne, contribue à une situation de chaos. La gestion de l'État est presque inexistante. Tout devient possible. Pour les chefs de milice, la crise est une opportunité économique préférable à la paix qui, de fait, leur permet d'accumuler des fortunes ».

Toutefois, nous sommes convaincue, ceci étant une idée clé de cette étude, qu'outre les ravages et les séquelles que les différents conflits ont tatoués sur notre terre, il existe d'autres facteurs responsables de nos malheurs écologiques. L'état de l'environnement au Liban questionne la gestion politique du pays et la conscience civique. Selon nous, notre fléau majeur reste la timidité intellectuelle de beaucoup de Libanais sur laquelle viennent se greffer la violation des lois, la corruption des fonctionnaires et un appétit d'argent aux proportions extrêmes. Nous allons essayer de rassembler, à partir de la situation environnementale, quelques éléments de preuve de ces affirmations. Une crise écologique pèse sur le Liban, sur tous les plans. C'est ce que nous tenterons de montrer dans le panorama qui suit.

A. La pollution sous toutes ses formes empoisonne le Liban

Avec 100 000²⁴⁰ nouveaux véhicules anciens et neufs vendus chaque année, le trafic automobile constitue la source principale de la pollution atmosphérique. Cela se traduit par un nuage noir devenu partie intégrante du paysage libanais. Mais aussi par des embouteillages monstres qui bloquent la circulation et entraînent une augmentation des consommations d'essence. Désordre

²³⁹ Cf. rencontre du 7 janvier 2010.

²⁴⁰ 93 % des Beyrouthins exposés à de forts taux de pollution atmosphérique, *L'Orient Le Jour*, 10 mai 2011.

des transports en commun, recours aux voitures polluantes, infrastructures défectueuses... tout concourt à aggraver le problème de pollution et à faire de nos routes un véritable cauchemar quotidien. Bien que les données sur la mobilité des Libanais soient assez floues, le taux de motorisation au Liban est parmi les plus élevés du monde en développement²⁴¹. La guerre civile a eu un effet non négligeable sur la croissance de ce phénomène. La perturbation du système de transport en commun pendant cette période a favorisé le recours à la voiture individuelle. Un phénomène qui reste d'actualité malgré les augmentations de taxes sur les carburants. En effet, celles-ci n'ont pas été utilisées pour améliorer le fonctionnement du transport collectif. Les bus, les mini-bus et les "services" (nom employé au Liban pour les taxis collectifs) avec leur vieille Mercedes sont les trois catégories de véhicules consacrés au transport collectif. Le système se caractérise surtout par le manque d'itinéraire et d'arrêt fixes. En effet, il suffit de faire signe au chauffeur afin qu'il arrête son véhicule. R. Chidiac²⁴² attribue les dysfonctionnements des transports publics au clientélisme politique. Ce qui bloque, selon elle, la mise en place d'une autorité organisatrice des transports urbains. Et d'ajouter : « la crise du transport institutionnel reste liée à la crise des institutions elles-mêmes ». R. Chidiac déplore l'absence de sensibilisation sur l'importance des transports collectifs de la part du gouvernement ou des différents regroupements ou associations.

Une première loi contre la pollution de l'air (portant le numéro 341)²⁴³ a été adoptée en 2002. Ce qui a amélioré la situation par rapport à celle des années 1990. Cette loi a interdit le recours à l'essence plombée et les moteurs au mazout utilisés par la plupart des taxis et des minibus. D'autres mesures, comme l'obligation d'installer des pots catalytiques dans les voitures ou la mise hors service de véhicules polluants, n'ont pas été appliquées.

a. 1 Les activités humaines : une source importante de pollution

Pour autant, sur la liste des coupables figurent aussi les activités humaines. Les industries émettent également des polluants toxiques et des gaz nuisibles à la qualité de l'air. La pollution

²⁴¹ Chidiac, Rola, « Le transport artisanal dans un contexte de crise politique : le cas du Liban » in *Le transport artisanal dans les villes méditerranéennes*, compte-rendu du séminaire de recherche 5, 6 juin 2007, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix en Provence, p. 45.

²⁴² Chidiac, Rola, « Le transport artisanal... », *idem*, p. 57.

²⁴³ Rouchard, Samantha, Pollution automobile à Beyrouth, un danger bien réel, <http://www.iloubnan.info/fr/detail/9/66285>, 13 septembre 2001, consulté le 15 septembre 2011.

d'origine industrielle se situe près des centrales électriques (Zouk au Kesrouan, Jiyeh au sud de Beyrouth...) et dans les zones fortement industrialisées comme près des cimenteries de Chekaa au Liban-Nord. Bien qu'une bonne part de l'activité économique du pays dépende de ce secteur, les cimenteries grignotent les paysages libanais et constituent une source constante de pollution. À titre d'exemple, la petite ville de Chekaa, est une des zones industrielles majeures du pays. L'énorme cimenterie du groupe suisse Holcim qui s'y trouve suscite de nombreuses critiques dans les communes environnantes. La société affiche sa volonté de préserver l'environnement et rejette toutes les accusations à son encontre. Néanmoins, plusieurs militants écologistes²⁴⁴ sont persuadés qu'elle utilise comme carburant un type de *petroleumcoke*²⁴⁵, qui ne répond pas aux normes en vigueur. Plus grave encore, selon les citoyens, la société brûle, depuis plusieurs années, des déchets, de la tourbe et des pneus pour en faire du carburant, afin de réduire ses coûts de production. « Nous ne demandons évidemment pas la fermeture de la cimenterie qui est un acteur économique majeur dans la région. Mais en revanche, nous demandons avec force de trouver une solution concernant la poussière émise en permanence »²⁴⁶. C'est en ces termes que le Directeur de l'organisation Protection de l'Environnement et du Patrimoine (PEP) et de l'Association Libanaise de la Protection de l'Environnement (ALPE), R. Saba résume ce troisième risque encouru par la population de cette région.

Les industries au Liban, selon S. Berbary²⁴⁷, n'adoptent aucune stratégie de protection de l'environnement. Elles travaillent à leur guise et c'est la rentabilité financière qui occupe le premier rang. Au Liban, il n'existe pas de politique de préservation de la nature contre les agressions des industriels.

Pour ce qui est des centrales électriques, le fuel employé est souvent à haute teneur en soufre. Même si la décision d'importer un carburant de meilleure qualité a été prise par le gouvernement, les informations font état de la difficulté de son application par l'Électricité du Liban (EDL). En effet, l'importation de carburants reste entre les mains de compagnies

²⁴⁴ Chalak, Nadine, Chekka s'interroge sur son environnement *in* Les hirondelles le Liban sur le chemin du développement durable, *Annahar*, <http://chroniquesbeyrouthines.20minutes-blogs.fr/files/Journal%20%C3%A9cole%202010.pdf>, 16 juin 2010, consulté le 16 septembre 2011, p. 11.

²⁴⁵ Un dérivé du pétrole dont le taux en soufre maximum est fixé très strictement par l'État libanais.

²⁴⁶ Chalak, Nadine, Chekka s'interroge sur son environnement, *op. cit.*

²⁴⁷ Berbary, Suzanne, [*Les secrets des scandales environnementaux, les politiciens l'ont condamné à mort*], éd. La société internationale du livre, Beyrouth, 2004, p. 14 (traduction personnelle).

privées²⁴⁸ et la marchandise tarde souvent à être livrée. Pour éviter de plonger le pays dans le noir, l'EDL est souvent acculée à se contenter d'un fuel non conforme aux nouvelles normes. Il faut ajouter à ce problème le contrôle insuffisant sur les carburants importés en général.

L'absence d'un laboratoire spécialisé dans la pollution atmosphérique rend difficile son appréhension statistique. Il existe à Tripoli au nord de Beyrouth un appareil permettant d'évaluer cette dernière, mais ce n'est pas suffisant. Une étude sur les taux de pollution de l'air dans la capitale menée de 2008 à 2010²⁴⁹ conjointement par l'Université Américaine de Beyrouth (AUB), l'Université Saint-Joseph (USJ) et le Conseil national de la recherche scientifique au Liban (CNRS) permet de constater que certains polluants nocifs sont présents à des concentrations très élevées dans l'atmosphère. Selon cette étude, 93% des Beyrouthins sont exposés à une pollution supérieure à la normale. La concentration d'oxyde nitrogène, un des polluants très nocifs, a atteint les 58 microgrammes par mètre cube en 2010, alors que le taux maximum toléré est de 40 microgrammes. Le taux de particules microscopiques, générées par la poussière des rues, l'utilisation des freins ou encore la combustion incomplète de fuel, a dépassé les limites d'au moins 100%.

L'enjeu est énorme. La pollution de l'air altère non seulement notre qualité de vie mais affecte plusieurs secteurs. Elle constitue un danger immédiat pour la santé et son effet sur l'économie n'est pas négligeable. L'éventail des effets sur la santé²⁵⁰ est large, mais touche surtout les systèmes respiratoires et cardio-vasculaires²⁵¹. De plus, le Registre national de cancer au Liban²⁵² cite le chiffre de 7 500 cas en 2007. C'est énorme sur une population de 4 millions de Libanais où on observe aussi de plus en plus de naissances de bébés déjà cancéreux.

²⁴⁸ Rouchard, Samantha, Pollution automobile à Beyrouth, un danger bien réel, *op. cit.*

²⁴⁹ « 93 % des Beyrouthins exposés à de forts taux de pollution atmosphérique », *op. cit.*

²⁵⁰ Santé et qualité de l'air, Organisation mondiale de la santé, <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs313/fr/> septembre 2011, consulté le 15 février 2011.

²⁵¹ Selon une étude publiée par l'organisation mondiale de la santé (OMS) en septembre 2011, la pollution de l'air intérieur est responsable d'environ 2 millions de décès prématurés, principalement dans les pays en développement. Sur ces 2 millions, 1,3 million meurent en raison de la pollution dans les villes, qui touche autant les pays développés que les pays en développement. Les lignes directrices de l'OMS indiquent qu'en ramenant les concentrations de particules (PM10) de 70 à 20 microgrammes par mètre cube, on pourrait faire baisser la mortalité liée à la qualité de l'air de 15%.

²⁵² Sourati, Maya, Pollution de l'air : les coupables, les autos, l'agriculture et l'urbanisme, <http://www.lorientlejour.com/campus/article.php?id=384>, 8 juillet 2010, consulté le 2 octobre 2011.

Côté économie : 2,8 à 4% du Produit Intérieur Brut (PIB) avec une moyenne de 565 millions de dollars par an, voici le montant exorbitant de la dégradation écologique sur l'économie libanaise. Les pertes dues à la pollution de l'air seule pourraient, d'après une étude de 2004²⁵³, menée par le ministère et la Banque Mondiale, se chiffrer à 170 millions de dollars, soit 1,02% du PIB.

a. 2 Pollution de l'eau et dégradation du littoral

Un autre échantillon de la crise environnementale libanaise est l'aggravation de la pollution des eaux courantes, des nappes phréatiques et du littoral.

Les ressources en eau sont soumises à une forte pression au Liban. L'eau disponible²⁵⁴, y compris les fleuves, les sources naturelles, les barrages de retenue (celui de Qaraoun sur le fleuve Litani et le barrage de Chabrouh qui capte les eaux de pluies ainsi que les eaux de ruissellement de la source de Nabeh al-Laban) et les eaux souterraines (estimées à 2000-2700 millions de m³, par an), dépasse les prévisions (environ 1 800 millions de m³ en 2035). Cependant, la pollution généralisée et la mauvaise qualité des infrastructures empêcheront le gouvernement de répondre aux demandes en eau dans l'avenir.

L'eau souterraine, source majeure des eaux superficielles souffre de l'infiltration de polluants. Parmi les sources principales de contamination des nappes souterraines, citons les eaux usées non assainies, les rejets industriels, les déchets solides en décomposition et l'usage excessif des engrais chimiques. La croissance démographique, la multiplication de forages incontrôlés et l'absence d'assainissement dans les zones de vulnérabilité de la ressource compliquent la situation.

Il est utile de signaler que les aquifères²⁵⁵ sont surexploités au Liban. Il y a plus de puits privés non autorisés que de puits autorisés (22 500 contre 20 324)²⁵⁶. Le contrôle de ces puits illégaux demeure une préoccupation constante et sape la capacité du gouvernement à maîtriser l'extraction d'eau douce des aquifères.

²⁵³ Les coûts de la pollution au Liban, <http://ecosysteme.blog.usj.edu.lb/category/pollution-au-liban/>, 14 juin 2010, consulté le 30 octobre 2011.

²⁵⁴ El Hassan, Zuhier et *al.*, Ressources en eau, in État de l'environnement et ses tendances au Liban 2010, <http://www.moe.gov.lb/Documents/SOER-chap3fr.pdf>, consulté le 16 janvier 2011, p. 64.

²⁵⁵ Un aquifère est une formation géologique ou une roche, suffisamment poreuse et/ou fissurée (qui peut stocker de l'eau) et perméable (où l'eau circule librement), pour contenir, de façon temporaire, ou permanente une nappe d'eau souterraine mobilisable.

²⁵⁶ El Hassan, Zuhier et *al.*, Ressources en eau, *op. cit.*, p. 65.

La majorité des aquifères au Liban sont des structures calcaires karstiques. L'un des inconvénients de telles structures est le niveau élevé de fissures et de fractures dans leur formation. Ceci facilite la transmission directe des polluants provenant des rejets des déchets ménagers et industriels. Ces structures permettent aussi la contamination diffuse (engrais et pesticides) et sont sujettes à l'intrusion d'eau salée.

Dans le domaine de l'assainissement, le Liban connaît des retards très importants. En effet, si nombre de localités ont obtenu leur équipement en réseaux d'égouts, seules quelques-unes, parmi les plus modestes, ont mis en place des solutions locales de traitement des effluents. En revanche, aucune des stations de traitement des eaux usées prévues aux plans d'investissement successifs de l'État n'a encore été mise en service. Le phénomène des rejets non traités dans les rivières et en mer s'est donc aggravé depuis la fin de la guerre.

En 2005²⁵⁷, seules deux stations de pré-traitement étaient fonctionnelles, à Ghadir en banlieue sud de Beyrouth et à Baalbek. Ailleurs, le rejet dans les cours d'eau est la norme. Selon les données de 1996, 65% des immeubles étaient raccordés à un réseau d'égouts. Ce chiffre n'a guère évolué en 2004. Il n'atteint alors que 67%. Non seulement les zones rurales, mais également les zones urbaines récentes étaient sous-équipées de ce point de vue. Malgré des progrès liés aux investissements de ces dernières années, l'absence de retraitement condamne les rivières à être de véritables égouts à ciel ouvert.

Ce tableau général déjà particulièrement sombre le devient encore davantage lorsqu'on se rend compte que la pollution de l'eau peut altérer gravement la santé. La pression de la pollution dans les principales sources d'eau potable, que sont les puits et les sources naturelles, se traduit par l'apparition des maladies d'origine hydriques.

a. 3 Appropriation du domaine public maritime

Sur le littoral, c'est le bétonnage généralisé. Les hôtels et immeubles dressés partout défigurent les plus beaux panoramas. La zone côtière, constituant 16%²⁵⁸ du pays et urbanisée à 50%, est polluée par la haute densité de la population, par la concentration des activités industrielles, par

²⁵⁷ Faour, Ghaleb et al, *Atlas du Liban Territoires et sociétés*, Institut français du Proche-Orient, 2007, p. 104.

²⁵⁸ Ministère de l'Environnement 2001 in *Compendium statistique national sur les statistiques de l'environnement au Liban 2006*, <http://www.cas.gov.lb/pdf/BOOK%20COMPENDIUM.pdf>, consulté le 22 novembre 2011, p. 22.

la présence de 4 principaux ports commerciaux, de 15 ports de pêche, de 12 oléoducs et de 3 centrales électriques à fuel. Les immenses décharges au bord de la mer aggravent la pollution marine. Celles-ci sont présentes à Tripoli (toujours actives, mais contenues), à Bourj Hammoud (fermées, mais non réhabilitées), à Beyrouth (fermées et réhabilitées), à Saïda (actives et causant une grave pollution de l'environnement) et à Tyr (actives).

La « privatisation » du littoral sans plan d'urbanisation et sans infrastructures de gestion et de traitement des déchets et des eaux usées transforme la mer libanaise en dépotoir. Les eaux côtières reçoivent environ 276 000 m³/jour²⁵⁹ d'eaux usées non traitées, ce qui équivaut à 65% de la charge totale des eaux usées au Liban. En plus des exutoires d'eaux usées, les fleuves transportent également des polluants en amont de divers secteurs et activités pour les déverser dans la mer, y compris les eaux de ruissellement agricoles et les eaux usées.

L'empiètement sur le domaine public maritime est un autre héritage majeur de la guerre. Durant cette période, une partie de la bourgeoisie libanaise a fui les espaces urbains centraux de Beyrouth ou de Tripoli touchés par les combats vers des centres balnéaires de la région de Jounieh. Ce refuge provisoire devient un modèle pour divers promoteurs immobiliers. Plus de 16²⁶⁰ centres résidentiels balnéaires poussent sur le littoral entre Jounieh et Jbeil durant ces années. Le littoral de Batroun et surtout celui de Tripoli, au nord du pays, connaissent le même sort. Dans la plupart des cas, l'empiètement a bénéficié de permis temporaires et limités, finalement contournés ou outrepassés par la suite. La décision de ces implantations et la subversion de la réglementation se sont effectuées, comme l'explique F. Debié²⁶¹, en concertation avec les milices locales et grâce à la soumission ou à l'instrumentalisation des administrations responsables, largement désorganisées. Dix ans après la guerre, aucun compromis sur la régularisation des anciennes infractions n'a été trouvé. Ce qui peut être expliqué par le fait que les contrevenants bénéficient de protections politiques efficaces, quand les politiciens haut placés ne sont pas eux-mêmes les contrevenants. Les vastes projets qu'a connus le Liban à ce niveau témoignent d'une importante violation du domaine public maritime.

²⁵⁹ El Hassan, Zuhier et al *Ressources en eau, op. cit.*, p. 70.

²⁶⁰ Debié, Franck et al, *La paix et la crise : le Liban reconstruit* ?éd. Presses Universitaires de France, Paris, 2003, p. 161.

²⁶¹ Debié, Franck et al, *La paix et la crise...*, *idem*, p. 162.

Avec le retour de la paix, le massacre du littoral s'est poursuivi. Il se traduit, selon É. Verdeil²⁶², par l'apparition, depuis 1991, de divers projets balnéaires comparables à ceux édifiés durant la guerre, mais autorisés par le gouvernement. Beaucoup d'entre eux sont même plus importants par leur échelle et leurs enjeux financiers et urbanistiques que les surfaces occupées illégalement sur le littoral pendant la guerre. Selon les registres du ministère des Travaux Publics et des Transports²⁶³, la surface totale des aménagements autorisés dans le domaine marin public avant 1975 (début de la guerre civile libanaise) se situait autour de 876 000 m². Ces aménagements ont été exécutés par 94 établissements privés et/ou des particuliers. Dans les années 1990-2001 (après la fin de la guerre), les gouvernements successifs ont attribué des permis couvrant une surface supplémentaire de 732 620 m² du domaine public (436 601 m² à terre et 296 019 m² en mer). Ces permis comprennent les travaux d'agrandissement portuaires, les piscines et les jardins récréatifs, les stades sportifs et les travaux routiers.

Une nouvelle piste en mer a été ajoutée à l'aéroport international de Beyrouth afin d'augmenter sa capacité d'accueil de passagers. Elle occupe²⁶⁴ 0,7 km² remblayés au dépens de la mer. Ce qui pose des conséquences importantes sur l'érosion de la côte. Au centre-ville, le projet de reconstruction conduit depuis 1994 par la société privée Solidere a prévu un remblai de 60 ha, sur lequel il a aménagé un parc, une promenade et divers équipements touristiques (ports de plaisance). Sans oublier l'émergence de très importantes surfaces de bureaux et d'immeubles, sous la forme de tours pouvant atteindre 90 m de hauteur. Une autre manifestation de la dégradation du littoral libanais est le projet de remblai sur le littoral du Metn-Nord, plus connu comme le projet "Joseph Khoury", du nom de son promoteur. Il s'étend sur 100 ha²⁶⁵, destinés à des programmes touristiques, résidentiels et commerciaux. Le Conseil des ministres l'a autorisé en 1995 et la commercialisation a commencé durant l'été 2008. Il faut ajouter à cette liste l'aménagement de La Marina-Dbayé. Un autre exemple peut être cité, celui des stades sportifs, en particulier celui de Saïda. Il a permis au trait de côte de s'avancer de 113 mètres dans la mer pour remblayer près de 20 000 m².

²⁶² Verdeil, Éric, *Entre guerre et reconstruction Remblais et empiètements littoraux à Beyrouth in Le Littoral, regards, pratiques et savoirs*, Études offertes à F. Verger, sous la dir. de Baron-Yeles N., Goeldner-Gianella L., Velut S., éd. Rue D'Ulm, Paris, 2003, pp. 319-335.

²⁶³ Stephan, Rita et al, *Ressources terrestres in, État de l'environnement et ses tendances au Liban, op. cit.*, p. 200.

²⁶⁴ Abi Rizk, Élias, *Évolution du trait de côte libanais entre 1962 et 2003*, Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'ESGT, École supérieure des géomètres et topographes, sous la direction de Ghaleb Faour, 29 juillet 2005, p. 38.

²⁶⁵ *Ibid.*

Durant la période s'étalant entre 1975 et 2001²⁶⁶, on estime à 1 269 les aménagements sans permis qui ont proliféré le long de la côte, couvrant à peu près 3,2 millions de m² du domaine maritime public. La responsabilité de ces violations est partagée entre les municipalités, environ 22%, les ports de pêche, environ 11,5% et les organismes gouvernementaux, 66,5%. Nous rejoignons É. Verdeil²⁶⁷ dans le fait que ces jeux de l'État et des acteurs privés pour l'occupation du littoral témoignent d'un accord sur le fait que le littoral représente un des lieux privilégiés, sinon le lieu de la création de richesse.

L'accaparement du domaine public maritime par les partis politiques et les individus proches du pouvoir s'inscrit dans une logique de corruption qui continue de peser sur le fonctionnement politique et administratif de l'État.

B. Les carrières : des cicatrices éternelles dans le paysage naturel libanais

L'exploitation des carrières au Liban vient à son tour allonger la liste des atteintes à l'environnement. Elle exprime, elle aussi, une vision libanaise utilitaire de la nature qui la ramène au seul intérêt de l'espèce humaine. Toute idée de sa protection est sacrifiée sur l'autel du gain rapide et impératif. Il en découle les phénomènes bien connus de pollution de l'air et de l'eau, les émissions sonores, le déboisement des forêts, l'atteinte au sol et à la biodiversité et la défiguration des paysages naturels. Une étude de 2004²⁶⁸ publiée par la Banque Mondiale et le Programme d'Aide à la Technologie Environnementale pour la Méditerranée (PATEM), portant sur le coût de la dégradation environnementale au Liban, montre que les carrières réduisent annuellement la valeur de la terre environnante de 16 à 71% et la valeur des appartements de 16 à 45%. Ce qui correspond à 0,1% du PIB ou en termes monétaires, 14 à 16 millions de dollars. En 2009, le coût de la dégradation environnementale due aux carrières a été estimé à 34,5 millions de dollars. Si les carrières constituent un besoin économique national, leur exploitation incontrôlée pose un véritable problème au Liban. Pire encore, leur production est utilisée pour le remblayage des plages censées appartenir à tous les Libanais suivant les lois en vigueur. Ce problème ne date pas d'aujourd'hui. Le développement des carrières a suivi l'expansion urbaine de la côte libanaise au début des années 1960 et s'est étendu progressivement vers le Mont-Liban

²⁶⁶Stephan, Rita et al, Ressources terrestres, *op. cit.*, p. 201.

²⁶⁷ Verdeil, Éric, *Entre guerre et reconstruction Remblais et empiètements littoraux à Beyrouth*, *op. cit.*

²⁶⁸ Stephan, Rita et al, Ressources terrestres, *op. cit.*, p. 209.

et le Kesrouan. Le déclenchement du projet de reconstruction accentue l'extraction de matériau. Cependant, dans un contexte d'incapacité²⁶⁹ de l'administration à gérer correctement les autorisations d'extractions, la plupart des sites étaient illégaux ou du moins ne respectaient pas les normes légales, ni en termes de techniques d'extraction, ni en termes de remise en état.

b. 1 Politisation du secteur, gains rapides et mauvaises pratiques

En 1994, le Programme des Nations Unies pour le développement²⁷⁰ (PNUD) a financé une étude pour moderniser la législation des carrières et pour dresser une carte des zones à protéger. À sa suite, le décret 5616 a été adopté et la carte fut dressée avec l'aide d'un expert international. Dans sa version originale, ce décret a prévu une dépolitisation du secteur. Il a créé le Conseil National des Carrières où sont représentés les différents ministères concernés et des experts de l'environnement laissant au *Mouhafez* le droit d'octroyer le permis d'exploitation. Le ministre Samir Mouchel l'a édulcoré en s'accordant le droit de donner des permis d'exploitation et en rendant l'avis du Conseil facultatif. Ainsi il a repolitisé en partie le décret. D'autre part, ce décret, inspiré de la loi française, a imposé une étude préliminaire sur l'impact environnemental d'une exploitation pour toute demande de permis. Il a prévu aussi des conditions très strictes d'exploitation. En outre, il a instauré un arrêt définitif de toutes les carrières au plus tard le 15 septembre 1995 et la soumission de toute nouvelle demande aux conditions de ce décret. Depuis cette date, l'État renouvelle cependant d'une façon continue les permis sans imposer les conditions prévues par le décret. Quant à la carte des zones protégées, elle a tout simplement disparu.

Au-delà de ce secteur, se cachent plusieurs réalités désastreuses. Vient en premier lieu le contournement de la loi²⁷¹. Ce qui permet aux fraudeurs de bénéficier d'autorisations illégales sous prétexte de transporter, stocker, réaliser des puits, et bonifier des terres. Les délais administratifs accordés par le ministère de l'Intérieur permettent aux propriétaires de carrières

²⁶⁹ Awada, Fouad *et al*, Quinze années de reconstruction *in* Les cahiers de l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile de France, *Liban retour sur expérience*, n°144, http://www.iauidf.fr/fileadmin/Etudes/etude_394/cahiers144_01.pdf, mars 2006, consulté le 30 juillet 2011, p. 19.

²⁷⁰ Zakhia, Abdallah, Des carrières, <http://www.fichier-pdf.fr/2010/10/05/des-carrieres-7aout-99/des-carrieres-7aout-99.pdf>, 7 août 1999, consulté le 7 novembre 2011.

²⁷¹ Maalouf, Habib, [« Assafir publie des rapports officiels sur le travail des carrières et sablières au Liban »], *in* [« Le Liban et les dossiers environnementaux »], *Maaloumat* [des informations], éd. Le centre arabe de l'information, n°79, juin 2010, p. 59, (traduction personnelle).

d'exploiter leur terrain durant trois mois contre le paiement de 2 millions de livres libanaises mensuelles. Ceci conduit à de graves catastrophes écologiques puisque les propriétaires utilisent tous les moyens pour ramasser autant que possible de sable et de gravier dans un délai très court.

Selon H. Maalouf²⁷², Président du Parti libanais de l'environnement et journaliste au quotidien *Assafir*, l'émission des plans directionnels des carrières a été politisée. Les critères politiques passent avant les normes techniques dans la sélection des endroits adéquats à cette exploitation. En effet, explique H. Maalouf, il n'existe pas au Liban d'experts spécialistes dans le domaine de l'environnement dans le sens où chaque domaine nécessite une connaissance particulière. Un ingénieur agronome signe l'autorisation d'exploitation d'une carrière. Celui-ci ne jouit pas d'une compétence dans ce domaine. De plus, à chaque fois qu'un plan concernant ce sujet est à l'ordre du jour du Conseil des ministres, des divergences apparaissent et empêchent son adoption. Ce qui aboutit à une répartition des régions en fonction des pouvoirs politiques de chaque ministre ou de son affiliation politique. Les partis et les individus proches du pouvoir profitent de ce secteur, ce qui entrave son organisation. Quelques tonnes de gravier et de sable se transforment en millions de dollars et l'État n'en reçoit qu'une infime partie. Tous les gouvernements n'ont pu résoudre la crise des carrières et les grands perdants, sont comme d'habitude, l'État et l'environnement.

De son côté, M. Rahal²⁷³, ancien ministre de l'Environnement assure qu'il ne peut à lui seul trouver une solution à ce secteur. Son organisation nécessite un engagement et un consensus politique.

« Nous ne sommes pas hostiles aux carrières, puisqu'elles constituent une nécessité pour le pays, mais nous essayons simplement d'appliquer la loi que ce soit pour l'octroi des permis ou pour le respect des normes environnementales. Nous avons proposé la fermeture des carrières illégales. Cependant, aucune d'entre elles ne fonctionnent conformément aux normes. Nous avons été menacés à plusieurs reprises sans oublier les problèmes rencontrés au Conseil des ministres. La plupart des sites fermés ont été rouverts. Les considérations politiques, explique M. Rahal, font que dans plusieurs régions les carrières sont protégées par les forces de sécurité même » !

²⁷² Cf. rencontre du 12 juillet 2010.

²⁷³ Cf. rencontre du 12 août 2010.

En 2010²⁷⁴, une étude demandée par le ministère de l'Environnement et le PNUD et consacrée à l'analyse des mauvaises pratiques des carrières fait ressortir quatre types d'infractions. L'excavation s'étend en dehors de la zone autorisée désignée. Les opérateurs ne respectent pas les étapes du permis de carrière. Ils consomment, à titre d'exemple, l'excavation complète du volume en un an au lieu de cinq ans, la durée du permis. Les falaises et les lits de carrières dépassent les hauteurs autorisées. Enfin, il n'y a pas de réhabilitation après leur fermeture. Tout un flanc de montagnes est ravagé, désertifié et décharné. Il est bon de rappeler que parmi les exploitants majeurs figure N. Fattouche, ancien ministre du Tourisme du gouvernement Hariri.

Comme de coutume, les statistiques ne sont pas toujours disponibles au Liban. Cependant, une étude récente comptait 1 278²⁷⁵ carrières occupant 5 267 ha dispersées dans tout le pays.

À l'heure actuelle, aucun changement n'a été enregistré depuis l'adoption par le gouvernement le 12 février 2009 du projet de rectification du décret organisationnel des carrières et des sablières. Ce dernier est le troisième depuis 2002, et la cinquante septième décision depuis 1932. Parmi elles, 33 sont approuvées par le Conseil des ministres depuis 1991 en vue d'organiser ce secteur, sans aucun résultat !

b. 2 La désertification et l'agriculture : zoom sur une richesse menacée

Dans un passage consacré au Liban, le poète Alphonse de Lamartine écrivait : « les cèdres du Liban sont les reliques des siècles et de la nature, les monuments naturels les plus célèbres de l'univers. Ils savent l'histoire de la terre mieux que l'histoire elle-même »²⁷⁶. Si souvent mentionné dans la Bible et les documents anciens, le cèdre est ici plus qu'un arbre. C'est tout un symbole enraciné sur le drapeau. Plus encore, la forêt a toujours caractérisé la diversité du paysage naturel libanais. Néanmoins, cet héritage vert est fragile et menacé. Le Liban est dénudé et n'a plus que quelques cèdres de ses magnifiques boisements.

²⁷⁴ Stephan, Rita et al, Ressources terrestres, *op. cit.*, p. 208.

²⁷⁵ *Ibid.*

²⁷⁶ De Lamartine, Alphonse, in Aoun, Nagib, « Si le cèdre m'était conté... », *L'Orient Le Jour*, 12 avril 2010.

Les forêts sempervirentes restantes de cèdres sont réparties dans des parcelles sur les versants ouest de la chaîne du Mont-Liban. Elles représentent une superficie qui ne dépasse pas les 2 200 ha²⁷⁷ en raison de la forte dégradation qu'elles ont subie à travers les années.

Le sol subit les retombées néfastes de l'intervention humaine. La pression démographique, l'altération de la zone côtière, l'exploitation des carrières, les feux de forêts, le surpâturage et l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles dévorent ce qui reste des espaces naturels. D'où une érosion accélérée du sol, une atteinte à la biodiversité et des inondations accentuées. Il est estimé que l'urbanisation autour des villes et des autoroutes a annexé, au cours des deux dernières décennies, environ 20 000 ha ou 7%²⁷⁸ des terres cultivées, et un plus fort pourcentage, 15%, des terres irriguées.

Si dès le XI^{ème} siècle av. J.-C., des écrits témoignent de la dégradation de la forêt, la situation n'a jamais été aussi alarmante. Les forêts régressent selon un rythme extrêmement rapide. La menace de la déforestation est l'un des problèmes que doit affronter le Liban. Selon les normes généralement admises²⁷⁹, il devrait posséder 15 à 20% de son territoire recouvert de forêts. En 2000, il n'en reste à peine que 5%. L'exploitation des ressources forestières se fait en effet de façon incontrôlée.

Un coup d'œil rapide²⁸⁰ sur les surfaces vertes sinistrées au Liban pendant ces dernières années montre que nous avons perdu 440 ha en 2005, 3460 ha en 2006, et 4197 ha en 2007. Ce qui signifie que 3,26% de la surface verte totale équivalente à 247 754 ha sont détruits. Ces données font ressortir une accélération des disparitions. À savoir que 1338 ha sont partis suite à la guerre israélienne de 2006 contre le Liban. Ce taux atteint son maximum en 2007. En une seule journée d'octobre, 400 ha de forêts ont été décimés par les incendies les plus destructeurs survenus au Liban depuis plusieurs décennies. Les sombres épisodes de cet enchaînement se poursuivent en 2008. La canicule de juillet s'est accompagnée d'une kyrielle d'incendies montrant les autorités en manque flagrant de moyens. Les causes réelles en restent souvent inconnues. Il s'agit plutôt

²⁷⁷ Ramadan Jaradi, Ghassan et al, Biodiversité et forêts in État de l'environnement et ses tendances au Liban 2010, *op. cit.*

²⁷⁸ Abu Jawdeh, Georges et al, Liban enjeux et politiques d'environnement et de développement durable, Plan Bleu, http://www.planbleu.org/publications/prof_lbn_f.pdf, p. 16, consulté le 30 juin 2011.

²⁷⁹ Figuié, Gérard, *Le point sur le Liban 2008*, *op. cit.*, p. 453.

²⁸⁰ Charara, Wassef, [« Le Liban menacé par la désertification »] in *Maaloumat* [des informations], *op. cit.*, p. 49 (traduction personnelle).

de feux intentionnels pour la production du charbon et du bois, ou de la transformation d'espaces verts en chantiers de construction.

Sur le plan légal et institutionnel, la forêt est actuellement régie par les dispositions de la loi du 7 janvier 1949²⁸¹ (Code forestier). En réponse à la dégradation de la situation, une nouvelle loi (loi 558 du 24 juillet 1996) vient spécialement réglementer les forêts protégées. Le Liban attribue le statut de réserves naturelles à neuf régions²⁸² en vertu de la loi et une réserve par décision ministérielle. À l'échelle internationale, le programme MAB de l'UNESCO a identifié trois sites en tant que réserves biosphères, et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO a inscrit la vallée de Qannoubine parmi les paysages culturels, y compris la forêt des cèdres d'Arz el Rab. *Birdlife International* a répertorié quinze sites comme Zones ornithologiques importantes, et quatre ont été reconnus sites *Ramsar*. La région élevée d'Akkar-Dinnieh-Hermel, au nord, est classée en tant que parc national candidat dans le schéma directeur d'aménagement du territoire libanais. Ce schéma a reçu l'approbation du Conseil des ministres en 2009. Le ministère de l'Environnement a déclaré d'autres sites et paysages (cours fluviaux, gouffres, forêts, etc.) protégés par décision ministérielle, et le ministère de l'Agriculture a déclaré bon nombre de forêts protégées également par décision ministérielle.

Cependant, le nombre d'aires protégées²⁸³ et leur couverture peuvent être des indicateurs trompeurs de la conservation. Leur création n'est pas nécessairement suivie d'une gestion efficace et d'une bonne application des lois.

C. D'autres fléaux détériorent l'environnement

Nous commençons par l'urbanisation anarchique et mal organisée. Outre les pertes humaines et la destruction physique, la guerre civile (1975-1990) jette de nombreuses familles sur les routes de l'exode. Ce qui modifie sensiblement la répartition spatiale de la population. Depuis 1975²⁸⁴, près de 600 000 personnes quittent le Liban, et presque le même nombre (environ 600 000) bouge. Les personnes déplacées trouvent refuge dans les zones urbaines laissant de

²⁸¹ Mallat, Hyam, Liban, <http://www.cidce.org/pdf/livre%20rio/rapports%20nationaux/Liban.pdf>, consulté le 10 novembre 2011, p. 434.

²⁸² Jaradi, Ramadan, Ghassan et al, Biodiversité et forêts, *op. cit.*, p. 158.

²⁸³ Jaradi, Ramadan, Ghassan et al, Biodiversité et forêts, *idem*, p. 180.

²⁸⁴ Abu Jawdeh, Georges et al, Liban enjeux et politiques d'environnement et de développement durable, *op. cit.*, p. 9.

nombreuses zones rurales totalement vides. Cette installation a de sérieux impacts sur l'économie, l'environnement, la cohérence sociale des groupes communautaires générant des déséquilibres.

Certains Libanais reviennent une fois la guerre terminée. Malheureusement, le cessez-le-feu de novembre 1990 ne met pas un terme aux déplacements, en particulier dans le Sud Liban occupé. Des milliers de familles sont contraintes de quitter leurs terres et villages pour venir habiter dans les zones surpeuplées près de Beyrouth, surtout dans la banlieue Sud. Cependant, l'urbanisation ne se réduit pas à des extensions périphériques autour des villes. Dans les villages, de nouveaux paysages urbains apparaissent. Les constructions modernes en béton ou celles rehaussées de niveaux supplémentaires viennent détruire le cachet et le charme de la montagne libanaise.

La planification urbaine au Liban demeure rudimentaire. Les plans directeurs d'urbanisme sont principalement concentrés tout au long des zones côtières et des grandes agglomérations. On estime que 84% du pays ne dispose pas de plans directeurs²⁸⁵.

Les lacunes significatives dans la base de données au niveau administratif se traduisent par des plans inappropriés. Ceux-ci ne tiennent pas compte de l'infrastructure environnementale nécessaire. Parmi les exemples qu'il faut citer, figure le plan directeur en vigueur pour la zone côtière de Sahel Alma à Jounieh. Ce dernier fut approuvé malgré les implications au niveau environnemental qu'il comporte. Le plan interdit²⁸⁶ toute forme de terrassement sur les parcelles de terrain constructibles. Cette restriction a eu un effet pervers sur la morphologie urbaine car les ingénieurs et les architectes étaient obligés de réduire le niveau de l'édifice pour éviter le terrassement. Ceci a occasionné des travaux d'excavation excessifs et la perte de la terre superficielle et des arbres. À noter que l'objectif à l'origine de cette mesure restrictive était de garder la ligne d'horizon de l'édifice au-dessous de la canopée de pins. Les travaux d'excavation ont aussi entravé la recharge des eaux souterraines et le flux naturel des eaux souterraines.

Comme l'explique N. Saab²⁸⁷, certains projets à Beyrouth représentent des « crimes écologiques » commis par les investisseurs et les services administratifs concernés qui les

²⁸⁵ Fischfisch, Antoine et al, *Urbanisation anarchique in État de l'environnement et ses tendances au Liban, op. cit.*, p. 248.

²⁸⁶ Fischfisch, Antoine et al, *Urbanisation anarchique, idem*, p. 249.

²⁸⁷ Saab, Nagib, [*Programme de sauvetage de l'environnement*], in Baydoun, Ahmad et al. [*Options pour le Liban*], éd. *Dar Annahar*, Beyrouth, juillet 2004, p. 257 (traduction personnelle).

autorisent²⁸⁸. Désormais, le pays est devenu un produit de consommation voire une propriété mise en vente. En effet, l'interprétation et le détournement de la loi permettent d'investir n'importe quelle partie de ses plages et forêts. Les dimensions communautaires et l'intérêt individuel entravent l'application de la loi. Dans ce pays, les exemples de projets qui défigurent les paysages ainsi que les infractions aux droits à construire sont légion.

Les régularisations individuelles sont la règle. Les constructions illégales ne disposent pas toujours de réseaux d'égouts. Les eaux usées sont directement injectées dans les aquifères par des puits à fond perdu, sans traitement préalable dans des fosses septiques. Les infrastructures ne suivent pas l'urbanisation, en particulier le réseau d'assainissement.

Pire est l'augmentation effrénée des terrains achetés par des non Libanais. Leur appropriation est dénuée de toute régulation sérieuse. Un réexamen des dispositions de la loi (en particulier le Décret 11614 du 4 janvier 1969 ainsi que le Décret-Loi 296 du 3 avril 2001)²⁸⁹ montre que les restrictions imposées sont absurdes et ne servent pas l'intérêt suprême du Liban. Le pays devient la proie d'un grignotage systématique de la part des investisseurs étrangers. Les craintes prennent une dimension politique²⁹⁰, notamment dans les milieux chrétiens. C'est ainsi que l'ex-patriarche N. Sfeir a incité les chrétiens à ne pas vendre leurs terrains et biens immobiliers aux étrangers. En effet, la majorité des terres vendues se trouvent dans des régions chrétiennes comme Al-Maten et Aliaa ainsi qu'à Beyrouth et à Baalbek. S'agissant de la nationalité des nouveaux propriétaires, les Saoudiens viennent en tête avec 1,4 million de m², suivent les Koweïtiens 1,3 million de m², puis les Américains, les Qataris, les Émiratis, les Jordaniens et les Français ainsi que des compagnies anonymes.

L'insuffisance de réglementations en matière de conception architecturale, paysagère et urbaine transforme tous les coins du pays en un chantier favorable à la construction. Les grands notables politiques sont en même temps des acteurs fonciers très actifs. Ils sont promoteurs ou partenaires des projets fonciers et immobiliers les plus lucratifs, les plus dérogatoires, voire les plus illégaux.

²⁸⁸ Une grande surface commerciale de 120 000 m² s'est implantée dans un terrain à Achrafieh appartenant à la communauté orthodoxe. Le projet se situe au cœur d'une région surpeuplée, sur une route déjà encombrée par une école, un supermarché, un cimetière et un hôpital sans aucun recul par rapport aux routes. L'un des responsables justifie cette autorisation par une autre qui l'a précédée permettant la construction d'un centre similaire dans la région de Musaytbé pour la fondation *al-Makassed al-Khayriyya al-Islamiyya* (œuvre caritative islamique).

²⁸⁹ Fischfisch, Antoine et al, *Urbanisation anarchique*, *op. cit.*, p. 250.

²⁹⁰ Abdel-Hadi, Mohamed, *Le Liban face à ses étrangers*, n°831, <http://hebdo.ahram.org.eg/arab/ahram/2010/8/11/enqu0.htm>, août 2010, consulté le 15 mai 2010.

Nous rejoignons S. Barreiro²⁹¹ dans le fait que « le système de valeurs est au centre des difficultés rencontrées. Il n'existe pas de conscience collective suffisamment partagée de l'intérêt de sauvegarder les ressources naturelles, le patrimoine, les paysages ». Autrement dit, la règle ne semble applicable que si elle répond à des valeurs partagées dans la société. Or, au Liban, la dégradation ou la préservation d'un site ne rentre pas dans les critères d'évaluation de la valeur d'un espace.

Photo n°1 : La non prise en compte des paysages et des risques

(Source : *les cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France*, http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_394/cahiers144_01.pdf, p. 123)



c. 1 Mauvaise gestion des déchets

Plus d'une quinzaine d'années se sont écoulées depuis le déclenchement du projet de reconstruction et les services urbains (même les plus élémentaires) sont encore défaillants. Mis à part le secteur de l'électricité marqué par le rationnement et la gestion calamiteuse de l'eau et des routes, le traitement des déchets fait figure de grand blessé. Que ce soit dans les ruelles, les grandes artères ou même au bord de la mer, le tas de débris malodorants ne manque pas de confirmer la gravité du problème.

Les premières années de la guerre civile en 1975 marquent le début de l'apparition des décharges urbaines dans les paysages libanais. Les déchets ménagers n'étaient pas ramassés et les services

²⁹¹ Barreiro, Sandrine, *La règle et son respect*, op. cit., p. 124.

de collecte et d'élimination des déchets solides et dangereux ont été sérieusement affectés. En conséquence, les lieux censés être reconnus par tous comme étant des « espaces publics »²⁹² se transforment en poubelles publiques.

Plusieurs scandales concernant l'importation et le camouflage de déchets chimiques et industriels peuvent être cités. À l'image d'autres secteurs, il est au Liban un exemple de la gouvernance libanaise qui bouscule sur son passage toutes les normes reconnues. Le 21 septembre 1987²⁹³, un bateau italien traverse le port de Beyrouth sous prétexte qu'il transporte des matières premières pour la compagnie d'architecture Adonis. Très vite, la vérité éclate au grand jour : la firme Jelly Wax spécialisée dans le trafic des déchets toxiques tente d'introduire 15 800 barils de déchets et 20 conteneurs au Liban avec l'aide d'A. Nassar et R. Haddad (directeurs de la société d'architecture fictive Adonis). Le navire traverse le Liban bénéficiant de l'autorisation du chef de la caisse nationale des Forces Libanaises, G. Antoun, qui était au courant de son contenu. En 1988 le directeur de l'association italienne Jelly Wax affirme avoir obtenu des lettres de ministres du Nigeria, du Togo, du Sénégal, du Liban, de Syrie et de Turquie, authentifiées par les ambassades italiennes, permettant la décharge de déchets. Plus de 5 000 tonnes ont traversé le Liban entre 1987 et 1988 et les partis politiques de cette époque ont pris leur part de bénéfices pour avoir accepté ce type de dysfonctionnement. Cet acte, nous semble-t-il, est un véritable crime contre le Liban et la population libanaise. Il constitue une violation à la loi n°64/1988, publiée dans le journal officiel libanais (n°33, en arabe) en date du 18 août 1988. Celle-ci précise clairement dans l'article 1: « La préservation de la sécurité de l'environnement de la pollution est un devoir qui incombe à chaque personne »...

La responsabilité de la gestion²⁹⁴ des déchets solides est partagée entre les municipalités, le ministère des Affaires Municipales et Rurales, le ministère de l'Environnement, et le CDR. La plupart des municipalités ont été non opérationnelles depuis le début de la guerre civile. De plus,

²⁹² L'espace public est conçu dans cette phrase comme l'espace matériel et concret non pas comme espace immatériel où s'exerce la discussion.

²⁹³ Berbary, Suzanne, [*Les secrets des scandales environnementaux, les politiciens l'ont condamné à mort*], *op. cit.*, p. 25.

²⁹⁴ Abu Jawdeh, Georges et al, Profil des pays méditerranéens, Liban enjeux et politiques d'environnement et de développement durable, *op. cit.*, p. 19.

l'usine de compostage²⁹⁵ de la Quarantaine était hors d'état, tandis que deux autres usines restaient inachevées. Un incinérateur en banlieue sud ne fonctionnait pas davantage. Pour pallier cette situation et les difficultés de communications, les autorités municipales laissèrent, à partir de 1978, se développer le déversement des ordures de la ville dans la mer (décharge du Normandy au centre-ville, et à BourjHammoud), en montagne, en banlieue sud (Maramel). Au total, on estimait que 1 000 tonnes par jour étaient ainsi dispersées, même si 20 à 30% des ordures restaient non ramassées. À noter que le dépotoir de la Normandy fait partie du projet de reconstruction et de développement de la zone du centre-ville de Beyrouth, dont la réhabilitation a été confiée par le gouvernement libanais à la société Solidere. Le projet consiste à trier et à traiter tous les déchets et à en dégager les matériaux nécessaires pour le remblayage de la zone gagnée sur la mer. Le coût de ce projet s'élève à 56,6 millions de dollars²⁹⁶.

Il y avait donc, en 1997²⁹⁷, trois centres de traitement pour les ordures du Grand-Beyrouth²⁹⁸. L'incendie volontaire de l'incinérateur d'Amrousieh au mois de mai 1997, par une population excédée par les odeurs des ordures et autres nuisances provoquées par cette usine, l'a mise hors service pour plusieurs mois. Cet incinérateur est redevenu opérationnel le 11 octobre 1997. Il fonctionne maintenant conjointement avec celui de la Quarantaine. Quant au dépotoir de BourjHammoud, il a été fermé le 20 juillet 1997 suite à un *sit in* de la population, organisé avec la participation d'élus locaux, pour les mêmes raisons que celles soulevées à Amrousieh.

Le Coral, une installation de compostage, traite presque 109 500 tonnes/an, pour produire des déchets solides biodégradables²⁹⁹. Les installations d'entreposage emmagasinent les matières recyclables et encombrantes. L'installation de Naameh est destinée à la mise en décharge des déchets municipaux déjà triés. Les déchets encombrants et inertes sont mis en décharges à Bsalim. D'énormes quantités de déchets sont générées annuellement et même dépassent la capacité totale des deux décharges, des installations de tri et de compostage. La décharge de

²⁹⁵ Verdeil, Éric et *al.* « Beyrouth entre reconstruction et mémorisation » *in Villes en parallèle*, n°32-33, Laboratoire de géographie urbaine, Université de Paris X-Nanterre, p. 6.

²⁹⁶ Les villes méditerranéennes Dix ans après Barcelone, Barcelona, 25,26 novembre 2005, p. 52.

²⁹⁷ Figuié, Gérard, *Le point sur le Liban 2008*, *op. cit.*, p. 456.

²⁹⁸ Le dépotoir de BourjHammoud, l'incinérateur de la Quarantaine et celui d'Amrousieh.

²⁹⁹ Ministère de l'Environnement 2001 *in* Compendium statistique national sur les statistiques de l'environnement au Liban 2006, *op. cit.*

Naameh fut construite et développée dans des conditions d'urgences et elle nécessite la conception d'une architecture, construction et opération plus adéquates pour le pays³⁰⁰.

Par ailleurs, les industries de grande taille, comme les cimenteries de Chekaa et de Sibline, les usines d'engrais à Selaata et la raffinerie de sucre à la Békaa produisent la plupart de la quantité des déchets. Quant aux 160 hôpitaux équipés, ils génèrent une quantité estimée à 11 tonnes quotidiennes de déchets à grand risque. Les sites de décharge des déchets toxiques doivent être loin des habitations. Quatre hôpitaux possèdent leurs propres incinérateurs, mais leur conformité avec les normes environnementales est inconnue³⁰¹.

Le Liban souffre de l'absence de plan complet pour la gestion des déchets. Les installations libanaises trop rares et saturées ne suffisent pas à faire face aux besoins. Le syndrome NIMBY³⁰² (pas dans mon jardin) qui prévaut chez le grand public a jusqu'ici retardé ou négligé les plans directeurs qui prévoient des décharges ou des stations de traitement de déchets solides à côté des villes et des villages.

La loi inadéquate sur ce plan combinée à d'autres facteurs tels que l'urbanisation rapide, la consommation croissante et la sensibilisation limitée à l'environnement ont poussé les gouvernements successifs à adopter des mesures d'urgence ou à prolonger l'exécution.

Le Plan d'urgence pour la gestion des déchets à Beyrouth et au Mont-Liban (à l'exception du caza de Jbeil) illustre la gravité du problème.

c. 2 Les déchets : un secteur mal organisé

Afin de donner un exemple sur le gaspillage de l'argent public au profit d'une société privée protégée par un parti politique, nous avons choisi de nous arrêter sur le cas de Sukleen. Dans le Grand-Beyrouth, le gouvernement à travers le CDR confie à la société Sukleen la collecte des déchets et le nettoyage des rues depuis juillet 1994. Dans son livre, G. Eid met le doigt sur cette affaire. Cette société appartient à l'ex-premier ministre assassiné R. Hariri. Ce dernier charge, au début des années 1990, un homme très proche de lui, Maysara Sukkara, de la fonder.

³⁰⁰ CDR 2004 in Compendium statistique national sur les statistiques de l'environnement au Liban 2006, *op. cit.*

³⁰¹ *Ibid.*

³⁰² *Not in my back yard* NIMBY désigne une position éthique et politique qui consiste à ne pas tolérer de nuisances dans son environnement proche Cf. chapitre 1.

« Elle était protégée, affirme G. Eid à cette époque par le régime syrien présenté par Ghazy Kanaan. Le Président de la République de cette époque, É. Hrawi, le premier ministre R. Hariri et le Président du parlement N. Berry formaient une *troika* et partageaient les bénéfices de cette société avec le CDR et le ministère des Finances »³⁰³.

Sans doute, ajoute G. Eid, les bénéfices de cette société ont augmenté après le retrait des troupes syriennes puisque les responsables syriens prenaient leur part d'intérêt et Sukleen se transforme en une ligne rouge que personne ne peut franchir. En dépit de toutes les polémiques suscitées par les coûts du système et le degré d'efficacité des stations de tri et de compostage, le plan reste en vigueur. À savoir que les contrats signés entre Sukleen et le CDR ont coûté au trésor public libanais une somme de 107 millions de dollars en une année³⁰⁴. De plus, un premier contrat est conclu avec la société Sukomi (appartenant aux mêmes propriétaires de Sukleen) en vue d'élargir et d'augmenter la capacité des usines de traitement des déchets solides, et d'améliorer le système de tri, de compostage et de recouvrement des matériaux recyclables. Bien qu'il y ait eu des offres plus intéressantes par d'autres sociétés étrangères, c'est Sukleen qui accapare ce service initialement limité à Beyrouth, mais qui s'est élargi à d'autres régions. Il s'agit de 224 villes dans le Mont-Liban, Chouf, Aley et Kesrwan. Les coûts payés, entre 1994 jusqu'à la fin de 2006, pour ces services atteignent 550 millions de dollars. Le Conseil des ministres a prolongé les contrats de gestion avec Sukleen et Sukomi plusieurs fois. La dernière prorogation, pour un délai de quatre ans, a été entérinée par le Conseil en avril 2010 et durera jusqu'en 2013.

À l'extérieur de Beyrouth et du Mont-Liban (à l'exception du caza de Jbeil), les municipalités continuent d'assumer la responsabilité principale des opérations de gestion des déchets solides (balayage, collecte et élimination), en vertu de la loi municipale n°118 (du 30 juin 1977)³⁰⁵. Les municipalités ont le choix entre utiliser leurs propres véhicules et ouvriers pour le ramassage des déchets ou externaliser ce service en ayant recours à des sociétés privées. Les villes qui ne disposent pas de Conseils municipaux comptent sur les systèmes de collecte et d'élimination des municipalités voisines en vertu d'un accord mutuel ou illicitement. À Tripoli, l'entreprise La Fayette appartenant au frère de l'ex-ministre des Finances, J. Azour, s'en occupe. Dans la région de Saida et ses environs, la collecte des déchets se fait par l'entreprise NTCC.

³⁰³ Eid, Ghada, [*Sukleen les déchets trésors et... révolte*], éd. Association d'imprimerie pour la distribution et la publication, Beyrouth, 2007, p. 38 (traduction personnelle).

³⁰⁴ Eid, Ghada, [*Sukleen les déchets...*], *idem*, p. 67.

³⁰⁵ Jadam, Joy et al., *Déchets solides in État de l'environnement et ses tendances au Liban*, *op. cit.*, p. 288.

Un autre exemple de la situation des déchets au Liban nous est fourni par la montagne de déchets de Saida. Le Liban regorge de sites et de témoignages archéologiques... mais aussi de montagnes d'ordures. Illustration parfaite dans la capitale du Liban Sud, Saida. La grande mosquée, le château de terre construit par Louis IX ainsi que le *Khan el Franj* (caravansérail), sans oublier les *souks* d'époque médiévale ne sont que les traces qui dévoilent les mystères de son passé glorieux. Mais à quelques mètres des sites touristiques, à la sortie sud de la ville, se dresse l'immense dépotoir connu sous le nom de « *Djebel* » qui signifie montagne. Celle-ci est devenue un parc de loisirs pour les chats, les chiens et les rats affamés qui n'hésitent pas à ronger même les fils électriques ! Une odeur nauséabonde suffit à en prendre conscience. En résumé, Saida d'aujourd'hui et ses environs se noient sous les immondices !

Photo n°2 : Saida défigurée par la montagne d'ordures.

La photo montre la partie sud de la décharge.

(Source : Maasari, Raji et al, Études lieux de la situation actuelle de la décharge de Saida
http://www.localiban.org/IMG/pdf/ARTICLE_.pdf)



L'effondrement régulier par grand vent de la décharge, l'envahissement du milieu marin d'un côté, et du trottoir et la route de l'autre, confirment sa sursaturation. Ce qui a poussé le *mouhafez* et le Conseil municipal de la ville à fermer le dépotoir aux déchets provenant des municipalités environnantes. Il accueille ainsi les 80 tonnes³⁰⁶ de la ville elle-même et quelque 40 autres tonnes provenant du camp palestinien d'Ain el-Héloué et du quartier Taamir. Conséquence : les villages

³⁰⁶ Baaklini, Suzanne, « Saida et ses environs coulent sous les ordures », *L'Orient Le Jour*, 12 avril 2011.

de l'est de Saida et de Zahrani qui profitaient précédemment du dépotoir voient apparaître à tout coin de leur rue des mini dépotoirs qui exhibent les mille couleurs de leur pollution.

Selon S. Baaklini, « l'affaire des déchets à Saida a tourné à l'imbroglio politico-socio-financier dont la tragédie actuelle n'est que le dernier épisode en date »³⁰⁷. En effet, explique-t-elle, un projet d'usine de traitement des déchets existe depuis 1997. L'usine de tri et compostage anaérobique (fermentation sans oxygène des déchets organiques) est terminée depuis 2010 mais elle est toujours fermée. Alors que l'accord initial prévoyait un traitement gratuit pour 180 tonnes, les investisseurs ne veulent plus que de 80 tonnes, c'est-à-dire la seule part de Saida. De plus, le nouveau prix par tonne exigé par les propriétaires de l'usine en vue de rentrer dans leurs frais est de 135 dollars (sans la collecte). Les municipalités ne sont pas d'accord et trouvent cela cher. S. Baaklini se dit convaincu que ce dossier, comme tout le reste, est intimement lié à la politique au Liban. Et de poursuivre que des rivalités très propres au Sud viendraient actuellement aggraver la crise des déchets, et auraient même inspiré la décision soudaine de priver les municipalités du caza³⁰⁸ de la possibilité de profiter du dépotoir. Il se chuchote en effet qu'une lutte oppose la députée de Saida, B. Hariri, (Courant du Futur, mouvement politique fondé par l'ancien premier ministre R. Hariri), au Président du Parlement N. Berry, chef de son propre bloc parlementaire, sur la présidence de la Fédération des municipalités du caza. B. Hariri pense que cette présidence doit revenir traditionnellement à Saida, ville principale du caza et capitale du Sud. N. Berry affirme qu'il y a une nouvelle majorité parlementaire dans le pays, et que celle-ci devrait se refléter localement par l'élection d'un Président venant d'une des municipalités de Zahrani. Un microcosme des dissensions politiques entre partis (14 mars et 8 mars par exemple)³⁰⁹. Une affirmation que réfutent le vice Président du Conseil municipal de Saida B. Bast ainsi que le député membre du bloc Berry. Les deux nient le lien entre crise des déchets et crise politique. Dans tous les cas, le problème du dépotoir de Saida s'aggrave et sa solution ne semble pas à l'horizon !

En 2006, le ministère de l'Environnement et le CDR préparent conjointement un plan décennal de gestion des déchets au niveau municipal qui couvrira le reste du territoire libanais. Quoiqu'il ait été approuvé par le Conseil des ministres en juin 2006, la guerre de juillet cette année-là a

³⁰⁷ *Ibid.*

³⁰⁸ Cf. chapitre 2.

³⁰⁹ Cf. chapitre 2.

sapé la volonté politique de le mettre en œuvre. En 2010, le Conseil des ministres promulgue la décision 55 (du 1^{er} septembre 2010) pour amender et compléter le Plan directeur 2006. Selon M. Rahal³¹⁰, la gestion des déchets au Liban est au cœur des priorités du ministère. Et M. Rahal de préciser :

« Nous avons soumis au Conseil des ministres un projet concernant la gestion des déchets solides dans toutes les régions libanaises. Celui-ci consiste à adopter la technique de décomposition thermique et à transformer les déchets en ressources énergétiques dans les grandes villes. Il s'agit aussi de favoriser la participation du secteur privé dans la gestion des déchets solides. La présidence du Conseil des ministres aura la prérogative de contrôler le travail et d'assurer le financement pour la réalisation ainsi que de tirer profit des expériences réussies dans les pays voisins ».

Si cette affaire marque une violation grave des droits fondamentaux du citoyen, il en existe bien d'autres. Mille signes sont là, qui ne trompent pas.

c. 3 Mauvais entretien du patrimoine architectural et des paysages naturels

L'homme dessine à son image l'image de la terre qu'il habite. Tout se passe comme si le monde matériel que nous habitons recueille et concentre en lui notre monde intellectuel. Partant de ce constat, les blocs de béton toujours plus élevés et construits d'une manière chaotique confèrent à la ville une structure propre. Celle-ci témoigne de la mentalité permissive des Libanais au détriment de l'intérêt collectif. Une mentalité qui menace les derniers vestiges du patrimoine.

À Beyrouth, le patrimoine architectural connaît les pires moments. Après la guerre civile (1975-1990) et le chantier de reconstruction, l'assaut des tours en béton détruit progressivement les paysages traditionnels. En octobre 1990, on émerge d'une guerre de 15 ans. Le centre ville est un champ de ruines offrant un visage marqué par les balles et perforé par les trous d'obus. Ainsi que nous l'avons déjà noté dans le chapitre précédent, dès 1990, R. Hariri devient le grand inspirateur du projet de reconstruction de la capitale. Lancé en 1991³¹¹, celui-ci est pris en charge par la Société Solidere créée par le CDR et mandatée pour reconstruire les régions sinistrées. Au printemps 1991, cet organisme se dote d'une nouvelle administration avec à sa tête un des plus proches collaborateurs de R. Hariri. Désormais, le sort de Beyrouth est entre les mains de cette

³¹⁰ Cf. rencontre du 12 août 2010.

³¹¹ Corm, Georges, *Le Liban contemporain histoire et société*, op. cit., p. 248.

entreprise privée. Si cette dynamique de reconstruction s'avère nécessaire, elle s'accompagne cependant d'une interrogation sur la protection du patrimoine et de l'environnement. Ne peut-on pas reconstruire sans effacer la mémoire de la ville et enfoncez le pays dans le cercle vicieux de l'endettement ? Les scandales financiers qui ont accompagné la reconstruction et la corruption étalée au grand jour justifient la réponse négative à cette question. L'extraordinaire renaissance du Liban a coûté trop cher à l'économie et au budget de l'État.

Au cours des années de conflit, la capitale a été détruite. Pendant la courte période d'accalmie de septembre 1982 à septembre 1983, la société OGER, appartenant à R. Hariri a pris le soin de raser les vieux *souks* par les bulldozers. Une action entreprise au titre du nettoyage bénévole du centre de la capitale, durement éprouvé par l'invasion d'Israël au cours de l'été 1982.

Sur la base du projet lancé par Solidere, une vaste campagne de destructions a été entamée dès 1993. En dépit de toutes les critiques lancées contre ce plan, le Conseil des ministres avait approuvé en juillet 1992 les statuts de la société, puis en octobre le plan directeur. Comme l'explique G. Corm, la société foncière n'est, en effet, soumise à aucun contrôle spécial de l'État (Cour des comptes ou commissaire du gouvernement) ; bien plus, la loi n°117 a été jusqu'à exempter la société foncière de l'obligation d'avoir recours à un commissaire aux comptes complémentaires (article 4-7 de la loi repris par l'article 30 du décret), comme l'exige l'article 173 du Code commerce libanais pour toute société anonyme. La société a été aussi exemptée de toute fiscalité pour une durée de dix ans³¹². La société a dynamité neuf cents immeubles historiques,³¹³ en particulier l'ancien commissariat central de la place des martyrs, qui a aujourd'hui disparu. Profitant de la situation au Liban Sud (opération des "raisins de la colère" du 18-23 avril 1996), Solidere n'a pas hésité à saccager le quartier historique de Wadi Abou Jamil situé à l'ouest du centre ville à majorité résidentielle dont l'habitat beyrouthin du XIX^e siècle était resté vierge de toute destruction.

Le massacre urbain, pour reprendre les termes d'É. G. Badlissi³¹⁴, se concrétise par la destruction de dix anciennes demeures d'intérêt historique et architectural³¹⁵. Les dirigeants de Solidere

³¹² Corm, Georges, *Le Liban contemporain...*, *idem*, p. 251.

³¹³ Corm, Georges, *Le Liban contemporain...*, *idem*, p. 254.

³¹⁴ Gebrane-Badlissi, Éliane, Patrimoine urbain à Beyrouth après la guerre Entre modernité et tradition, *op. cit.*, p. 148.

justifient ces démolitions par le mauvais état de ces demeures qui menaçaient la vie et la sécurité publique. Mais de nombreux professionnels apportent des témoignages contraires.

Les politiques publiques en matière de préservation³¹⁶ du patrimoine des centres historiques n'ont quasiment aucun impact. Ceci est dû, notamment, aux effets de la guerre et à la priorité donnée à la reconstruction, à la politisation des organismes publics et en particulier les rivalités communautaristes. Nous pouvons ajouter la spéculation immobilière, la pression des propriétaires de biens patrimoniaux et des opérateurs immobiliers privés (des mesures législatives visent à attirer des capitaux privés et à donner aux opérateurs privés des facilités pour mener à bien leurs projets, au détriment de la préservation du patrimoine historique souvent dégradé), qui dominent le secteur tant par les moyens financiers dont ils disposent que par leur technicité, régionalement (en particulier dans les pays du Golfe), voire mondialement reconnue.

Le centre ville a aujourd'hui l'apparence d'un endroit reniant ses racines, n'ayant ni passé ni mémoire. Les quelques demeures anciennes qui restent encore ne vont pas tarder à subir le même sort. En effet, des bâtisses neuves viennent les remplacer et se vendent à des prix très élevés. Se procurer un logement dans la capitale pour les classes les moins aisées devient de plus en plus difficile.

Évoquer la disparition des paysages traditionnels de Beyrouth ne cherche point dans le cadre de notre étude à susciter un élan nostalgique pour une réalité qui ne peut plus se rétablir. C'est plutôt une tentative de dégager comment les équipes au pouvoir sacrifient la nature pour la plus grande gloire du profit-roi. C'est encore une fois prouver que la crise de l'environnement au Liban témoigne de la corruption de la classe dirigeante et de l'incapacité de l'État d'assumer la défense d'intérêts publics.

De la tradition judéo-chrétienne, en passant par le dualisme platonicien et la conception technicienne de la science chez Bacon et Descartes, jusqu'à la révolution industrielle moderne, un point de vue dominant est omniprésent. Il s'agit de savoir si l'homme est le seul sujet de droit

³¹⁵ Elles contiennent une richesse architecturale aux ouvertures en triple arcade qui s'est développée des années 1920 aux années 1940. Elles ont été construites sous le mandat français en continuité avec la maison traditionnelle libanaise qui accompagne la mutation urbaine de la ville.

³¹⁶ « Médinas 2030 » étude documentaire, <http://www.qualicities.org/~polesud/fichiers/Medinas-2030-ETUDE-DOCUMENTAIRE-Versionfinale-BD.pdf>, 22 novembre 2010, consulté le 27 janvier 2011, p. 86.

ou, au contraire si la nature possède une valeur intrinsèque en elle-même. Cependant, nous rejoignons l'idée de P. Lascoumes selon laquelle la réduction des problèmes environnementaux à cette seule opposition mène délibérément à des actions polémiques. D'une part, prétendre que l'homme est « maître et possesseur de la nature » revient à maximiser une logique de profit et d'exploitation. D'autre part, ceux qui font de la nature un sujet de droit auto-valorisent leur propre position de représentant légitime des arbres et des ruisseaux. C'est pourquoi, insiste P. Lascoumes, « l'environnement doit être pensé non pas selon la logique des sujets, ni selon celle des objets, mais en fonction de leurs relations, c'est-à-dire selon les pratiques qui l'ont produit et le transforment sans cesse »³¹⁷. Le dire, c'est insister sur le rôle des interventions humaines dans la création et la modification de l'environnement. Partant de ce constat, la signification que nous retenons pour définir la « crise écologique » et qui guidera notre travail est celle proposée par H. S. Afeissa :

« Il y a "crise", dira-t-on, d'abord et avant tout en ce sens où les interventions humaines dans la nature ont atteint un point critique, en engendrant une série de perturbations qui défient les possibilités de reconstitution des stocks naturels et de restauration des équilibres écosystémiques »³¹⁸.

Pour toutes ces raisons, la crise dont nous parlons demande à être comprise comme une crise planétaire des relations entre l'homme et la terre. Ainsi conçue, elle touche surtout notre représentation et notre rapport à la nature. Son histoire évolue avec les sociétés humaines et ses racines culturelles sont fort anciennes. Sa compréhension engage un rapport au groupe social. L'environnement libanais ne fait qu'enregistrer les attitudes de ses habitants et les relations qu'ils entretiennent avec lui. Comme nous venons de voir, après 15 ans de guerre caractérisés par une anarchie généralisée, le Liban se trouve confronté à plusieurs problèmes environnementaux. Avec le retour de la paix, la reconstruction demeure l'objectif prioritaire du gouvernement et les questions environnementales passent au second plan. Les services essentiels sont mal ou nullement assurés. Le patrimoine architectural, cette partie indissociable de notre identité culturelle, devient l'objet de tous les complots pour le détruire. L'héritage du passé s'efface devant les projets des promoteurs immobiliers, selon la seule logique économique. Le littoral se

³¹⁷ Lascoumes, Pierre, *L'éco-pouvoir environnements et politiques*, op. cit., p. 11.

³¹⁸ Afeissa, Hicham-Stéphane, op. cit., p. 48.

transforme en réceptacle des rejets urbains et industriels, etc. La fresque brossée ne fait que refléter la réalité d'un pays en sursis. Les exemples évoqués plus haut nous ont permis de comprendre en quoi le quotidien des Libanais est forgé de caprices anthropocentristes. Il apparaît avec évidence que chaque pas en avant vers la « modernité » se paie d'un pas en arrière vis-à-vis de l'environnement. Le miracle promis par la reconstruction se transforme en mirage. Les cycles de guerre ne sont pas les seuls à mettre en cause pour comprendre la situation. Ce qui frappe par-dessus tout, c'est la gestion politique du pays et le comportement civique. L'indifférence du citoyen, voire le saccage organisé des milieux naturels et la rentabilité à court terme ont transformé les paysages libanais et provoqué de véritables massacres écologiques. C'est pourquoi, la gestion des ressources naturelles commence par la gestion des hommes. Une nouvelle vision du monde, dans laquelle l'homme n'est pas dominant, est nécessaire si on veut vraiment donner ses chances au Liban. L'épuration de l'administration des seigneurs de la guerre qui détiennent toujours l'essentiel du pouvoir est aussi indispensable. Les expériences des années écoulées en matière de gaspillage et de corruption ne sont pas très encourageantes. Ce chapitre nous a permis de montrer l'existence d'une véritable crise écologique au Liban. De plus, il nous explique que le développement de l'environnement naturel passe par le renouvellement et la protection de l'environnement social. Cependant, la mesure de notre responsabilité croît avec celle de nos savoirs. Le passage de l'existence d'un problème à son traitement politique découle de la représentation sociale de ce problème elle-même liée à sa mise en visibilité. Plusieurs acteurs peuvent intervenir sur ce plan. Nous tenterons de comprendre dans le chapitre suivant : comment la communication journalistique assure-t-elle l'installation de la question environnementale sur la place publique ? Comment la crise écologique figure-t-elle dans le cortège des autres crises à travers le discours journalistique ? Quels liens tisse-t-elle avec les autres acteurs ?

CHAPITRE 4. VERS UNE COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE

Dans les pages qui précèdent, nous avons tenté d'esquisser le paysage environnemental libanais à la lumière d'un effeuillage subtil de la notion d'environnement. Cependant, la question environnementale ne concerne pas le Liban à lui seul, mais elle s'est généralisée à l'ensemble de la planète. Encore une fois, un bref coup d'œil historique s'impose. À ce stade de l'analyse, nous visiterons quelques étapes de cette prise de conscience globale, de Stockholm à Copenhague, en essayant d'entendre la voix du Liban dans le concert des nations. Dans ce cadre, nous nous intéresserons non seulement à la participation de ce pays à ces Sommets mais également à leur traitement journalistique dans quelques quotidiens libanais. Une appréhension de ces représentations nous aidera à dégager l'intérêt ou l'indifférence des journalistes, à cette époque, pour l'environnement.

Comme nous l'avons déjà évoqué, la gestion des ressources naturelles commence par une métamorphose intellectuelle. Il s'agit d'une sensibilisation de la conscience collective susceptible de modifier les représentations anthropocentristes de l'environnement. Alors que nous souffrons de mauvaises habitudes bien ancrées envers la nature, ceci ne devient possible qu'à travers une bonne communication de l'information environnementale. La mise en chantier d'un tel plan fait intervenir plusieurs acteurs que nous décrivons dans la deuxième partie du chapitre. Ce qui nous permettra de mieux comprendre ce qui est connu par communication environnementale et de situer les médias dans une telle stratégie. Nous laisserons à la dernière partie le soin d'analyser les représentations de l'environnement véhiculées par les journaux étudiés.

I. La généralisation des préoccupations environnementales

Comme déjà mentionné dans le chapitre 3, à la fin des années 1960, les représentations sociales du rapport entre l'homme et la nature connaissent un nouveau tournant. L'exploitation frénétique des ressources naturelles impose l'environnement comme problème majeur qui déborde le cadre des frontières politiques et s'inscrit dans des préoccupations planétaires. La prise de conscience mondiale de l'action potentielle des activités humaines sur la nature se reflète par l'organisation de plusieurs conférences. Quelques-unes d'entre elles méritent d'être examinées afin d'avoir une idée générale sur les décisions adoptées et nous interroger sur leur application dans la société libanaise.

A. Conférences internationales sur l'environnement, la participation du Liban

Nous avons donc choisis de nous arrêter sur quelques Sommets mondiaux qui ont propulsé sur le devant de la scène internationale les principaux défis sur le plan environnemental. Nous commençons par la conférence de Stockholm.

En 1972, un rapport publié par le Club de Rome³¹⁹ et intitulé « Halte à la croissance » dresse un tableau sombre de la situation écologique de la planète. L'étude dénonce les dangers de la pollution et de l'épuisement des ressources non renouvelables. Considérant³²⁰ le développement économique comme incompatible avec la protection de l'environnement, le rapport prône l'idée d'une croissance zéro. Dans une tentative de remédier à ce désordre, la société civile planétaire se mobilise. La reconnaissance internationale de la problématique environnementale se traduit par la première conférence des Nations Unies sur l'environnement. Elle se tient à Stockholm, la même année que la publication du rapport. À la tête de ses préoccupations figure la recherche d'un modèle de développement social et économique qui tienne compte de l'environnement. L'idée d'un possible épuisement des ressources naturelles commence à hanter les esprits.

Parmi les aboutissements de cette conférence, une déclaration de 26 principes, un vaste plan d'action pour lutter contre la pollution et la création du Programme des Nations Unies pour

³¹⁹ Fondé le 8 avril 1968 par l'industriel italien Aurelio Peccei, vice-président d'Olivetti, le Club de Rome est une association internationale de réflexion prospective organisée autour d'un groupe d'experts composé de scientifiques, d'économistes, d'hommes d'affaires, de hauts fonctionnaires internationaux et d'anciens chefs d'États.

³²⁰ Baudin, Mathieu, *Le développement durable, nouvelle idéologie du XXI^{ème} siècle ?* éd. L'Harmattan, Paris, 2009, p. 22.

l'environnement et le développement (PNUED). Il s'agit³²¹ d'un secrétariat permanent destiné à assurer la coordination des programmes environnementaux réalisés par les différentes agences de l'ONU et à les conseiller à partir d'études scientifiques commandées à des experts. Il pousse à la mise au point d'un nouvel indicateur de développement : l'empreinte écologique. Celui-ci permet d'évaluer la surface théorique de sol productif nécessaire à une population pour répondre à sa consommation et à ses besoins. Pour la première fois, qualité de vie et qualité de l'environnement sont invitées à être penser ensemble. Les questions³²² des ressources disponibles et de leur renouvellement, ainsi que le souci de justice sociale et d'efficacité économique, préfigurent le développement durable. Cette nouvelle approche porte le nom d'écodéveloppement et deviendra plus tard développement durable. Elle prend ainsi forme³²³ et met en avant la nécessité d'intégrer l'équité sociale et la prudence écologique dans les modèles de développement des pays du Nord et du Sud. Avant de poursuivre notre réflexion, il nous semble utile d'appréhender la courte histoire du développement durable, une notion qui va être citée à plusieurs reprises dans notre travail.

a. 1 Genèse du concept du développement durable

À l'occasion du dixième anniversaire de la conférence de Stockholm, l'Assemblée générale de l'ONU via le PNUED confie à Gro Harlem Brundtland, Premier ministre de la Norvège, la présidence d'une commission mondiale chargée d'enquêter sur la question de l'environnement global et le développement (CMED). La question posée est la suivante³²⁴ : comment faire reculer les inégalités et la pauvreté sans détériorer le milieu légué aux générations futures ? Sa réponse, délivrée dans le célèbre rapport de 1987 *Our Common Future* appelé aussi Rapport Brundtland, préconise un nouveau type de développement, nommé *sustainable development*, traduit en français par développement durable. Dès lors, un nouveau concept fait son entrée dans le lexique environnemental. Il s'agit « d'un développement qui permet de satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux

³²¹ Tellenne, Cédric, Voisenet, Jacques in Gauchon, Pascal et al, *Géopolitique du développement durable*, op. cit., p. 263.

³²² Mancebo, François, *Le développement durable*, op. cit., p. 28.

³²³ Voisenet, Jacques in Gauchon, Pascal et al, *Géopolitique du développement durable*, op. cit., p. 9.

³²⁴ Mancebo, François, *Le développement durable*, op. cit., p. 8.

leurs »³²⁵. Seule la conciliation active entre économie, social et environnement met les populations sur les rails du développement durable. « C'est un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable »³²⁶. S'y ajoute une nouvelle forme de gouvernance que ce concept met en jeu. La mobilisation et la participation³²⁷ de tous les acteurs de la société civile aux processus de décision doivent prendre le pas sur le simple échange d'informations. Le développement durable entend promouvoir la démocratie participative et rénover l'approche citoyenne. L'accès à l'information et la transparence en sont des pré-requis. Même si le Rapport Brundtland marque la naissance du concept de développement durable, ce dernier apparaît pour la première fois³²⁸ en 1980 dans un document intitulé « la stratégie de la conservation mondiale ». Son sous-titre est « la conservation des ressources vivantes au service du développement durable ». Il est produit conjointement par le PNUED, l'Union internationale de conservation de la nature (UICN) et le WWF.

L'arrivée de ce concept ne peut être coupée des événements qui traversent la décennie 1980 parmi lesquels, la chute du mur de Berlin et l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl en avril 1986. Dans le même temps, les pays du tiers monde s'enfoncent dans la crise et le fardeau de leurs dettes ne cesse de s'alourdir. Les inégalités de richesse sont de plus en plus importantes.

Dès son apparition, ce concept fait l'objet de vives polémiques. Au niveau de la forme, le mariage des deux mots, développement et durable, donne lieu à deux points de vue divergents. Comme l'explique S. Brunel³²⁹, les adeptes du développement pensent que celui-ci est forcément durable, puisqu'il permet aux sociétés d'entrer dans une nouvelle ère. Au contraire, ceux qui dénoncent le développement soutiennent l'idée selon laquelle la formule de développement durable est un oxymore. Elle associe deux termes contradictoires. Le développement ne peut être durable puisqu'il implique un mode de production prédateur.

Au niveau du contenu, la notion de durabilité mérite d'être interrogée. Elle renvoie aux ressources, ce que les économistes qualifient de « capital ». Celui-ci peut être soit naturel (les ressources naturelles, renouvelables ou non renouvelables, telles que l'eau, les sols, les couverts

³²⁵ Paulet, Jean-Pierre, *Le développement durable*, éd. Marketing S. A., Paris, 2005, p. 21.

³²⁶ Sommet mondial sur le développement durable, ministère de l'Écologie et du Développement durable, République Française, http://www.bourgogne.pref.gouv.fr/assets/bourgogne/files/dvlpt_durable/Historique%20du%20DD, consulté le 18 septembre 2011.

³²⁷ *Ibid.*

³²⁸ Brunel, Sylvie, *Le développement durable, op. cit.*, p. 27.

³²⁹ Brunel, Sylvie, *Le développement durable, idem.*, p. 58.

végétaux, le charbon, le pétrole), soit construit (le capital physique des infrastructures et des biens produits, le capital financier, le capital humain des compétences et des qualifications, le capital social des réseaux et des relations). Deux types de durabilité sont à distinguer : l'une forte et l'autre faible. La première accorde la primauté à l'environnement sur l'humanité. La deuxième donne, au contraire, la priorité à l'humanité partant du point de vue que l'environnement n'est que le produit des activités humaines. Ces deux idées sont à la base de plusieurs courants de pensées. S. Brunel évoque les incertitudes sur lesquelles reposent les deux types.

« Les tenants de la durabilité faible comme ceux de la durabilité forte prétendent s'exprimer au nom de tiers silencieux ou absents, "les pauvres", les générations futures, les espèces animales ou végétales (...) Comment savoir quelles seront les priorités des générations futures ? Quels seront les besoins demain ? Les techniques employées ? »³³⁰

C'est ce qu'avance également M. Baudin lorsqu'il explique que l'idée de générations futures n'est en soi pas nouvelle. Cependant, ce qui est nouveau, c'est son acception comme un acteur à part entière. Nous parlons des générations futures, remarque l'auteur, en leur prêtant des intentions, des besoins, des exigences. Mais le monde d'aujourd'hui change, entraînant une mutation des goûts et des besoins. « L'homme futur, s'il est notre frère, n'est pas notre double. Il est d'un autre temps, un temps dont nous ignorons encore les défis, les dangers et les désirs »³³¹.

D'un autre côté, l'appréhension du développement durable est liée à la question de mondialisation. S'il est vrai que les problèmes environnementaux ignorent les frontières et transforment le monde en un espace unique, il nous paraît utopiste d'inventer des remèdes adaptés à une société internationale. Nous rejoignons ainsi le point de vue de J.-P. Paulet qui insiste sur la difficulté de trouver des compromis à l'échelle de la planète. Ceci s'explique par la diversité des situations, les intérêts égoïstes, et la diversité des représentations du monde suivant les cultures. « Le monde est hérissé de barrières mentales, de discontinuités. (...) La complexité des situations rend très difficile l'application d'un programme commun. La mondialisation s'accompagne d'une accentuation des contrastes, accroît les inégalités dans un premier temps »³³². Les inégalités économiques et sociales croissantes entre le Nord et le Sud doivent être

³³⁰ Brunel, Sylvie, *Le développement durable, idem*, p. 67.

³³¹ Baudin, Mathieu, *Le développement durable, nouvelle idéologie du XXI^{ème} siècle ?*, op. cit., p. 87.

³³² Paulet, Jean-Pierre, *Le développement durable*, op. cit., p. 94.

prises en compte dans toutes les politiques du développement durable. Un problème surgit alors : « comment décider à l'échelle mondiale, tout en respectant la spécificité des territoires ? »³³³

a. 2 Le Liban au Sommet de Rio de Janeiro

Toujours dans cette même optique de la coopération mondiale en termes de protection de l'environnement, Rio de Janeiro est l'hôte de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED ou Sommet de la Terre). En juin 1992, vingt ans après Stockholm, la ville accueille 176 gouvernements³³⁴, plus de 100 chefs d'État, quelque 10 000 délégués, 1 400 représentants d'ONG et environ 9 000 journalistes. Les discussions portent sur des questions concernant, à la fois, l'environnement et le développement ainsi que les différences de perspectives entre le Nord et le Sud. Parmi les résultats obtenus au terme de ce Sommet figure l'adoption de l'*Agenda 21*. Il s'agit d'un programme d'actions³³⁵ à mettre en œuvre par les gouvernements, les institutions du développement, les organismes des Nations Unies et les groupes des secteurs indépendants dans tous les domaines où l'activité humaine affecte l'environnement. Le programme comprend 40³³⁶ chapitres et ses recommandations sont réparties entre quatre grands domaines :

- **Les questions sociales et économiques** telles que la coopération internationale pour accélérer le développement durable, lutter contre la pauvreté, modifier les modes de consommation.
- **La conservation et la gestion des ressources pour le développement**, telles que la protection de l'atmosphère, la lutte contre le déboisement, la lutte contre la désertification et la sécheresse et la bonne gestion des produits chimiques toxiques et des déchets dangereux.
- **Le renforcement du rôle des « grands groupes »**, notamment les femmes, les enfants et les jeunes, les peuples autochtones et leurs collectivités, les organisations non gouvernementales, les initiatives des autorités locales à l'appui d'Action 21, les

³³³ Paulet, Jean-Pierre, *Le développement durable, idem*, p. 107.

³³⁴ Programme des Nations Unies pour l'environnement, *L'avenir de l'environnement mondial GEO-3*, éd. De Boeck, Bruxelles, 2002, p. 15.

³³⁵ Sommet mondial sur le développement durable, ministère de l'Écologie et du développement durable, République Française, *op. cit.*

³³⁶ *L'avenir de l'environnement mondial GEO-3, op. cit.*, p. 16.

travailleurs et leurs syndicats, les entreprises et l'industrie, la communauté scientifique et technologique, et les agriculteurs.

- **Les moyens d'exécution**, notamment les ressources et les mécanismes financiers, le transfert des écotecnologies, la promotion de l'éducation, d'une sensibilisation et d'une formation du public, des dispositions internationales, des instruments et des mécanismes juridiques internationaux, et une information pour la prise de décision.

La rencontre de Rio a permis de prendre conscience du rôle des médias comme acteur incontournable du développement durable. Ceux-ci forment la base de tout progrès dans le sens où ils nourrissent les sociétés en représentations des connaissances et du savoir. Seule une telle connaissance pourra garantir la participation des citoyens aux traitements des questions environnementales. La place de l'information, ses différents aspects et ses acteurs sont clairement établis dans plusieurs chapitres de l'*Agenda 21*³³⁷. Le chapitre 40, à titre d'exemple, précise les secteurs dans lesquels l'information doit agir de la façon la plus durable possible.

Action 21 pose également les bases de la notion de développement durable en termes de progrès social, économique et environnemental. À partir de Rio, ce concept est consacré et popularisé. Le vent de « durabilité » souffle dans toutes les politiques visant la protection de l'environnement sans atteindre nécessairement ses objectifs.

Rio aboutit aussi à mettre en place diverses déclarations³³⁸ et plans d'actions, entre autres, la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Celle-ci énumère 27 principes universellement applicables pour l'exploitation des ressources naturelles. Le 10^{ème} stipule le lien entre l'information et la participation du public dans les prises de décision. Il déclare que « tout individu doit avoir la possibilité de participer à l'élaboration des décisions de l'État, cette possibilité devant être assurée par l'État lui-même en facilitant la participation, notamment par le biais de l'information du public ». À noter qu'en droit libanais³³⁹, c'est l'article 4 de la loi n°444/2002 qui consacre ce principe.

³³⁷ Habib, Amal, et al, « Quelle information pour piloter le développement durable ? » *Cairn. info*, Vol 45, 1/2008, p. 4-13.

³³⁸ Voisenet, Jacques in Gauchon, Pascal et al, *Géopolitique du développement durable*, op. cit., p. 18.

³³⁹ Eid, Cynthia, *Le droit et les politiques de l'environnement dans les pays du bassin méditerranéen : approche de droit environnemental comparé*, thèse René Descartes Paris V, sous la direction de Jean-Yves De Cara, soutenue en 2007, p. 192.

Une autre série de recommandations adoptée par les États à l'issue de ce Sommet concerne une déclaration sur les principes de gestion des forêts. Les pays ont aussi signé deux Conventions-cadre des Nations Unies, l'une sur les changements climatiques (complétée par le Protocole de Kyoto en 1997) et l'autre sur la biodiversité. Deux ans plus tard, une troisième Convention sur la lutte contre la désertification est adoptée.

Le Liban participe au Sommet de Rio et s'engage³⁴⁰, à l'instar des autres États membres à respecter les principes adoptés. En premier lieu, le développement durable relève de la responsabilité partagée de tous les pays en fonction de leurs moyens. Il nous faut reconnaître que ce Sommet coïncide avec une période critique de l'histoire libanaise, celle de la reconstruction et de la restauration de sa sécurité intérieure. Anéantissement de toutes les infrastructures, pollution, bouleversements démographiques, tous les éléments sont en place pour refléter le bilan écologique catastrophique de la guerre. Pour cela, la présence libanaise fut considérée plutôt symbolique que vraiment impliquée dans les processus de décision. Nous en verrons quand même, plus loin, comment les journalistes ont traité cette présence.

a. 3 Le Liban au Sommet de Johannesburg

Malgré la tenue de Sommets internationaux, les plaies environnementales de la planète sont loin d'être cicatrisées. En effet, pour passer de l'intention à l'action, le chemin est semé d'embûches. Dans le but de présenter un état des lieux de la mise en œuvre des textes issus du Sommet de Rio, un troisième rendez-vous international se tient en 2002 à Johannesburg, en Afrique du Sud. Il est appelé aussi Sommet de la Terre II ou Rio+10. De nombreux observateurs³⁴¹ considèrent que nous sommes encore loin d'avoir atteint les objectifs du développement durable proposés en 1992. Le bilan des réalisations concrètes des principes énoncés à Rio n'est pas prometteur. Selon J.-P. Paulet : « le Sommet de Rio a soulevé de grands espoirs mais la décennie 1990 fut décevante. Beaucoup de décisions n'auront aucune application »³⁴². C'est en particulier le problème des forêts : les pays du Sud ne veulent pas de cette protection demandée par les nations

³⁴⁰ [Le développement durable au Liban dans une perspective globale, Le rapport du Liban à la conférence mondiale pour le développement durable Johannesburg 2002], p. 5, (traduction personnelle).

³⁴¹ Mancebo, François, *Le développement durable*, op. cit., p. 61.

³⁴² Paulet, Jean-Pierre, *Le développement durable*, op. cit., p. 23.

du Nord. Dans un autre domaine, la situation est aussi inquiétante : entre 1990 et 1995, les émissions de gaz carbonique ont cru dans les pays riches. La pauvreté dans le monde s'est accrue. Bien que les orientations du Sommet de Rio soient toujours d'actualité, l'apparition de ces nouveaux défis exige des solutions concrètes et des échéanciers précis. De ce fait, l'enjeu du Sommet de Johannesburg était de taille et devait dépasser la simple constatation du non respect des engagements de Rio. À la fin, les participants ont adopté une déclaration politique et un plan d'application portant sur un ensemble d'activités, afin d'aboutir à un développement qui respecte l'environnement.

Décevant pour certains³⁴³, réaliste pour d'autres, ce Sommet a réaffirmé la nécessité d'urgence et s'est réengagé sur des objectifs plus modestes et concrets concernant l'eau, l'énergie, la santé, l'agriculture, la diversité biologique ou, encore, la lutte contre la pauvreté.

À l'occasion de ce Sommet, le Liban établit un rapport national sur le développement durable retraçant les réalisations de l'État sur les plans économiques, sociaux et environnementaux depuis Rio. Il a fallu la coopération de plusieurs ministères (des Affaires étrangères, de l'Environnement) et institutions publiques pour rédiger ce document de trente pages. Il passe en revue³⁴⁴ également les projets mis en place par le gouvernement pour honorer ses engagements pris à Rio. Le ministre de l'Environnement de l'époque, Michel Moussa, le directeur des organisations internationales au palais Bustros, l'ambassadeur Antoine Chédid, et le directeur général du ministère de l'Environnement, Berge Hatjian représentent le Liban à Johannesburg. M. Moussa rappelle en conférence de presse que son pays a déployé d'importants efforts dans le domaine environnemental. Il a ratifié deux conventions relatives à la couche d'ozone. Il a aussi adhéré à la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Pour faire face à ce phénomène, M. Moussa explique que l'État a mis sur pied un programme national de reboisement. Les incendies de forêts ont aussi fait l'objet d'un plan élaboré par le ministère de l'Environnement en synergie avec les départements et organismes impliqués, déclare-t-il. En matière de conservation de la diversité biologique, le Liban a développé une stratégie nationale et un plan d'action pour réglementer la pêche. En vertu de son adhésion à la convention de

³⁴³ Baudin, Mathieu, *Le développement durable, nouvelle idéologie du XXI^{ème} siècle ? op. cit.*, p. 33.

³⁴⁴ [Moussa lance le rapport national au sommet de Johannesburg : les réalisations du Liban dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux], archives *Annahar*, 23 août 2002, p. 10, (traduction personnelle).

Barcelone pour la protection de la Méditerranée contre la pollution, le Liban a préparé un plan national de gestion des eaux usées. Il a commencé l'exécution des stations d'épuration, et des programmes visant à lutter contre la pollution le long de la plage. Il a aussi établi des zones marines et côtières protégées. S'agissant de la question de protection des ressources marines, le Liban a lancé un programme visant la création de plans d'eau (des étangs et des barrages). Il a aussi élaboré des projets spéciaux concernant la gestion de quelques bassins fluviaux, entre autres, celui de Litani. En ce qui concerne la gestion des déchets toxiques, le Liban a ratifié la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières des déchets. Le document rappelle également qu'en matière de bonne gouvernance, le pays organise des élections législatives depuis 1992.

Selon ce rapport, la protection de l'environnement au Liban s'inscrit dans une stratégie de développement global liée à la paix et au contexte politique.

Dans son allocution, M. Moussa³⁴⁵ invite à construire un monde plus juste et solidaire. Ceci ne devient possible qu'à travers une stratégie bien définie qui repose sur six éléments clés. Il s'agit dans un premier temps de promouvoir la coopération entre les divers groupes de la société. Le deuxième point consiste à apprendre des erreurs du passé pour construire et améliorer les plans de développement. Ensuite, il s'avère nécessaire d'écouter les opinions de la population et d'adopter les principes de transparence et d'honnêteté. Pour M. Moussa, la collaboration entre les différents organismes de la société comme les écoles et les associations politiques, scientifiques et civiles est nécessaire. Enfin, poursuit le ministre, il faut donner aux médias une importance primordiale puisqu'ils représentent la source principale d'information. Sur un autre plan, la guerre représente, selon M. Moussa, le plus grand obstacle devant le développement. Le monde arabe, et plus précisément le Liban, ne cessent d'en souffrir. En effet, en dépit du retrait des troupes israéliennes du Sud-Liban en 2000³⁴⁶ par les offensives du Hezbollah, l'occupation par Israël des fermes de Chebaa en 1967 crée un état de tension permanent sur les frontières libanaises. Le retrait ne peut être complet que s'il inclut les fermes en question, considérées comme faisant partie du territoire libanais. Cette approche justifie, pour le Hezbollah, la poursuite de ses opérations contre Israël. Ce qui place le pays dans un état d'alerte permanent.

³⁴⁵ [Moussa prononce le discours libanais au Sommet de la Terre. Nous avons réalisé des avancées concrètes malgré les moyens limités], archives *Annahar*, 4 septembre 2002, p. 11, (traduction personnelle).

³⁴⁶ [Le rapport du Liban au Sommet de Johannesburg 2002, ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration], p. 5, (traduction personnelle).

Un œil est fixé sur la politique agressive israélienne, un autre sur la consolidation de la stabilité sécuritaire et politique à travers la remise sur pied de l'appareil institutionnel et la restauration de l'État de droit. M. Moussa explique qu'après des années de troubles (1975-1990), l'État libanais a lancé un plan de relance économique et a essayé de réintégrer la communauté internationale. En dépit de ces moyens limités et l'insuffisance de soutien international, le Liban a pu réaliser des avancées concrètes dans le domaine social. De plus, la création d'un ministère de l'Environnement en 1993 traduit sa volonté de s'engager activement. S'ajoute à cela l'adoption en 2002 de « la loi de protection de l'environnement »³⁴⁷ qui constitue un cadre juridique général. Celle-ci consacre dans son article 3 la reconnaissance d'un droit de l'homme à un environnement sain³⁴⁸ et le devoir de tout citoyen de veiller à la protection de l'environnement. La consécration du rôle actif des citoyens en partenariat avec les organismes de la société civile figure à l'article 4³⁴⁹ mais aussi aux articles 18 et 19. La participation citoyenne prend diverses formes, entre autres, l'accès libre aux informations sur l'environnement et le développement de l'éducation environnementale.

a. 4 Le Liban au Sommet de Copenhague

Dans le but d'apporter des solutions efficaces aux problèmes relatifs au réchauffement climatique, les délégués de 192 pays³⁵⁰, dont une centaine de chefs d'État se retrouvent à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009. Les participants ont une lourde responsabilité : trouver un accord international de limitation des gaz à effet de serre, de telle sorte que l'élévation de la température mondiale ne dépasse pas à la fin du siècle 2°C. Après 12 jours de négociations, le bilan est bien en deçà des attentes que la conférence avait soulevées. Comme beaucoup d'autres,

³⁴⁷ C'est la loi n°444 du 29 juillet 2002. Elle constitue la première loi environnementale libanaise générale et énonce la majorité des principes traditionnellement consacrés en matière de protection de l'environnement.

³⁴⁸ À savoir que ce droit est absent de la constitution libanaise. Le Conseil des ministres a adopté en 2002 la Charte de l'environnement sous le nom de Charte du citoyen pour l'environnement : elle met l'accent sur le problème de la responsabilité du citoyen dans l'amélioration de son environnement par des gestes de sa vie quotidienne. Contrairement à la Charte Constitutionnelle en France, la Charte libanaise ne jouit pas d'une portée constitutionnelle, encore moins d'un vote populaire. Elle est d'ordre éthique.

³⁴⁹ Eid, Cynthia, *Le droit et les politiques de l'environnement dans les pays du bassin méditerranéen : approche de droit environnemental comparé*, op. cit., p. 62.

³⁵⁰ *L'Orient Le Jour*, 7 décembre 2009, p. 11 archives.

ce rendez-vous révèle la divergence d'idées des pays concernés. Le principal échec³⁵¹ de Copenhague est l'accord obtenu par les États-Unis et la Chine lors de discussions parallèles. Un document à minima juridiquement non contraignant et ne pouvant pas remplacer le protocole de Kyoto de 1997 qui arrive à expiration en 2012. La bataille climatique est loin d'être gagnée. Toutefois, ce tableau sombre qui se dessine sous nos yeux n'empêche que ce Sommet a contribué au réveil de la conscience humaine pour un sujet de taille et à l'apparition d'une opinion mondiale sensible aux problèmes d'environnement.

Une délégation libanaise présidée par le Premier ministre, à cette époque Saad Hariri, représente le Liban. Elle comprend les ministres Mohamad Jawad Khalifé (Santé), Gebran Bassil (Énergie et Eau), Raya el-Haffar (Finances), Mohamad Rahal (Environnement), ainsi que les ambassadeurs du Liban à l'ONU et au Danemark, Nawwaf Salam et Nasrat Assaad. À cette occasion, S. Hariri³⁵² assure l'engagement du Liban dans la bataille mondiale contre le réchauffement climatique. Malgré une contribution locale marginale par rapport à la contribution mondiale, le Liban tentera de produire 12% de son énergie à partir de sources renouvelables d'ici 2020.

De son côté, M. Rahal³⁵³ précise que la pollution et les impacts du changement climatique au Liban entraînent annuellement des pertes de l'ordre de 100 millions de dollars. Bien que ce pays ne soit responsable que de 0,7% des émissions mondiales, leurs effets négatifs ne l'épargnent pas.

Le prix à payer se traduit³⁵⁴ par la montée du niveau de la mer ce qui risque d'affecter les sources d'eau côtières, en y provoquant une intrusion saline (augmentation du taux de salinité dans l'eau potable, qui devient alors imbuvable). D'autre part, la diminution du taux des précipitations aura

³⁵¹ Le bilan décevant du Sommet de Copenhague, le monde. fr, http://www.lemonde.fr/le-rechauffement-climatique/article/2009/12/19/la-bilan-decevant-du-sommet-de-copenhague_1283070_1270066.html, 19 décembre 2009, consulté le 20 mars 2013.

³⁵² « À Copenhague un engagement à augmenter l'utilisation des énergies renouvelables », *L'Orient Le Jour*, 17 décembre 2009.

³⁵³ Baaklini, Suzanne, « La position du Liban à Copenhague sera ferme, assure Rahal », *L'Orient Le Jour*, 9 décembre 2009.

³⁵⁴ [Le Liban et les dossiers environnementaux], *Maaloumat* [des informations], éd. Le centre arabe d'informations, n°79, juin 2010, p. 8, (traduction personnelle).

pour résultat des périodes de sécheresse de plus en plus sévères et longues. Selon F. Kallab³⁵⁵, experte en socio-économie de l'environnement, le plus grave sera le manque d'eau potable dont souffrira la population. F. Kallab revient sur les chiffres de l'étude qui avaient été calculés par l'expert Salim Catafago : les demandes quotidiennes devront passer de 215 litres par jour en 2000 à 260 litres en 2015 (vu la croissance démographique), alors que la quantité d'eau disponible tourne autour de 100 à 150 litres par jour. De plus, les experts s'attendent à une élévation de température moyenne à Beyrouth de 26 à 30°C dans les années à venir. Outre l'incidence sur les saisons de ski, la diminution de l'enneigement sur les cimes due à une telle augmentation aura, explique F. Kallab, des conséquences dramatiques sur nos perspectives futures d'approvisionnement en eau potable. En effet, la plus grande partie des sources d'eau disponibles au Liban consiste en des sources souterraines (nappes phréatiques) alimentées par l'eau de la fonte des neiges (alors que l'eau des pluies, tombant sur des surfaces de plus en plus construites, donc de plus en plus imperméables, finit généralement dans la mer). Moins de neige signifie donc des sources d'eau plus pauvres et moins de ressources disponibles.

La santé publique est à son tour l'une des victimes du changement climatique. F. Kallab évoque plusieurs types de maladies pouvant apparaître ou s'aggraver en raison de ce phénomène : tout d'abord celles transmissibles par l'eau, qui se multiplieront à mesure que les ressources se feront plus rares et plus exposées à la contamination bactériologique. Il y aura aussi les maladies transmises par des insectes, dont la plus dangereuse, la malaria, aura une extension géographique plus importante³⁵⁶. Il faut citer enfin les maladies transmises par les animaux (la consommation de viande crue deviendra plus hasardeuse), et les maladies respiratoires qui se feront plus aiguës à mesure que la pollution augmentera, sachant que les maladies respiratoires causées par le froid diminueront dans les montagnes.

Concernant le secteur agricole, une étude financée par les Nations Unies en collaboration avec le ministère de l'Environnement sur l'impact du changement climatique sur la situation au Liban montre que ce problème aura des effets sur 300 000 agriculteurs libanais dont 41 000 seront au-dessous du niveau de pauvreté en 2020 et 183 000 en l'an 2050. L'étude estime que 80% de ce changement est dû à la forte urbanisation et 20% au changement climatique.

³⁵⁵ Kallab, Fifi, Changement climatique au Liban. Des ressources d'eau plus rares, des périodes de sécheresse plus longues, *Noun* [la lettre oun en arabe], n°117, <http://www.noun.com.lb/htd/ecologie.html>, 2008, consulté le 1^{er} février 2012.

³⁵⁶ Des cas de paludisme sont apparus au Liban, à titre d'exemple, chez des personnes n'ayant jamais voyagé.

B. Les Sommets mondiaux dans le discours de la presse libanaise

Nous avons tenté dans un premier temps de relever tous les articles traitant des Sommets mondiaux parus dans trois quotidiens nationaux : *Annahar*, *Assafir* et *L'Orient Le Jour*. Pour ce faire, une visite de leurs locaux était nécessaire. Après avoir expliqué la finalité académique de notre travail, nous avons passé quelques jours dans chaque journal, ce qui nous a permis d'accéder aux archives et de photocopier les articles qui nous intéressaient. Ainsi nous avons pu les analyser après notre retour du Liban. Il est à noter que les archives d'*Annahar* sont accessibles à la rédaction sur une base de données réservée. La recherche est faite par mots clés. Il s'agit dans notre cas de « Johannesburg », « Copenhague », « Stockholm », « Rio de Janeiro ». Les deux autres quotidiens sont archivés dans des dossiers papiers par année.

Concernant la conférence de Stockholm, nous n'avons pu recenser aucun article sur ce sujet dans les trois quotidiens analysés. Ce qui peut s'expliquer par l'absence du Liban de cet événement. Quant à la conférence de Rio, nous avons trouvé deux articles publiés dans *Annahar*. Le premier évoque les préparatifs qui l'ont précédée. Le journal se contente de reprendre les dépêches d'agence (Reuter). Le deuxième résume les résultats obtenus. Ce manque de couverture journalistique revient, selon nous, à la date même de la conférence. Comme nous l'avons expliqué plus haut, après les longues années de guerre, le défi pour le Liban en 1990 était de restaurer les institutions et de reconstruire le pays.

Les deux autres Sommets ont réussi à se tailler une place dans les trois journaux étudiés. À des degrés divers, ils ont couvert les Sommets de Johannesburg et Copenhague. Ceci se constate par la fréquence des articles trouvés.

Tableau n°1 : Nombre d'articles traitant des différents Sommets dans les trois quotidiens
(Source : archives des quotidiens)

Sommet \ Journal	Stockholm	Rio	Johannesburg	Copenhague
<i>Annahar</i>	0	2	16	10
<i>Assafir</i>	0	0	1	6
<i>L'Orient Le Jour</i>	0	0	5	13

À la lecture de ce tableau, nous remarquons qu'*Annahar* est le quotidien qui a consacré le plus d'articles pour la couverture de ces Sommets. Quant à la technique de mise en forme et de présentation des informations, nous constatons dans les trois journaux un avantage pour les descriptions par rapport aux analyses et réflexions (commentaires et opinions). Les articles descriptifs présentent dans la plupart des cas des extraits de déclarations officielles.

Le journalisme d'accompagnement des institutionnels se donne à voir dans notre corpus. Le primat accordé aux activités des ministres qui ont participé aux Sommets l'atteste. Dans le cas de Copenhague, les travaux du ministre de l'Environnement M. Rahal font l'objet de plusieurs couvertures et même de titres. *Annahar* écrit le 16 décembre 2009³⁵⁷ : « Rahal reçoit du renouveau démocratique³⁵⁸ un document de travail sur le Sommet de la Terre à Copenhague ». Tout au long de l'article, l'auteur énumère le contenu de ce document. Celui-ci concerne la nécessité d'une plus grande implication du Liban dans les négociations mondiales sur les changements climatiques. S'y ajoutent les réformes qu'il doit adopter pour faire face à ce phénomène. Aucune opinion n'est exprimée. Dans un autre article du 17 décembre 2009, nous lisons : « Hariri a prononcé le discours du Liban à Copenhague et a rencontré Chavez, Ban et des responsables. Je visite la Syrie prochainement et j'invite à la consolidation des relations entre les deux pays. » Au lieu de commencer par le côté environnemental, le journaliste consacre les premières lignes à la décision d'Hariri de visiter la Syrie. C'est la dimension politique qui focalise prioritairement l'intérêt du journal. « Hariri invite à une relation active entre les deux pays qui se base sur l'honnêteté et la transparence. Il insiste sur la coopération arabe pour faire face aux politiques israéliennes qui essaient, selon lui, de diviser les Arabes. Ceci sans oublier les tentatives régionales visant la perturbation de la sécurité dans les pays arabes ». C'est après cette introduction que l'environnement prend sa place : « Hariri assure l'engagement du Liban dans la bataille mondiale contre le réchauffement climatique et promet de prendre les mesures nécessaires sur ce plan ». L'analyse de cet article nous permet de dégager l'image du récepteur libanais intéressé au premier plan par la politique. Les attentes et les intérêts supposés du public, décrits au chapitre 1, influencent la représentation de l'événement. De plus, l'article privilégie le discours direct. L'auteur se contente de rapporter les propos d'Hariri en adoptant une attitude de

³⁵⁷ Archives *Annahar*, (traduction personnelle).

³⁵⁸ Il s'agit d'un mouvement politique libanais.

neutralité. Cela peut s'expliquer par le souci de sembler le plus « objectif » possible. L'auteur n'interrompt cette narration que pour énumérer les réunions du ministre.

De son côté, *Assafir* annonce à la même date (16 décembre 2009) : « Hariri rencontre Ban ki Moun aujourd'hui. Hariri au Sommet de Copenhague pour le changement climatique ». Toujours dans cette même optique de suivi des actions des politiciens, *L'Orient Le Jour* écrit le 16 décembre 2009 : « Saad Hariri prononcera ce soir le discours du Liban au Sommet de Copenhague ».

En examinant l'ensemble du corpus étudié, nous constatons que les mêmes informations se retrouvent dans les trois supports de presse analysés lorsqu'il s'agit de décrire la participation libanaise. Cependant, plusieurs analyses et commentaires expriment des opinions.

b. 1 Quelques articles d'opinion

Certains se sont lancés à décrire l'échec du Sommet de Johannesburg, à titre d'exemple, en essayant d'apporter des preuves à l'appui de leurs déclarations.

L'article signé par N. Saab le 28 août 2002³⁵⁹ dans *Annahar* est à cet égard exemplaire. La position de l'auteur vis-à-vis de l'événement est claire dès le début :

« Le meilleur qualificatif du deuxième Sommet de Terre tenu à Johannesburg est : le discours des sourds. En effet, dix ans après le premier Sommet de Rio, les pays du monde n'arrivent pas encore à trouver un langage commun. Le Sommet de Rio a mis en place le calendrier de travail du 21^{ème} siècle. Ainsi, le Sommet de Johannesburg a permis aux participants, après une décennie, l'évaluation de la réalisation des objectifs du premier Sommet et la mise en place d'un plan de travail pour les années à venir. Néanmoins, les débats n'ont rien conclu. En effet, la priorité accordée par les États-Unis à la lutte contre le terrorisme place la réduction de la pauvreté en second rang. Les divergences existent entre les pays développés et ceux en développement. Les premiers ont fait du développement de leur système de gouvernance, de la transparence et de la lutte contre la corruption une condition préalable pour aider les derniers (les pays en développement). Ceux-ci considèrent ces conditions comme une ingérence dans leurs affaires internes et réclament des aides sans conditions ».

³⁵⁹ (traduction personnelle).

Par ailleurs, ce qui est frappant, d'après N. Saab, c'est que les États-Unis se mettent en position de donneur de leçons en matière de lutte contre la corruption au moment où les grandes sociétés américaines sont touchées par de graves scandales économiques et politiques³⁶⁰.

Bien que le niveau de la production mondiale ait connu une augmentation considérable depuis le Sommet de Rio, aucune amélioration réelle n'a été constatée au niveau de la lutte contre la pauvreté, explique l'auteur. En effet, 15% de la population mondiale détiennent les 4/5 des ressources de la terre. Ainsi, la plupart des associations écologiques internationales sont réticentes quant à l'exploitation des sociétés multinationales de ce Sommet pour faire passer leur calendrier personnel. Celui-ci n'a pour but que la protection du commerce international et la mainmise sur l'économie mondiale. S'agissant de la participation arabe, elle se résume, d'après l'auteur, à la seule initiative sur les informations écologiques lancée par les Émirats-Arabo-Unis. Cette dernière repose sur la création d'une vaste base de données relative à l'environnement qui permettrait la planification de politiques de développement durable. Son importance réside dans le fait qu'elle vient d'un pays en développement et contribue à creuser l'écart en matière d'informations entre les pays en développement et ceux développés.

« Il apparaît que les pays arabes ne distinguent pas encore la différence entre le concept de la protection de l'environnement et celui du développement durable qui a fait l'objet du Sommet de Johannesburg. Ce dernier nécessite par ailleurs une coopération interministérielle, ce qui n'est pas le cas dans ces pays. Nombreux sont les ministères, les institutions et les centres de recherches des pays développés et des pays en développement qui ont présenté des projets pour être financés. Parmi eux, aucun projet arabe ne figurait même dans les domaines les plus importants à l'exemple de la désertification, l'eau et les catastrophes naturelles ».

L'auteur boucle son article en reprochant aux organisations gouvernementales des pays arabes de ne pas préparer des programmes analogues à ceux des pays développés et de se contenter d'organiser des réunions préparatoires.

Le 5 septembre 2002 *Annahar* déclare : « le Sommet de la Terre s'est clos sur des conflits entre les pays riches. Parmi les résultats les plus importants, un affrontement clair entre les États-Unis

³⁶⁰ À l'exemple des scandales concernant les sociétés pétrolières auxquels ont été mêlés le Président à cette époque et son Vice-Président.

et l'Union Européenne qui a ajouté aux conflits entre riches et pauvres des conflits entre les pays riches ».

L'échec de Johannesburg se faisait sentir dans un troisième article. À partir du titre, le lecteur est amené à comprendre le résultat du Sommet : « Johannesburg des tentatives désespérées pour remédier aux dangers qui menacent la planète ». Publié le 7 octobre 2002, cet article révèle une implication du journaliste dans son discours. Selon lui : « le premier paradoxe du Sommet de Johannesburg concerne la modification de son titre pour le seul profit de l'Amérique qui se dérobe à ses responsabilités. La plus importante étant de traiter les causes réelles de ces problèmes ». D'un autre côté, le journaliste explique que l'utilisation des énergies alternatives ou ce qui s'appelle l'énergie verte est une priorité pour la protection de l'environnement. Cependant, ceci nécessite, selon lui, des moyens financiers énormes. « De tels moyens sont concentrés dans les mains des riches, à leur tête l'Amérique, et des pays producteurs de pétrole qui seront dérangés par la présence de nouvelles sources d'énergies ». Les titres du Sommet, ajoute l'auteur, concernent des sujets largement débattus auparavant, entre autres, la pauvreté, l'eau, la diversité biologique.

Concernant la présence libanaise à Copenhague, S. Oweis écrit dans *Annahar* :

« S'il est vrai que la participation du Liban au Sommet de Copenhague a permis au Premier ministre Saad Hariri de relancer le réseau de ses relations internationales, elle constitue une occasion de lutter contre la dégradation de l'environnement. Même si le caractère politique a caractérisé les réunions internationales du Président S. Hariri à la marge du Sommet, le ministre de l'Environnement M. Rahal s'est occupé du côté environnemental ».

Après avoir décrit la participation du Liban, la journaliste espère que les dangers qui menacent le pays et son économie seront résolus par un plan bien défini.

Aussi bien pour *Assafir* que pour *Annahar*, les intérêts économiques des grands États entravent toute résolution du problème. Les causes de l'échec du Sommet de Copenhague sont imputables aux intérêts des pays du Nord qui ne veulent pas respecter les mesures prises.

b. 2 D'autres formes énonciatives

Les quotidiens proposent également une couverture journalistique composée d'interviews, de statistiques et de dossiers. Concernant le premier genre, à l'occasion du Sommet de Copenhague, *L'Orient Le Jour* réalise une interview avec le ministre de l'Environnement M. Rahal intitulée : « La position du Liban à Copenhague sera ferme, assure Rahal ». Dans un souci de présenter au lecteur une information de première source, *L'Orient Le Jour* donne la parole à M. Rahal lui offrant ainsi l'occasion de décrire lui-même ses projets.

La deuxième forme énonciative est proposée par *Annahar* qui fait appel le 19 novembre 2009 à un sondage pour connaître l'opinion publique arabe sur le changement climatique. Réalisé par le Forum arabe pour l'environnement et le développement, il montre que 98% de l'opinion publique arabe croient aux changements climatiques ; 89% des personnes interrogées imputent ce changement aux activités humaines et à l'épuisement des ressources naturelles ; 51% pensent que les gouvernements ne s'impliquent pas suffisamment dans la lutte contre ce problème ; 5% seulement affirment ne pas connaître ce que signifie le changement climatique. Quant à l'opinion publique libanaise, elle place la déforestation et l'usage irrationnel des ressources à la tête des causes du changement climatique. Le sondage a été effectué dans 20 pays arabes en collaboration avec plusieurs journaux, entre autres, *Annahar*. Plus de 10 000 personnes de tous les pays et les niveaux sociaux y ont participé.

Assafir et *L'Orient Le Jour* publient des dossiers très complets sur le Sommet de Copenhague. Ce qui permet au lecteur d'avoir une vue d'ensemble sur ces événements. Le 22 décembre 2009, *Assafir* consacre un dossier de sept articles : « comme prévu, le Sommet de Copenhague a accouché d'un accord non contraignant bien en deçà des volontés affichées », note H. Maalouf. Voici l'introduction de son article intitulé : « Quand les intérêts économiques et commerciaux des grandes puissances dépassent toutes les considérations ». Le résultat traduit, d'après lui, la victoire de ceux qui détiennent le pouvoir économique dans le monde et efface tout espoir de traitement réel de la crise du réchauffement climatique. H. Maalouf se base sur les réactions de quelques organisations sur ce sujet comme Greenpeace. Celle-ci considère que les Présidents du monde ont perdu une occasion historique et parle d'échec complet. D'autres organisations critiquent ce qu'elles appellent le « cadre flou de l'accord ». La participation libanaise au Sommet, poursuit le journaliste, s'est caractérisée par les activités de la société civile, en particulier celle de l'organisation Andy Act. Elle a largement contribué à mettre la pression sur

les représentants des délégations officielles. Quand à la délégation officielle libanaise présidée par S. Hariri, elle n'a pas, selon H. Maalouf, bien communiqué avec les autres participants. S. Hariri a annulé un rendez-vous prévu avec la société civile libanaise sans en déclarer les raisons.

L'intérêt médiatique pour ces différents Sommets, surtout ceux de Johannesburg et de Copenhague se retrouve dans les trois quotidiens analysés. La présentation qui précède permet de constater l'importance de la représentation médiatique dont ils bénéficient et la diversité des genres journalistiques proposés.

II. La communication environnementale au Liban : une chaîne à plusieurs maillons

L'accès du public à l'information constitue un levier indispensable dans le processus de protection de l'environnement. Ce constat, comme nous venons de voir, est fort présent dans les recommandations du Sommet de Rio. Nous supposons que l'installation de la question environnementale dans l'espace public peut emprunter différentes voies. Nous parlons ici d'une communication environnementale au sens proposé par R. Cox qui la définit ainsi :

« I use environmental communication to mean the pragmatic and constitutive vehicle for our understanding of the environment as well as our relationships to the natural world; it is the symbolic medium that we use in constructing environmental problems and negotiating society's different responses to them »³⁶¹.

À la lumière de cette définition, nous considérons que la communication environnementale est comparable à un système d'acteurs liés les uns aux autres comme les membres d'un seul corps. Il s'agit de l'État, des médias, de la société civile et du monde académique. La menace sur l'un d'entre eux pèse sur l'opérationnalité du système. Dans ce qui suit, nous allons voir quelle forme ces différents piliers prennent dans la société libanaise.

A. Le ministère de l'Environnement : le maillon faible

Loin de nous l'idée de chanter leurs louanges ou de dénoncer leurs conséquences mais les débats internationaux sur l'environnement ont eu, à notre avis, le mérite de poser ce thème sur un niveau mondial. Même si les résultats sont loin d'être à la hauteur des ambitions affirmées,

³⁶¹ Cox, Robert, *Environmental communication and the public sphere*, op. cit., p. 2.

l'émergence d'une prise de conscience de la crise environnementale date de cette époque. Comme le remarque I. Sachs³⁶², outre les avancées conceptuelles, les décennies 1970 et 1980 ont accru nos connaissances factuelles sur le fonctionnement de la biosphère et les dangers qui la menacent. Un autre progrès concerne l'institutionnalisation de l'intérêt pour la gestion de l'environnement. Aujourd'hui, explique I. Sachs, presque tous les pays possèdent un ministère ou des organes pour la conception et l'application d'une politique de l'environnement, appuyée sur une législation appropriée. Ce constat s'applique particulièrement au cas du Liban. Depuis la fin de la guerre, le pays connaît une évolution significative de la politique publique pour une gestion efficiente de l'environnement.

Le plan de redressement écologique au Liban s'inscrit dans le vaste programme de reconstruction du pays. En 1981³⁶³, le ministère d'État chargé de l'Environnement se met en place. Ses missions s'articulent autour de la lutte contre la pollution et les incendies, la réduction de l'abattement des arbres, le traitement des eaux usées, la protection de la faune et de la flore. À cette époque, le Liban manque d'une loi sur l'environnement, mais les différentes législations concernant plusieurs domaines traitent indirectement les principales affaires environnementales. À titre d'exemple, elles empêchent la défiguration des côtes et des biens publics, le vol des vestiges et l'extraction du sable ainsi que le déversement des eaux usées et des ordures sur les routes publiques ou en pleine mer. Il y avait aussi, à ce moment-là, des législations protégeant l'écosystème marin, interdisant l'utilisation d'explosifs dans la pêche et assurant la protection des lieux naturels et du patrimoine.

Conformément à la loi 216, le ministère d'État se transforme le 2 avril 1993 en ministère de l'Environnement. Ce qui constitue une étape concrète vers la protection de l'environnement et la participation aux conventions internationales. Ce ministère³⁶⁴ est chargé de :

- Prévoir une politique générale de l'environnement et proposer des mesures de mise en œuvre en coordination avec les diverses agences gouvernementales concernées.

³⁶² Sachs, Ignacy, *L'écodéveloppement stratégies pour le XXI^{ème} siècle*, éd. La Découverte & Syros, Paris, 1997, p. 17.

³⁶³ Site du ministère de l'Environnement, www.moe.gov.lb, (traduction personnelle).

³⁶⁴ Étude du contexte national libanais, lié aux déchets des activités de soins à risque infectieux-les DASRI, arcenciel, [http://arcenciellife.org/img/etude_du_contexte_national_annexe_4\[1\].pdf](http://arcenciellife.org/img/etude_du_contexte_national_annexe_4[1].pdf), septembre 2006, consulté le 15 mars 2011, p. 13.

- Protéger l'environnement naturel et artificiel dans l'intérêt de la santé et du bien-être de la population.
- Lutter contre la pollution quelle qu'en soit la source par des actions préventives et curatives.

D'un autre côté, le pouvoir législatif libanais³⁶⁵, représenté par le Parlement, est organisé en des dizaines de comités spécialisés. Parmi eux, figure le comité parlementaire de l'environnement qui compte 12 membres permanents. Le ministère de l'Environnement et ce comité coopèrent avec d'autres organismes dont certains ont des unités dédiées à l'environnement. Il s'agit par exemple du CDR (Département d'aménagement du territoire et de l'environnement) et le ministère des Travaux publics et des Transports (Direction Générale des Routes et des Bâtiments/Département de l'environnement et de la circulation).

Vu que le système de représentation parlementaire repose sur une répartition entre les communautés, le ministère de l'Environnement fut créé au Liban, selon H. Maalouf³⁶⁶, pour satisfaire aux besoins des communautés minoritaires. Toujours selon H. Maalouf, la deuxième raison de sa création est de faire parvenir des fonds étrangers.

Partageant les mêmes idées, M. Rahal³⁶⁷ explique que ce ministère dispose d'une marge de manœuvres plus faibles que celles des autres organismes gouvernementaux. Il est reconnu par l'opinion publique comme ministère de second rang aux prérogatives empiétées par les autres ministères et administrations. Le ministère de l'Environnement ne gouverne en propre qu'une partie mineure du domaine. Il doit composer avec le poids institutionnel d'une pléiade de ministères. La régulation des violations du domaine public maritime, à titre d'exemple, concerne le ministère des Travaux et le ministère de l'Intérieur.

Le ministère de l'Environnement n'est pas essentiel dans le tissu politique libanais et ce pour différentes raisons. La politique d'environnement est relativement jeune et son administration spécifique est nouvellement établie. Elle n'existait pas il y a trente ou quarante ans dans la hiérarchie gouvernementale. De plus, le Liban accuse une carence dans la culture politique en matière d'environnement adjointe à un déficit d'une culture sociale sur ce sujet. Du côté politique, les politiciens, selon M. Rahal, ne s'intéressent pas à ce problème. Il ne figure pas dans

³⁶⁵ El-Jisr, Karim et *al.*, Gouvernance environnementale, in État de l'environnement et ses tendances au Liban 2010, *op. cit.*, p. 21.

³⁶⁶ Cf. rencontre du 12 juillet 2010.

³⁶⁷ Cf. rencontre du 12 août 2010.

leur priorité. En effet, le rôle du ministère de l'Environnement au Liban est minime, surtout en matière de services. Vu que le caractère clientéliste est à la base du fonctionnement du système politique libanais³⁶⁸, les politiciens choisissent les portefeuilles ministériels clés qui leur assurent une domination de fait. Le pouvoir du ministère de l'Intérieur à peser sur les grandes orientations politiques est énorme, à titre d'exemple, ce qui n'est pas le cas pour le ministère de l'Environnement. M. Rahal ajoute :

« De grands efforts sont menés pour renforcer le pouvoir de ce ministère et le mettre sur la bonne voie afin de prouver son existence effective. Depuis notre arrivée au ministère, nous sommes intervenus sur plusieurs dossiers dont nos prédécesseurs ne se sont jamais occupés. Entre autres, l'arrêt de nombreux projets immobiliers et la création de jardins publics, tel que celui à Jbeil. Celui-ci est le plus grand au Liban. Il s'étend sur 14 000m² et abrite de très vieux arbres ayant au moins 15 ans ».

Parmi les difficultés éprouvées par ce ministère à assumer ses responsabilités, figure selon M. Rahal, le nombre restreint du personnel et leurs compétences. L'effectif des salariés de ce secteur³⁶⁹ a augmenté lentement, passant de trois seulement en 1993 à 33 en 2001 et 60 en 2010 (y compris les employés techniques et administratifs). Nous sommes encore loin de l'effectif réglementaire stipulé dans le décret 2275/2009 (182 employés à temps plein).

Ensuite, le ministère de l'Environnement est une instance faiblement dotée budgétairement. Ses moyens matériels sont toujours parmi les plus faibles.

Quant aux municipalités³⁷⁰, elles sont supposées jouer un rôle actif dans la protection de l'environnement. Cependant, comme l'explique C. Eid³⁷¹, la plupart des Conseils municipaux manquent d'intérêt et de volonté politique pour entreprendre des actions efficaces. Elles sont peu soucieuses de l'environnement. Ce qui les conduit à abandonner, une fois qu'ils perçoivent des revenus, des projets de reboisement, à titre d'exemple, au profit du pavage des routes. La municipalité est réduite, selon Z. Baroud « à un espace de conflit familial, ou encore à un

³⁶⁸ Ce Système dépend moins du mérite que des faveurs accordées par ci par là.

³⁶⁹ El-Jisr, Karim et al, Gouvernance environnementale, in État de l'environnement et ses tendances au Liban 2010, *op. cit.*, p. 23.

³⁷⁰ Les municipalités sont des administrations locales chargées de la gestion quotidienne de tous les travaux publics qui relèvent de leur compétence.

³⁷¹ Eid, Cynthia, *Le droit et les politiques de l'environnement dans les pays du bassin méditerranéen : approche de droit environnemental comparé*, *op. cit.*, p. 99.

tremplin de promotion sociale »³⁷². En outre, les pénuries en matière de revenus et la carence en ressources humaines limitent leur champ d'action. Pourtant, plusieurs d'entre elles coopèrent avec les ministères, les universités et les institutions publiques en vue de promouvoir des programmes de sensibilisation de la population. Certaines entreprennent un observatoire de la surveillance de l'air³⁷³ (Union des Municipalités de Tripoli ; Observatoire de l'Environnement et de Développement 2005), d'autres sont impliquées, à travers le secteur privé, dans la collecte des déchets solides.

B. La société civile : une activité prospère

L'institutionnalisation du domaine de l'écologie au niveau du secteur public s'accompagne de l'émergence de nouveaux acteurs représentant la société civile. À la sortie de la guerre, l'espace public libanais connaît le développement d'associations portant de nouvelles causes relatives principalement à la défense des libertés publiques et de l'écologie. Nous pouvons les qualifier, selon K. Karam³⁷⁴, d'associations de plaidoyer pour reprendre la traduction française du terme d'*advocacy* couramment utilisé dans la littérature anglo-saxonne. K. Karam s'inspire de la définition de Michel Camau selon laquelle :

« Les advocacy NGO's se fixent pour objectif la défense de causes qui peuvent être qualifiées de "politiques" au sens où elles ont trait au fonctionnement et aux orientations de l'ordre politique : les droits de l'homme, la condition féminine, l'environnement, la transparence... Au-delà des différences de contexte, elles se prêtent à des rapprochements avec les associations de militance morale observables en France et en Europe. À l'instar de celles-ci, elles interviennent dans des domaines relevant traditionnellement du champ d'action des partis politiques et des syndicats ».

Mis à part la mobilisation autour de la défense des droits de l'Homme et de la cause féminine, les enjeux environnementaux au lendemain de la guerre éveillent l'intérêt et l'inquiétude de l'opinion publique. L'enfouissement sur le territoire libanais, contre rémunération, de déchets

³⁷² Baroud, Ziyad, Gouvernance locale et réforme institutionnelle au Liban : les municipalités, un outil d'innovation ? http://www.localiban.org/IMG/pdf/Gouvernance_locale_et_reforme_institutionnelle-Ziyad_Barou_.pdf, février 2004, consulté le 2 mars 2012.

³⁷³ Habib, Amal, *Participation de l'information et des technologies d'information et de communication dans le développement durable : le cas du Liban*, thèse Paris VIII, sous la direction de Claude Batz, 2006, p. 213.

³⁷⁴ Karam, Karam, *Le mouvement civil au Liban Revendications, protestations, et mobilisations associatives dans l'après-guerre*, éd. Karthala, Paris 2006, p. 72.

toxiques³⁷⁵ dévoile la gravité de la situation. Tout ceci se manifeste par l'émergence de plusieurs organisations non gouvernementales et des organisations à base communautaire œuvrant pour la protection de l'environnement. La faiblesse des municipalités dans le contexte de sortie de guerre accentue leur rôle dans la prise en charge de la question écologique. Leur nombre dépasse dans le laps de la décennie 1990 les cent associations³⁷⁶ selon le ministère de l'Environnement. La majorité³⁷⁷ est regroupée dans deux rassemblements, le Forum libanais pour la défense de l'environnement, créé en 1992, et le Rassemblement Vert, né en 1995, comptant une dizaine d'associations chacun.

Nous citerons ici³⁷⁸, à titre indicatif et non exhaustif, Jouzour Loubnan, le Comité des Amis de la forêt des cèdres de Bcharré, Association pour le développement et la conservation des forêts, Amis de la Réserve Naturelle de la forêt des cèdres de Tannourine, MADA, T.E.R.R.E., Association Greenline, Amis de Horch Éhden, Société des Cèdres du Chouf, Association pour la Protection de Jabal Moussa, Lebanon Mountain Trail Association, Baldati. Ces organisations et bien d'autres couvrent un large éventail d'activités dans le domaine environnemental. Ce qui témoigne d'une sensibilisation de la société civile à l'égard de l'environnement.

b. 1 L'écologie à l'épreuve du politique

L'avantage présenté par les actions des associations écologistes réside dans le fait qu'elles ont contribué à l'éveil d'une conscience civique. Ceci est rendu possible par leur capacité à avoir su porter de nouvelles thématiques dans l'espace public. Outre que celles-ci ont créé un espace de représentation et de partage de l'information environnementale, elles ont été à l'origine, dans certaines localités, de plusieurs actions collectives et de campagnes médiatiques concernant la défense de l'environnement. Nous pouvons considérer, à la manière de K. Karam³⁷⁹ l'existence de deux objectifs principaux des acteurs d'associations civiles dans le passage au politique. Le premier consiste à infléchir les politiques publiques et à orienter le pouvoir. Dans ce cadre,

³⁷⁵ Ce point est détaillé dans le chapitre 3.

³⁷⁶ Karam, Karam in Baré, Jean-François, *Paroles d'experts Études sur la pensée institutionnelle du développement*, éd. Karthala, Paris, 2006, p. 410.

³⁷⁷ Plusieurs organisations ne font pas partie de ces deux forums.

³⁷⁸ El-Jisr, Karim et al, Gouvernance environnementale, in *État de l'environnement et ses tendances au Liban 2010*, *op. cit.*, p. 34.

³⁷⁹ Karam, Karam in Baré, Jean-François, *Paroles d'experts Étude sur la pensée institutionnelle du développement*, *op. cit.*, p. 404.

l'auteur observe comment le discours expert médiatisé et publicisé par ces acteurs leur permet de se mettre en valeur sur la scène publique et de généraliser leurs revendications. L'affaiblissement du rôle des municipalités dans la période de l'après-guerre auquel il faut adjoindre le faible degré de professionnalisation des administrations officielles imposent les associations écologistes comme instance compétente d'un problème qu'elles rendent public. Leur mobilisation contre la pollution de l'air, à titre d'exemple, en témoigne. Elle constitue une illustration de la mise en œuvre concrète de leurs ambitions. En parallèle³⁸⁰ aux efforts du ministère de l'Environnement et de la commission parlementaire de l'Environnement dans ce domaine, un Collectif d'associations s'est engagé depuis 1998³⁸¹, à l'initiative de l'association écologiste Green Line, pour lutter contre la pollution de l'air et soutenir la politique du ministère. Par et au nom de l'expertise, les écologistes parviennent à intervenir dans les débats et les politiques publiques. En effet, les associations appuient leurs revendications par la publication d'études et de rapports dans les journaux nationaux et dans les revues écologistes spécialisées. Ils concernent, à titre d'exemple, les problèmes de santé dus à la pollution de l'air, et la part de chaque moyen de transports collectifs dans cette pollution. Une autre forme d'expertise se révèle à travers le travail juridique proposé par les experts écologistes. Ceux-ci s'adressent aux autorités publiques par l'intermédiaire de la presse et avancent des propositions et des projets de lois pour réorganiser le secteur. De plus, forts de leur expertise technique, les écologistes du Collectif contre la pollution de l'air se présentent comme de potentiels intermédiaires « neutres » politiquement. En dépit des divisions qui séparaient la classe politique³⁸² et des intérêts des hommes d'affaires qui possèdent les principales entreprises de transport, la mobilisation des écologistes aboutit à l'adoption de plusieurs lois et décrets ministériels pour la protection de l'air. Ce recours à l'expertise est adopté par les écologistes dans leur traitement d'autres dossiers, tels que les activités des carrières, l'urbanisme contrôlé, le reboisement et le traitement des déchets. De ce fait, ils véhiculent un nouveau mode de participation à la vie publique et même au monde politique. D'un autre côté, l'action écologiste de certains militants associatifs les pousse à s'investir dans le champ politique. L'écologie semble se frayer un chemin dans la joute électorale. Cependant, la victoire

³⁸⁰ Karam, Karam, *Paroles d'experts...*, *idem*, p. 411.

³⁸¹ En 2002, elles étaient 42 associations.

³⁸² La réglementation du secteur commence par la restriction du nombre de véhicules roulant au diesel. Les principaux propriétaires en sont les chauffeurs de taxis en commun et de minibus. Le groupe parlementaire du Hezbollah et celui du Parti syrien nationaliste social se sont constitués en avocats des chauffeurs de taxis pendant les débats parlementaires concernant le vote d'une loi pour la protection de l'air.

n'est pas toujours au rendez-vous. La base confessionnelle, familiale et partisane des élections au Liban entrave l'entrée d'une équipe indépendante dans la sphère institutionnelle. L'exemple le plus explicite est celui des élections municipales en 1998, les premières depuis 1963. Ainsi, à Broumana, une ville du caza du Metn³⁸³, ce sont bien deux listes qui s'affrontent. D'un côté, l'écologiste avec à sa tête Hany Abou Fadel intitulée « liste du développement durable ». De l'autre, celle formée par Pierre Achcar, Président du syndicat des propriétaires hôteliers du Liban, fils de la famille Achcar à qui revient, de père en fils, depuis 1917, la présidence de la municipalité de Broumana. La liste des écologistes a totalement perdu les élections. Abou Fadel³⁸⁴ attribue cet échec au manque d'expériences électorales des candidats et à leur refus de se rallier à des stratégies d'alliances partisans et familiales au sein du village. En effet, explique K. Karam³⁸⁵, les forces politiques à Broumana et dans la région du Metn sont constituées des « familles politiques », les Murr, les Lahoud, les Moukheiber et des partis, plus particulièrement les Phalangistes (Kataeb) et les Nationalistes syriens. Ces forces se disputent le monopole de la représentation politique, tant au niveau parlementaire qu'au niveau municipal. Alors que les écologistes refusent de se rallier à une ou plusieurs forces politiques de la région, la liste rivale adopte cette stratégie. À l'analyse du scrutin, il apparaît que le slogan écologiste a des chances d'aboutir seulement s'il emprunte la voie partisane. Les promesses écologistes n'assurent pas à elles seules le chemin au pouvoir. Toute aspiration politique est condamnée à être abandonnée au Liban si elle n'entre pas par la porte des règles du jeu politique. Viennent en premier lieu des alliances et des compromis avec la classe dirigeante et un capital politique en termes d'origine sociale et d'héritage familial et partisan. Le cas des élections dans la ville de Nabatiyeh est aussi éloquent. Les logiques et stratégies qui ont présidé à la campagne électorale mettent l'accent sur les modalités d'entrée en politique. K. Karam insiste sur l'usage que les acteurs font de leurs multiples héritages, capitaux et engagements. L'histoire sociale et politique des grandes familles de la ville ainsi que le rôle des forces politiques influentes³⁸⁶ se donnent à voir. En effet, les deux grandes familles Jaber et Badreddine, y ont respectivement trois et deux membres élus dans l'équipe municipale, chacun représentant des courants politiques, Amal et Hezbollah, qui se disputent le *leadership* de la communauté chiite. Les écologistes candidats aux élections

³⁸³ Cf. chapitre 2.

³⁸⁴ Karam, Karam, *Le mouvement civil au Liban Revendications, protestations et mobilisations associatives dans l'après guerre*, op. cit., p. 265.

³⁸⁵ *Ibid.*

³⁸⁶ Il s'agit du Hezbollah, du mouvement Amal, deux groupes politiques chiites et le Parti communiste libanais.

municipales, tiraillés entre ces différents groupes et intérêts partisans, se sont dispersés sur les cinq listes concurrentes aux élections. Pour le maire élu, Mustapha Badreddine, fondateur de l'association écologiste à Nabatiyeh, ce sont la place comme la position sociale et politique de sa propre famille au sein de la ville qui ont constitué l'enjeu principal des élections. Bien qu'il ait fondé son programme en partie sur le développement et la protection de l'environnement, en l'intitulant « Réformer la localité », le capital investi dans la campagne est avant tout, celui de son héritage familial³⁸⁷ et de ses relations au centre du pouvoir. Ainsi, les résultats des élections ne font qu'exprimer l'équation politique et communautaire du pays.

b. 2 Partis de l'environnement au Liban

Concernant les partis dédiés à la défense de l'environnement, le Liban en possède deux³⁸⁸ : le Parti vert du Liban a été créé en 2004 suivi par le Parti libanais de l'environnement en 2005. Celui-ci a été fondé, entre autres, par le journaliste spécialiste de l'environnement H. Maalouf du quotidien *Assafir* sur lequel nous travaillons. Originaire de la région du Metn au Mont-Liban, il a d'abord été enseignant de philosophie. Sa mobilisation, au début des années 1990, avec d'autres personnes, sur les activités de carrières de pierres et de sable qui œuvraient dans des zones boisées à proximité de leurs villages, marque le début de son intérêt pour l'environnement. Dans ce contexte, son parti voit le jour. Au nom de la préservation de l'environnement, ses membres appuient leurs revendications sur des études spécialisées. Nombre d'experts ont été mobilisés³⁸⁹, entre autres des ingénieurs agronomes et spécialistes de l'environnement de l'AUB qui mirent leurs compétences au service de la cause défendue par l'association à laquelle ils adhèrent alors. C'est ainsi que des militants gagnèrent la réputation de « spécialistes » des questions relatives aux problèmes écologiques que pose l'exploitation de ces carrières et plus largement encore des questions juridiques relatives à la protection de l'environnement. H. Maalouf, quant à lui, s'oriente vers le journalisme d'investigation sur les questions écologiques. Il est actuellement responsable de la rubrique écologique dans le quotidien *Assafir*, conforté par une connaissance approfondie des techniques juridiques et des procédures d'élaboration des politiques publiques. Il

³⁸⁷ Son père était député et ministre de la Santé dans les années 1940-1950.

³⁸⁸ El-Jisr, Karim et *al.*, Gouvernance environnementale, in État de l'environnement et ses tendances au Liban 2010, *op. cit.*, p. 24.

³⁸⁹ Camau, Michel et *al.*, *Démocraties et autoritarismes : fragmentations et hybridations des régimes*, éd. Karthala, Aix en Provence, 2009, p. 104.

a été invité, par exemple, le 6 février 2002³⁹⁰, à participer à une table ronde sur la pollution de l'air. Celle-ci regroupait les représentants du Premier ministre, du ministre de l'Environnement, plusieurs députés, des spécialistes en matière d'environnement de l'AUB et le secrétaire général de la Fédération des syndicats des chauffeurs, où il a exposé la stratégie du collectif. H. Maalouf est aussi l'auteur d'un essai sur la philosophie écologique au Liban et d'une étude sur le traitement des déchets. Cette dernière, publiée en 2003, cofinancée par la Fondation Friedrich Ebert et revue par plusieurs experts, a été adressée au ministère de l'Environnement, au CDR, ainsi qu'à un certain nombre de municipalités. Ceci témoigne de la reconnaissance des autorités publiques du rôle des écologistes comme partenaires professionnels en matière d'environnement.

C. Le monde académique et médiatique au service de l'environnement

À l'instar des universités occidentales qui ont commencé à s'intéresser aux études traitant de l'environnement, nombre d'universités libanaises ont consacré certaines spécialités à ce thème. Cependant, d'après une étude récente³⁹¹, une déficience apparaît lorsque l'on compare les formations en environnement proposées par nos universités à celles qui existent dans les universités occidentales. Celles-ci consacrent presque un diplôme pour chaque thème traitant de l'environnement. Ce qui n'est pas le cas dans les universités libanaises. Ces dernières manquent de spécialités comme : lois et législations environnementales, philosophie environnementale, conseil en environnement, communication environnementale, économie de l'environnement, pratiques professionnelles en sciences environnementales. Cette dernière formation se solde par un diplôme d'expert dans l'une des spécialités citées. Les universités libanaises manquent aussi de certaines spécialités existant ailleurs comme l'administration de la pollution, la pollution par le bruit, notamment dans le domaine du bâtiment et de l'industrie. De même, pour tout ce qui est statistique environnementale et génie des fleuves et des plages ainsi que gestion des différents types de déchets ou philosophie de développement durable qui pourrait être une des matières obligatoires dans toutes les spécialités environnementales. L'étude montre également un manque méthodologique important dans l'orientation des étudiants dans le domaine environnemental ainsi que leur préparation sur le plan social et économique. En effet, certaines universités

³⁹⁰ Karam, Karam in Jean-François Baré, *Paroles d'experts, op. cit.*, p. 416.

³⁹¹ Maalouf, Habib, [De nombreuses insuffisances dans les spécialités environnementales aux universités libanaises], archives *Assafir*, 14 octobre 2008, (traduction personnelle).

occidentales exigent des étudiants d'être bénévoles dans des associations travaillant dans l'environnement pour une durée déterminée. Ceci a pour but de promouvoir le rôle de la société civile comme surveillante de l'activité gouvernementale. Plus encore, il s'agit de renforcer le bénévolat et de permettre aux jeunes d'acquérir l'expérience nécessaire afin d'apprendre comment présenter les problèmes environnementaux. Ce qui n'est pas le cas au Liban.

D'un autre côté, le nombre d'emplois dans le domaine de l'environnement est très limité et se concentre principalement dans le secteur officiel (surtout dans le ministère de l'Environnement). L'étude indique que parmi les 50 diplômés annuellement, le pourcentage de ceux qui trouvent un travail dans ce domaine ne dépasse pas 10%.

Les formations environnementales au Liban varient considérablement entre les universités. Nombre d'entre elles ont établi des centres environnementaux dans lesquels opèrent des employés à plein temps.

Outre les universités, plusieurs institutions publiques³⁹² et privées mènent des recherches dans le domaine de l'environnement. L'Institut de Recherche Industrielle consacre ses travaux, à titre d'exemple, à la recherche industrielle et aux tests et analyses scientifiques. L'Institut de Recherche Agronomique est dédié à la recherche pour le développement et l'avancement du secteur agricole. Le CNRS a une double mission : consultative et exécutive. En vertu de sa première mission, il élabore les lignes générales de la politique nationale en matière de recherche scientifique. Selon sa deuxième mission, il est chargé d'exécuter cette politique suivant des programmes et des projets de recherche dans les domaines scientifiques et de technologie. Sur le plan de la sensibilisation et de la production de savoirs environnementaux,

« Le CNRS offre une large production disponible dans les bases de données spécialisées, les rapports scientifiques, les actes de conférence, les thèses de doctorat et les publications scientifiques, conservés et diffusés par son Centre de Documentation Scientifique. Le CNRS est soit auteur ou éditeur de cette production ; il finance également la publication des travaux scientifiques ».

Les conférences spécialisées au niveau national et régional ainsi que les articles de publicité dans les quotidiens libanais s'inscrivent à leur tour parmi ses activités de sensibilisation.

³⁹² El-Jisr, Karim et al, Gouvernance environnementale, in État de l'environnement et ses tendances au Liban 2010, *op. cit.*, p. 29.

L'Observatoire de l'environnement et du développement de Tripoli surveille les principaux facteurs environnementaux à Tripoli, El Mina et Beddawi et dispose d'un laboratoire de pollution de l'air. Le Centre libanais pour la conservation de l'énergie s'occupe de promouvoir la bonne maîtrise de l'énergie par les usagers ainsi que les énergies renouvelables au niveau national.

Le gouvernement introduit les questions de sensibilisation et d'éducation à l'aide d'un manuel scolaire en usage dans toutes les écoles.

c. 1. L'environnement au cœur de l'espace médiatique

L'espace médiatique perçu comme dispositif de représentation peut à son tour contribuer à la diffusion de l'information écologique et par conséquent à la sensibilisation de l'opinion publique. L'intégration communicationnelle dans le champ de l'environnement n'a pas pour utilité de l'enrichir, elle a pour fonction d'assurer sa visibilité au sein de la société. Les médias sont à l'information ce qu'est le sol à la plante. La survie de l'information environnementale et son pouvoir d'action sur les prises de décisions dépendent de sa communication. À ce titre, le rôle des médias comme canal de diffusion s'avère indispensable. Comme le dit F. Tristani Potteaux, « la science se construit en se publiant. Une découverte n'aura de réalité qu'en prenant la forme d'un article, en s'inscrivant dans les colonnes prestigieuses et convoitées des grandes revues scientifiques, dites "primaires" »³⁹³. Cela s'applique aussi bien, selon nous, à l'environnement. La médiatisation est un procédé d'information et de communication, parmi d'autres, permettant la discussion des enjeux écologiques. Les médias deviennent alors l'un de ces espaces publics dont parle J. Habermas. Ils constituent, de ce fait, un médium d'accès au monde environnemental dans toute sa complexité. Ce qui a pour effet de construire l'environnement mais aussi d'alimenter la réflexion et de participer à l'élaboration d'une opinion publique sur ce sujet. Nous avons la conviction que l'accès à l'information favorise la participation des citoyens à la vie sociale et politique. Pour cela, nous rejoignons M. Ogrizek dans le fait que « masquer une information est un manquement grave à la notion de transparence et peut être dans certains cas un délit pénal, masquer une information qui met en danger la

³⁹³ Tristani-Potteaux, Françoise, *Les journalistes scientifiques médiateurs des savoirs*, éd. Economica, Paris, 1997, p. 71.

sécurité et la santé d'une population serait un crime »³⁹⁴. Dans le même ordre d'idée, T. Libaert considère que la communication fiable constitue l'un des leviers majeurs du développement responsable. Non réductible à une simple question de canal de transmission, la communication est appelée à mettre en œuvre deux notions essentielles : la participation et la transparence. « Sauf à réduire la communication à un flux unidirectionnel d'information et qui ne saurait s'appeler autrement que propagande, la communication est une nécessité du développement durable et le sera de plus en plus »³⁹⁵. La transparence est, selon T. Libaert, le quatrième pilier du développement durable. Elle s'ajoute à ses trois composantes que sont l'écologie, l'économie et le social. Ce principe, écrit l'auteur, « bannit le secret dès lors qu'un risque existe, il interdit les processus manipulateurs fondés sur les informations parcellaires ou tronquées. Il traduit la nécessité d'un ancrage déontologique dans le processus de communication et de concertation »³⁹⁶. A. Habib³⁹⁷ parle dans sa thèse d'une cinquième dimension de durabilité correspondant à notre stock de savoir dans le développement durable. Les autres dimensions sont environnementales, économiques, sociales et humaines.

En assurant la publicité des débats et la circulation des informations dans l'espace public, la communication médiatisée devient l'enveloppe protectrice de nos démocraties. La dégénérescence de cet espace, telle que décrite par Habermas au XX^{ème} siècle, par l'action conjuguée d'un déclin des fonctions critiques des médias et d'une culture de masse devenue objet de consommation l'expose à de graves dangers. Ces thèses empruntées à J. Habermas et développées dans le premier chapitre nous aident à éclairer l'apport des processus de communication dans la définition et le bon fonctionnement d'un État libéral. Le mal être sociétal renvoie, selon notre point de vue, aux méfaits de l'opacité et à l'éclairage fragile jeté sur les affaires publiques. Sur ce point, nous partageons l'avis d'Orwell qui a écrit très tôt : « la dynamique totalitaire ne réside pas seulement dans la répression violente des paroles hérétiques ;

³⁹⁴ Ogrizek, Michel, *Environnement et communication*, éd. Apogée, Rennes, 1993, p. 102.

³⁹⁵ Libaert, Thierry, *Communication et environnement le pacte impossible*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 2010, p. 24.

³⁹⁶ Libaert, Thierry, Le quatrième pilier du développement durable, <http://tlibaert.info/documents/transparenceDD.pdf>, consulté le 15 juillet 2011.

³⁹⁷ Habib, Amal, *Participation de l'information et des technologies de l'information dans le développement durable : le cas du Liban*, op. cit., p. 4.

elle vise un monde de domination totale qui brise aussi les outils symboliques d'une pensée critique du monde social »³⁹⁸.

D. Wolton associe le succès de la communication à la conjonction de deux phénomènes. D'une part, elle fait partie des besoins fondamentaux de l'homme. D'autre part, la communication a été l'artisan de ce processus commencé au XVII^{ème} siècle, connu sous le nom de modernité, qui privilégie la liberté, le droit à l'expression et l'ouverture progressive des frontières. La communication selon D. Wolton « n'est pas la perversion de la démocratie, elle en est plutôt la condition de fonctionnement »³⁹⁹. Elle se situe au cœur du modèle démocratique.

Dans le présent travail, nous considérons la presse comme une des ressources de production, de compréhension et de mise en visibilité d'une certaine réalité environnementale. Se caractérisant par son « pouvoir » de sélection et de diffusion des informations (*Agenda setting*), l'instance médiatique devient un acteur principal dans la production de savoirs environnementaux. Ainsi, les journaux sont conçus comme véhicules parmi d'autres de la communication de l'information environnementale. Ils contribuent à la collecte, à la circulation et au traitement des données. Nous parlons alors d'une communication médiatisée sur l'environnement à travers la presse. P. Lascoumes emprunte à l'informatique la notion de « transcodage » pour montrer comment ces groupes d'opérateurs (les médias, les administrations, les associations) se livrent à des activités de mise en relation d'éléments épars et de jugement en matière d'environnement. Pour ce faire, ils s'appuient sur leur autorité sociale et leur capacité de mobilisation, assurant ainsi la cristallisation des problèmes. « Transcoder, c'est d'une part agréger des informations éparses et les lire comme une totalité ; c'est aussi les traduire dans un autre registre relevant de logiques différentes, afin d'en assurer la diffusion à l'intérieur d'un champ social et à l'extérieur de celui-ci »⁴⁰⁰. Les opérations de transcodage, insiste P. Lascoumes, renvoient à une activité de production de sens. La médiatisation constitue une de ces activités de transcodage qui interviennent, selon l'auteur, dans la sélection, la pondération et l'ajustement des matériaux composant la masse hétéroclite des enjeux environnementaux. De cette approche, nous retiendrons que toute production journalistique passe par un travail de mise en forme, qui précède sa publicisation au sein d'une société particulière. De ce fait, comprendre

³⁹⁸ Orwell in Neveu, Éric, *Une société de communication ?* éd. Montchrestien, Paris, 1997, p. 16.

³⁹⁹ Wolton, Dominique, *Penser la communication*, éd. Flammarion, 1997, p. 143.

⁴⁰⁰ Lascoumes, Pierre, *L'éco-pouvoir environnements et politiques*, op. cit., p. 22.

l'environnement à partir du discours médiatique invite à penser la différence entre la réalité racontée et sa re-présentation. La médiatisation de l'environnement renvoie donc à un soigneux travail de construction structuré à la fois par les caractéristiques du médium et de la société. Le discours médiatique sur l'environnement n'est donc pas une donnée mais une construction qui nous conduit à nous interroger sur les modalités d'énonciation de ce thème.

c. 2 L'environnement dans les médias libanais

Si la question de l'environnement commence à être débattue au niveau du gouvernement libanais en 1992, elle fait son entrée dans les médias plus tard. *Annahar*⁴⁰¹ est le premier journal arabe à avoir consacré une rubrique quotidienne à l'environnement depuis l'année 1997. Celle-ci fut associée à des sujets sur le patrimoine qui prenaient souvent le dessus. Cette page disparaît pendant les grands événements politiques, laissant la place aux actualités les plus pressantes. *Al-Moustaqbal* a consacré une page hebdomadaire à l'environnement depuis son apparition en 1999. De même pour *Assafir*, qui a lancé cette page en 1998. Alors que le caractère informatif domine la couverture des événements d'*Annahar*, celles d'*Assafir* et d'*Al-Moustaqbal* se caractérisent par le commentaire et l'opinion selon N. Saab. Une affirmation que nous justifions dans les chapitres qui suivent.

Ainsi, Dr Georges Toeme a commencé depuis 1972 à publier régulièrement sur l'environnement dans les pages culturelles d'*Annahar*. Ceci marque les débuts de la presse environnementale arabe spécialisée. Dans la plupart des autres journaux libanais, le secteur d'actualité prend en charge la couverture des sujets environnementaux.

Dans les supports audiovisuels, les émissions qui s'intéressent aux problèmes environnementaux ne manquent pas. La télévision nationale libanaise a présenté durant trois années consécutives (1997, 1998, 1999) une émission hebdomadaire réalisée par le magazine (*Al bi2a wa tanmiya, Environnement et Développement*) intitulée « Nadi Al bi2a » (l'ordre de l'environnement). Elle comprenait des informations, des interviews, des enquêtes sur les problèmes que rencontrent les citoyens, et des sorties dans la nature à but éducatif. Après 39 émissions, le programme fut arrêté suite à la faillite financière de la télévision nationale. Aucune autre chaîne n'a pris la relève.

⁴⁰¹ Saab, Najib, [*L'environnement dans les médias arabes*], éd. techniques d'*Environnement et Développement*, Beyrouth, 2008, p. 32, (traduction personnelle).

Cependant, la télévision *Al-Moustaqbal* aborde le sujet de l'environnement dans une rubrique d'un programme pour enfants. La LBC, quant à elle, a réalisé des reportages sur les problèmes environnementaux qui furent présentés dans son journal télévisé. En 2007, des conseils qui visaient la diminution du changement climatique furent intégrés aux informations climatiques du journal. « Kalam El Nas » (La parole des gens) diffusée sur cette chaîne consacre certaines de ses séances à l'environnement. Elle rassemble des personnalités et des responsables pour débattre des problèmes de certains secteurs tels l'eau, le transport. Il faut noter que Mtv a été la première à introduire la question environnementale comme élément permanent dans ses journaux télévisés depuis 1998. À plusieurs reprises, les événements écologiques ont occupé une place principale dans le journal, spécialement les reportages sur les carrières et la pollution industrielle au nord du Liban. En 2011, la journaliste Rebecca Abou Nader délaisse la radio Sawt lebnan (La voix du Liban) où elle a travaillé longtemps, au profit d'un programme télévisé sur Mtv portant sur les préoccupations et les plaintes des citoyens, entre autres, celles concernant l'environnement.

New Tv, dans son programme *Al Fasad* (la corruption) présenté par Ghada Eid traite, comme son nom l'indique, de la corruption dans tous les domaines, entre autres, environnemental.

Quant à la radio, parmi les émissions les plus connues, figure celle présentée par Rifa Merii sur Annour (Lumière) depuis 1997. Le programme est une revue variée qui comprend une série d'enquêtes, des nouvelles et des informations. Sawt lebnan (Voix du Liban), a depuis 2004 un programme hebdomadaire en direct consacré aux plaintes des gens sur les problèmes environnementaux. Des spécialistes du domaine répondent aux différentes questions qui sont transmises aux responsables pour être traitées. Cette émission est réalisée en collaboration avec le bimensuel spécialisé *Al bia wa tanmiya* (*Environnement et Développement*) dans lequel l'environnement est parvenu à se faire une place. Édité en arabe, avec ses bureaux à Beyrouth, il est très accessible. Il a contribué à une révolution environnementale dans la plupart des écoles libanaises qui le reçoivent dans leurs établissements et qui incitent leurs élèves à participer à tous ses concours environnementaux. À l'occasion de la journée de l'environnement, le 5 juin 2003, l'organisation « MECTAT » réalise en coopération avec la revue un concours interscolaire intitulé « découvrir la nature » afin de sensibiliser les étudiants à la connaissance de l'environnement. Plusieurs articles de la revue ont fait l'objet des examens officiels de civisme et de littérature arabe pour les classes secondaires.

N. Saab, éditeur et rédacteur en chef, explique⁴⁰² comment il a lancé de sa propre initiative ce magazine. Sa réussite découle du fait qu'il se base en termes de financement sur la contribution des lecteurs et des annonceurs. Ce qui lui donne plus de liberté pour traiter divers thèmes à travers lesquels la politique gouvernementale en matière d'écologie peut être critiquée sans autant en faire l'objet principal. Mais, vu que c'est un bimensuel, les thèmes analysés doivent être repris dans les quotidiens et suivis de près. Un problème de ce niveau ne peut être résolu d'une façon définitive qu'avec la participation effective de tous et la présence de spécialistes. Ce magazine a, certes, été lancé depuis Beyrouth mais ses orientations prennent une dimension régionale dans le sens où les problématiques traitées ne concernent pas que le Liban mais tout le monde arabe. *Environnement et Développement* se distingue des autres revues par le fait qu'il ne dépend ni d'une association ni du gouvernement. Il est accessible dans toutes les librairies à côté de certaines publications comme *Prestige*, *Cosmopolitan*. C'est pour cela que la couverture journalistique des sujets consiste à informer et non à éduquer. Ainsi, N. Saab explique : « quand nous abordons, à titre d'exemple, la grippe aviaire, nous commençons par ses dimensions sanitaires et sociales avant d'en arriver à l'explication scientifique ». Parmi les points forts de cette revue figure selon N. Saab le fait qu'

- Elle a popularisé et vulgarisé la problématique de l'environnement tout en conservant son côté scientifique.
- Elle a dissipé la peur et la méfiance des citoyens vis-à-vis des questions sur l'environnement perçues comme purement scientifiques.
- Sa distribution a atteint une bonne partie des établissements scolaires. Ce qui a laissé un impact considérable au niveau de la sensibilisation.
- Elle a eu un rôle déterminant dans l'émergence d'un journalisme écologiste dans le monde arabe en encourageant à disposer d'une rubrique environnementale. Ceci est rendu possible par des conventions de coopération avec 14 journaux, radios et télévisions représentant plusieurs pays arabes. À ce titre, au Maroc le quotidien *Al Maghribiyya* a inauguré sa première rubrique dédiée à l'environnement par des sujets extraits de ses pages.

⁴⁰² Cf. rencontre du 7 juillet 2011.

En 2010⁴⁰³, un nouveau magazine libanais a été lancé dans le domaine. Intitulé *Beyond* et publié en anglais et en arabe, ce trimestriel propose à son tour des informations sur les problèmes environnementaux au Liban et dans le monde. La lettre « B » pour « Bia » (« environnement » en arabe), la syllabe « Bey » comme Beyrouth et « Beyond » (au-delà en anglais) pour exprimer la volonté d'aller toujours plus loin, telle était l'explication de l'origine du nom du magazine selon sa directrice générale Pascale Choueiri Saad.

c. 3 Le journalisme d'investigation en matière d'environnement

Le Liban accuse un manque de journalisme d'investigation en matière d'environnement. Il en va de même pour tous les autres sujets. Avant de poursuivre notre réflexion, il convient d'ouvrir une parenthèse sur la genèse et la définition de cette pratique journalistique. Si nous tentons d'établir son arbre généalogique, il apparaît que l'affaire du Watergate (1972-1974) est l'une de ses premières branches. Il s'agit de l'enquête des deux journalistes⁴⁰⁴ du *Washington Post*, Bob Woodward et Carl Bernstein qui a poussé le Président des États-Unis, Richard Nixon, à démissionner. La méthodologie de l'investigation aux États-Unis remonte à cette époque. Le journaliste est là pour placer les corruptions du pouvoir au cœur de l'espace public. C'est pourquoi, il est le moteur de la dynamique démocratique. À partir de cette époque, le journalisme d'enquête acquiert ses lettres de noblesse et s'étend, d'après M. Hunter⁴⁰⁵, à toutes les institutions de la société. Tous les domaines de la vie, entre autres, l'environnement se trouvent ciblés par les investigateurs. Les journalistes spécialisés se voient dotés, dans les années 1980, d'un rôle clé dans le processus de décision et de mise en place de politique publique. Leur mission ne se limite plus à refléter les opinions des autres acteurs sociaux mais à influencer les lecteurs. L'émergence d'un journalisme spécialisé⁴⁰⁶ en matière d'environnement dans les années 1970-1980 est un facteur parmi d'autres de la transformation de ce problème en sujet d'actualité. M. Mathien est du même avis. Selon lui, l'attention portée à la Science « relève de

⁴⁰³ « Environnement : lancement officiel du magazine "Beyond " », *L'Orient Le Jour*, 30 avril 2010.

⁴⁰⁴ Hunter, Mark, *Le journalisme d'investigation*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1997, p. 3.

⁴⁰⁵ Hunter, Mark, *Le journalisme d'investigation*, *idem*, p. 34.

⁴⁰⁶ Derville, Gregory, « Le journaliste et ses contraintes », *Les cahiers du journalisme*, n°6, octobre 1999.

l'évolution générale de la Société mais aussi de la sollicitation générale des médias et de l'activité journalistique en particulier, voire de leur emprise »⁴⁰⁷.

Quant à elle, la France n'échappe pas à la montée de cette nouvelle spécialité. L'affaire du sang contaminé, en 1991-1992, peut être considérée comme un Watergate à la française. Toujours dans cette optique d'un pouvoir du journaliste à briser le mur du silence, la médiatisation de ce scandale a confirmé la puissance du journaliste investigateur. Nous pouvons noter avec M. Hunter que « seul le reporter qui rend compte par son propre travail et ses propres initiatives, de questions importantes sur lesquelles des personnes ou des organisations souhaitent garder le secret, est digne du nom d'investigateur »⁴⁰⁸. Et l'auteur d'ajouter : « le journaliste d'investigation est obligé de chercher non seulement des faits cachés, mais le sens caché des faits plus ou moins évidents »⁴⁰⁹.

Nous défendrons l'idée selon laquelle l'environnement est un terrain d'investigations offert à l'exploration des journalistes. Il constitue une information d'intérêt public sujette à de multiples dysfonctionnements que le journaliste se doit de dévoiler. Comme ses confrères, le journaliste d'enquête environnementale est censé rendre publics les abus des trois pouvoirs traditionnels. Ce qui lui permet de constituer un quatrième pouvoir. Cependant, pareille fonction ne peut être évaluée qu'au regard de la possibilité de sa pratique.

Enquêter sur un sujet environnemental, implique, à l'image des autres thématiques, une méthodologie particulière qui rompt avec la technique du reportage conventionnel. Dans cet esprit, C. Lemieux⁴¹⁰ fait remarquer que le journalisme d'enquête nécessite une démarche plus rigoureuse que le journalisme de production quotidienne quant à la distanciation des sources et au recoupement de l'information.

Cependant, la production de l'information environnementale obéit aux mêmes logiques qui gouvernent le fonctionnement de l'espace journalistique. Il s'agit de situer la médiatisation de l'environnement dans son rapport avec le contexte économique, politique et social qui influence

⁴⁰⁷ Mathien, Michel, *Faire face aux mutations de l'offre et de la demande*, in Le Bœuf, Claude et al., *Communiquer l'information scientifique. Éthique du journalisme et stratégies des organisations*, éd. L'Harmattan, Paris, 2003, p. 5.

⁴⁰⁸ Hunter, Mark, *Le journalisme d'investigation*, *op. cit.*, p. 4.

⁴⁰⁹ *Ibid.*

⁴¹⁰ Lemieux, Cyril in Desjardins, Lilie, « Journalisme justicier : essai de typologie », *Les cahiers du journalisme*, n° 14, printemps/été, 2005.

le journaliste dans l'exercice de son métier⁴¹¹. Pour ce qui est du premier point, les organes de presse n'investissent pas assez souvent dans des reportages de terrain sur ces questions. Cela coûte cher. L'intérêt pour l'environnement est sensible à la conjoncture économique du journal. Comme le note M. Hunter⁴¹²,

« Les grandes entreprises ne sont pas toujours pressées d'apporter leur soutien au coût financier élevé du journalisme d'investigation, du fait des risques juridiques grandissants et des coûts importants d'opération. Il en résulte l'apparition d'un journalisme d'investigation visant à obtenir des résultats rapides, certains et sans risques ».

Les contraintes d'urgence et de concurrence constituent une atteinte aux principes qui fondent le travail d'investigation. Celui-ci se réduit, d'après D. Marchetti, « à une affaire de vitesse. La peur de voir le concurrent aller plus vite pousse à sortir n'importe quoi »⁴¹³. Le manque de temps pèse sur la pratique de l'investigation et transforme l'exercice journalistique en activité économique. Le facteur temps conditionne de manière décisive la possibilité de mener une enquête. Sur ce point, l'information environnementale est peu adaptée aux contraintes médiatiques. M. Mathien nous invite à envisager l'information scientifique comme un produit obéissant aux stratégies commerciales. « L'offre dans le domaine de l'information scientifique correspond aussi à un vaste mouvement de segmentation des marchés de l'information dépendant de logiques commerciales propres pour capter des audiences pertinentes pour les annonceurs »⁴¹⁴. Il en va de même, selon notre point de vue, de la médiatisation de l'environnement.

Au Liban, explique N. Saab⁴¹⁵, le journaliste qui couvre, à titre d'exemple, une conférence de presse se limite à transmettre les allocutions des responsables. Il ne prend pas le soin de suivre la réalisation des programmes lancés. La médiatisation des scandales environnementaux doit, selon N. Saab, remplir trois conditions complémentaires. La première consiste à enquêter sur les causes de la problématique exposée en s'appuyant sur des données scientifiques. Dans cet ordre d'idée, H. Maalouf ajoute que la vérification de l'information environnementale doit précéder sa publication. Selon lui, chaque domaine de l'environnement doit avoir son spécialiste, ce qui n'est

⁴¹¹ Cf. chapitre 2.

⁴¹² Hunter, Mark, *Le journalisme d'investigation*, op. cit., p. 59.

⁴¹³ Marchetti, Dominique, « Les révélations du journalisme d'investigation » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol 131- 132, mars 2000, pp. 30-40.

⁴¹⁴ Mathien, Michel, *Faire face aux mutations de l'offre et de la demande*, in Le Bœuf, Claude et al., op. cit., p. 5.

⁴¹⁵ Cf. rencontre du 7 juillet 2011.

pas le cas au Liban. Une situation qui menace la véracité de l'information. Les spécialistes auxquels le journaliste environnemental doit faire systématiquement appel dans son travail pour faire jaillir la vérité sont absents. La deuxième condition implique un suivi du dossier traité. Enfin les quotidiens doivent assurer une couverture régulière des problèmes environnementaux. Ce qui rejoint l'idée d'É. Plenel, selon laquelle la bonne enquête nécessite une continuité. N. Saab dessine une sorte de portrait-type du journaliste environnemental. Celui-ci se doit de maîtriser le contexte et les concepts liés à l'environnement. Les connaissances linguistiques, notamment l'anglais, sont un atout du fait que l'environnement dans sa littérature est dominé par les références occidentales. Il doit suivre l'actualité de tous les programmes et de toutes les conventions internationales et régionales. Toujours selon N. Saab, nous distinguons, au Liban, deux modes d'entrée dans le champ du journalisme environnemental. Des journalistes arrivent dans cette rubrique après une formation (parcours, spécialisation) scientifique et d'autres deviennent spécialistes par la pratique. D'un côté, nous avons des gens bien armés sur le plan écologique sans aucune formation à la presse. D'un autre côté, nous avons des journalistes expérimentés sur le plan journalistique sans aucune compétence écologique. En somme, le journalisme écologique n'existe pas dans notre pays. Et N. Saab⁴¹⁶ d'ajouter : « le seul quotidien à traiter de façon sérieuse ce domaine est *Assafir*. Cependant, la subjectivité qu'il montre reste un point de désaccord. Si H. Maalouf a pu se spécialiser en la matière par nombre d'articles publiés, il n'en demeure pas moins qu'il échappe à l'objectivité ». Une opinion personnelle, selon N. Saab, fait l'objet dans l'éthique journalistique d'un éditorial. À l'opposé, un article analytique doit mettre en perspective les différents points de vue. À la question de savoir jusqu'à quel point les médias sensibilisent l'opinion publique aux questions écologiques, N. Saab nous explique que cela est fonction de leur impact sur le monde politique. La sensibilisation n'atteint sa perfection que lorsqu'elle arrive à provoquer des projets de lois écologiques. La problématique de la gestion des déchets ne consiste pas seulement à sensibiliser les gens pour jeter des ordures dans des endroits précis. Il faut dépasser cela et arriver à traiter ces déchets dans le cadre d'une politique globale de gestion des déchets. Même si les Libanais adoptent un comportement responsable à l'égard des déchets et que les sociétés concernées les jettent juste les empiler sans les recycler, le problème n'aura pas été résolu. Actuellement, les lois en matière d'environnement sont incapables de changer la situation. En effet, l'écologie prend une place secondaire voire

⁴¹⁶ *Ibid.*

facultative dans les priorités des programmes gouvernementaux. S'y ajoute la non application des lois du fait que ces dernières ne sont pas précises. La culture du bilan d'activités des ministres n'existe pas. En effet, plusieurs se sont succédés au ministère de l'Écologie sans l'élaboration d'une stratégie globale ou, dans le cas échéant, sans suivi et évaluation. Chaque ministre efface l'action de son prédécesseur et impose sa nouvelle vision, qui arrivera à terme juste après son départ.

De son côté, N. Aoun⁴¹⁷, explique que pour remédier à la crise environnementale libanaise, un contexte institutionnel favorable de sécurité et de stabilité s'avère indispensable. Les simples nécessités du lendemain, le désir d'améliorer les conditions de vie immédiatement ne favorisent pas l'installation de l'environnement dans la hiérarchie des préoccupations publiques et médiatiques. Depuis la guerre civile de 1975, ajoute-t-il, le Libanais a perdu confiance dans son environnement politique, juridique et administratif. Il y a une prise de conscience des aberrations environnementales mais la rupture politique fait que les gens sont pris dans un engrenage de conflit. Ils sont tout à fait conscients de la problématique environnementale mais n'ont pas la possibilité de s'y attaquer à cause des conflits politiques et sécuritaires. Pour sa part, l'analyste politique d'*Annahar*, R. Khoury⁴¹⁸, considère que le journalisme environnemental est censé être la conscience de la société dans la mesure où il incite les citoyens et les gouvernements à la protection de l'environnement.

Cependant, ce genre journalistique constitue, selon R. Khoury, une nouvelle spécialité au Liban et dans le monde arabe. Il est loin d'accomplir ses missions et ce, pour différentes raisons :

- La spécialisation des journalistes dans le domaine de l'environnement y est nouvelle.
- Les thèmes environnementaux ne constituent pas un scoop médiatique sauf en cas de catastrophes naturelles.
- La couverture de l'environnement nécessite de la part du journaliste des connaissances dans plusieurs domaines. Les problèmes environnementaux font intervenir de nombreuses disciplines comme l'économie, la sociologie, la politique, ce qui rend complexe le travail du journaliste.

⁴¹⁷ Cf. rencontre du 14 juillet 2010.

⁴¹⁸ Cf. rencontre du 13 juillet 2011.

- La mainmise des partis politiques sur les médias engendre chez le journaliste une certaine dépendance et ne l'encourage plus à poursuivre des investigations sur l'environnement qui pourraient faire du tort à ce parti.

Partant de l'idée selon laquelle nous sommes embarqués sur le même « vaisseau terrestre » dont nous prévoyons le naufrage, nous nous sommes arrêtée sur quelques réunions internationales sur l'environnement. Ceci nous a permis d'éclairer la position du Liban en la matière. Le retour à la stabilité politique et à la paix favorise l'émergence d'organisations environnementales et la ratification de plusieurs lois dans ce domaine. Cela témoigne, non seulement de l'intérêt porté par l'opinion publique pour ce sujet, mais aussi de l'implication de l'État pour la préservation de l'environnement. Cependant, bien que les textes édités existent, de nombreuses faiblesses en émoussent leur efficacité. En effet, la réalité quotidienne telle que décrite dans le chapitre 3 ne réussit pas, la plupart du temps, à inscrire ces lois dans les faits. Sur la base de ce constat, une bonne communication de l'information environnementale s'avère indispensable. Tout comme la politique, le sport et l'économie, l'environnement est censé s'inscrire parmi les préoccupations quotidiennes de la population. Dans ce contexte, mondes environnemental et communicationnel deviennent si imbriqués qu'ils peuvent désormais former un univers unique que nous dénommons communication environnementale. Nous avons montré que la circulation du discours écologique est assurée par un ensemble d'acteurs. Ceux-ci participent à la construction des représentations sur les enjeux environnementaux et concourent, par conséquent, à la sensibilisation de l'opinion publique. Parmi la diversité des récits que cette thématique peut engendrer, nous avons centré notre problématique sur ceux proposés par les médias et plus particulièrement la presse écrite. Comme nous venons de le voir, cette dernière occupe une place importante dans le système communicationnel sur l'environnement. Cependant, ce qu'elle médiatise est largement le produit de contraintes internes et externes qui gouvernent son fonctionnement et que nous avons développé dans les chapitres 1 et 2. Ce qui s'applique aussi à la médiatisation de l'environnement. Les luttes qui sous-tendent le monde journalistique commandent la production de l'information écologique. Comme ses confrères, le journaliste de l'environnement se situe au cœur d'un système d'interactions complexes qui affecte l'exercice de la profession. Partant de ces constats, les chapitres suivants sont guidés par une volonté d'éclairer

les caractéristiques des discours d'*Annahar*, d'*Assafir* et de *L'Orient Le Jour* à travers une étude comparative de leur représentation de l'environnement.

PARTIE 3. LES REPRÉSENTATIONS JOURNALISTIQUES DE LA CRISE ÉCOLOGIQUE

L'information environnementale, comme nous venons de voir, peut emprunter de multiples vecteurs de diffusions. La constitution de la réalité et de la légitimité des situations s'inscrit, comme le rappelle D. Cefai⁴¹⁹, dans une dynamique d'action collective. Dotée d'une capacité de production et de circulation du savoir, la presse participe, à son tour, à la mise en forme de l'environnement. À ce moment de nos réflexions, la question qui nous préoccupe est de comprendre comment se construisent les représentations journalistiques de cet enjeu. Parler de construction signifie, pour nous, que l'information environnementale est le fruit d'un travail collectif relevant d'un contexte spécifique. Derrière la médiatisation se profile non seulement l'image du journal, mais aussi les convictions et les tendances dominantes d'une société. Cette hypothèse offre des perspectives originales pour l'analyse des articles sur l'environnement. Elle nous permet de considérer la multiplicité des traitements médiatiques réservés à cette thématique, qui, à la fois, la définissent et lui donnent corps. Pour nous, la médiatisation de l'environnement répond, à l'image des autres types d'informations, aux techniques rhétoriques d'une écriture de presse. Nous adhérons à l'idée d'Y. Jeanneret selon laquelle « dès qu'un savoir s'engage dans un processus de communication (...) il devient plus et autre chose qu'un savoir. Il entre dans le continent rhétorique. Il est porteur, de façon ouverte ou latente, de stratégies, d'idéologies ; il contribue à instituer certains types de rapports sociaux »⁴²⁰. Ce qui permet d'identifier une des problématiques d'une communication sur l'environnement. Il s'agit de voir comment les logiques auxquelles sont soumis les journalistes menacent la propagation et la diffusion des connaissances, dans notre cas, écologiques.

⁴¹⁹ Cefai, Daniel, La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1996_num_14_75_3684, consulté le 1^{er} septembre 2012.

⁴²⁰ Jeanneret, Yves, *Écrire la science, op. cit.*, p. 50.

Partant des constats faits dans les deux premières parties, nous allons opérer dans ce qui suit une analyse quantitative et qualitative afin de vérifier la véracité de nos hypothèses par rapport à notre étude de cas. À cette fin, les pages qui suivent s'efforcent de dégager les traces d'une des constructions médiatiques dans trois quotidiens nationaux sélectionnés. Alors que le premier chapitre de cette partie se focalise sur une période ordinaire, le deuxième s'intéresse à la médiatisation de l'environnement en temps de guerre.

CHAPITRE 5. CONSTRUCTION MÉDIATIQUE DE L'ENVIRONNEMENT EN TEMPS NORMAL

Comment la problématique environnementale se construit-elle dans les colonnes d'un journal et à quelles représentations sociales est-elle associée ? Afin de mieux répondre à cette question, ce chapitre se déploie en deux sections. Dans la première, nous poserons l'assise méthodologique. La seconde sera consacrée à une analyse quantitative et qualitative des articles sur l'environnement.

I. Cadre méthodologique

Le premier volet de ce chapitre consiste donc à présenter de manière détaillée notre méthodologie, laquelle nous permettra de dévoiler les représentations de l'environnement dans nos trois quotidiens. Avant d'entamer ce travail, nous commencerons par présenter notre corpus.

Tableau n°2 : Présentation des quotidiens analysés

(Source : d'après les rédactions)

Titre Données	<i>Annahar</i>	<i>Assafir</i>	<i>L'Orient Le Jour</i>
Date lancement	1933	1974	1971
Langue	arabe	arabe	français
Tirage (exemplaires)	30 000	25 000	15 000
Prix (livres liban) ⁴²¹	2000	1000	2000
Site internet	www. annahar. com	www. assafir. com	www. lorientlejour. com

⁴²¹ 1 euro est équivalent à 1965 livres libanaises.

A. L'analyse de discours comme méthode travail

« Analyser le contenu (d'un document ou d'une communication), c'est, par des méthodes sûres dont nous aurons à faire l'inventaire, rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui y est présenté, formuler et classer tout ce que "contient" ce document ou cette communication. Tout document, parlé, écrit, ou sensoriel, contient potentiellement une quantité d'informations sur la personne qui en est l'auteur, sur le groupe auquel elle appartient, sur les faits et événements qui y sont relatés, sur les effets recherchés par la présentation de l'information, sur le monde ou sur le secteur du réel dont il est question »⁴²².

Cette définition empruntée à R. Mucchielli, résume, à notre sens, les grandes lignes de ce domaine d'étude connu sous le nom d'analyse de contenu. L'analyse de discours de la presse n'est qu'un secteur limité de ce vaste champ. Elle représente l'une de ses multiples facettes.

L'analyse de contenu est née aux États-Unis⁴²³ au début du siècle dans le cadre des recherches empiriques sur les effets de la communication et de la sociologie fonctionnaliste des médias. C'est dans les années 1940-1950 que H. Laswell, B. Berelson et P. Lazarsfeld en systématisent les règles. Dans un des premiers ouvrages consacrés au sujet, B. Berelson la considère comme « une technique de recherche servant à la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications »⁴²⁴. Bien qu'elle fût largement critiquée, cette proposition a constitué un point de départ pour de nombreux chercheurs qui ont essayé de la discuter ou de la compléter. C'est le cas, par exemple, de J. de Bonville qui précise que l'analyse de contenu n'est pas une technique unique, mais plutôt un groupe de techniques apparentées. Celles-ci sont, selon l'auteur, trop différentes pour que l'on puisse les considérer comme une seule technique. Quant au caractère « objectif » tel que décrit par B. Berelson, J. de Bonville précise que l'analyste subit l'influence des préoccupations, des valeurs ou des préjugés de sa société d'appartenance. En dernier lieu, l'analyse de contenu ne peut être réduite à une technique quantitative puisque toute analyse requiert, selon l'auteur, au préalable une quantification.

L'analyse de discours tente de remédier aux insuffisances de l'analyse de contenu. Elle apparaît comme la discipline qui réinsère le texte dans son contexte. Tout langage est ancré dans un univers déterminé et s'adresse à des individus particuliers. Selon cette méthode, les « matériaux

⁴²² Mucchielli, Roger, *L'analyse de contenu des documents et des communications*, éd. ESF, Paris, 2006, p. 24.

⁴²³ Maingueneau, Dominique et al., *Dictionnaire d'analyse du discours*, éd. Le Seuil, Paris, 2002, p. 39.

⁴²⁴ Berelson, Bernard, *Communication research in* De Bonville, Jean, *L'analyse de contenu des médias de la problématique au traitement statistique*, op. cit., p. 9.

verbaux » ne sont pas des véhicules innocents d'information. En effet, derrière cette innocence se cachent les enjeux multiples de l'énonciation. La distinction entre l'analyse de contenu et l'analyse de discours se présente clairement sous la plume de D. Maingueneau : « si pour l'analyse de contenu ces textes sont en quelque sorte transparents aux représentations des sujets sociaux qu'ils sont censés refléter, l'analyse de discours prend acte de leur opacité, refusant de les projeter directement sur une réalité extradiscursive »⁴²⁵. L'analyse de discours ne correspond pas à une analyse linguistique d'un texte ni à une analyse sociologique du contexte. L'auteur nous invite à penser le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminés. Cependant, il nous explique que « l'antinomie entre les deux approches s'est aujourd'hui atténuée et il n'est pas rare que des études essaient de concilier les deux méthodes »⁴²⁶.

B. Choix de la méthode la mieux adaptée

Convaincue de l'inexistence d'un modèle type pour l'analyse des articles de presse, nous avons dessiné un schéma adapté à nos objectifs et ajusté à la nature de notre corpus. Nous sommes de l'avis de L. Bardin qui considère « qu'il n'y a pas de prêt à porter en analyse de contenu, (...) la technique d'analyse de contenu adéquate au domaine et au but recherchés est à réinventer chaque fois ou presque »⁴²⁷. Une démarche fructueuse s'inspire, selon nous, des hypothèses élaborées, ce qui permet de les valider ou de les infirmer. Notre méthode s'articule autour de deux approches quantitative et qualitative qui, nous semble-t-il, sont complémentaires et peuvent s'enrichir mutuellement. Nous ne pouvons pas nier le développement des logiciels d'analyse automatique des discours (Tropes, Alceste,...) mais leur apport ne satisfait pas les besoins de cette recherche. De plus, notre corpus composé en grande partie d'articles en arabe nous amène à un difficile exercice de traduction qui rend ces logiciels inadaptés à notre objet d'étude. La présence de deux langues à la graphie différente nous a paru rendre leur utilisation inadéquate.

⁴²⁵ Maingueneau, Dominique, *L'analyse du discours introduction aux lectures de l'archive*, éd. Hachette, Paris, 1991, p. 9.

⁴²⁶ Maingueneau, Dominique et al., *Dictionnaire d'analyse du discours, op. cit.*, p. 39.

⁴²⁷ Bardin, Laurence, *L'analyse de contenu*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1993, p. 30.

Il est vrai, selon Y. de la Haye « que ces études témoignent plus du souci comptable que d'un véritable effort de compréhension »⁴²⁸. L'auteur n'hésite pas à critiquer : « on fait comme si les messages avaient la même valeur quand ils ont la même longueur. (...) On arrache les articles à leur situation de communication en faisant comme si le journal instaurait une seule et même situation de communication »⁴²⁹.

Dans une tentative de définir ce qu'est l'analyse qualitative des données, A. Mucchielli écrit :

« Les mots, qui sont souvent le support sur lequel travaille l'analyste, ne sont jamais analysés que par d'autres mots, sans qu'il y ait passage obligé par une opération numérique. Le résultat n'est jamais une proportion ou une quantité ; c'est une qualité, une dimension, une extension, une conceptualisation de l'objet »⁴³⁰.

En se basant sur ces constats, nous partons de l'étude quantitative qui nous offrira une vue d'ensemble sur la fréquence des sujets abordés dans chaque quotidien. Nous n'avons pas trouvé d'intérêt à comparer le nombre de nouvelles environnementales aux autres thèmes traités puisque nous savions d'avance, en tant que Libanaise, que la politique occupe la plus grande surface du journal. L'analyse quantitative porte également sur le genre journalistique dans lequel ils sont traités (annonce racontée, annonce commentée, interview, point de vue, reportage). Nous nous intéressons aussi aux auteurs de ces articles (chercheur, journaliste spécialisé, journaliste d'information générale, homme politique, institution, citoyen). L'analyse quantitative sera complétée par une analyse du discours qui repose sur l'étude des stratégies énonciatives adoptées par chaque titre. Une telle analyse ne prendra sens que si elle s'appuie sur le contexte d'énonciation dans lequel elle se situe. Ceci rejoint la remarque évoquée précédemment sur le contrat de communication et le contrat d'énonciation. Il s'agit de retrouver dans l'acte d'énonciation les traces de la situation de communication que nous avons pu repérer au fil de notre recherche. La perspective que nous adoptons correspond à prendre le discours pour « une voie de passage » vers l'identité de l'auteur et les caractéristiques du lecteur. Tout en essayant de répondre aux attentes de leur public, les institutions médiatiques obéissent à des motivations et

⁴²⁸ De la Haye, Yves, *Journalisme mode d'emploi des manières d'écrire l'actualité*, éd. L'Harmattan, Paris, 2005, p. 44.

⁴²⁹ De la Haye, Yves, *Journalisme mode d'emploi...*, *idem*, p. 45.

⁴³⁰ Mucchielli, Alex, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, éd. Armand Colin, Paris, 2009, p. 203.

des contraintes propres à chacune. Ainsi, en révélant le contenu des articles et leur représentation sur la page d'un journal, nous découvrons par la même occasion l'identité du média et celle de la société au sein de laquelle ils sont produits. Il s'agit, comme nous l'enseigne S. Bonnafous⁴³¹, de rechercher des schémas invisibles à l'œil nu et de contribuer à la compréhension d'un réel qui dépasse le discours. Nous parlons ainsi d'inférence à la manière de R. Mucchielli qui la définit de la manière suivante : « inférer c'est dépasser les données pour atteindre quelque chose au-delà, en rapport avec les données, c'est donc prendre les données pour un chemin vers autre chose qui n'est pas dans les données »⁴³². Y. Jeanneret⁴³³ nous invite, à juste titre, à ne pas considérer la publication du savoir comme étant seulement un énoncé du savoir. C'est aussi une idéologie et un ensemble de positions. Le discours de la presse sur l'environnement constitue un exemple de communication révélant une diversité de représentations. Ce qui se diffuse n'est pas simplement un partage de connaissances mais une construction de sens. C'est un point qu'Y. Jeanneret formule ainsi : « les pratiques effectives de vulgarisation se déploient en effet dans un contexte social, économique, idéologique spécifique qui ne donne jamais à l'idée de communication exactement le même sens »⁴³⁴. De ce point de vue, les conditions sociales et les problématiques que nous avons identifiées dans les deux premières parties forment la base de notre analyse de discours.

Le positionnement méthodologique étant fixé, nous souhaitons insister sur notre démarche de va-et-vient permanent entre le champ empirique et le cadre théorique. L'analyse de discours n'acquiert son sens, à notre avis, que lorsque les frontières entre ces deux mondes se brouillent. C'est réellement par cette imbrication que les résultats de la recherche se construisent, s'élaborent et prennent forme.

C. Élaboration de notre corpus médiatique

Pour reprendre les termes de S. Bonnafous,

⁴³¹ Bonnafous, Simone, *L'analyse de discours*, in Olivesi, Stéphane, *Sciences de l'information et de la communication*, éd. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2006, pp. 213-228.

⁴³² Mucchielli, Roger, *L'analyse de contenu*, *op. cit.*, p. 29.

⁴³³ Jeanneret, Yves, *Écrire la science*, *op. cit.*, p. 56.

⁴³⁴ Jeanneret, Yves, *Écrire la science*, *idem*, p. 160.

« La notion de corpus est primordiale en analyse de discours car c'est le corpus qui permet de réaliser une analyse à l'aide de catégories issues de la linguistique et de l'analyse de discours pour répondre à des questionnements qui ne peuvent être formulés que dans la pluridisciplinarité »⁴³⁵.

Le corpus représente, de ce fait, la matière première et la base sur laquelle se développe l'analyse. À ce propos, L. Bardin définit cette notion comme étant « l'ensemble des documents pris en compte pour être soumis aux procédures analytiques »⁴³⁶. D'où l'importance de la constitution du corpus qui est, pour D. Maingueneau, « déterminante pour la recherche puisqu'il s'agit, à partir d'un ensemble clos et partiel de données, d'analyser un phénomène plus vaste que cet échantillon »⁴³⁷. La règle de la représentativité fondée sur la sélection d'un nombre raisonnable d'articles, les objectifs assignés à la recherche et les résultats escomptés forment, selon nous, les principes de sa construction.

En ayant à l'esprit la problématique et les hypothèses de travail, notre choix s'est porté sur trois quotidiens libanais : deux en langue arabe et un en français. Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction générale, l'objet de l'analyse est la représentation des informations portant sur l'environnement dans les quotidiens nationaux de presse écrite : *Annahar*, *Assafir* et *L'Orient Le Jour*.

L'essentiel de notre recherche s'appuie sur un **corpus** recueilli sur une période de 14 mois (janvier à décembre 2006 et les deux premiers mois de l'année 2010). Celui-ci comprend la totalité des articles sur l'environnement (leur titre, leur texte intégral, leur situation dans les pages du journal) parus dans les journaux étudiés au cours de cette période. L'intérêt que nous portons pour l'année 2006 résulte, comme nous l'avons expliqué dans l'introduction générale, de la présence durant celle-ci de deux périodes : une ordinaire et une autre troublée. Elles sont l'objet de ces deux derniers chapitres. Le premier s'appuie sur les articles concernant l'environnement parus entre janvier et juin 2006. Le deuxième comprend les articles publiés entre juillet et décembre 2006 comparés avec ceux de janvier et février 2010. Ceci nous aidera à analyser comment la nature du traitement médiatique de l'environnement et son intensité varient selon des faits particuliers. Quant au choix de 2010, il s'agit seulement de saisir l'évolution du traitement accordé à l'environnement à travers le temps.

⁴³⁵ Bonnafous, Simone, *L'analyse du discours*, op. cit., p. 221.

⁴³⁶ Bardin, Laurence, *L'analyse de contenu*, op. cit., p. 53.

⁴³⁷ Maingueneau, Dominique et al., *Dictionnaire d'analyse du discours*, op. cit., p. 148.

D'un autre côté, vu qu'une partie non négligeable de notre corpus est en langue arabe⁴³⁸, une traduction est nécessaire pour exposer le contenu des articles traitant de l'environnement. Ce qui nous permet de les analyser et de dégager les différentes représentations proposées. Deux méthodes se présentent à nous. D'une part la traduction littérale et d'autre part la traduction libre. Afin de refléter au mieux les idées du journaliste et de reproduire le texte de la manière la plus fidèle possible, nous avons opté pour le premier choix. C'est seulement lorsque la traduction littérale manque de clarté en français que nous la remplaçons par la traduction libre. Il s'agit surtout des métaphores.

II. Analyse quantitative et qualitative du corpus

La première phase de notre travail consiste à recenser la totalité des articles sur l'environnement parus dans les trois quotidiens sur la période concernée. Au préalable, nous justifions les critères adoptés pour la sélection de nos données. L'analyse quantitative répond aux questions suivantes : combien de nouvelles sur l'environnement, dans chaque journal, sur la période étudiée ? Combien d'entre elles figurent à la Une ? Qui les a préparées ? De quoi les journaux parlent-ils en cette matière ? Suite à ce travail quantitatif, le second temps de notre analyse s'emploie à scruter le contenu des données recueillies.

A. Précisions introductives : polysémie d'une notion et diversité des thématiques

Le spectre des événements que nous avons choisi d'étudier répond, comme nous l'avons précisé, à la définition large de la notion « environnement ». Cependant, pour satisfaire au mieux nos objectifs de recherche, nous avons écarté plusieurs articles. Le corpus retenu est notamment guidé par les résultats du 3^{ème} chapitre dans lequel nous avons présenté les principaux problèmes environnementaux rencontrés au Liban. Une telle démarche nous permettra de saisir s'il existe un décalage entre les discours tenus par la presse et les réalités matérielles du terrain. Autrement dit : quelles sont les préoccupations de la presse écrite en matière d'environnement ? De quoi parle-t-elle une fois le sujet abordé ? Nous justifions, pour chaque information, les critères d'élimination pratiqués.

⁴³⁸ Tous les articles environnementaux parus dans les deux quotidiens d'expression arabe *Assafir* et *Annahar*.

La première concerne le dossier nucléaire iranien largement traité dans nos trois quotidiens. La lecture des informations portant sur ce sujet montre que c'est une problématique extérieure au Liban qui constitue une menace à long terme. Les journaux s'y intéressent en ayant recours aux agences de presse sans avoir un point de vue identifié. Ce dossier est abordé sous l'angle politique et non pas environnemental.

Nous n'intégrons pas les cartes météorologiques dans notre corpus puisqu'elles ne font pas apparaître le travail du journaliste. Le bulletin météo fait partie des rubriques de servitude. Dans d'autres cas, les trois quotidiens consacrent plusieurs articles sur les routes bloquées par la neige (ou son arrivée retardée), l'état de la circulation dans les différentes régions... Un exemple concret est donné par l'article suivant : « Rendez-vous tardif avec la neige ». Publié dans *L'Orient Le Jour* le 9 janvier, ce dernier se limite à préciser qu'une vague de froid a balayé le Liban après de longs jours d'ensoleillement. Ce qui a permis aux skieurs de pratiquer leur sport favori. Le journaliste ne fait aucun lien avec le changement climatique, à titre d'exemple. Partant de ces constats, nous avons seulement gardé pour notre analyse les articles qui évoquent les conséquences des tempêtes sur le milieu naturel et sur l'agriculture.

La grippe aviaire ne figure pas à son tour dans la liste des sujets sélectionnés en dépit d'une forte médiatisation dans les trois titres. Deux raisons justifient ce choix. D'une part, ce problème ne présente pas un enjeu environnemental au Liban. D'autre part, il a été traité dans la plupart des articles d'un point de vue international.

Nous avons laissé de côté les accidents causés par la vitesse et les infractions au code de la route. Cependant, nous tenons compte des informations sur l'état de délabrement du réseau routier et le désordre des transports en commun. Ces thèmes nous intéressent dans la mesure où ils renvoient à la fois aux problèmes de régulation de ce secteur et à des effets néfastes sur l'environnement. Le transport, comme nous avons expliqué dans le 4^{ème} chapitre, est le principal responsable des problèmes de pollutions atmosphériques. De plus, l'embouteillage est un problème quotidien rencontré sur presque tous les axes de Beyrouth.

Les informations environnementales internationales sont également exclues de nos données puisqu'elles sont une réplique de dépêches d'agence. Celles-ci ne sont prises en compte que lorsqu'elles sont envisagées sous l'angle national.

Les trois journaux proposent une rubrique internationale ainsi qu'une autre dédiée à des thématiques diverses, entre autres, l'environnement. Nous avons remarqué qu'il s'agit d'un remplissage. Des titres comme : « Les dauphins ne dorment que d'un œil », « Les fauves ont perdu 80% de leur territoire au cours des 100 dernières années », « Les lions d'Afrique sont menacés... il faut donc les chasser » confirment bien ce constat. Ces informations font partie, au sens où l'entend S. de Cheveigné, « de ce que l'on appelle les "marbres" dans les rédactions, que l'on diffuse quand on a le temps »⁴³⁹. Dans d'autres cas, il s'agit de catastrophes naturelles dont tout le monde parle. Ce choix rédactionnel illustre, comme le rappelle A. Mercier, la fameuse règle de proportionnalité : le ratio morts/distance kilométrique. « Celui-ci implique que plus le lieu concerné est éloigné, plus le nombre de morts devrait être élevé pour intéresser les rédactions »⁴⁴⁰. Citons quelques exemples de titres parus dans les quotidiens. « Intempéries : au moins 31 morts dans des inondations en Indonésie »⁴⁴¹. « Inondations en Indonésie : le bilan s'aggrave à 57 morts »⁴⁴². D'un autre côté, ces informations concernent, pour reprendre les termes de S. de Cheveigné, « des événements d'actualité ayant eu lieu le jour même ou la veille, il n'y aurait guère de sens à les annoncer à un autre moment »⁴⁴³. Dans tous ces cas, les informations sont standardisées car elles proviennent des mêmes sources sans aucun traitement des journalistes de la rédaction.

a. 1 Combien de nouvelles environnementales ?

À la lumière des précisions indiquées plus haut, nous procédons dans un premier temps à une étude individualisée de chaque journal sur le nombre d'articles traités chaque mois. Une analyse comparative entre les différents quotidiens aide à cerner la quantité d'informations diffusées par chacun sur notre thème :

⁴³⁹ De Cheveigné, Suzanne, *L'environnement dans les journaux télévisés*, op. cit. p. 55.

⁴⁴⁰ Mercier, Arnaud, « Logiques journalistiques et lecture événementielle des faits d'actualité », *Hermès*, n°46, 2006

⁴⁴¹ *L'Orient Le Jour*, 3 janvier, p. 9 rubrique « international ».

⁴⁴² *L'Orient Le Jour*, 4 janvier, p. 11 rubrique « international ».

⁴⁴³ De Cheveigné, Suzanne, *L'environnement dans les journaux télévisés*, op. cit., p. 55.

Tableau n°3 : Nombre d'articles sur l'environnement par mois et par journal
(janvier-juin 2006, d'après les archives des quotidiens)

Journal	<i>Annahar</i>	<i>Assafir</i>	<i>L'Orient Le Jour</i>
Mois			
Janvier	69	51	9
Février	61	40	20
Mars	71	90	34
Avril	64	90	54
Mai	107	63	29
Juin	92	127	27
Total	464	461	173

Avant tout commentaire, signalons que nous avons comptabilisé le courrier des lecteurs comme étant une information. De plus, pour les dossiers qui comportent plusieurs articles, nous les avons considérés indépendamment les uns des autres.

À la lecture du tableau 3, il ressort qu'*Annahar* est quasiment à égalité avec *Assafir*. *L'Orient Le Jour* se démarque nettement. Néanmoins, ces résultats ne correspondent ni à la variété des thématiques abordées dans chaque quotidien ni au traitement réservé à chacune d'entre elles. Nous considérons que l'importance accordée à un sujet donné ne se reflète pas seulement par la quantité d'informations diffusées mais par leur qualité et la manière dont elles sont présentées. Le nombre élevé d'articles n'est pas nécessairement synonyme d'une bonne couverture médiatique.

a. 2 Le traitement rédactionnel de l'environnement

S. Moirand⁴⁴⁴ évoque l'existence d'une diversité de genres discursifs dans la presse. Les différentes facettes de cette hétérogénéité, sont d'après elle, à la fois sémiotique, textuelle et énonciative. La première découle de la répartition dans l'aire de la page d'articles de différentes longueurs, de la diversité des formes de documents, de l'alternance entre de l'iconique et du verbal. L'hétérogénéité textuelle concerne le classement des articles par les professionnels.

⁴⁴⁴ Moirand, Sophie, *Les discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 2007, p. 11.

Enfin, le troisième type se manifeste par la diversité des auteurs tels qu'ils sont montrés et désignés par le texte (journalistes, envoyés spéciaux, correspondants...), et la diversité des lieux, des moments et des sources d'information indiqués parfois en tête d'article. Il se manifeste aussi par le marquage de paroles ou de mots cités ou empruntés lorsqu'ils sont par exemple entre guillemets ou par la présence de verbes introducteurs de paroles rapportées. Dans notre cas, le corpus recueilli nous permet de percevoir ces multiples formes d'hétérogénéité qui caractérisent le traitement médiatique de l'environnement. Cette diversité, n'a pas besoin, selon S. Moirand, d'une étude approfondie. Elle est perceptible à l'œil de tout lecteur exercé. Cependant ajoute l'auteur,

« Entreprendre une analyse des multiples discours constituant les unités discursives réparties sur l'aire de la page demande de disposer d'autres catégories, ne serait-ce que parce qu'ils sont transversaux aux deux grandes classes de genres discursifs sur lesquels semblent s'accorder les professionnels de la presse dans les manuels de journalisme »⁴⁴⁵.

D'une part, nous avons la classe des genres qui se caractérisent par une énonciation plutôt subjectivée (éditoriaux, chroniques, billets, dessins de presse, commentaires...) ; d'autre part, nous trouvons la classe des genres où l'énonciation est plutôt objectivée (croquis, tableaux, articles d'informations, glossaires, encadrés à vocation didactique, infographie...). Dans les trois quotidiens étudiés, la médiatisation de l'environnement se présente comme un mélange de ces deux classes d'unités discursives. Ce thème prend plusieurs formes énonciatives : la brève, le commentaire, le reportage, l'enquête, l'interview, le courrier des lecteurs.

Selon nous, ces genres journalistiques peuvent en quelque sorte nous renseigner sur l'importance accordée par la rédaction à une thématique donnée. Ils constituent aussi une façon d'évaluer la couverture journalistique et l'espace consacré à l'environnement dans les trois journaux. Comme l'explique Y. Agnès⁴⁴⁶, le choix du genre a des conséquences sur le temps passé à la collecte de l'information, qui sera faible pour une brève et long pour une enquête. Il touche aussi le mode de recueil de l'information : dépêches, communiqués de presse, téléphone, Internet, documentation, terrain avec rencontres de personnes et choses vues. Enfin, ce choix a un impact sur le type d'écriture et le temps passé à la rédaction. L'auteur distingue vingt-sept genres journalistiques

⁴⁴⁵ Moirand, Sophie, *Les discours de la presse quotidienne...*, *idem*, p. 12.

⁴⁴⁶ Agnès, Yves, *Manuel de journalisme*, *op. cit.*, p. 201.

répartis en cinq familles : les articles d'information stricte, les récits, les études, les opinions extérieures et les commentaires. Pour élaborer notre propre répartition, nous nous inspirons, de ce que nous venons de citer ainsi que des catégories suggérées par P. Lascoumes⁴⁴⁷ dans son étude sur les images de l'environnement dans la presse. Par conséquent, le traitement rédactionnel des sujets d'environnement se présente comme suit : articles signés, articles non signés, brèves, dossiers et enquêtes et finalement courrier des lecteurs. Le tableau suivant montre la répartition de ces différents genres dans les quotidiens étudiés :

Tableau n°4 : Types d'articles proposés par chaque journal dans le domaine environnemental (janvier-juin 2006, d'après les archives des quotidiens)

Type d'article \ Titre	<i>Annahar</i>	<i>Assafir</i>	<i>L'Orient Le Jour</i>
Article signé	107	150	40
Article non signé	279	281	90
Brève	62	1	0
Dossier et enquête	14	3	13
Courrier des lecteurs	2	12	3
Total	464	447*	146*

- La différence entre le total obtenu ci-dessus et les résultats du tableau 2 est due à la présence des dossiers : deux dans *Assafir* ; le premier comporte 7 articles, le deuxième aussi ce qui donne 461. Même explication pour *L'Orient Le Jour*.

Dans les trois quotidiens étudiés, les articles non signés occupent la première place. Il s'agit en général de petites informations et de dépêches d'agence réécrites.

Soixante-deux informations environnementales sont présentées dans *Annahar* sous forme de brèves. Par ce concept, nous entendons « la plus petite information de presse possible »⁴⁴⁸. Elle n'est pas titrée et se limite à relater les faits, sans aucun commentaire. *L'Orient Le Jour* se distingue par l'absence de ce type d'article dans le traitement de l'environnement. Dans *Assafir*, nous trouvons seulement une seule brève sur le thème.

⁴⁴⁷ Lascoumes, Pierre et al., *L'environnement, entre nature et politique un patchwork mal cousu*, Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1993.

⁴⁴⁸ Martin-Lagardette, Jean-Luc, *Le guide de l'écriture journalistique, concevoir, rédiger, présenter l'information*, éd. La Découverte, Paris, 2000, p. 86.

Malgré le fait que *L'Orient Le Jour* soit en troisième position par rapport au nombre d'articles publiés, les dossiers réalisés y sont presque égaux à ceux réalisés par *Annahar* et dépassent de loin ceux proposés par *Assafir*. Le nombre relativement modeste occupé par les longs articles (enquête, dossier...) dans les trois quotidiens s'explique, selon nous, par la quasi absence de journalistes spécialisés dans ce domaine. Comme les pages précédentes l'ont assez laissé entendre, la multiplicité de sens qui s'enchevêtrent dans l'usage du mot environnement et la complexité de ce domaine exigent des connaissances multidisciplinaires (à la fois scientifiques, juridiques et économiques). Mis à part *Assafir*, ce qui est publié dans les deux autres quotidiens analysés est signé par des généralistes. Dans *L'Orient Le Jour*, une grande partie des articles est réalisée par S. Baaklini à l'exception de quelques-uns qui sont préparés par P. Khoder, M. Makarem, A. M. El Hage. Au manque de moyens rédactionnels, s'ajoutent la question de temps et la nécessité d'assurer un réel suivi. Nous nous référons pour cela à Y. de la Haye :

« L'enquête requiert du temps (...) elle donne à penser la réalité non comme une juxtaposition de données éparées mais comme un faisceau de relations contradictoires. (...) Elle aide à connaître tout en prenant parti. Son parti pris est la connaissance concrète, la révélation des enjeux qui pèsent sur telle ou telle situation »⁴⁴⁹.

Les nouvelles qui sont présentées sous forme de dossier dans *L'Orient Le Jour* concernent les zones humides du Liban, les carrières, la biodiversité, les déchets solides, l'adduction de l'eau, l'assainissement des eaux usées. Ce genre journalistique est, selon Y. Agnès⁴⁵⁰, « soit une forme de présentation d'une enquête en plusieurs articles, avec des angles variés concourant à la connaissance complète du sujet ; soit un ensemble d'articles sur un même sujet, qui n'ont pas donné lieu au travail de recherche poussée propre à l'enquête ».

Le courrier des lecteurs présent dans les trois quotidiens renvoie au rôle démocratique de la presse. Celle-ci assure aux citoyens leur droit de participer à la vie publique non seulement en les informant mais en permettant à chacun d'exprimer librement son opinion. Le journal s'institue ainsi comme un espace de discussion et invite le lecteur à passer du statut passif au statut actif. Il ouvre ses colonnes à son public pour exprimer son mécontentement et ses demandes dans une tentative d'engager avec lui un véritable dialogue.

⁴⁴⁹ De la Haye, Yves, *Journalisme, mode d'emploi des manières d'écrire l'actualité*, op. cit., p. 182.

⁴⁵⁰ Agnès, Yves, *Manuel de journalisme*, op. cit., p. 208.

B. De quoi les journaux parlent-ils ?

L'étape suivante de l'analyse quantitative consiste à identifier les grands axes thématiques des articles publiés dans les trois quotidiens. Pour cela, nous classons notre corpus selon des catégories que nous définissons ci-dessous. En nous inspirant des travaux réalisés par S. de Cheveigné, P. Lascoumes et C. M. Vadrot, nous avons délimité six grands thèmes :

Les atteintes à l'environnement (A. E.). Nous regroupons sous cette catégorie les principales formes d'atteintes aux milieux naturels (à l'eau, à l'air, problèmes de déchets, pollutions, carrières), reflète surtout des actions néfastes de l'homme sur l'environnement. Elle représente aussi les activités des *leaders* politiques et les décisions qui résultent d'une initiative provenant des pouvoirs législatifs, exécutifs ou juridiques.

Initiative environnementale (I. E.). Sont classées sous cette rubrique les actions de la société civile représentée par les associations écologistes et le monde académique (campagne d'information, colloque, rôle des associations).

Les événements naturels (E. N.). Ce titre comprend des informations sur des catastrophes naturelles (inondations et les tremblements de terre) ou météorologiques. Il s'agit aussi des intempéries.

Patrimoine (P.). Nous avons retenu les questions traitant de cette thématique puisque la préservation du patrimoine constitue un enjeu environnemental. Elle reflète, selon nous, une certaine préoccupation pour l'environnement. Notons qu'*Annahar* associe dans la même rubrique le patrimoine et l'environnement.

Énergie (E.). Cette catégorie concerne le secteur de l'électricité au Liban. Il s'agit de vérifier si l'aspect environnemental est posé quand le sujet est traité.

Divers Environnement (D. E.). Nous rangeons, sous cette catégorie, tous les autres thèmes relatifs à l'environnement qui n'appartiennent à aucune des classifications citées plus haut.

Tableau n°5 : Les grands thèmes abordés par les trois quotidiens
(janvier-juin 2006, d'après les archives des quotidiens)

Journal	<i>Annahar</i>	<i>Assafir</i>	<i>L'Orient Le Jour</i>
Thème			
A. E.	171	181	48
I. E.	128	84	39
E. N.	20	22	9
P.	67	27	12
E.	11	45	17
D. E.	67	103	21
Total	464	462	146

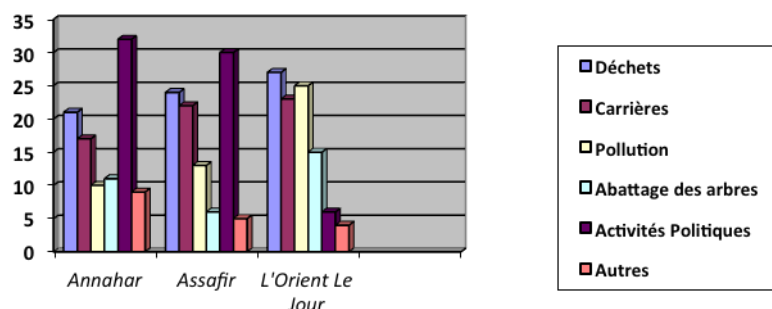
Nous sommes d'emblée frappée par le nombre élevé des articles consacrés aux informations relatives aux atteintes à l'environnement. Elles occupent le premier rang dans les trois quotidiens (tableau n° 5). La forte prédominance de cette catégorie renforce notre conviction selon laquelle la crise environnementale libanaise est une crise dans notre rapport à la nature. Les articles qui relèvent de cette thématique représentent 37% de la totalité des informations environnementales dans *Annahar*. Dans *Assafir*, ils constituent 39% alors que dans *L'Orient Le Jour*, ils atteignent le tiers. Les représentations de l'environnement proposées par la presse renvoient à des représentations sociales. Avant d'être citée et mise en récit dans un journal, la crise existe socialement et traduit un mauvais comportement envers la nature. Les informations présentées sous cette rubrique confirment une telle hypothèse. Dans les trois quotidiens, ils s'ordonnent autour de cinq thèmes centraux : les déchets, les carrières, la pollution, l'abattage des arbres et les activités des *leaders* politiques. Nous trouvons aussi d'autres informations mais en quantité négligeable sur la pêche et les constructions illégales à titre d'exemple. Le nombre réservé à chacun de ces titres varie selon les journaux.

Les graphiques qui suivent détaillent le contenu de toutes les rubriques dans les trois quotidiens.

b. 1 Interprétation des données de toutes les catégories du corpus

Graphique n°1 : Détail de la catégorie « atteinte à l'environnement » dans le corpus

(janvier-juin 2006, d'après les archives des quotidiens)



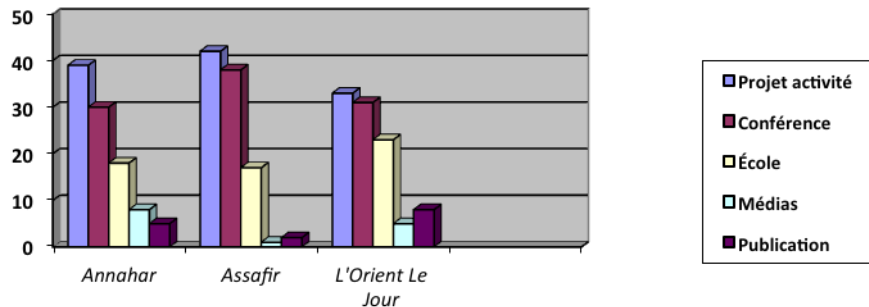
Les activités des *leaders* politiques enregistrent le plus haut score dans *Annahar* 32% et *Assafir* 30%. Ceci n'est pas le cas pour *L'Orient Le Jour* où elles n'occupent que 6%. Dans la plupart des cas, ces informations se limitent à répéter la parole des politiciens dans le cadre de leur activité quotidienne. Il s'agit des décisions publiques et des prises de position des partis politiques. Ces résultats n'apportent rien de nouveau à notre connaissance puisque nous savons d'avance que ce genre d'informations vient en tête dans un journal libanais. Ce qui nous étonne, en revanche, c'est le faible pourcentage présent dans le quotidien francophone. Nous considérons qu'une telle constatation peut nous renseigner sur la qualité de la couverture journalistique proposée.

Deux thèmes retiennent particulièrement l'attention des trois quotidiens : les déchets et les carrières. La pollution sous ces différents aspects constitue le quatrième volet de la rubrique A.E. Sa place est plus importante dans *L'Orient Le Jour* 25% que dans les deux autres journaux (13% pour *Assafir* et 10% pour *Annahar*). Cet intitulé regroupe partout des articles sur la pollution de l'eau, de l'air, avec, comme pour toutes les autres thématiques, les décisions et actions publiques concernant ce domaine. L'abattage illégal d'arbres - surtout pour le chauffage - et la régression de la richesse forestière donnent lieu à une information moindre que chacun des autres secteurs dans *Assafir* et *Annahar* (6% dans le premier et 11% dans le deuxième). Dans *L'Orient Le Jour*, ces nouvelles occupent 15%⁴⁵¹ de la totalité des articles.

⁴⁵¹ « Des incendies provoqués au Akkar détruisent des milliers de pins et de chênes », *L'Orient Le Jour*, 17 mars, p. 4 rubrique « vie politique ».

Le dernier volet de cette rubrique, Autres, porte sur d'autres formes d'atteinte aux éléments naturels. La pêche illégale avec ses conséquences sur les ressources maritimes, les constructions anarchiques, la chasse, les égouts représentent quelques titres rassemblés sous cet intitulé⁴⁵².

Graphique n°2 : Détail de la catégorie « initiative environnementale » dans le corpus
(janvier-juin 2006, d'après les archives des quotidiens)



Comme le montre le tableau n°5, nous remarquons dans les trois quotidiens une forte présence de la catégorie initiative environnementale⁴⁵³. Les sujets abordés recouvrent les différentes formes que prennent les actions de la société civile en faveur de l'environnement. Les articles relatifs aux projets et aux activités viennent en tête dans les trois quotidiens et concernent toutes les décisions prises par des acteurs privés dans ce domaine⁴⁵⁴. Le deuxième sous groupe de cet ensemble I.E. est formé par les actions d'informations telles que les conférences, les colloques, les séminaires et les expositions.

Dans les trois quotidiens, la société civile dans toutes ses composantes apparaît comme un partenaire important dans le processus de sensibilisation et de diffusion de l'information environnementale au niveau national. La presse nous donne accès à ses activités, nous fait entendre sa voix et reflète, de ce fait, ce qu'est devenu, pour reprendre les termes de N. D'Almeida, l'environnement : « la question environnementale constitue le berceau d'expérimentations de nouvelles modalités de dialogue et de débat... »⁴⁵⁵. Les universités, les

⁴⁵² « Les égouts de Baddawi se déversent sur les rues », *Assafir*, 3 janvier, p. 6 rubrique « régionale ».

⁴⁵³ Dans *Annahar* et *L'Orient Le Jour*, les questions concernant des initiatives environnementales se placent en deuxième position, dans *Assafir* cette thématique se trouve en troisième rang.

⁴⁵⁴ « Campagne de reboisement à Baalbek », *Assafir*, 7 janvier, p. 6 rubrique « régionale », « Reboisement des montagnes de Éhden et Barouk », *Annahar*, 12 janvier, p. 14 rubrique « environnement et patrimoine ».

⁴⁵⁵ D'Almeida, Nicole *et al.*, « Dire le développement durable », *Responsabilité & Environnement*, n°48, octobre 2007.

écoles, les associations écologiques sont des acteurs qui arrivent à se tailler une place dans les colonnes des journaux. Un article comme « L'environnement et la politique, conférence à l'Alumni »⁴⁵⁶, est à ce titre exemplaire. Nous n'allons pas citer tous les titres, mais nous pouvons affirmer que l'environnement est construit comme un problème collectif qui suscite l'intérêt de la société civile. Les informations sur les associations écologiques y occupent une place importante. Les principaux apports de ces associations sont présents dans les trois quotidiens, suivant la description de P. Lascoumes : « contrôle du fonctionnement politico administratif local, rappel de dimensions négligées de l'intérêt général et incitation à une politique globale de l'environnement »⁴⁵⁷. L'analyse détaillée de quelques nouvelles de notre corpus le confirme.

L'Orient Le Jour, dans le texte intitulé : « NSF dénonce les évaluations inexactes du tonnage de bois produit. Abattage massif de chênes à Tarchich, sous prétexte d'élagage »⁴⁵⁸, présente l'association écologique « Nature Sans Frontières » comme un acteur participant activement à la poursuite et au repérage des infractions. Évoquant dans les premières lignes son thème, le journaliste rentre dans cette problématique à travers les propos du Président de l'association M. Ahmadié. « C'est l'association écologique (NSF) qui, ayant obtenu des copies des permis octroyés aux contrevenants, a dénoncé hier cette affaire ». L'article publié le 6 mars 2006 se contente de rapporter les opinions du Président sur ce sujet⁴⁵⁹. Il s'agit là d'une interview par citations⁴⁶⁰. Reste à signaler que M. Ahmadié appuie son discours sur des chiffres, ce qui reflète sa bonne connaissance du sujet et donne une certaine scientificité et authenticité à ses paroles. Celui-ci apparaît comme une personne compétente capable d'informer et d'expliquer la gravité de ce problème. « 300 tonnes de bois coupé dans les forêts de Tarchiche ont été évaluées à 30 tonnes..., les permis d'élagage et de nettoyage accordés pour 170 chênes, 100 pistachiers et 250 chênes verts, ce qui totalise 21 tonnes de bois pour le chauffage et 5 250 kilos de charbon ». Le même quotidien titre en page 5, le 15 juin 2006, « Le Parti libanais de l'environnement dénonce la prorogation des délais administratifs pour les carrières ».

⁴⁵⁶ *L'Orient Le Jour*, 18 mars, p. 4 rubrique « vie politique ».

⁴⁵⁷ Lascoumes, Pierre, *L'éco-pouvoir*, op. cit., p. 215.

⁴⁵⁸ *L'Orient Le Jour*, 6 mars, p. 5 rubrique « société ».

⁴⁵⁹ Dans son discours, ce dernier dénonce les violations de la loi et accuse les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement ainsi que la municipalité de manquer à leurs rôles. « L'écologiste a indiqué que les permis sont signés par de hauts responsables du ministère de l'Agriculture, notamment le président du département de reboisement, une décision portant le numéro 7/1822 et prise le 24 septembre 2005 ».

⁴⁶⁰ Elle consiste à construire l'article un peu comme une synthèse, ou un compte rendu, l'essentiel du texte étant consacré à des citations de l'interviewé.

Une autre illustration du rôle des associations nous est fournie par *Assafir*. Cependant, ce quotidien privilégie les informations concernant le Parti libanais de l'environnement. Ceci s'explique, comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre 4, par le fait qu'H. Maalouf est son Président.

Dans les articles analysés, nous notons la quasi-absence de chercheurs scientifiques. Ce qui se traduit par un manque d'informations sur les causes techniques et historiques du problème ainsi que sur ses conséquences à long terme. La dimension proprement scientifique des sujets représentés est presque absente des interventions des écologistes au profit d'une abondance de critiques de la politique de l'État en matière d'environnement et un développement des effets immédiats du problème pour l'homme.

Le monde académique représenté par les écoles et les universités occupe le troisième rang dans cet ensemble. Enfin, le rôle des médias et les publications ont une petite visibilité. La revue *Environnement et Développement* apparaît comme une source d'informations importante (Cf. annexe n° 1). Quelques exemples tirés des journaux étudiés permettent d'illustrer notre propos. Dans l'article intitulé : « La hotline de "al-Bi'a wal Tanmia" a enregistré des pics dépassant toutes les normes. Beyrouth, capitale préférée des décibels », *L'Orient Le Jour* publie le 6 mars les résultats d'une étude effectuée par l'équipe de la hotline environnementale d'*Environnement et Développement* (annexe n° 1). Elle montre qu'à l'exception de rares endroits « les quartiers de la capitale sont des nids à décibels à toute heure de la journée et de la nuit ». L'étude fait aussi ressortir que « les niveaux de bruit enregistrés dans les différentes régions sont des centaines de fois supérieurs aux normes définies par le ministère de l'Environnement ». L'article ne se limite pas au problème de la pollution sonore mais évoque aussi les plaintes des citoyens reçues par la hotline contre les agressions environnementales. En tête de liste figurent les dépotoirs sauvages. Autre source d'angoisse pour les citoyens : les effets sur leur santé des émissions de l'usine Kassardjian, qui fabrique des accessoires pour cuisines et salles de bains. Le troisième problème cité concerne les conséquences sur la santé des stations de relais des réseaux de téléphonie mobile. L'activité non contrôlée des carrières, les eaux usées sont à leur tour évoquées. À partir des problématiques citées, nous pouvons remarquer que les citoyens s'intéressent surtout à des thématiques qui touchent à leur santé et menacent directement leur cadre de vie. La journaliste n'intervient qu'une seule fois tout au long de l'article pour mettre l'accent sur l'incapacité de l'État à gérer ces dossiers.

Toujours dans cette même perspective de coopération avec la même revue, *L'Orient Le Jour* consacre le 29 mars dans sa page 5 (Cf. annexe n° 1) un article à l'édition de mars : « Le grand retour du mazout dans la catégorie des minibus altère davantage l'air pollué de la capitale et des autres villes ».

Il en va de même pour *Annahar* (Cf. annexe n° 1) qui annonce dans sa Une du mardi 13 juin : « Sondage d'opinion commun entre *Annahar* et la revue *Environnement et Développement* : les deux causes principales de la dégradation de l'environnement au Liban sont la mauvaise gestion et la transgression de la loi »⁴⁶¹. Les participants doivent choisir trois causes de la dégradation environnementale dans leur pays dans une liste de neuf. Ce qui est remarquable, selon le quotidien, c'est le fait que la non application des lois vient en tête avec une moyenne qui dépasse les 50% ; 21% seulement attribuent cette dégradation au manque de lois dans ce domaine. Un tel résultat signifie, pour *Annahar*, un message clair de la population aux dirigeants. Il s'agit d'appliquer les lois existantes avant d'en faire de nouvelles. Au sujet des problèmes environnementaux les plus inquiétants, les participants citent, selon *Annahar*, en première position les problèmes qui ont une incidence directe sur leur santé comme la pollution de l'air, de la mer et la question des déchets. Ce qui nous permet, encore une fois, de comprendre quelles sont les préoccupations environnementales de la population libanaise. Les intentions d'action personnelle en faveur de l'environnement apparaissent, à leur tour, dans ce sondage. Parmi les cinq actions proposées, les participants se sont opposés le plus à payer des taxes affectées à la défense de l'environnement. De plus, la plupart des interviewés ont trouvé que le gouvernement doit multiplier ses travaux pour la protection de l'environnement.

Une brève analyse de ce sondage nous offre l'image des attitudes de la population à l'égard de l'environnement et nous permet de faire le lien avec le traitement médiatique. Celui-ci se présente comme un instrument permettant au lecteur d'accéder à l'état de l'opinion publique face à une situation. Cependant, nous considérons, en partant des constatations du premier chapitre, que cette pratique renforce la mise en scène de l'information. Cela commence par l'élaboration des questions formulées. Le journal reflète le regard de ses lecteurs en proposant des résultats triés et sélectionnés. Comme l'explique M. Dobré : « dans le champ polysémique du terme environnement, se découpent dans un sondage d'opinion les définitions implicites de ceux qui

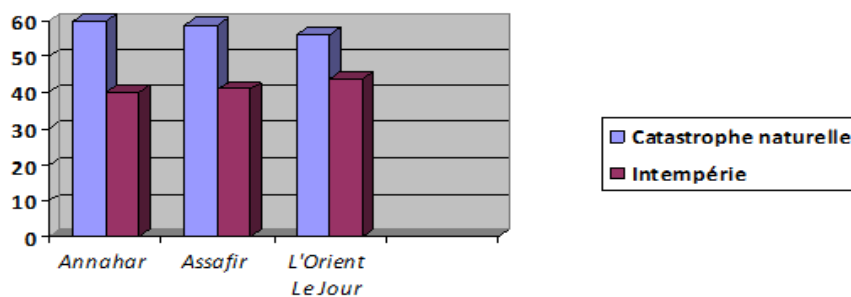
⁴⁶¹ Le sondage qui regroupe 18 pays arabes a été effectué en coopération avec le programme des Nations Unies pour l'environnement, la Ligue des nations arabes et des quotidiens.

formulent les questions »⁴⁶². De plus, explique l’auteur, les sondages reposent sur des questions qui concernent le quotidien des individus. Le type d’enjeux environnementaux véhiculés répond aux attentes et aux intérêts du public visé. Ce qui est remarquable, à notre avis, c’est le fait que les sujets abordés dans la presse durant la période étudiée correspondent aux résultats de ce sondage. Nous pouvons ainsi établir une relation entre la couverture journalistique de l’environnement et les préoccupations du public dans ce domaine.

Un autre article reflétant la coopération d’*Annahar* avec *Environnement et Développement* est publié le jeudi 8 juin dans la rubrique « environnement et patrimoine » sous le titre : « Environnement en ligne en coopération avec la revue *Environnement et Développement* ». Cette collaboration avec cette revue ne concerne pas *Assafir*. Ce qui s’explique par l’attitude négative d’H. Maalouf envers cette publication⁴⁶³.

À signaler que les sources d’informations sont d’une importance primordiale dans le traitement des questions environnementales. À ce propos, J. van der Mensbrugge écrit : « *News sources are important because, for the environment to be reported regularly, somebody has to actively promote the story* »⁴⁶⁴. Selon l’auteur, ceci est dû au fait que les conséquences des problèmes environnementaux, non spectaculaires, se développent sur une longue période.

Graphique n°3 : Détail de la catégorie « événement naturel » dans le corpus
(janvier-juin 2006, d’après les archives des quotidiens)



⁴⁶² Dobré, Michel, *L’opinion publique et l’environnement*, Institut Français de l’environnement, Orléans, 1995, p. 17.

⁴⁶³ Cf. rencontre du 12 juillet 2010.

⁴⁶⁴ Van der Mensbrugge, J., « Limits on the press function as a public forum : An international study of environmental news », *Asia Pacific Media Educator*, 6, 1999, 6-23.

Durant la période étudiée, il n'y a pas eu de catastrophe naturelle puisque nous avons choisi une période ordinaire. Les informations que nous avons pu recenser à ce niveau concernent surtout l'éclipse solaire. Ce phénomène a pu se tailler la même place dans les trois quotidiens et ce, à travers plusieurs articles. D'autres événements appartenant à ce sous ensemble concernent un léger tremblement de terre.

La seconde catégorie rassemblée sous l'intitulé E.N., recouvre surtout les conséquences des intempéries sur les éléments naturels et la vie quotidienne du Libanais. L'arrivée de la saison pluvieuse entraîne de graves conséquences sur l'agriculture et l'infrastructure. Parallèlement à ce genre de dégâts, elle provoque des coupures de courant, des effondrements et des inondations désastreuses⁴⁶⁵. À la différence d'autres pays où la pluie est considérée comme une richesse, la négligence des autorités civiles transforme celle-ci en un cauchemar pour le Libanais. Une lecture des articles publiés sur ce sujet dans les trois quotidiens confirme cette réalité : dégâts dans le secteur agricole, routes qui se transforment en lacs, dommages dans les sites archéologiques⁴⁶⁶.

D'un autre côté, ce qui nous semble intéressant dans le sous ensemble intempérie est l'absence d'un lien, dans les trois quotidiens, entre les tempêtes et le changement climatique. Des titres comme : « Le Liban-Sud n'a pas connu de telles averses depuis 50 ans. La tempête des dernières 48 heures cause des dégâts à la pelle⁴⁶⁷ », « La grêle dans les rues de la capitale⁴⁶⁸ », le dénotent. Pour le premier exemple, le quotidien se contente de faire un bilan des conséquences désastreuses de la tempête sur plusieurs secteurs : « inondations, crue des fleuves, routes coupées, agriculture endommagée, électricité coupée, accidents de la route, éboulement de terrains... » Pour le deuxième exemple, bien qu'une telle information se démarque de l'ordinaire, le journal ne présente aucune explication du phénomène. Il s'agit d'une simple présentation de la météo.

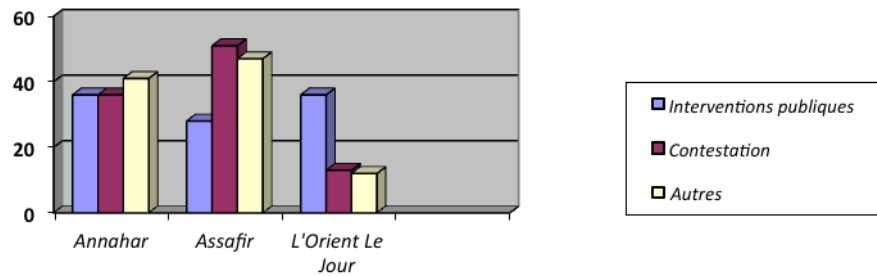
⁴⁶⁵ Un exemple nous est fourni par l'article publié le 10 mars dans *L'Orient Le Jour* : « Tripoli sous les grêlons, un citoyen blessé, effondrement du dépotoir de Saida et de la muraille archéologique de Tyr... Après le beau temps... la pluie et les accidents ».

⁴⁶⁶ Un autre titre paru dans *L'Orient Le Jour* le 3 avril nous semble aussi traduire la gravité de la situation : « intempéries. La République noyée... routes inondées, terrains noyés, plantations endommagées. Avril fait des siennes ».

⁴⁶⁷ *L'Orient Le Jour*, 26 avril, p. 4 rubrique « société ».

⁴⁶⁸ *Annahar*, 9 février, à la Une suite p. 8.

Graphique n°4 : Détail de la catégorie « énergie » dans le corpus
(janvier-juin 2006, d'après les archives des quotidiens)



Cette catégorie s'organise dans les trois quotidiens autour de trois grandes préoccupations. La première concerne les décisions, les interventions et les activités de l'autorité publique. La deuxième recense les problèmes rencontrés par les habitants dans ce secteur et leurs mouvements de protestation dans l'espace public. Enfin, la dernière thématique, comme nous allons le voir, est différente entre les trois quotidiens. Elle est formée par des sujets divers que chaque journal a choisi de traiter. Nous commençons l'analyse du graphique par *Assafir* qui a publié le plus sur cette thématique. C'est le sous ensemble « contestation » qui accapare l'essentiel du débat. Une bonne moitié des articles sont consacrés aux problèmes de courant rencontrés, comme rationnement et coupures d'électricité. *Assafir* se donne pour mission de refléter une réalité vécue au quotidien dans les différentes régions libanaises. De Bint Jbeil à Akkar en passant par Hasbayya, pour ne citer que quelques exemples, la scène se répète. Des titres comme : « Le rationnement à Bint Jbeil entre 10 et 14 heures quotidiennement, la souffrance continue des habitants... et Fneich promet de poursuivre le dossier »⁴⁶⁹, « Paralysie totale imposée par le dur rationnement... les pertes des habitants augmentent⁴⁷⁰ » traduisent les répercussions négatives de ce problème sur le citoyen. Le Libanais passe plusieurs heures de la journée dans le noir. Il n'a pas accès 24 heures sur 24 à ce service public et doit constamment jongler entre le courant électrique du gouvernement et celui des générateurs privés. Le nombre élevé de ce type d'information dans *Assafir* s'explique, selon nous, par le niveau des lecteurs auxquels il s'adresse. Ayant un style différent de celui de *L'Orient Le Jour* et d'*Annahar*, il privilégie le traitement des problèmes en rapport direct avec la vie quotidienne des citoyens. Sous l'intitulé Contestation nous trouvons aussi, toujours dans *Assafir*, quelques articles sur la polémique

⁴⁶⁹ *Assafir*, 7 janvier, p. 6 rubrique « régionale ».

⁴⁷⁰ *Assafir*, 24 janvier, p. 8 rubrique « régionale ».

engendrée par l'installation d'un poteau électrique au-dessus d'un centre résidentiel situé à l'entrée de Tripoli. Après l'échec de leurs manifestations, les habitants décident de porter plainte contre l'EDL vu les graves conséquences qu'un tel projet pose sur leur santé. Ce genre de problèmes se retrouve dans plusieurs régions comme Bint Jbeil et fait l'objet de différents échos. De plus, comme dans les deux autres quotidiens, la rubrique I. P. contient des informations sur les réunions et les déclarations des *leaders* politiques dans ce domaine⁴⁷¹.

Le dernier sous ensemble situé au troisième rang est un mélange d'articles divers, chacun portant sur un sujet précis. Ces derniers ne sont ni des enquêtes ni des reportages mais de petites informations avec quelques articles d'opinions.

À la différence de *L'Orient Le Jour* et d'*Assafir* où le sous ensemble C. vient en tête avec 47% pour le premier et 51% pour le deuxième, celui-ci se retrouve à la troisième place dans *Annahar* se laissant dépasser par les deux thématiques I. P et A. qui enregistrent le même score. Parmi les 11 articles sur l'énergie, un seul est classé dans la rubrique « environnement et patrimoine ». Il porte sur la protestation des habitants de Ghine contre l'installation d'un poteau énorme qui détruit un site touristique. Si ce genre d'informations ressemble à celui présent dans *Assafir* et dans *L'Orient Le Jour* comme nous allons le voir, sa présentation est différente. Ce n'est pas la santé des habitants qui est mise au premier plan ici, mais la menace posée par un tel projet sur un des plus importants sites phéniciens et romains au Liban. À part celle-ci, rares sont les informations dans les trois quotidiens qui traitent ce problème sous cet angle. Même dans *Annahar*, le second article publié sur ce genre d'informations se focalise sur les répercussions des lignes de haute tension sur la santé. Ce projet dans la région d'Ain Najem où se trouve l'une des plus grandes écoles au Liban menace la santé des habitants, des étudiants et des professeurs. L'article est publié le 11 mars sous forme d'une enquête. Dans *L'Orient Le Jour*, l'installation dans des zones résidentielles à Mansourieh des lignes à haute tension donne lieu à un traitement important. Le discours de presse sur cette question fait apparaître les fortes tensions qui opposent les habitants à l'État. L'exécution de cette ligne entraîne une protestation de ces derniers sur fond de craintes d'éventuelles répercussions sur la santé. C'est surtout cette dimension du problème qui retient aussi l'attention du journal. Les effets de ces lignes sur l'environnement se

⁴⁷¹ cf. : « Réunion du Comité d'urgence de l'eau et de l'énergie », *Assafir*, 26 janvier, p. 8 rubrique « régionale » ; « Fneich : les divisions politiques ne nous empêchent pas de résoudre la crise du secteur d'électricité », *Assafir*, 2 mars, p. 9 rubrique « régionale ».

manifestent dans *L'Orient Le Jour* dans l'article du 29 mars intitulé : « La proximité des lignes de haute tension expose à plusieurs problèmes de santé ». Le journal ne fait que présenter une correspondance adressée par le Pr A. Aboukais, directeur du laboratoire de catalyse et environnement MREID à l'Université du Littoral-Côte d'Opale (France). A. Aboukais élucide certains points sur les risques induits par la proximité de telles installations sur les habitants, entre autres, les effets sur l'environnement⁴⁷².

D'un autre côté, alors que la majorité des articles dans *Assafir* s'inscrivent dans la rubrique « régionale », dans *L'Orient Le Jour* et dans *Annahar*, ils sont classés dans « économie ». L'aspect économique du secteur de l'électricité se dévoile ici et là. Des titres de *L'Orient Le Jour* comme d'*Annahar* en témoignent⁴⁷³.

Ce qui est étonnant dans la médiatisation de cette thématique dans les trois quotidiens est la quasi absence d'articles sur d'autres sources d'énergie. Une production durable d'électricité, propre et peu coûteuse ne semble pas être l'intérêt premier des journaux. Dans *Assafir*, ce genre d'informations apparaît dans trois articles qui évoquent des activités et des déclarations politiques où se montre l'aspect environnemental. Citons : « Fneich : nous appuyons les projets de production d'énergies renouvelables »⁴⁷⁴. Un autre exemple est un article publié le 15 mars. Il s'agit d'une lettre adressée par l'association du consommateur au ministre Fneich à l'occasion de la journée internationale du consommateur qui a pour titre : « L'énergie renouvelable à la portée de tous ». La lettre est simplement reprise sans aucune intervention du journaliste⁴⁷⁵.

Dans *Annahar*, la même lettre fait l'objet d'un article publié aussi le 15 mars mais dans la rubrique « économie ». Un second article paru dans ce quotidien le 16 mai parle indirectement de l'électricité à travers une enquête sur l'eau. Ce trésor est considéré comme une arme économique

⁴⁷² « Mais l'effet sur l'atmosphère le plus important à signaler réside dans le fait que ces champs électromagnétiques génèrent une augmentation des taux d'ozone et d'ions ».

⁴⁷³ « Des stocks suffisants de fuel pour ne pas avoir de problèmes de courant d'ici à trois mois. L'EDL prise dans le tourbillon de la flambée du prix du pétrole », *L'Orient Le Jour*, 25 avril, p. 8 rubrique « économie », « Coopération l'électricité au menu d'une réunion élargie libano iranienne », *L'Orient Le Jour*, 25/26 février, p. 8 rubrique « économie », « Énergie Azour juge les mesures proposées par Fneich insuffisantes. Le dossier des réformes de l'EDL reporté à mardi prochain », *L'Orient Le Jour*, 27 avril, p. 8 rubrique « économie », « Pétrole : des études sismiques confirment l'existence d'un potentiel d'hydrocarbures au large du Liban », *L'Orient Le Jour*, 16 mai, p. 8 rubrique « économie » ; « le plan de réforme réalise la partie financière sans aucune vision sur l'électricité et le développement », *Annahar*, 9 janvier, p. 15 rubrique « économie », « Kabbani : le retard du sauvetage de l'électricité est un crime contre le Liban » *Annahar*, 28 avril, p. 15 rubrique « économie ».

⁴⁷⁴ *Assafir*, 14 mars, p. 9 rubrique « régionale ».

⁴⁷⁵ L'association évoque les problèmes de la corruption dans ce secteur, les pertes pour l'économie nationale et le rationnement. À la fin, elle invite à encourager les recherches et l'investissement dans les énergies renouvelables.

et électrique non utilisée. Quant à *L'Orient Le Jour*, l'aspect environnemental est présent dans un seul article de L. Mokbel, le 11 mai, et classé dans la rubrique « économie ». Même si le langage des chiffres prédomine, il laisse un peu de place pour l'environnement. L'énergie hydraulique est une alternative à l'énergie thermique. La journaliste propose au lecteur une série de données qui lui permettent d'avoir une idée sur le sujet.

Nous venons de voir que le problème de l'électricité se présente dans les trois quotidiens non pas sous l'angle environnemental mais économique, politique et sociétal. L'incapacité du gouvernement à réformer le secteur, le rationnement et les coupures à répétition sans oublier les pertes économiques résument le contenu des articles. De plus, les journaux posent le problème sans proposer de solutions.

Passons à la catégorie P. Nous n'avons pas jugé utile de présenter un graphique pour cette thématique puisque, comme nous allons le voir, les mêmes thèmes se répètent.

La destruction de l'héritage architectural de la capitale fait l'objet d'un article publié dans *L'Orient Le Jour* le 29 mars sous le titre suivant : « Douze tours mettent le quartier de Gemmayzé en péril ». Dès le début, la journaliste M. Makarem met le point sur le danger qui menace les derniers fragments témoignant de l'histoire de Beyrouth⁴⁷⁶. Comme dans la majorité de ce qui est publié dans ce quotidien, la voix des écologistes se fait entendre. Après l'introduction, la journaliste explique que ces immeubles pouvant atteindre jusqu'à 30 étages sont dénoncés par l'Apsad (Association pour la protection des sites et anciennes demeures), Umran, la Fondation du patrimoine et l'Association de développement de Gemmayzé, et sont qualifiés d'incompatibles avec le tissu urbain. Tout au long de l'article, ce sont les défenseurs du patrimoine qui prennent la parole. La voix du journaliste n'est présente que pour reprendre leurs paroles et leurs explications.

La majorité des autres articles sont consacrés dans ce quotidien aux découvertes archéologiques à Baalbek. Voici un exemple publié le 14 avril à la Une : « Fouilles. Le mortier pseudo archéologique n'a que... 80 ans ». Signé aussi par M. Makarem, il débute par une citation du ministre de la Culture, T. Mitri, à l'occasion de la conférence de presse qu'il a tenue à son

⁴⁷⁶ En effet, explique la journaliste, « douze tours attendent le feu vert du Conseil supérieur de l'urbanisme pour planter leur décor à Gemmayzé, un des premiers quartiers à s'être développé entre 1850 et 1920 hors des murs médiévaux de Beyrouth ».

ministère. Encore une fois, la journaliste ne fait que reprendre le discours sans aucune intervention. Nous trouvons un autre exemple sur le même sujet le 18 avril : « Archéologie. Encore une découverte à Baalbek ». L'article non signé se limite à préciser la découverte d'une tombe datant de la fin de l'époque romaine à Baalbek. Et la liste de ce genre d'informations s'allonge. Le 20 avril, le quotidien parle de la découverte d'un caveau funéraire romain qui contient des ossements humains à Baalbek. Nous n'allons pas citer tous les exemples à ce niveau mais nous précisons qu'ils sont non signés comme le dernier cité. D'autres informations concernent, à titre d'exemple, le problème de préservation des vestiges de Tyr. Cependant, ce qui est mis en relief dans l'article de S. Baaklini, c'est la venue du directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, au cours de laquelle il a lancé la « politique dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation au Liban ». L'article ne fait que détailler cette visite et la protection des vestiges de Tyr fait partie de son discours⁴⁷⁷. Le patrimoine est donc traité à partir des activités de personnalités politiques et sociales. Un article du 11 mai vient à son tour confirmer ce constat. « Tarek Mitri annonce les journées nationales du patrimoine du 16 au 21 mai. Sur 1 200 vieilles bâtisses répertoriées à Beyrouth dans les années 90, il n'en reste que 256 ! »

Dans *Assafir*, ce sont toujours les découvertes archéologiques qui attirent l'attention du journal, qu'elles soient sous marines ou urbaines. Cependant, la présentation en est différente. Le journaliste est fort présent dans son article et donne son opinion sur le sujet. Le 10 avril A. R. Chalha titre : « Des découvertes archéologiques à Baalbek... et l'État ne s'y intéresse pas ». Nous pouvons observer à partir du titre l'intervention du médiateur. Le journaliste commente dans son discours la réaction de l'État en attirant l'attention du lecteur sur le fait qu'aucun ministre ou responsable n'a visité la ville pour prendre une décision qui permettrait de poursuivre de tels travaux. Cette négligence se manifeste aussi selon le journaliste par l'absence d'un gardien de ces antiquités. La majorité des articles de ce quotidien sur les découvertes sont signés et se caractérisent par la présence d'un médiateur fort. Le patrimoine y est aussi évoqué à travers l'activité des personnalités politiques comme nous le montre le titre suivant publié le 9

⁴⁷⁷ « Interrogé sur ce qu'il pensait de l'état de conservation des sites placés sur la liste du patrimoine mondial au Liban, M. Matsuura a soulevé le problème de Tyr, où la construction d'une route a alimenté la polémique sur la sécurité des vestiges ».

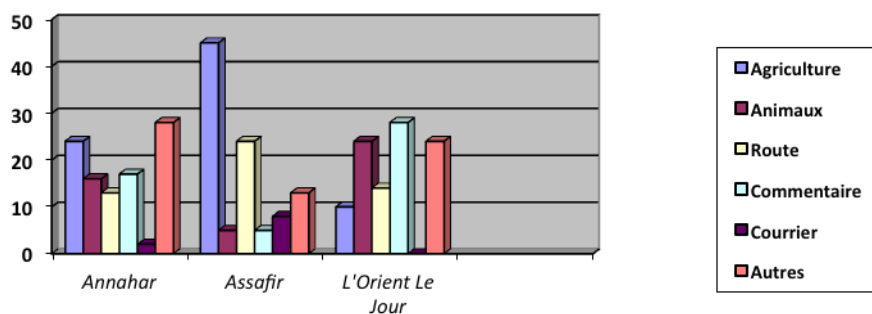
février : « Tadmori⁴⁷⁸ retourne de la conférence sur l'effet du patrimoine sur le tourisme ». Le même type d'informations se retrouve dans les trois quotidiens.

Dans *Annahar*, le nombre élevé d'articles consacrés à cette thématique nous permet de constater que ce journal se caractérise par une attention particulière aux questions relatives à la préservation du patrimoine. Cependant, la lecture de quelques-uns d'entre eux vient noircir ce constat. Ce sont toujours les découvertes archéologiques qui forment la thématique principale, souvent sous la plume de M. Makarem qui, la plupart du temps se contente de raconter sans aucune critique. Parfois, quelques lignes anonymes suffisent.

D'autres informations ne sont liées à aucune actualité et sont traitées dans ce quotidien ce qui confirme la construction médiatique de l'événement. Ainsi, le 18 février, T. Franjeh consacre un article à la forteresse archéologique Barbar Agha à Iyal.

D'un autre côté, nous remarquons que le patrimoine menacé par une fièvre immobilière croissante ne bénéficie pas d'une couverture médiatique suffisante.

Graphique n°5 : Détail de la catégorie « divers environnement » dans le corpus
(janvier-juin 2006, d'après les archives des quotidiens)



Cette dernière catégorie se divise en six thématiques principales : agriculture, animaux, courrier des lecteurs, commentaires, route et infrastructure, autres. La première est analysée dans les trois quotidiens sous l'angle politique et économique. Dans *L'Orient Le Jour*, les deux informations que nous avons trouvées à ce niveau confirment ce constat. Le 18 mars, un article non signé classé dans la rubrique « vie politique » et intitulé : « Grand sérail une délégation d'agriculteurs et d'aviculteurs reçue par Siniora » se cantonne à informer le lecteur de cette rencontre. Le

⁴⁷⁸ Le membre du Conseil municipal de Tripoli Khaled Omar Tadmori.

second article est, lui aussi, non signé et publié le 25 mars sous le titre suivant : « Agriculture les pommes au dépotoir... en attendant les marchés étrangers ». Il s'agit d'un simple communiqué des municipalités de la région du Haut-Metn priant le ministère de l'Agriculture et le Conseil des ministres d'annoncer un plan d'urgence pour sauver le secteur de la culture des pommes. À la fin seulement sont précisées les difficultés du secteur agricole au niveau de l'environnement, avec les déchets qui se retrouvent en plein air. Pour *Annahar*, bien que la quantité d'articles sur ce sujet soit plus importante, leur contenu ressemble à ceux de *L'Orient Le Jour*. Ce sont les activités des responsables politiques et leurs allocutions qui sont les plus fréquentes. Le titre du 28 mars « Assahili : le secteur de l'agriculture ne doit plus dépendre des expériences acquises », en est un exemple pertinent. Le discours du ministre de l'Agriculture de cette époque, T. Sahili, est repris ; il insiste sur l'importance de la restructuration du ministère. L'aspect environnemental est peu présent, et s'il existe c'est d'une manière superficielle comme le montre cet exemple : « Les oliviers de Hasbayya et la négligence »⁴⁷⁹. Il traite, en quelques lignes, la régression de la culture des olives à Hasbayya en raison de la négligence des agriculteurs, sans aucune analyse. Ce qui influe sur la vie des habitants, puisque cette activité a été une ressource importante. Toujours avec cette même idée, la représentation médiatique s'organise autour d'une idée centrale que représente l'intérêt de l'être humain. Les constatations faites dans les deux autres quotidiens s'appliquent à *Assafir*. Une comparaison entre l'univers informationnel proposé par les journaux sur l'agriculture et notre bilan établi dans le chapitre 4 prouve que les médias sont loin d'être un miroir de la réalité.

La deuxième thématique concerne des informations sur les animaux. Leur contenu manque d'une analyse approfondie et se limite à quelques articles qui ne reflètent pas la situation des espèces animales au Liban. « Une tortue de mer sauvée par un pêcheur de Tripoli » est un titre de *L'Orient Le Jour* le 25 avril qui nous sert d'exemple pour montrer quel type de discours les journaux diffusent sur ce sujet. La liste des espèces en voie de disparition au Liban est considérable. Ce qui signifie qu'un tel sujet mérite de figurer sur l'*agenda* médiatique. Nous aurions pu espérer que les journaux étudiés s'arrêtent sur la préservation de ces richesses mais ceci n'est pas le cas. Rares sont les articles qui vont dans ce sens. Dans *L'Orient Le Jour*, un seul dossier a été réalisé par S. Baaklini sur les zones humides et les espèces menacées. Les autres articles publiés sont pour la plupart non signés et se caractérisent par l'absence du médiateur.

⁴⁷⁹ *Annahar*, 4 février, p. 14 rubrique « environnement et patrimoine ».

« La pêche à la dynamite décime les ressources maritimes, dénoncent des pêcheurs »⁴⁸⁰ : pas d'analyse malgré la gravité d'un tel problème ; la parole est laissée au Président du syndicat des plongeurs professionnels, et à celui du syndicat des pêcheurs du littoral de Khayzaran (Liban-Sud), ainsi qu'à d'autres représentants d'associations pour dénoncer les mauvaises pratiques de pêches très répandues menaçant la vie maritime.

Dans *Assafir*, l'aspect économique s'invite dans quelques articles sur des sujets animaliers. Un exemple nous est fourni le 2 janvier : « L'élevage des truites donne annuellement 2 millions de dollars à l'économie de Hermel ». Le journaliste R. Fakih met le point, dans son discours, sur les avantages économiques de ce secteur pour la région de Hermel. D'autres informations se présentent sous forme d'article court strictement informatif sur un fait divers sans aucune visée environnementale. Voici un exemple du 3 février : « La chasse d'une baleine géante à Tyr ». Quelques lignes non signées expliquent au lecteur comment les pêcheurs ont chassé cette baleine. D'un autre côté, la chasse illégale des oiseaux est le sujet traité par *Assafir* le 13 avril (page 8). Cependant, le journaliste O. Brahim n'a pas jugé nécessaire de présenter au lecteur les dangers d'un tel acte sur l'extinction et la vie des oiseaux. Il se limite à expliquer que « malgré toutes les décisions d'interdiction de la chasse, les nombreux chasseurs de la région de Donniyé continuent d'exercer leur activité ». Dans *Annahar*, une lecture montre aussi que la représentation des sujets animaliers est superficielle et ressemble à celle présente dans les deux autres quotidiens. L'information du 3 février, à titre d'exemple, sur la baleine géante retrouvée à Tyr est aussi publiée dans *Annahar* et de la même manière.

Le troisième sous ensemble intitulé « courrier des lecteurs » est formé par des lettres sur des problèmes précis concernant particulièrement le cadre de vie immédiat. Elles se plaignent surtout des petits trous et des nids de poule dans les routes, de la gestion des déchets et des carrières... Il en ressort que le Libanais s'intéresse au premier plan à son intérêt personnel.

Concernant les « commentaires », nous retrouvons une quantité négligeable d'éditoriaux sur l'environnement. Les autres articles sont des analyses proposées par les journalistes sur un événement d'actualité qu'ils éclairent et mettent en perspective.

L'avant dernière thématique concerne surtout l'état de délabrement des routes libanaises. Ce point va être développé dans l'analyse qualitative.

⁴⁸⁰ *L'Orient Le Jour*, 21 mars, p. 5 rubrique « société ».

Les sujets environnementaux restants constituent des choix exclusifs opérés par chaque quotidien. Pour *Annahar*, il s'agit d'un mélange entre des faits divers et des articles approfondis. Quelques informations sont consacrées, à titre d'exemple, au décès du militant pour l'environnement Rikardos Al Haber⁴⁸¹. Parallèlement, le quotidien a ouvert ses colonnes à quelques enquêtes. Citons, entre autres, celle réalisée le 23 mars par A. Farah sur le décalage existant entre les quartiers dans la région d'Acharfieh. Les habitants ont beaucoup de demandes et rencontrent énormément de problèmes. Ce n'est pas l'environnement qui constitue l'objet central de l'enquête mais le développement de ces quartiers sur tous les plans, particulièrement l'infrastructure, les routes et les égouts. « La situation la plus catastrophique est celle d'Ain Zaintoun où vivent de 4 à 10 personnes dans un appartement de 20 à 40 m² ». Une autre enquête signée par A. Al Fata a pour thème principal l'eau au Liban et dans le monde arabe. Celle-ci représente un enjeu primordial dans les politiques intérieures et extérieures du Liban. Le journaliste s'appuie sur les explications du chercheur N. Khalifé pour attirer l'attention du lecteur sur le fait que l'eau va jouer un rôle primordial dans le processus de démarcation des frontières syro-libanaise. Voilà comment l'eau, comme déjà expliqué dans le 2^{ème} chapitre, devient un enjeu politique au Liban qui se traduit dans les représentations médiatiques. C'est l'aspect politique qui domine dans cette enquête. Il en va de même pour *Assafir* où la question de l'eau est vue sous le même angle. Le 19 avril, T. Abou Hamdan parle de son importance dans le conflit libano-israélien⁴⁸².

Bien que les sujets analysés dans les trois quotidiens soient importants, nous pensons qu'ils ne reflètent pas la réalité des enjeux environnementaux. Nous considérons que ce qui n'est pas médiatisé peut être d'une importance plus grande que ce qui est publié. Le développement durable, pour ne citer que cet exemple, n'est guère traité dans notre corpus et s'il l'est, c'est à travers une allocation politique ou une conférence. Sur un autre plan, nous observons que, dans bien des cas, plusieurs problèmes environnementaux sont cités sans aucun traitement approfondi

⁴⁸¹ 3 janvier p. 14, 4 janvier p. 14, 12 janvier p. 14, 17 janvier p. 14.

⁴⁸² Les différents problèmes rencontrés dans les régions de Bint Jbeil font l'objet d'un article signé par A. Assaghir le 18 mars dans la page 6.

du problème. La pollution de l'eau, à titre d'exemple, se réduit à quelques informations traitant de projets⁴⁸³.

Des carrières aux déchets en passant par l'électricité et d'autres titres, les préoccupations se retrouvent presque les mêmes dans notre corpus. L'analyse des enjeux environnementaux véhiculés par les quotidiens permet de relever des thématiques communes. C'est là que le concept de *l'Agenda setting* développé dans le premier chapitre trouve ses marques. Pendant la période étudiée, les trois quotidiens orientent l'attention publique sur les mêmes sujets. Seuls quelques thèmes traités surtout sous la forme d'enquêtes ou de dossiers caractérisent un journal sans l'autre.

D'un autre côté, la diversité des thèmes traités sous l'intitulé environnement renvoie à la polysémie de cette notion. Nous venons de voir que l'environnement est un domaine qui regroupe des enjeux fort éloignés. Nous partageons la vision d'A. Nedjar selon laquelle « l'environnement y apparaît comme un patchwork de multitudes de sujets qui relèvent de problématiques très différentes les unes des autres »⁴⁸⁴.

Enfin, la majorité des thèmes traités renvoient aux attentes des lecteurs. Les quotidiens diffusent rarement des sujets « nature » comme la protection des animaux, la préservation des grands espaces. Même s'ils ne sont pas actualisés par un événement, les informations sur la pollution, les déchets, les carrières sont fortement représentées.

b. 2 L'environnement dans quelle page ? Aucune norme de classification

Quant à la place accordée aux événements environnementaux, il n'y a pas de norme stricte à ce niveau. Ce type d'informations ne se concentre pas dans une page particulière. Il peut se retrouver dans plusieurs rubriques (« international », « société », « économie ») et ce dans les trois quotidiens. Cependant, pour *Annahar* c'est surtout dans sa page « environnement et patrimoine » 14 parfois 15, que nous avons répertorié la plupart des articles environnementaux.

⁴⁸³ « Projets de traitement des eaux usées dans 50 stations, 18 d'entre elles à Hasbani », *Assafir*, 14 mars, p. 10 rubrique « régionale » ; « Guerre de l'eau à Hasbayya après échec des médiations », *Assafir*, 3 février, p. 8 rubrique « régionale ».

⁴⁸⁴ Nedjar, Akila, *Le thème de l'environnement dans les médias généralistes, l'analyse des cadres discursifs*, op. cit., p. 183.

Partant du principe que la Une est révélatrice de l'importance que les journalistes accordent à une information, notre analyse quantitative s'intéresse aussi au nombre de sujets environnementaux parus dans cette page dans chaque quotidien. Cette démarche nous semble pertinente pour évaluer non pas l'espace réservé à l'environnement par rapport aux autres informations, mais la différence entre les choix faits par les trois journaux étudiés. La Une est le premier contact du lecteur avec son quotidien. Par son pouvoir d'inciter à l'achat, elle est la « vitrine » du journal. Il s'agit donc de répondre aux questions suivantes : combien de thématiques environnementales figurent dans la Une de notre corpus ? De quoi traitent-elles ?

Tableau n°6 : Total d'articles à la Une par journal sur l'environnement
(janvier-juin 2006, d'après les archives des quotidiens)

Journal	<i>Annahar</i>	<i>Assafir</i>	<i>L'Orient Le Jour</i>
Articles à la Une	26	28	27

Assafir est le quotidien qui a consacré le plus de Unes à des informations sur l'environnement (tableau n°6). Afin d'avoir une idée sur le contenu des articles traités dans cette page, nous avons jugé utile de présenter leurs titres. Ceci nous permettra de comprendre quels sont les thèmes choisis et les choix opérés par chaque journal. Pour *Annahar* et *Assafir* nous avons effectué un travail de traduction. Les résultats sont présentés dans trois tableaux différents, chacun représentant un quotidien. Nous n'avons pas évoqué, dans ces tableaux, le titre explicatif situé à l'intérieur du journal. Nous nous sommes contentée de présenter ce qui figure à la Une et qui annonce le sujet.

Tableau n°7 : Titre des Unes sur l'environnement dans *L'Orient Le Jour*
(janvier-juin 2006, d'après les archives du quotidien)

Titre de l'article	Date	Type d'article (auteur)	Catégorie
Carrières en folie	23 février	Dossier Suzanne Baaklini	A. E.
L'effondrement du dépotoir de Saida. Ces ordures qui nous menacent...	1 ^{er} mars	Suzanne Baaklini	A. E.
Tripoli sous les grêlons	10 mars	non signé	E. N.
En marge du 4 ^e Forum de Mexico les conditions d'une gestion intégrée de l'eau au Liban	18/19 mars	Sahar Al Attar	I. E.
Des centaines de Libanais ont observé, hier, la quatrième éclipse du siècle. La lune fait de l'ombre au soleil	30 mars	Suzanne Baaklini	E. N.
Société Gemmayzé, paradis des noctambules, enfer des riverains	30 mars	Carla Henoud	A. E.
Intempéries. La République noyée	3 avril	non signé	E. N.
Le danger au quotidien : 600 000 mines « polluent » le territoire libanais	5 avril	Anne Marie El Hage	A. E.
Mansourieh sous haute tension : la population attend les experts	12 avril	Dossier Suzanne Baaklini	E.
Du danger de vivre près des lignes de haute tension	14 avril	Dossier Suzanne Baaklini	E.
Le « jorj » pseudo archéologique n'a que... 80 ans	14 avril	May Makarem	P.
Fauche qui peut	16 avril	Issa Goraieb	A. E.
Rapport annuel du CDR. Des projets de grande envergure, mais des retards à tous les niveaux	19 avril	Dossier Suzanne Baaklini	A. E.
7 000 têtes de bétail rendent irrespirable l'air de la capitale, depuis lundi. Au port de Beyrouth, les bovins du scandale	21 avril	Patricia Khoder	A. E.
Débarassée de l'occupation syrienne, Tripoli lutte contre la misère	26 avril	Dossier May Makarem	A. E.
Réformes trop molles, absence de vision à long terme EDL : le plan de Fneich ne suscite pas l'enthousiasme des ministres	27 avril	non signé	E.
UNESCO. Matsuura se penche sur le problème de la préservation des vestiges de Tyr	28 avril	Suzanne Baaklini	P.
Énergie. Suffirait-il de corporatiser l'EDL pour la privatiser ?	9 mai	Sahar Al Attar	E.
Sécurité. Des villages entiers vidés de leurs populations 500 000 engins de mort : le Liban malade de ses mines	10 mai	Dossier Anne-Marie El-Hage	A. E.
Déminage. Le financement lié à la signature par le Liban du traité d'Ottawa	11 mai	Dossier Anne-Marie El-Hage	A. E.
Paléontologie. Premiers restes de dinosaure découverts au Liban	11 mai	non signé	D. E.

Titre de l'article	Date	Type d'article (auteur)	Catégorie
Programme d'investissement du CDR dans les équipements et les services publics	12 mai	non signé	A. E.
Pétrole : des études sismiques confirment l'existence d'un potentiel d'hydrocarbures au large du Liban	16 mai	Liliane Mokbel	E.
Électricité. Le dossier traîne en longueur au Conseil des ministres	18 mai	non signé	E.
Le Conseil des ministres échoue sur le dossier des déchets solides	20 juin	non signé	A. E.
Le ministre a défendu hier sa proposition soumise au Conseil des ministres « Sans plan d'urgence, le Liban sera noyé sous les ordures d'ici à six mois », avertit Sarraf	21 juin	non signé	A. E.
L'Inspection centrale tire la sonnette d'alarme et dénonce la déliquescence de l'appareil étatique corruption, gaspillage, laisser-aller généralisé, l'administration publique au bord de l'effondrement	22 juin	Dossier Tilda Abou Rizk	A. E.

Tableau n° 8 : Titre des Unes sur l'environnement dans *Assafir*
(janvier-juin 2006, d'après les archives du quotidien)

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	Catégorie
Projet de législation de vente d'eau publique dangereuse	5 janvier	Habib Maalouf	A. E.
Assanyoura refuse de supprimer l'immunité de Fattouche et Rizk décide de poursuivre son dossier	17 janvier	non signé	A. E.
Remarques sur les deux décisions du Conseil consultatif sur les carrières de Fattouch	21 janvier	Ali Al Mousawi	A. E.
Le Conseil des ministres légifère pour les carrières	24 janvier	Habib Maalouf	A. E.
La grêle couvre les rues de la capitale	9 février	non signé	E. N.
La tempête s'en va aujourd'hui	10 mars	non signé	E. N.
Des informations sur l'éclipse demain	28 mars	Ali Mhammad Ghosn	E. N.
L'éclipse ici	30 mars	non signé	E. N.
Léger tremblement de terre à Beyrouth	30 mars	non signé	E. N.
La colline de Balamand est menacée par l'enlèvement des roches	8 avril	Ghassan Rifi	A. E.
L'air de Tripoli est victime des pneus brûlés	13 avril	Ghassan Rifi	A. E.
L'occupation profite de 23 sources dans les fermes de Chebaa	19 avril	Tarek Abou Hamdan	D. E.

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	Catégorie
Découverte d'une grotte archéologique à Baalbek	20 avril	Abd Rahim Chalha	P.
Le Liban est beau mais le Libanais	22 avril	Selim Al hoss	D. E.
Le plan de l'électricité et les prix du pétrole : changement de la direction et privatisation de la production	26 avril	Adnan Hage	E.
Les pluies du printemps : les torrents et les pluies	26 avril	non signé	E. N.
Le Conseil des ministres adopte le règlement des infractions sur les biens maritimes	28 avril	non signé	A. E.
Deux milliards et demi les pertes de l'État pendant 15 années à cause des taxes non payées sur les carrières	29 avril	Habib Maalouf	A. E.
Le siège des pêcheurs à Arida	29 avril	Enquête Saada Alouwwé	D. E.
L'électricité du Liban un exemple de problème du secteur public	12 mai	Bchara Merhej	E.
Fuite des flammes de juin	5 juin	non signé	D. E.
Protestation contre le rationnement du courant au nord	7 juin	Ghassan Rifi	E.
Le rationnement ne concerne pas Beyrouth Fneich : l'électricité syrienne de retour	8 juin	non signé	E.
Hoss : résultats catastrophiques de l'échec de la réforme sur le développement	8 juin	non signé	I. E.
Électricité : la Syrie reprend l'alimentation du réseau et le rationnement diminue	9 juin	non signé	E.
Le gaspillage dépasse les deux milliards de dollars et la crise menace du pire. Le plan des déchets est victime de la mauvaise gestion	21 juin	Habib Maalouf	A. E.
Le plan déchets du Conseil de développement et de construction est né mort	22 juin	Habib Maalouf	A. E.
Opposition contre les sites proposés pour le traitement des déchets	27 juin	Dossier Habib Maalouf et autres	A. E.

Tableau n° 9 : Titre des Unes sur l'environnement dans *Annahar*

(janvier-juin 2006, d'après les archives du quotidien)

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	Catégorie
La grêle dans les rues de la capitale	9 février	non signé	E. N.
Beyrouth... la ville du brouillard	26 février	non signé	E. N.
La destruction est toujours plus facile que la construction	26 février	Marwan Skandar	D. E.
Éclipse partiel demain le ministère de la Santé et de l'éducation alertent les citoyens	28 mars	non signé	E. N.

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	Catégorie
L'éclipse aujourd'hui et les écoles sont fermées	29 mars	Pierre Atallah	E. N.
L'éclipse	30 mars	M. Abi Samra	E. N.
Les gardiens de l'éclipse	30 mars	Sahar Baasiri	E. N.
De l'or romain dans une grotte à Baalbek	5 avril	non signé	P.
L'or de Baalbek sous les ordures	6 avril	non signé	P.
Baalbek des nouvelles découvertes	7 avril	non signé	P.
Le chéneau	7 avril	Zayyan	E.
Chaque jour une nouvelle découverte à Baalbek	8 avril	Ramiz Ismail	P.
Baalbek : les voleurs des vestiges ont volé le mortier	9 avril	non signé	P.
Découverte d'une nouvelle mosaïque à Baalbek	10 avril	Ramiz Ismail	P.
Tremblement de terre au Liban d'une intensité de 3.5 degrés	15 avril	non signé	E. N.
Les dernières découvertes de Baalbek : une toilette archéologique dans le quartier AlChikan	22 avril	non signé	P.
La réforme de l'électricité pour une séance supplémentaire	27 avril	non signé	E.
Découverte de trois grottes archéologiques à Baalbek	28 avril	non signé	P.
Les dernières découvertes à Baalbek : un sarcophage romain	3 mai	non signé	P.
Le danger sioniste sur la sécurité de l'eau dans le monde arabe	4 mai	Adnan Haidar Ahmad	D. E.
Les Nations Unies menacent d'arrêter l'aide environnementale au Liban	10 mai	Rima Sawaya Abou Harb	A. E.
Où nages-tu cet été ?	1 ^{er} juin	non signé	A. E.
Le développement dépend de la sécurité	4 juin	Marwan Skandar	D. E.
Sondage d'opinion commun entre <i>Annahar</i> et la revue Environnement et développement : les deux causes principales de la dégradation de l'environnement au Liban sont la mauvaise gestion et la transgression des lois	13 juin	non signé	I. E.
Opposition contre le transfert de la décharge de Naameh à la région Kharroub	21 juin	RS	A. E.
Le Conseil des ministres approuve le plan pour les déchets	29 juin	non signé	A. E.

b. 3 La Une : un exemple de la construction de l'information

D'emblée, nous remarquons que les thèmes environnementaux présents à la Une de chaque journal ne sont pas les mêmes. S'y ajoute le fait qu'ils ne sont pas traités, la plupart du temps, à la même date par les trois titres et s'ils le sont, c'est d'une manière différente. Prenons l'exemple du 28 avril où les trois quotidiens publient une question sur l'environnement. Nous pouvons constater que chacun d'entre eux représente une thématique particulière (Cf. annexes n°2). Ce

qui nous permet de cerner un des signes de la construction médiatique de l'information. Il renvoie au principe de sélection et de hiérarchisation de l'information qui caractérise chaque instance médiatique.

Deux raisons peuvent être avancées pour expliquer le nombre restreint de sujets environnementaux en Une. La première tient au fait qu'il y a une sorte d'actualité que le journal se doit de présenter. Le thème est surtout éclipsé par la politique qui occupe la plupart du temps cette page. Selon N. Aoun⁴⁸⁵, « si nous sommes face à un conflit ou une attaque israélienne, c'est le côté politique et sécuritaire qui prend le dessus. Cependant, en période ordinaire, l'environnement peut faire l'objet d'une manchette, ce qui a été le cas plusieurs fois ». À la question de savoir pourquoi l'environnement n'est pas présent plus souvent, N. Aoun insiste que ce type d'informations nécessite des moyens :

« Nous n'avons qu'un ou deux journalistes qui s'occupent de cette question. Nous sommes en train de balbutier au Liban dans le domaine du journalisme écologique, mais dans notre quotidien nous essayons de donner à cet aspect une part de plus en plus importante. L'avenir de ce type de journalisme est inévitable parce que les atteintes à l'environnement sont de plus en plus graves »⁴⁸⁶.

D'autre part, l'environnement ne semble pas être une actualité « rentable » au Liban. « Qui n'a jamais acheté un journal parce qu'un gros titre l'avait accroché, alléché ou intrigué ? » C'est ainsi qu'Y. Agnès s'interroge pour résumer l'importance de cette page dans la décision d'achat. En effet, les sujets annoncés en couverture résument en quelque sorte la publication et incitent à sa prise en main. Parmi les paramètres qui président à son élaboration figure la cible visée. Sur ce point, N. Aoun⁴⁸⁷ attribue le manque d'articles consacrés à l'environnement aux préoccupations du citoyen libanais : « c'est un Liban où le souci pour le citoyen c'est d'arriver à la fin du mois en essayant de subvenir aux besoins de sa famille ». D'autres facteurs peuvent être mis en cause sur ce plan. « L'environnement est un des aspects de la corruption au Liban. Le confessionalisme peut influencer la couverture médiatique de cette thématique dans le sens d'une intervention des communautés dans certains dossiers qui présentent des abus ».

D'un autre côté, N. Aoun explique que :

⁴⁸⁵ Cf. rencontre du 14 juillet 2010.

⁴⁸⁶ *Ibid.*

⁴⁸⁷ *Ibid.*

« La division de la presse en deux parties (8 mars et 14 mars)⁴⁸⁸ assure la médiatisation de toutes les infractions. Chaque groupe dénonce les corruptions de l'autre, ce qui fait que tout le monde est logé à la même enseigne. Cependant, cette médiatisation se fait toujours d'une manière politisée et dans une optique de surenchère. La question est donc posée, mais nous n'affirmons pas qu'elle est en train de s'arranger d'une manière positive ».

La fréquence importante cependant (en comparaison avec les autres titres) des articles sur l'environnement à la Une de *L'Orient Le Jour* est à mettre en lien avec le public de ce quotidien. Francophone, il s'adresse à des publics de catégories sociales assez élevées et censées s'intéresser davantage aux questions environnementales. Les trois tableaux (7, 8 et 9) nous permettent aussi de voir qu'un nombre non négligeable d'informations n'est pas lié à une actualité mais à des problèmes d'environnement généraux que les journaux ont décidé de traiter. Ils n'ont pas de facteur déclenchant évident et peuvent être annoncés à un autre moment. Ceci vient conforter notre hypothèse sur la construction médiatique de l'événement à travers le choix et la hiérarchisation des sujets qui feront l'actualité.

Reste à signaler que les articles débutent à la Une du journal et se poursuivent en pages intérieures. Dans la plupart des cas, c'est justement le titre de l'article sur l'environnement qui est annoncé à la Une.

C. Analyse qualitative

Si dans ce qui précède nous avons interrogé ce que les médias traitent de l'environnement, nous tentons dans ce qui suit de mieux comprendre comment ils le traitent. Dans la mesure où le volume du matériel rassemblé n'autorise pas une analyse approfondie de tous les articles, nous procédons de la manière suivante : nous prenons en compte quelques sujets parus dans les trois journaux. L'analyse comparée de la représentation spécifique de chacun fournit, à nos yeux, un point de départ précis pour faire apparaître les différentes modalités d'énonciation. Celles-ci correspondent à la diversité de versions et des modes de construction d'une même thématique. Nous adhérons à la vision de T. Wagner selon laquelle « *most of what society learns about the environment is from news... news is not an objective presentation of political reality, but an interpretation of events and issues from the perspective of reporters, editors, and selected*

⁴⁸⁸ Cf. chapitre 2.

sources »⁴⁸⁹. Nous avons choisi pour cette partie trois thèmes forts médiatisés dans les trois quotidiens : les carrières, les déchets et la pollution de l'air.

Nous considérons, à la manière de S. de Cheveigné, que le premier choix de l'instance médiatique concerne la construction du médiateur, « cet être discursif esquissé par les traces dans le texte de ceux qui nous parlent »⁴⁹⁰. L'auteur distingue deux figures extrêmes. Un médiateur fort et un médiateur effacé. « Le médiateur fort se place en quelque sorte entre le téléspectateur et le monde, il fait écran, l'information passe par lui (...). Quant au médiateur effacé, il se construit comme donnant au destinataire une vue directe sur le monde, le laissant libre de faire sa propre opinion »⁴⁹¹. Cela ne signifie pas que la deuxième position est exempte de toute construction puisque l'instance médiatique choisit les nouvelles qu'elle nous présente, l'angle des prises de vue et les témoins interviewés. Toujours selon S. de Cheveigné, le choix dépend de l'image que chaque média se fait de son destinataire. D'un côté, le médiateur fort renvoie à un lecteur qui souhaite que l'on s'interpose entre lui et un monde qu'il a du mal à déchiffrer. D'un autre côté, le médiateur effacé dessine l'image d'un récepteur qui se sent à même d'interpréter les faits qui lui sont rapportés.

Le point de départ de l'analyse qualitative des articles parus sur les sujets traités est le titre. Il est le support de l'événement et fait l'objet d'une construction. Nous considérons que la production médiatique de ce dernier participe à la mise en scène de l'information.

Nous avons dressé, pour chaque thématique, un tableau des titres parus dans chaque quotidien. Pour *Annahar* et *Assafir*, une traduction était nécessaire. Cependant, seul le titre principal est présent dans le tableau puisqu'il permet de donner la tonalité centrale. Le surtitre et le sous titre ne sont traduits que s'ils servent directement notre analyse.

Le titre constitue l'axe fondamental sur lequel s'édifie l'article. Par sa capacité à attirer notre attention et nous orienter, il constitue le moteur de toute activité de lecture. À en croire G. Imbert, « comme une vignette, le titre qualifie l'information, l'illustre et la condense en un sens plein (...) les titres sont une information "orientée" dans le sens à la fois neutre et

⁴⁸⁹ Wagner, Travis in Cox, Robert, *Environmental communication and the public sphere*, op. cit., p. 151.

⁴⁹⁰ De Cheveigné, Suzanne, *L'environnement dans les journaux télévisés*, op. cit., p. 72.

⁴⁹¹ *Ibid.*

idéologique du terme »⁴⁹². Ils participent de ce fait au processus de construction du discours médiatique dans la mesure où ils reflètent les choix stratégiques de la rédaction. Les titres constituent même, pour paraphraser J. Gouazé⁴⁹³, un discours à part entière produit d'une activité ou d'une énonciation journalistique. Ainsi, le lecteur a non seulement accès à une information mais à une certaine vision du monde. Nous retenons, à ce propos, l'expression de R. Barthes, selon laquelle, « le titre délimite le sens, le circonscrit à un sens donné (prétendu tel) ; il le téléguidé vers un sens choisi à l'avance »⁴⁹⁴. Partant de là, comment les titres des journaux étudiés nous préparent-ils à entrer dans le vif du sujet ? Autrement dit, comment sont-ils construits ? Jusqu'à quel point l'idéologique s'investit dans le texte journalistique ?

Nous distinguons, à la manière de J. Mouriquand⁴⁹⁵ les titres informatifs et ceux incitatifs. Alors que le premier genre résume l'information sans la moindre fantaisie, le deuxième cherche à surprendre, à intriguer par des mots chocs, des jeux de mots et des formules détournées.

L'analyse des titres du corpus nous permet de faire les constatations suivantes : il existe dans les trois quotidiens un mélange de titres incitatifs et informatifs. Cependant, *Assafir* privilégie le deuxième genre à travers son recours aux métaphores et à la personnalisation...

La construction des titres dans les numéros étudiés ne se fait pas autour du mot environnement qui est quasi absent. Ce qui nous permet d'affirmer la faible présence de cet aspect.

Les énoncés rapportés sont un procédé utilisé par les trois journaux. Pour *Annahar* et *Assafir*, il s'agit la plupart du temps de déclarations politiques. Quant à *L'Orient Le Jour*, il privilégie les déclarations provenant des associations écologiques. Dans ce cadre, G. Imbert considère que ces derniers « contribuent à faire du journal un espace à plusieurs voix, un discours polyphonique. En même temps qu'ils répondent à une volonté mimétique, ils dramatisent le discours de la presse par la mise en scène de sujets de paroles »⁴⁹⁶.

⁴⁹² Imbert, Gérard, *Le discours du journal* El Pais, éd. CNRS, Paris, 1988, p. 74.

⁴⁹³ Gouazé, J. in Imbert, Gérard, *Le discours...*, *idem*, p. 74.

⁴⁹⁴ Barthe, R. in Imbert, Gérard, *Le discours...*, *idem*, p. 76.

⁴⁹⁵ Mouriquand, Jacques, *L'écriture journalistique*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1997, p. 108.

⁴⁹⁶ Imbert, Gérard, *Le discours du journal* El Pais, *op. cit.*, p. 74.

c. 1 Représentation journalistique des carrières dans les trois quotidiens

Afin d'avoir une idée sur les sujets développés, nous avons jugé utile de dresser pour chaque thématique un tableau représentant les titres principaux parus dans chaque quotidien. Nous commençons par la question des carrières.

Tableau n°10 : Titre des articles parus dans *L'Orient Le Jour* sur les carrières
(janvier-juin 2006, d'après les archives du quotidien)

Titre de l'article	Date	Type d'article (auteur)	n° page et rubrique
Environnement. Carrières en folie	23 février	Dossier Suzanne Baaklini	P. 1 suite p. 5 « dossier »
Environnement. Carrières : fin des délais administratifs en juin	16 mars	non signé	P. 4 « vie politique »
Une carrière fermée à Chbeniyé par la pression populaire	18 mars	non signé	P. 4 « vie politique »
Écologie. Le ministère de l'Environnement, bientôt la seule autorité de référence en matière de carrières	4 avril	non signé	P. 5 « société »
Le dossier des carrières désormais du ressort du ministère de l'Environnement	5 avril	non signé	P. 4 « vie politique »
Carrières : des milliards de pertes pour l'État et plus de 3 000 hectares de terrains défigurés	1 ^{er} mai	Suzanne Baaklini	P. 4 « vie politique »
SOS : carrière sauvage au Metn	13 mai	Courrier lecteurs	P. 5 « courrier »
Les dossiers des carrières et des déchets ménagers discutés au Grand Sérail	20 mai	non signé	P. 4 « actualités libanaises »
Conférence. Le ministère de l'Environnement lance une campagne de transparence sur les centaines de carrières à travers le pays, seules 48 ont un permis	23 mai	non signé	P. 4 « actualités libanaises »
Environnement. Les habitants de Wata el-Joz s'insurgent contre la poursuite de l'activité illégale des carrières	10 juin	non signé	P. 4 « actualités libanaises »
Écologie. Le Parti libanais de l'environnement dénonce la prorogation des délais administratifs pour les carrières	15 juin	non signé	P. 5 « actualités libanaises »
Justice. Le Conseil d'État gèle les décisions d'indemnisation des carrières Fattouche	26 juin	non signé	P. 4 « actualités libanaises »

Comme les titres le montrent, *L'Orient Le Jour* sur cette thématique se concentre principalement sur des décisions politiques concernant ce domaine. Nous pouvons en trouver un bon exemple : « Environnement carrières : fin des délais administratifs en juin » (16 mars). La première partie

de l'article nous informe d'un ton objectif sur la décision du ministère de l'Intérieur et des Municipalités concernant la non validité des délais administratifs à partir de juin. Dès cette date, les exploitants devront se référer au ministère de l'Environnement pour obtenir les permis nécessaires. L'auteur ne termine pas ici mais invite le lecteur à découvrir ce qui se cache derrière cette bonne nouvelle. L'opinion du quotidien se donne à voir : « les propriétaires qui travaillent sans aucun contrôle ont plus de trois mois pour amasser autant de stocks que possible ». Un autre exemple nous est fourni deux jours plus tard : « Deux exceptions, dans les délais administratifs, à Baabda et à Tyr. Une carrière fermée à Chbeniyé par la pression populaire » (18 mars). On se contente d'informer le lecteur sur un cas précis que représente la carrière de Chbeniyé. Tout en décrivant la situation, on fait ressortir la réaction et l'intervention des responsables. Une très grande partie du texte est consacrée à leur citation⁴⁹⁷. Bien que toute prise de position soit absente, les trois photos qui accompagnent reflètent l'état désastreux des routes depuis l'ouverture de la carrière. Un autre exemple concernant les décisions politiques paraît le 4 avril : « Le ministère de l'Environnement bientôt, la seule autorité de référence en matière de carrières ». Comme le titre l'indique, le résultat de la réunion entre les ministres de l'Environnement et de l'Intérieur est donné⁴⁹⁸. La deuxième partie de l'article ayant pour intertitre : « NSF dénonce le scandale de Dahr el Baidar » rapporte les paroles du Président de l'association écologique Nature Sans Frontières (NSF) M. Ahmadieh. En effet, à travers son intervention, le quotidien attire l'attention sur le fait que cette coordination entre les deux ministères coïncide avec une dénonciation des associations écologistes contre le manque de contrôle au niveau de ce secteur. Les opinions de M. Ahmadieh sont fort présentes. Parfois elles sont entre guillemets, dans d'autres cas le journaliste les reformule. « M. Ahmadieh a dénoncé l'activité des grandes carrières de Dahr el Baidar qu'il a qualifiées de véritable catastrophe... l'écologiste a rappelé que... il a estimé que... ».

D'un autre côté, un seul dossier a été réalisé sur ce sujet par S. Baaklini le 23 février : « Carrière en folie ». Dès les premières lignes, la journaliste accuse les politiciens de l'activité non contrôlée des carrières dans les diverses régions libanaises. Ceci est dû, selon elle, aux décisions prises en Conseil des ministres et permettant au ministère de l'Intérieur d'accorder des délais

⁴⁹⁷ « Hier le Conseil municipal comptait annoncer des mesures d'escalade, lors d'une conférence de presse... Le Président du Conseil a reçu toutefois une lettre du ministre de l'Intérieur Ahmad Fatfat... ».

⁴⁹⁸ « L'une des recommandations au terme de la réunion a donc été de considérer le ministère de l'Environnement comme la seule autorité de référence qui détient les prérogatives concernant les exploitations de carrières ».

administratifs pour des centaines de carrières. L'utilisation de l'expression « catastrophe écologique » témoigne de la gravité de la situation. À travers ses propos, S. Baaklini remet en cause la corruption dans le pays et l'inefficacité administrative. Les mots environnement et écologie reviennent à plusieurs reprises : « aux dépens de l'environnement, le domaine de l'environnement, le ministère de l'Environnement, agression contre l'environnement, catastrophe écologique, les écologistes, la dégradation écologique, les associations écologiques ». Ce qui confirme la présence d'une perspective environnementale dans la représentation de ce sujet. Cependant, la question n'est pas seulement envisagée sous un angle environnemental mais aussi économique. S'il est vrai que les carrières défigurent les paysages et font disparaître les montagnes, elles présentent d'autres facettes non seulement écologique mais également économique. Les populations des localités voisines de ces carrières ainsi que les écologistes se demandent quelles taxes sont payées par les propriétaires des carrières et quel profit pour l'État ?⁴⁹⁹ Dans le cadre de ce dossier, S. Baaklini intègre une interview avec le ministre de l'Environnement de l'époque, Y. Sarraf, intitulée : « Nous avons enfin une méthodologie de contrôle ». Par sa fonction (il est aussi Président du Haut Conseil des carrières), Y. Sarraf peut apporter des réponses éclairantes sur cette situation. Il s'agit donc d'une interview information⁵⁰⁰. Y. Sarraf se montre aussi alarmiste que les écologistes eux-mêmes, insistant sur le fait qu'il a agi à chaque fois contre son gré. Comme de coutume, l'article montre comment nos responsables politiques rejettent la faute sur l'autre. En fin de page, le journal nous propose un rappel historique de la situation chaotique des carrières au Liban. L'opinion des associations écologistes sur ce point est à son tour présente dans ce dossier à travers trois informations. La première concerne l'association Nature Sans Frontières, la deuxième le Parti libanais de l'environnement et la troisième l'Association du développement de l'homme et de l'environnement⁵⁰¹.

⁴⁹⁹ « Il est évident que le pays reste exposé à des secousses d'ordre politique et sécuritaire. Mais cela justifie-t-il que l'on ferme les yeux sur la dilapidation des ressources, qui seront d'autant plus précieuses pour l'aider à retrouver sa santé économique et sociale dans une phase ultérieure ? ».

⁵⁰⁰ « L'interview information » : un acteur de la vie sociale nous révèle ou nous en dit plus sur des projets, des décisions dans son domaine d'intervention.

⁵⁰¹ « Notre rôle est de dénoncer, celui du ministre d'agir », estime un écologiste. Ce titre résume l'opinion de M. Ahmadieh, Président de « Nature Sans Frontières » (NSF). Selon lui, « M. Sarraf a la responsabilité de mettre un terme à tout cela ». À son avis, « quand un ministre de l'Intérieur accorde des délais administratifs aux carrières et qu'un ministre de l'Environnement ne conteste que faiblement, les propriétaires des carrières en profitent pour exercer des pressions et obtenir gain de cause ». Quant à lui, H. Maalouf accuse tous les ministères concernés d'avoir manqué à leur devoir et dénonce la confusion qui règne dans ce secteur. En bref, son discours résume le

Ce qui retient l'attention, c'est le fait que la journaliste juxtapose et confronte des points de vue différents. Ce qu'elle nous propose devient alors une mosaïque d'opinions reflétant un certain souci d'équilibre. La mise en récit convoque plusieurs acteurs qui participent à l'élaboration du dossier aux côtés de la journaliste. Comme le remarque R. Koren : « la somme des opinions présentées protégerait sa prose de l'écueil du monolithisme totalitaire ; la liberté de pensée du lecteur, dûment informé, serait laissée intacte : c'est à lui de trancher... »⁵⁰² .

Le thème des carrières apparaît plutôt dans ce journal comme une question politique et non pas environnementale. L'instance médiatique, ici *L'Orient Le Jour*, devient la porte-parole des déclarations des écologistes. Ce quotidien évite de formuler les accusations en son propre nom (à l'exception du dossier). La dénonciation est indirecte et le journal se fait l'écho des voix en provenance du monde politique et écologique. Le nombre élevé de citations présentes dans tous les articles en constitue une preuve évidente. Le journaliste est là pour reformuler la parole des autres. Comme l'explique D. Maingueneau, ce type d'énonciation qui cherche à restituer le point de vue des individus mis en scène est devenu très fréquent dans la presse écrite. « Le journaliste contemporain est souvent moins quelqu'un qui décrit souverainement le monde de l'extérieur que quelqu'un qui privilégie l'empathie, qui cherche à faire percevoir au lecteur le monde à travers les yeux des personnages qu'il évoque »⁵⁰³. Cependant cette manière de construire son discours dissimule à son tour une mise en scène. En effet, la place accordée aux paroles rapportées et le choix même d'une citation nous laisse entendre la propre voix de la rédaction. Ce qui constitue un aspect de la construction de l'information. L'opinion de S. Baaklini semble être dans un véritable état de symbiose avec celle des écologistes. Dans le dossier, *L'Orient Le Jour* insiste, dans le contexte qui précède l'opinion de l'écologiste, sur la situation désastreuse des carrières. À croire Y. Jeanneret, « il serait naïf de considérer que le journaliste se borne à faire

chaos et les contraintes qui rendent difficile l'application de la loi. Encore une fois, l'angle économique trouve sa place dans l'article. D'après H. Maalouf : « le jour où les dossiers des carrières et des biens-fonds maritimes et fluviaux seront résolus, les revenus qu'ils généreront permettront de régler la moitié de la dette publique ». De son côté, le vice-président de l'association du développement de l'homme et de l'environnement F. Hassoun parle de l'endommagement de la route causé par le passage des camions. Il attire l'attention sur le fait que les principales carrières se trouvent dans des zones d'espaces verts, riches en eau et en biodiversité, où l'écotourisme pourrait être facilement développé.

⁵⁰² Koren, Roselyne, *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*, op. cit., p. 101.

⁵⁰³ Maingueneau, Dominique, *Analyser les textes de communication*, op., cit., p. 138.

l'inventaire des individus ou à transcrire les discours. Il s'agit d'une réelle (re)constitution du champ scientifique »⁵⁰⁴.

Les éléments d'explication que nous fournit *L'Orient Le Jour* ne se basent pas sur un travail personnel du journaliste dans le sens d'une investigation. Dans la plupart des cas, les conséquences écologiques à long terme ne sont pas expliquées.

Tableau n°11 : Titre des articles parus dans *Assafir* sur les carrières
(janvier-juin 2006, d'après les archives du quotidien)

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	n° page et rubrique
Les carrières et les sablières protégées par les puissants se préparent à détruire ce qui reste des forêts d'Alay et du Mont-Liban	4 janvier	Anwar Akl Daw	P. 4 « régionale »
Fattouch s'attaque à Skaf et appelle à la démission du ministre de la justice	13 janvier	non signé	P. 6 « régionale »
Rizk répond à Fattouch « ses insultes n'empêcheront pas les juristes d'accomplir leur mission »	13 janvier	Article non signé	P. 6 « régionale »
Le ministre de la Justice renvoie le dossier de la suppression de l'immunité de Fattouch au Conseil des ministres	14 janvier	Article non signé	P. 4 « régionale »
Une carrière défigure Chbeniyé de nouveau sous prétexte d'un permis illégal	14 janvier	Anwar Akl Daw	P. 4 « régionale »
Toutes les carrières et les sablières transgressent la loi et ne payent pas les milliards de dollars qu'elles doivent à l'État	14 janvier	Habib Maalouf	P. 4 « régionale »
Assanyoura refuse de supprimer l'immunité de Fattouch et Rizk décide de poursuivre son dossier	17 janvier	non signé	P. 1 suite p. 2
Le renvoi de la demande de la suppression de l'immunité présidentielle de Fattouch pose des problèmes juridiques	17 janvier	Ahmad Zein	P. 2 « régionale »
Remarques sur les deux décisions du Conseil consultatif sur les carrières de Fattouch	21 janvier	Ali Mousawi	P. 1 suite p. 4
Le Conseil des ministres légifère pour les carrières	24 janvier	Habib Maalouf	P. 1 suite p. 6
Fattouch accuse le ministre de la Justice par la haine et demande sa démission	24 janvier	non signé	P. 6 « régionale »
La municipalité d'Ain Dara demande la fermeture de la carrière de Fattouch	28 janvier	non signé	P. 6 « régionale »
Les deux frères Fattouch répondent au Président de la municipalité d'Ain Dara. « Des partis politiques derrière cette campagne pour se débarrasser de nous »	30 janvier	non signé	P. 8 « régionale »
La discussion du budget s'absente laissant place à la question des carrières	31 janvier	Denise Atalla Haddad	P. 4 « régionale »

⁵⁰⁴ Jeanneret, Yves, *Écrire la science, op. cit.*, p. 290.

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	n° page et rubrique
Rizk : « la décision sur les carrières a paru en huit mois alors qu'il y a des procès qui remontent au mandat français ».	31 janvier	non signé	P. 5 « régionale »
Le Conseil des ministres va-t-il créer une commission d'enquête parlementaire sur les scandales des carrières ?	2 février	Habib Maalouf	P. 6 « régionale »
Chhayib propose une solution pour le dossier des carrières	3 février	non signé	P. 9 « régionale »
Le ministère de l'Intérieur et le mouhafez accordent un permis à la carrière de Metrit malgré l'opposition de la municipalité	9 février	Ghassan Rifi	P. 8 « régionale »
Une erreur géographique permet à la carrière de Jbaa de poursuivre son travail	9 février	Adnan Tabbaja	P. 8 « régionale »
Nature Sans Frontières : le dossier des carrières résume la corruption	9 février	non signé	P. 8 « régionale »
Nouveau délai d'un mois pour les carrières et Fattouch proteste	21 février	Habib Maalouf	P. 6 « régionale »
La carrière Zan Batroun	18 mars	Courrier lecteurs	P. 6 « régionale »
Livre de l'association environnement pour la fermeture de la carrière Abou Mizan dernier délai en juin	28 mars	Habib Maalouf	P. 6 « régionale »
Les grandes carrières poursuivent leurs travaux à Dahr El Baidar	3 avril	non signé	P. 10 « régionale »
Le ministère de l'Intérieur réagit avec les plaintes et ferme la carrière d'Abou Mizan	4 avril	non signé	P. 7 « régionale »
Plus de 3000 hectares défigurés par les carrières vers l'application de la loi environnementale « le pollueur paye »	18 avril	Habib Maalouf	P. 7 « régionale »
Le Parti de l'environnement	22 avril	non signé	P. 5 « régionale »
Deux milliards et demi les pertes de l'État pendant 15 années à cause des frais non payés du secteur des carrières	29 avril	Enquête Habib Maalouf	P. 1 suite p. 11 « régionale »
Le Parti de l'environnement ouvre le dossier du gaspillage environnemental et financier dans le secteur des carrières	1 ^{er} mai	non signé	P. 6 « régionale »
Le Parti de l'environnement annonce qu'il va poursuivre le dossier des carrières	19 mai	non signé	P. 5 « régionale »
Fattouch répond à <i>Assafir</i> sur la question des carrières	2 juin	non signé	P. 3 « régionale »
Réponse d' <i>Assafir</i> sur la réponse de Fattouch autour des carrières	3 juin	Habib Maalouf	P. 6 « régionale »
Nouvelle prolongation ministérielle pour les carrières	8 juin	Habib Maalouf	P. 7 « régionale »
Le Parti de l'environnement critique le prolongement des délais pour les carrières	15 juin	non signé	P. 8 « régionale »

Une lecture des différents articles publiés sur cette thématique nous permet de constater qu'*Assafir* propose plus d'informations et d'opinions que de citations. C'est un discours où se

côtoient l'information et l'opinion et où l'événement passe dans la plupart des cas par le filtre de l'analyse. La majorité des textes sont préparés par H. Maalouf et le mode d'énonciation s'approche du médiateur fort. Les arguments développés pour s'opposer aux travaux des carrières sont pour la plupart d'ordre économique. La dénonciation est faite en nom propre du journaliste. Elle commence avec le titre même du sujet. Le jugement personnel trouve toujours sa place dans les articles signés par ce rédacteur. H. Maalouf dénonce en style direct en appuyant ses hypothèses par des chiffres. Il analyse l'information. Son attitude critique à l'égard de ce dossier apparaît à travers les questions formulées et les arguments avancés. De ce fait, il assure au lecteur une capacité d'appréhension et de mise en perspective des questions écologiques. De plus, la stratégie énonciative adoptée consiste à impliquer le lecteur lui-même. L'article du 2 février, « Le Conseil d'État va-t-il former une commission d'enquête parlementaire sur les scandales des carrières ? » nous sert d'exemple type. L'auteur part de la promesse du Président de la chambre des représentants selon laquelle le Conseil d'État va discuter du scandale des carrières. Cette actualité lui sert d'appui pour annoncer son sujet et constitue une source d'inspiration pour une série de questions. Loin de s'opposer à son lecteur, l'auteur parle en son nom et dessine la figure d'un citoyen informé qui critique l'État.

« Une grande partie des Libanais est choquée par les indemnités astronomiques que l'État doit payer aux Fattouch selon des décisions judiciaires et qui peuvent dépasser 1/3 de milliard de dollars. Les questions qui deviennent dès lors incontournables pour chaque citoyen qui paye des impôts au Liban sont les suivantes : qu'est ce qui s'est passé ? Et comment pouvons-nous demander à l'État de payer des millions de dollars dans ce secteur au lieu d'en recevoir ? Jusqu'à quel point ce dossier est-il légal ? »

À travers ces interrogations, nous remarquons la tentative du journaliste de se mettre à la place de son lecteur. Auteur et lecteur ne font qu'un. Comme l'écrit Y. Jeanneret, « bien souvent aujourd'hui, le vulgarisateur se dispense de faire la leçon au lecteur »⁵⁰⁵. Au fil de l'article, H. Maalouf résume la situation juridique de ce dossier. Un retour en arrière fait ressortir que l'investissement dans ce secteur est toujours régi par la décision 253 émise par le commissaire français le 8 novembre 1935. « Est-il possible de ne proposer aucune loi pour la gestion d'un secteur tellement important sur le plan économique et écologique depuis le mandat français ? Qui sont les bénéficiaires d'une telle situation ? ». L'article s'achève par une invitation des députés à

⁵⁰⁵ Jeanneret, Yves, *Écrire la science, op. cit.*, p. 280.

former une commission d'enquête parlementaire capable d'ouvrir tous les dossiers des carrières et des sablières qui ont dépassé les 1000 ces dernières années et qui ne respectent ni les lois ni le paiement des impôts.

L'expertise d'H. Maalouf dans ce domaine se donne à voir dans d'autres écrits. Étant à la tête de l'association écologique le Parti libanais de l'environnement, *Assafir* devient pour H. Maalouf un support de présentation des activités de cette association. Nous pouvons lire le 29 avril : « Deux milliards et demi les pertes de l'État pendant 15 années à cause des frais non payés du secteur des carrières », illustration particulièrement éclairante de ce constat. Toute une page est consacrée à l'étude réalisée par ce Parti sur la problématique des carrières. Les chiffres sont une preuve tangible de l'effet de transparence. L'étude est parsemée d'indications chiffrées, ce qui confère aux arguments proposés une sorte de réalité physique. Plus encore, leur présence manifeste l'importance des informations publiées.

« La trésorerie de l'État a eu un déficit au niveau des impôts qui devaient être collectés pendant les quinze dernières années du travail des carrières de près de deux milliards de dollars... une minorité soutenue a pu bénéficier des profits de ce secteur qui ont dépassé les trois milliards de dollars... le travail chaotique de ces carrières a entraîné la défiguration de plus de 3000 hectares de terres... ».

R. Koren⁵⁰⁶ affirme que les modalisateurs (plus de, près de) transforment les informations en arguments en faveur d'une évaluation valorisante ou dévalorisante. De plus⁵⁰⁷, le caractère approximatif de ces adverbes est un gage d'honnêteté discursive ; le locuteur montre qu'il ne peut pas évaluer exactement le nombre de tracts ou de personnes. Dès le début, le journaliste énumère et explique les effets négatifs des carrières sur tous les plans.

Une autre information mettant en valeur les activités de ce parti est publiée le 15 juin : « Le Parti de l'environnement critique le prolongement des délais pour les carrières ». Il s'agit d'un communiqué formulé par le Parti libanais de l'environnement dans lequel il critique la décision du Conseil des ministres selon laquelle il a prolongé de 15 jours les délais pour ce secteur.

⁵⁰⁶ Kerbrat-Orecchioni, Catherine, in Koren, Roselyne, *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*, op. cit., p. 63.

⁵⁰⁷ Koren, Roselyne, *Les enjeux éthiques...*, idem, p. 64.

L'article énumère tous les points importants figurant dans ce communiqué, surtout ceux qui critiquent la négligence de l'État.

H. Maalouf ne se borne pas seulement à transmettre le savoir mais à le produire. C'est à partir d'une interprétation argumentée et d'un exercice de sa fonction critique qu'il donne corps à la problématique des carrières.

Tableau n°12 : Titre des articles parus dans *Annahar* sur les carrières
(janvier-juin 2006, d'après les archives du quotidien)

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	n° page et rubrique
Les bulldozers mordent les montagnes d'Aray et Bahnin sous le couvert des délais administratifs. Les habitants de Jezzine protestent contre le chaos sans résultat	12 janvier	Roula Khaled	P. 14 « environnement et patrimoine »
Les montagnes d'Aray et de Bahnin	13 janvier	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
La sablière de Chbeniyé continue de détruire selon un permis pour transporter le sable et le gravat	17 janvier	Ramzi Mcharrafiyyé	P. 14, « environnement et patrimoine »
Fattouch : l'État a violé la loi sur les carrières et a fait subir aux propriétés de mes frères des dommages importants	24 janvier	non signé	P. 9 « actualités politiques »
Massacre environnemental à Batroun	24 janvier	Adli Hage	<i>ibidem</i>
Détruit et gagne	26 janvier	Abdallah Zakhia	P. 14 « environnement et patrimoine »
Nouveau permis pour la sablière de Chbeniyé pour transporter du sable au village de Kbayye	27 janvier	Ramzi Mcharrafiyyé	P. 14 « environnement et patrimoine »
Réhabilitation des sites défigurés par les anciennes carrières et sablières	3 février	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
L'organisation des carrières : retour à zéro	4 février	M. Ahmadiyyé	<i>ibidem</i>
Le professeur a plus de droit que les carrières	17 février	Courrier lecteurs	P. 9 « tribune »
Assaraf : il est définitivement interdit d'investir dans 30 sites touristiques et naturels	27 mars	Rima Sawaya Abou Harb	P. 14 « environnement et patrimoine »
Le ministère d'Intérieur rappelle des délais administratifs pour le transport des stocks	29 mars	non signé	<i>ibidem</i>
Décret de réhabilitation des carrières	21 avril	non signé	<i>ibidem</i>
	25 avril	Brève	<i>ibidem</i>
	25 avril	Brève	<i>ibidem</i>
Le Parti de l'environnement tient une conférence sur l'organisation des carrières	3 mai	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
	3 mai	Brève	<i>ibidem</i>

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	n° page et rubrique
Assanyoura prête attention aux problèmes des carrières et des déchets	20 mai	non signé	P. 3 « actualités politiques »
La carrière et le dialogue	20 mai	Vincent Jwane	P. 14 « environnement et patrimoine »
Les pierres de Msaytbe bloquent les cours. La carrière de Wata El jawz est un apurement d'un compte	23 mai	Rita Charara	P. 6 « actualités politiques »
Des camions de sable et de pierres provoquent des dégâts dans des régions à Akkar	27 mai	Michel Hallak	P. 15 « environnement et patrimoine »
Les habitants de Wata El Jawz demandent la fermeture des carrières et l'interdiction des délais administratifs	10 juin	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
Pourquoi les députés de la région ont-ils retiré la question sur le drame et quand la vague de colère va-t-elle exploser ?	14 juin	Article signé Rima Sawaya Abou Harb	P. 14 « environnement et patrimoine »
La carrière d'Abou Mizan ne respecte pas la loi et continue de ravager les montagnes	23 juin	Rima Sawaya Abou Harb	P. 14 « environnement et patrimoine »

La mise en scène de l'environnement se manifeste parfois dans *Annahar* par la nature du lexique utilisé. Ainsi, le 12 janvier, R. Khaled écrit :

« Les bénéficiaires ont des permis du ministère de l'Intérieur qui empêchent la suspension du travail. Les bulldozers mordent les montagnes d'Aray et Bahnin sous le couvert des délais administratifs. Les habitants de Jezzine protestent contre le chaos sans résultat (...) Les agressions et la défiguration de la nature se poursuivent à Jezzine comme dans les autres régions libanaises depuis septembre... nous ne pouvons pas préciser les conséquences réelles de ces massacres contre la nature... ce qui est sûr, ce sont les effets catastrophiques sur la nature... ».

L'emploi des mots comme « l'agression de la nature, la défiguration, la destruction de l'environnement, les massacres commis contre la nature », traduit la gravité de la situation et fait partie, selon nous, des marques de la rhétorique émotionnelle et dramatique. Comme nous venons de le voir plus haut, *Annahar* n'est pas le seul à recourir à ce type de discours. Cependant, cette manière de dire l'environnement nous semble légitime dans le sens qu'elle permet au lecteur de sentir au mieux le danger qui le menace. L'environnement n'est pas une information comme les autres. Partant du principe que notre avenir en dépend, sa médiatisation invite à une intervention du journaliste.

Les carrières représentent dans les trois quotidiens un dossier complexe avec des ramifications à la fois écologiques, financières, politiques et sanitaires. Ce dossier se présente surtout comme un enjeu politique et économique. Cependant, l'analyse des trois quotidiens fait apparaître une différence dans la couverture médiatique de cette thématique. Ils associent la dimension écologique aux autres aspects, principalement politiques et économiques. Les représentations médiatiques de l'environnement sont ajustées à des représentations sociales dominantes. L'intérêt économique et la corruption étatique sont souvent exploités comme des faits explicatifs de notre crise écologique. Les trois quotidiens dénoncent les manquements des autorités locales avec une forte implication pour *Assafir*. Le recours aux guillemets est caractéristique de *L'Orient Le Jour* qui aime faire entendre dans son texte une multitude de voix.

c. 2 Représentation journalistique des déchets dans les trois quotidiens

De la même manière que les carrières, nous allons essayer de comprendre la représentation médiatique de cette thématique dans les trois quotidiens.

Tableau n°13 : titre des articles parus dans *L'Orient Le Jour* sur les déchets

(janvier-juin 2006, d'après les archives du quotidien)

Titre de l'article	Date	Type d'article (auteur)	n° page et rubrique
Construction prochaine d'une usine de traitement des déchets à Zahlé	18/19 février	non signé	P. 4 « vie politique »
Éffondrement dans la mer d'une partie de la décharge de Saïda	28 février	non signé	P. 4 « vie politique »
Environnement. L'effondrement du dépotoir de Saïda. Ces ordures qui nous menacent...	1 ^{er} mars	Suzanne Baaklini	P. 1 suite p. 4 « vie politique »
Des solutions prochaines au dépotoir de Saïda	5 avril	non signé	P. 4 « vie politique »
Environnement. Des mesures prochaines pour traiter le dépotoir de Saïda, promet Bizri	10 avril	non signé	P. 4 « société »
Rapport annuel du CDR. Des projets de grande envergure, mais des retards à tous les niveaux	19 avril	Dossier Suzanne Baaklini	p. 1 suite p. 5 « dossier »
Environnement. Les dossiers des carrières et des déchets ménagers discutés au Grand Sérail	20/21 mai	non signé	P. 4 « actualités libanaises »
« Sans plan d'urgence, le Liban sera noyé sous les ordures d'ici à six mois », avertit Sarraf	21 juin	non signé	p. 1 suite p. 4 « actualités libanaises »
Environnement. Les députés de Kesrouan-Jbeil affirment leur refus d'un dépotoir à Mounsef	26 juin	non signé	P. 4 « actualités libanaises »
Le Conseil des ministres adopte le plan national de traitement des déchets	29 juin	non signé	p. 5 « actualités libanaises »
Jiyeh et Amchit rejettent la décision du Conseil des ministres sur les décharges	30 juin	non signé	p. 4 « actualités libanaises »

Si nous examinons de près les informations parues dans *L'Orient Le Jour* sur cette thématique, nous remarquons que la stratégie de représentation adoptée repose surtout sur la dramatisation.

L'article du 1^{er} mars : « L'effondrement du dépotoir de Saïda, ces ordures qui nous menacent... » l'illustre bien. Le journal installe un registre qui repose sur la peur et qui se traduit à partir du titre même : « l'effondrement, menacent ». L'emploi de deux images renforce le côté spectaculaire et met en relief la gravité du problème. La première image est présente juste sous le titre et montre, comme sa légende l'explique, un îlot d'ordures tombées à l'eau, toujours fumant suite à l'incendie provoqué par le gaz méthane. La deuxième présente une plage tapissée d'ordures. L'article débute par l'énumération des conséquences négatives sur l'environnement⁵⁰⁸. L'aspect écologique occupe donc la première partie du texte. Le discours médiatique est un mélange entre narration et description. Afin de stimuler l'intérêt de son lecteur, S. Baaklini fait appel à son imaginaire à travers un style littéraire. Voici comment elle dessine le site : « les flammes s'élèvent de l'énorme tas d'ordures... des îlots de déchets s'élèvent au-dessus de la surface de l'eau... la côte, sans exagération, y est tapissée d'ordures depuis l'effondrement ». Pour apporter un discours scientifique à son propos, la journaliste fait appel aux écologistes. La nature des personnes interviewées indique aussi, de façon significative, la perspective écologique du récit médiatique. Elle rapporte l'avis de W. Hmaidane, porte-parole de Greenpeace au Liban, et de M. Sariji, Président du syndicat des plongeurs professionnels. Les deux intervenants mettent en cause la municipalité de Saida et le ministère de l'Environnement. M. Sariji refuse que la municipalité suggère comme solution l'enfouissement des déchets dans la mer. La seule façon acceptable de procéder est, selon lui, le tri des déchets puis leur traitement.

Nous pouvons affirmer que *L'Orient Le Jour* construit un destinataire désireux de faire sa propre opinion. Cette relation se traduit dans les discours par le recours continu aux écologistes, et aux autres acteurs de la société. De plus, la présence de ces écologistes montre, comme nous l'avons signalé, que les informations publiées s'intègrent dans une problématique de l'environnement. Quant aux interviews réalisées avec les responsables politiques, ils renvoient au lien qui existe entre l'environnement et l'État. Dans beaucoup d'articles, les questions environnementales sont présentées comme relevant d'un problème d'administration publique.

⁵⁰⁸ « Une pollution très importante au niveau de la côte sud du pays, un coup dur autant à l'écologie qu'à la biodiversité marines, aux perspectives de développement touristique ».

Tableau n°14 : Titre des articles parus dans *Assafir* sur les déchets
(janvier-juin 2006, d'après les archives du quotidien)

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	n° page et rubrique
La façade de la mosquée archéologique de Tinal a été sauvée de la construction mais envahie par les déchets	5 janvier	Ghassan Rifi	P. 8 rubrique « régionale »
Le syndicat des collecteurs de déchets dévoile les mauvaises pratiques des entreprises	9 février	non signé	P. 8 « régionale »
Nouvel effondrement de la décharge de Saida	28 fév.	Mhammad Saleh	P. 8 « régionale »
Les municipalités d'Alay reçoivent les conteneurs des déchets solides	9 mars	non signé	P. 6 « régionale »
Une île de déchets en face de la côte de Saida	10 mars	Mhammad Saleh	P. 6 « régionale »
Albazri présente à Sarraf une étude sur l'influence environnementale de la décharge de Saida	11 mars	non signé	P. 8 « régionale »
Nettoyage de la plage de Saida	18 mars	non signé	P. 9 « régionale »
Albazri accuse l'État d'être responsable du problème de la décharge	22 mars	Mhammad Saleh	P. 8 « régionale »
Campagne de nettoyage de la plage de Tripoli organisée par des étudiants	27 mars	non signé	P. 8 « régionale »
Le « Kamou » de Hermel est gardien de sa décharge	29 mars	Roukan Al Fakih	P. 6 « régionale »
Lancement d'un réseau national pour la gestion des déchets hospitaliers dangereux, pas de stratégie et pas de transparence dans le traitement quotidien de 13 tonnes	1 ^{er} avril	Habib Maalouf	P. 5 « régionale »
Le ministère de l'Environnement accepte d'étudier le traitement de la décharge de Saida	3 avril	non signé	P. 10 « régionale »
11 étudiants de l'école Al joumhour ont travaillé une semaine pour offrir à la municipalité de Saida 20 conteneurs pour tri des déchets	4 avril	Mhammad Saleh	P. 7 « régionale »
« Cri environnemental » est le slogan de la manifestation du réseau des écoles	4 avril	Mhammad Saleh	P. 7 « régionale »
Les municipalités de la région sont endommagées par la décharge de Saida	4 avril	non signé	P. 8 « régionale »
2500 étudiants de Saida et des régions environnantes protestent et crient : Stop	5 avril	Mhammad Saleh	P. 9 « régionale »
Les municipalités de l'est de Saida refusent l'installation d'un site d'enfouissement et Albazri réfute l'idée	6 avril	Mhammad Saleh	P. 8 « régionale »
Le patriarcat reprend sa terre et les déchets s'accumulent à Abra et Hlaliyyé	13 avril	non signé	P. 8 « régionale »
Solution temporaire pour les déchets de Hlaliyyé et Abra	15 avril	non signé	P. 8 « régionale »
L'usine de traitement des déchets de Saida entame son travail en février prochain	6 mai	Mhammad Saleh	P. 8 « régionale »

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	n° page et rubrique
Lancement de « la campagne le grand bleu »	16 mai	non signé	P. 7 « régionale »
La réalité des prises de position sur la résolution du dépotoir de Saida	18 mai	Habib Maalouf	P. 7 « régionale »
Invitation pour la participation à la campagne le grand bleu pour le nettoyage de la mer	20 mai	Youssef Hage Ali	P. 7 « régionale »
Les habitants de Marj manifestent contre le dépotoir de Kab Élias	2 juin	Sami Housayni	P. 9 « régionale »
Des mauvaises odeurs dans la rue Mazboudi	6 juin	Courrier lecteurs	P. 7 « régionale »
Le problème des déchets attend, lui aussi, une stratégie de défense	8 juin	Habib Maalouf	P. 7 « régionale »
Mauvaise odeur dans la montée du bain militaire	10 juin	Courrier lecteurs	P. 8 « régionale »
Hermel perd l'occasion de résoudre le problème des déchets et des égouts	17 juin	Roukan Fakih	P. 9 « régionale »
Le Conseil des ministres reporte le dialogue sur le plan proposé pour l'enfouissement des déchets	20 juin	Article non signé	P. 5 « régionale »
Le plan déchets est victime de la mauvaise gestion	21 juin	Habib Maalouf	P. 1 suite p. 14 «les compléments»
Le plan déchets proposé par le CDR est né mort	22 juin	Habib Maalouf	P. 1 suite p. 6 « régionale »
Jiyeh refuse l'installation d'un dépotoir	24 juin	non signé	P. 5 « régionale »
Opposition contre les sites proposés pour le traitement des déchets (1)	27 juin	Dossier Habib Maalouf et autres	P. 1 suite p. 10 « régionale »
Clarification et réponse du CDR sur l'article d'Habib Maalouf	28 juin	non signé	P. 6 « régionale »
Le Conseil des ministres laisse le site d'enfouissement de Jiyeh et change celui de Soufour à Nabatiyyé	29 juin	non signé	P. 4 « régionale »
L'enfouissement des déchets dans la mer	29 juin	non signé	P. 4 « régionale »
Opposition contre les sites proposés pour le traitement des déchets (2)	29 juin	Dossier d'Habib Maalouf et autres	P. 10 « régionale »

Comme les deux autres journaux, *Assafir* consacre l'essentiel de ses articles aux vagues de protestations des habitants et des municipalités contre les nouvelles installations de traitement des déchets. Toujours avec un ton alarmiste, il se concentre sur la mauvaise gestion de ce secteur et met en avant une opinion hostile à l'égard de ce problème. Bien que les répercussions d'une telle problématique sur l'environnement soient la plupart du temps citées, celles-ci n'acquièrent d'importance que dans la mesure où elles menacent la santé des habitants. Cependant, ce qui caractérise ce journal se manifeste par les commentaires réalisés par H. Maalouf et dans lesquels le langage technique se fait voir.

Assafir peut partir d'une actualité pour la commenter et la critiquer. De plus, le centre de gravité de la problématique des déchets se déplace, à plusieurs reprises, des enjeux environnementaux vers des enjeux économiques. Le 21 juin, H. Maalouf écrit : « Le gaspillage dépasse les deux milliards de dollars et la crise menace du pire. La stratégie des déchets victime de la mauvaise gestion ». En partant de la conférence de presse tenue par le ministre de l'Environnement, Y. Sarraf, sur les déchets, H. Maalouf invite le lecteur à un retour en arrière qui permettra selon lui de comprendre la situation actuelle. L'aspect économique occupe une place croissante dans la liste des arguments proposés par le journaliste. « Depuis l'année 1192, l'État a dépensé plus de deux milliards de dollars pour résoudre ce problème sans résultat ». L'auteur critique la stratégie du CDR autour du traitement des déchets ménagers. Cette dernière n'évoque pas le coût ; elle est dépourvue de stratégie nationale et de lois.

Tableau n°15 : Titre des articles parus dans *Annahar* sur les déchets
(janvier-juin 2006, d'après les archives du quotidien)

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	n° page et rubrique
La décharge du quartier Kyal à Baalbek attend l'usine de traitement des déchets	4 janvier	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
La santé des habitants de Batroun dépend du site d'enfouissement de Hamat	4 janvier	Toni Jebrael Franjie	P. 14 « environnement et patrimoine »
Le rêve d'une usine de traitement des déchets à Tyr se réalise bientôt	17 janvier	Ismail Sabrawi	P. 14 « environnement et patrimoine »
L'association des jeunes chrétiens lance un dialogue sur la gestion des déchets solides	20 janvier	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
L'association des jeunes chrétiens a lancé un dialogue sur la gestion des déchets ménagers	26 janvier	Rima Sawaya Abou Harb	P. 14 « environnement et patrimoine »
Le site de Cana accueille ses visiteurs par les déchets	7 février	Simon Habib Sfeir	P. 14 « environnement et patrimoine »
Le dépotoir de Saida et la réalité du problème	8 février	Hicham Katab	P. 14 « environnement et patrimoine »
Un laboratoire médical jette ses déchets et menace la pollution du sol et de l'eau à Jdita	17 février	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
Chirak ordonne de reprendre Clemenceau	17 février	non signé	<i>ibidem</i>
Signature d'un protocole de coopération pour l'amélioration de l'enfouissement sanitaire de Zahlé et de son caza	18 février	Daniel Khayyat	P. 14 « environnement et patrimoine »

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	n° page et rubrique
Le laboratoire de Jdita : pas de danger sur la santé publique	18 février	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
L'incendie de la montagne des déchets à Saida répand un gaz toxique et effraie les habitants	25 février	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
L'effondrement de la montagne des déchets à Saida aura une influence négative sur la navigation	28 février	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
Albazri annonce une situation d'urgence environnementale à Saida	11 mars	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
La décharge de Sarafand est une catastrophe naturelle qui menace les habitants	16 mars	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
La municipalité de Tripoli lance une campagne continue de propreté	18 mars	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
Nettoyage de la plage de Saida	18 mars	non signé	<i>ibidem</i>
Qui va enlever la montagne des déchets à Saida et jusqu'à quand les souffrances de la population vont-elles durer ?	22 mars	Ahmad Mountacha	P. 14 « environnement et patrimoine »
Le ministère de l'Environnement répond la municipalité de Saida	23 mars	non signé	P. 20 « environnement et patrimoine »
La municipalité de Michmouch et l'Union européenne se sont mises d'accord pour réaliser une usine de traitement des déchets	28 mars	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
	28 mars	Brève	<i>ibidem</i>
Les étudiants de Jamhour aident la municipalité de Saida	4 avril	Article non signé	P. 21 « éducation jeunesse »
4 000 étudiants de la ville et de ses environs ont crié : « Saida est étouffée, enlevez la montagne des déchets ! »	5 avril	Ahmad Mountacha	P. 20 « éducation jeunesse »
La gestion des déchets solides sur le littoral de Tripoli	10 avril	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
Des colloques à Saida sur la décharge	10 avril	non signé	<i>ibidem</i>
Al Walid Bin Talal brusque le traitement de la décharge de Saida	12 avril	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
Le problème des déchets arrive à Abra et Hlaliyyé	14 avril	non signé	<i>ibidem</i>
Les campagnes de la municipalité de Saida se poursuivent pour réduire les effets environnementaux des déchets	5 mai	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
L'usine de traitement des déchets à Saida sera prête en février prochain	6 mai	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
La municipalité de Naameh demande de fermer la décharge	6 mai	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
La municipalité d'Ain Yaacoub lance le projet de tri ménager des déchets	9 mai	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
Rencontre à la municipalité de Saida pour préparer la campagne du grand bleu	9 mai	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	n° page et rubrique
Halawani donne une conférence à Tripoli sur les nouvelles techniques de traitement des déchets	9 mai	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
La municipalité de Mounsef reçoit le prix du plus haut niveau de participation	13 mai	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
	13 mai	Brève	<i>ibidem</i>
	16 mai	Brève	<i>ibidem</i>
Assanyoura se préoccupe des problèmes des déchets et des carrières	20 mai	non signé	P. 3 « actualité politique »
Campagne de nettoyage de la plage d'Arida à Nakoura	20 mai	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
La campagne du grand bleu nettoie la mer d'Arida à Akkar jusqu'à Nakoura au Sud	22 mai	non signé	P. 14 « économie »
Remarques sur le projet de loi concernant la gestion des déchets solides	27 mai	Kasem Assidik	P. 15 « environnement et patrimoine »
Nettoyage du fleuve de Kadicha	27 mai	non signé	<i>ibidem</i>
Les habitants de Marj à la Békaa protestent contre les dégâts de la décharge d'Ébb Élias	2 juin	non signé	P. 18 « environnement et patrimoine »
Le ministère de l'Environnement discute la question des déchets	7 juin	non signé	P. 7 « actualité politique »
Rencontre à la municipalité de Saida sur les technologies de traitement des déchets hospitaliers	15 juin	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
Opposition des habitants contre le transfert de la décharge de Naameh à la région Kharroub	21 juin	signé RSA	P. 1 suite p. 14 « environ. et patrimoine »
L'agence américaine de développement finance un projet de traitement des déchets du caza de Tyr	22 juin	Elsy Hakim	P. 14 « environnement et patrimoine »
Al Halabi : notre but est de mettre en place une usine pour résoudre le problème et gagner de l'argent	23 juin	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
Nazem Houry refuse la construction d'une décharge à Amchit	23 juin	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
Le site d'enfouissement de Mounsef	24 juin	non signé	<i>ibidem</i>
Les deux régions de Kharroub et de Jiyeh protestent contre le site d'enfouissement	27 juin	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
Lahoud : les sites d'enfouissement peuvent aboutir à des complications négatives	28 juin	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
Le Conseil des ministres approuve un plan pour le traitement des déchets	29 juin	non signé	P. 1 suite p. 14 « actualités politiques »
Le site d'enfouissement de la région Kharroub	29 juin	non signé	P. 14 « envir. et patrimoine »
Un seul cri libanais du Nord au Sud : non aux sites d'enfouissement	30 juin	Rima Swaya Abou Harb	P. 14 « environnement et patrimoine »

Une simple « lecture flottante » des titres d'*Annahar* sur cette question permet de percevoir la part énorme réservée aux politiques publiques et aux discours des responsables politiques ainsi qu'à leurs activités. Les paroles de ces derniers forment à plusieurs reprises le titre même de l'article. Ce type d'information domine dans le traitement médiatique d'*Annahar* et l'emporte sur l'explication et le commentaire.

De plus, d'autres informations nous font voir comment une crise environnementale se présente comme une occasion servant à la promotion d'une personnalité politique. Le 12 avril « Al Walid Bin Talal se précipite de traiter la décharge de Saida » est un exemple type à ce niveau. À savoir que le principal actionnaire d'*Annahar*⁵⁰⁹ reste la famille Tuéni avec 55%, le groupe Hariri y a une participation d'un peu plus de 20% et le prince Al Walid Bin Talal de 8%. Ceci justifie, à notre sens, la présence de ce type de titre. Ce qui renvoie à la problématique de l'influence du monde politique sur le traitement médiatique que nous avons évoquée dans la première partie de ce travail.

La crise des déchets est associée ailleurs à une actualité politique. Le texte publié le 29 juin dans la rubrique « nouvelle locale politique » fournit tous les ingrédients d'un système explicatif. Le surtitre informe : « Assanyoura dénonce le survol d'avions israéliens dans l'espace aérien de la Syrie » ; le titre : « Le Conseil des ministres réalise un exploit par l'approbation du plan modifié de traitement des déchets. Un contrat avec une entreprise privée pour la validation du dossier et la vérification des conditions environnementales ». Au début de l'article, le journaliste chante les louanges du Conseil des ministres actuel : « les anciens gouvernements ont tous échoué à résoudre le problème en raison des pressions politiques ». Nous constatons comment la crise des déchets se présente bien dans la presse comme un véritable enjeu politique.

La quantité non négligeable d'informations publiées par *Annahar* sur les déchets ne va pas de pair avec leur qualité. *Annahar* s'érige en « porte-parole » du monde politique. Ici, le journal se contente de rapporter les propos tenus par les acteurs politiques sans aucune analyse critique de la situation. La majorité des articles sont constitués de propos entre guillemets ou transposés. Cela se traduit par l'emploi de verbes introduisant des citations tels que « annoncer », « expliquer », « considérer », « rappeler », « accuser »... La diversité des termes renforce l'effet d'information mais révèle une absence d'un travail personnel du journaliste. Le journal parle

⁵⁰⁹ « Le quotidien *Annahar* change de maquette », *Le commerce du Levant*, 12 avril 2001.

moins lui-même qu'il ne fait parler. Ce qui ne signifie pas, encore une fois, que le rédacteur est absent. Il prend place dans le discours à travers le choix même des intervenants. Au surplus, cette diversité ne signifie pas que différents mondes sont convoqués. C'est surtout ces voix des personnalités politiques qui se font entendre dans le discours d'*Annahar* et c'est à partir de ce mélange de dires que se construit la crise des déchets.

La forte présence d'articles sur les réactions des habitants montre que la gestion des déchets répond elle aussi au syndrome NIMBY⁵¹⁰ dans la mesure où l'implantation de sites de traitement suscite l'opposition systématique des habitants dans les différentes régions. Nous considérons que ceci renvoie à une conception individualiste et appropriative du rapport homme-nature. Cela signifie, comme l'explique P. Lascoumes⁵¹¹, que les problèmes d'environnement ne prennent forme qu'à l'occasion d'une menace sur le cadre de vie individuel. Il s'agit donc de la défense du territoire de vie personnel. Ce n'est pas l'aspect technique qui est au cœur du problème mais la dimension sociale. Ce que les médias représentent, dans ce cas, est un discours sur le problème des déchets dans sa relation conflictuelle avec la société. La question des déchets apparaît comme un révélateur des intérêts antagonistes sur un même espace. En témoigne *Annahar* le 4 janvier :

« Les habitants du quartier Kyal à Baalbek ferment les entrées de la décharge pour le deuxième jour et revendiquent le transfert de son site en raison de ses conséquences néfastes sur leur santé. (...) Les manifestants se plaignent également de la prolifération inquiétante d'insectes nuisibles. (...) Cette fermeture a plongé la région dans un déplorable paysage d'insalubrité ».

Un autre article d'*Annahar* publié le 21 juin va dans le même sens : « L'opposition au transfert de la décharge de Naameh à la région Kharroub prend de l'ampleur. Le projet de transfert de la décharge de Naameh à la région de Kharroub fait face à des réactions de refus ». L'importance accordée à ce type d'information se manifeste, dans un premier lieu, par l'annonce de son titre à la Une. Encore une fois, un tel projet suscite des protestations de la part de la population et des réactions parlementaires⁵¹². Tout le long, le rédacteur évoque les positions des différents acteurs

⁵¹⁰ Cf. chapitre 1.

⁵¹¹ Lascoumes, Pierre, *L'éco pouvoir, op. cit.*, p. 53.

⁵¹² « Les habitants refusent de faire de la région la "poubelle" du Mont-Liban et de Beyrouth. Chaque caza doit résoudre le problème de ses déchets de façon à ce que la répartition des sites d'enfouissement soit équilibrée entre les régions ».

politiques sur cette question. L'espace accordé aux citations dépasse de loin celui réservé au journaliste. Le médiateur est seulement présent dans l'introduction de l'article.

D'autre part, la tonalité catastrophiste se fait voir dans le traitement médiatique des trois journaux analysés. Afin de conférer un caractère d'urgence à cette problématique, *Annahar* évoque, à titre d'exemple, dans son article du 4 janvier les retombées négatives de la décharge de Hamat sur la santé des habitants. Dans le souci de prouver ses dires et de convaincre son lecteur, il s'appuie dans son titre sur le rapport de Greenpeace. Le 27 octobre 2004, raconte le journaliste T. Franjiyé, « le Président du bureau de Greenpeace au Liban W. Hamdan visite Hamat et insiste sur l'urgence de la fermeture de la décharge qui, selon lui, a des effets négatifs sur la santé publique ». Les conséquences écologiques de la décharge sont aussi évoquées dans le discours de W. Hamdane mais en second lieu. C'est surtout au début de l'article que le journaliste apparaît pour présenter son sujet. Il rappelle qu'Hamat n'est pas la seule région qui endure mais qu'il y en a bien d'autres qui rencontrent des problèmes différents comme l'abattage des arbres et l'élimination des zones forestières. Après cette introduction, le journaliste laisse la parole aux différents acteurs (l'architecte B. Sabbagh qui représente le ministère de l'Environnement, le Président de la municipalité d'Hamat, le Président de l'association libanaise pour la protection de l'environnement, les habitants de Hamat et des régions environnantes).

Chacun à leur manière, les trois titres représentent la crise des déchets comme un véritable enjeu politique, économique et social. La question environnementale n'a pas de chance de figurer, en tant que telle, sur les colonnes d'un journal libanais mais dans son rapport avec ces trois mondes. Nous retrouvons ce que P. Lascoumes souligne : « l'environnement est rarement envisagé en lui-même, comme objet de représentation autonome. Il est le plus souvent formulé en termes relationnels et rend compte des interactions entre l'humain et ses milieux de vie »⁵¹³.

c. 3 Représentation journalistique de la pollution de l'air dans les trois quotidiens

À son tour, la pollution de l'air nous sert de cas d'école pour montrer comment les profils socio-culturels du lectorat influencent le traitement médiatique réservé à l'environnement. En effet, cet enjeu entraîne des conséquences préjudiciables sur l'environnement, comme nous l'avons vu

⁵¹³ Lascoumes, Pierre, *L'éco-pouvoir environnements et politiques*, op. cit., p. 50.

dans le 4^{ème} chapitre, et mérite selon nous de figurer sur l'*agenda* médiatique. Pourtant, ce n'est pas le cas.

Tableau n°16 : Titre des articles parus dans *L'Orient Le Jour* sur la pollution de l'air
(janvier-juin 2006, d'après les archives du quotidien)

Titre de l'article	Date	Type d'article (auteur)	n° page et rubrique
Environnement. Projet de loi sur la pollution de l'air	25 février	non signé	P. 4 « vie politique »
Le grand retour du mazout dans la catégorie des minibus	29 mars	Suzanne Baaklini	P. 5 « société »
Le CDR lance une série de projets pour faciliter la circulation	18 avril	non signé	P. 8 « économie »
Au port de Beyrouth, les bovins du scandale	21 avril	Patricia Khoder	P. 1 suite p. 4 « vie politique »
Conférence. Présence inégale de polluants dans l'atmosphère de Beyrouth	6 juin	Suzanne Baaklini	P. 4 « actualités libanaises »

L'Orient Le Jour traite la pollution de l'air à travers cinq articles (tableau n°16). Il s'agit pour le premier d'une simple information, non commentée et non signée, sur un projet de loi préparé par le ministère de l'Environnement pour la protection de la qualité de l'air. Un second article publié le 18 avril va dans le même sens. Au lieu de rappeler les conséquences de l'embouteillage sur la pollution, on détaille simplement les projets lancés par le CDR pour faciliter la circulation sur les Grands axes du Grand Beyrouth. L'angle écologique n'y figure pas, laissant place à l'approche économique. Les trois autres informations signées traitent directement de la pollution de l'air. Le 29 mars, S. Baaklini se réfère à un rapport du mois de mars de la *hotline* environnementale d'*Environnement et Développement* pour évoquer ce problème. « Certaines pratiques nuisibles, comme l'utilisation par les bus d'un mazout de mauvaise qualité à haute teneur en soufre, reprennent altérant encore davantage l'air pollué de la capitale et des autres villes ». Encore une fois, cette revue se présente comme une source d'informations importantes sur l'environnement.

P. Khoder, le 21 avril, met le doigt sur le scandale d'un navire, le Kenoz, transportant 7 000 têtes de bœufs en provenance du Brésil, pour le compte d'un puissant négociant. Après avoir situé le problème et expliqué les détails, P. Khoder se présente comme un médiateur fort et critique : « cette indifférence manifestée à l'égard des habitants de Beyrouth, condamnés à un air irrespirable pour satisfaire les appétits et la cupidité de quelques-uns ». Pour la conférence

publiée le 6 juin, S. Baaklini revient sur ses résultats avec quelques interventions des participants. Nous allons voir comment les deux autres quotidiens la représentent.

Tableau n°17 : Titre des articles parus dans *Assafir* sur la pollution de l'air
(janvier-juin 2006, d'après les archives du quotidien)

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	n° page et rubrique
Le transport commun entre Rachaya et Zahlé	7 janvier	Courrier des lecteurs	P. 6 « régionale »
L'air de Kalamoun est « salé » malgré les recommandations du ministère de l'Environnement et des décisions du gouverneur	8 mars	Ghassan Rifi	P. 6 « régionale »
Les pneus brûlés sont un four à charbon qui pollue les collines de Nabatiyyé	29 mars	Adnan Tabbaja	P. 6 « régionale »
L'air de Tripoli est victime des pneus brûlés	13 avril	Ghassan Rifi	P. 1 suite p. 8 « régionale »
Le CDR met en œuvre la stratégie des transports urbains	18 avril	non signé	P. 8 « régionale »
Safadi : l'affrontement des défis de la mondialisation se réalise par l'adoption d'une bonne stratégie	18 avril	non signé	P. 8 « régionale »
Conférence sur le contrôle de la pollution de l'air à l'université Saint Joseph, des appareils de mesure sans traitement des sources de pollution	6 juin	Habib Maalouf	P. 6 « régionale »
Le système actuel du secteur de transport ne répond pas aux besoins de l'économie moderne	7 juin	A. H	P. 9 « régionale »
Assanyoura discute de la politique des transports communs	21 juin	non signé	P. 3 « régionale »
La confédération du secteur de transport routier demande un plan national global	29 juin	non signé	P. 9 « régionale »

Les informations sur les activités politiques concernant ce domaine ne sont pas négligeables. Parmi les 10 articles traitant de cette thématique (tableau n°17), quatre concernent des décisions comme la discussion de la politique des transports communs. D'un autre côté, la pollution de l'air dans *Assafir* ne se présente pas en tant que telle mais comme un problème qui perturbe la vie du citoyen. L'article du 8 mars le montre bien. Il s'agit de la protestation des habitants de Kalamoun contre une industrie située dans une zone résidentielle et qui laisse des conséquences sur la vie des habitants. S'il est vrai qu'on revient sur les effets de

cette dernière sur l'environnement, ce qui est mis au premier plan sont les conséquences d'un tel projet sur la vie des habitants.

Le troisième point qui nous a semblé intéressant dans le traitement médiatique d'*Assafir* est l'analyse proposée par le journaliste, même s'il s'agit de la couverture journalistique d'une conférence. À la différence de *L'Orient Le Jour* qui a publié la même information, H. Maalouf commence son article par critiquer les instruments de mesure de la pollution de l'air « puisque nous savons d'avance que l'air de notre ville est très pollué ». Il se demande s'il ne s'agit pas d'une rivalité entre les deux universités (Américaine et Saint Joseph) pour montrer leur intérêt sur ces sujets. H. Maalouf ne se borne pas à transmettre l'information mais il propose des solutions. Ce ne sont pas les résultats de la conférence qui l'intéressent au premier plan. En effet, il part de cette actualité pour critiquer et donner son opinion. Ce qui lui permet d'éclairer le lecteur et de le faire réagir.

Tableau n°18 : Titre des articles parus dans *Annahar* sur la pollution de l'air
(janvier-juin 2006, d'après les archives du quotidien)

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	n° page et rubrique
Assafadi : le plan du secteur de transport dépend de la situation	19 janvier	non signé	P. 14 « économie »
	26 janvier	Brève	P. 14 « environnement et patrimoine »
Projet de loi sur la protection de la qualité de l'air	25 février	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
Al Aris explique les taux de pollution de l'air à Beyrouth	24 mars	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
Transformation de Camp Sinjok en quartier contemporain qui contribue au développement de Bourj Hammoud	4 avril	Arbina Markasarian	P. 14 « environnement et patrimoine »
Une délégation française consulte le problème de pollution à Tekrit	10 avril	non signé	P. 14 « environnement et patrimoine »
Assafadi : nous avons réalisé la décision de créer un comité pour faciliter le transport et le commerce	18 avril	non signé	P. 14 « économie »
Conférence internationale sur le contrôle de la qualité de l'air lancée par l'université Saint Joseph et la municipalité de Beyrouth	6 juin	Rima Sawaya Abou Harb	P. 4 « environnement et patrimoine »
La conférence l'opinion publique arabe et l'environnement incite à trouver des solutions, les principaux problèmes sont la pollution de l'air et de l'eau, les déchets et les dangers des pesticides et des engrais	17 juin	RSA	P. 14 « environnement et patrimoine »

Le traitement journalistique de cette problématique dans *Annahar* nous paraît anecdotique dans la mesure où il ne reflète pas la gravité du problème. Les articles non signés dominent nettement. Quelques-uns se contentent de répliquer la parole des politiciens. Le titre du 19 janvier en est un exemple éclairant. Il ne fait que reprendre les activités d'une personnalité politique, le ministre des Travaux et des Transports à cette époque. Le travail du journaliste apparaît rarement dans la couverture de cette thématique. Ce qui nous permet de parler ici d'un médiateur absent.

Aucun dossier ou enquête n'ont été réalisés dans les trois quotidiens sur la pollution de l'air. La couverture de cette thématique nous semble superficielle. Ces résultats sont à mettre en relation avec la nature même de ce défi environnemental. Nous pouvons argumenter que les citoyens sont peu soucieux des problèmes qui ont des effets invisibles, à long terme et insensibles. Ce qui s'applique à la pollution atmosphérique. Les opinions de G. Yazbik⁵¹⁴, sont sur ce point, éclairantes : « ce qui intéresse le citoyen n'est pas la colonne de fumée, à titre d'exemple, mais le fait d'avoir de l'électricité ». Nous partageons l'avis de J.-J. Cheval : « les discours des journalistes ne sauraient être tout à fait extérieurs à ce que veulent lire, voir ou peuvent entendre leurs publics ou les fractions majoritaires de leurs publics »⁵¹⁵. Les écrits nous renvoient vers les intérêts et les attentes du lecteur. Ce qui nous amène à affirmer que les représentations de l'environnement dans la presse sont structurées par l'image que les journalistes se font de leur récepteur. L'analyse des représentations médiatiques de l'environnement est productrice d'un savoir sur le social. Le traitement médiatique réservé à l'état de délabrement des routes montre une grande ressemblance entre l'écologisme quotidiennement vécu et les discours médiatiques tenus à son égard. Si l'environnement se réduit dans les représentations de la société aux intérêts personnels et à l'espace de vie immédiat, il en va de même pour les médias.

Nous avons pu remarquer dans les trois quotidiens la présence de beaucoup de textes traitant du problème des crevasses sur les routes libanaises. L'effondrement de la terre, les égouts au-dessus de la route, le sable et les pierres sur les deux côtés, les passerelles ouvertes, les voies des canaux cassées... constituent les thématiques principales de ce genre d'articles. Le lecteur se trouve devant une série d'informations qui lui font penser à un paysage rural non pas à une route

⁵¹⁴ Cf. rencontre du 1^{er} septembre 2010.

⁵¹⁵ Cheval, Jean-Jacques, *Questions méthodologiques*, Dossier d'habilitation, Université de Bordeaux 3, 1998, p. 103.

publique ! Bien que ceci soit le cas, nous pensons qu'il y a exagération dans la représentation médiatique de ce problème. Encore une fois, l'enjeu environnemental n'occupe pas de place dans le traitement. Les conséquences sur l'environnement sont presque absentes et c'est l'effet direct du problème sur la vie des habitants et de leurs voitures qui est mis au premier plan. Dans *L'Orient Le Jour*, trois articles vont dans ce sens. Dans *Assafir*, leur nombre s'élève à dix neuf. Ce qui s'explique, encore une fois, par le niveau de ses lecteurs, *Assafir* étant un quotidien populaire. Dans *Annahar*, nous trouvons cinq informations de ce genre.

Les questions comme la biodiversité, les changements climatiques, sont presque absentes. Elles sont seulement présentes - et rarement - dans *L'Orient Le Jour*. Ce qui s'explique par la recherche continue d'un journal à traiter des informations qui captent l'attention du public cible et donc éveillent son désir et répondent à ses attentes. R. Cox résume : « *these are unobtrusive events because they are remote from one's personal experience. Because many toxic chemicals are invisible and their effects on us delayed, we rarely notice such toxins in our everyday lives* »⁵¹⁶. Comme nous l'avons expliqué au premier chapitre, une situation ne retient l'attention des journalistes que si elle répond à un ensemble de critères bien déterminés. De plus, nous avons aussi signalé en abordant la problématique du contrat de communication que le discours médiatique incarne la double figure de celui qui l'écrit et de celui qui le reçoit. La médiatisation de la question environnementale n'échappe pas à cette règle. En effet, la sélection des sujets traités trouve sa source dans la représentation que chaque média se fait de son public. Le discours environnemental dans la presse semble donc naître de la rencontre entre l'univers énonciatif des journaux et les caractéristiques particulières du récepteur.

Ce qui mobilise la presse à propos de l'environnement ne réside pas dans ses composantes (la forêt, l'air, la mer...) pour eux-mêmes, mais dans la menace que celles-ci peuvent causer à l'intérêt humain dans toutes ses facettes (santé, économie). C'est la qualité de la vie et les nuisances qui peuvent altérer cette qualité qui sont mises en avant dans le traitement médiatique. L'environnement ne représente qu'un élément constitutif du bien être humain.

⁵¹⁶ Cox, Robert, *Environmental communication and the public sphere*, op. cit., p. 157.

Par la multiplicité des thématiques abordées, la presse libanaise forme un espace de communication et d'informations du public sur des sujets écologiques qu'elle met en scène. Le discours journalistique sur l'environnement permet de confirmer l'existence d'une véritable crise écologique au sens proposé dans le troisième chapitre. Cependant, ce discours nous semble très réduit par rapport à l'urgence des enjeux et les réalités du terrain. Répondre aux attentes des lecteurs pousse ainsi le journaliste à isoler certaines thématiques au détriment d'autres. Chaque journal propose, de ce fait, son « contrat de communication ». Ainsi, la médiatisation de l'environnement nous donne l'exemple d'une mise en scène travaillée par le journaliste dont la mission n'est pas de présenter mais plutôt de représenter un discours sur le monde. Au lieu de transmettre un savoir, l'instance médiatique ne fait que traduire dans un langage qui lui est propre un ensemble de positions que partagent le journaliste et le lecteur sur une question donnée. La nature des enjeux et des préoccupations environnementales véhiculées par les trois quotidiens ne porte pas que les effets manifestes d'un tel constat. En effet, dans notre corpus, l'environnement est quelque chose de concret lié à notre espace de vie immédiat. Le journaliste ne se propose pas de donner un caractère scientifique à son discours, dans le sens d'une définition des concepts ou d'une acquisition des notions. Ces questions se constituent comme étant des problèmes de sociétés liés à la gestion politique et au monde économique ou qui concernent des faits liés à une actualité.

Dans les trois cas, la représentation médiatique de l'environnement fait apparaître une relation tendue entre l'homme et son milieu de vie. La problématique environnementale libanaise est l'expression d'une vision anthropocentriste de la nature. Elle s'insère, de ce fait, dans une problématique plus vaste qui touche à une culture où les questions de préservation n'apparaissent pas comme essentielles. L'incidence négative des activités humaines sur l'environnement en témoigne. « Après moi le déluge », telle paraît être la devise commune des citoyens et des décideurs envers leur milieu de vie. La crise politique devient au Liban une opportunité économique puisque tout est possible. « Nous voulons que l'instabilité règne pour que tout le monde puisse en profiter ». C'est ainsi qu'un des citoyens s'est exprimé lors de notre visite au ministère de l'Environnement⁵¹⁷, réflexion qui a conforté notre position critique. En effet, l'instauration de la paix bouscule tous les acquis et les intérêts personnels.

⁵¹⁷ 12 août 2010 lors de notre rencontre avec Mohamad Rahal, ancien ministre de l'Environnement.

Sur un autre plan, l'analyse comparative du traitement journalistique d'une même thématique nous a permis de mettre le point sur la diversité des scénarios élaborés. Ce qui confirme, encore une fois, le processus de représentation de l'information. Dans le chapitre qui va suivre, nous allons nous interroger sur ce même processus mais dans une période bouleversée.

CHAPITRE 6. LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE EN TEMPS DE « CRISE »

Le chapitre précédent nous a permis de montrer que les représentations journalistiques de l'environnement sont structurées, pour une part importante, par les préoccupations et les attentes supposées des lecteurs. Nous avons pu aussi comprendre qu'une même information peut se construire selon des schémas forts différents en fonction du journal étudié. Enfin, la polysémie que recouvre le terme d'environnement se traduit, dans le discours journalistique, par une multiplicité des thèmes abordés.

À cette étape de la recherche, nous nous intéressons à l'analyse du processus de construction de l'information environnementale dans une période troublée. Rappelons, comme déjà mentionné, que la raison principale du choix de l'année 2006 réside dans la présence, durant celle-ci, de deux périodes contradictoires, de paix et de guerre. Se pose alors la question de savoir quelle est l'influence d'une « crise » écologique sur la présence et la nature des enjeux médiatisés dans ce domaine ? Un choix méthodologique pour analyser le traitement en « temps anormal » que réservent les mêmes quotidiens à l'environnement.

L'axe général de ce chapitre est le suivant : en premier lieu, nous rappelons brièvement la « crise » de l'été 2006 avec une attention particulière sur ses principaux effets sur l'environnement. Ensuite, dans un deuxième temps, nous entamons l'analyse quantitative du corpus retenu en nous inspirant de la méthodologie du chapitre antérieur. La troisième partie, enfin, est consacrée à l'analyse qualitative. Nous terminons par une étude des principales thématiques sur l'environnement traitées au début de l'année 2010. Ce qui nous permet de saisir l'évolution de la couverture journalistique de l'environnement à travers le temps.

I. La guerre de 2006 et l'environnement. L'histoire d'une catastrophe écologique

Dans notre deuxième chapitre, nous avons indiqué que la guerre de l'été 2006 a eu des conséquences importantes sur tous les plans. Avant d'analyser la représentation médiatique de ce conflit, il nous semble intéressant de réfléchir aux impacts qu'il a laissés. Cependant, notre propos n'est pas d'interpréter ou de retracer ses causes et ses arrière-plans politiques, mais de montrer que la guerre sur l'environnement est l'une de ses facettes. Autrement dit, il s'agit de rendre sensible par des mots les traces écologiques laissées par cette guerre.

A. Le Liban paralysé

Comme le dit le Président du Conseil des ministres N. Mikati : « le contexte politique du Liban n'arrive malheureusement pas à se détacher du panorama régional et international »⁵¹⁸. L'offensive israélienne de 2006 en est une preuve évidente. La tension continue entre Israël et le Liban transforme, encore une fois, le pays en théâtre de combats acharnés pendant 34 jours consécutifs. Une période suffisante pour détruire ce qui a été patiemment reconstruit après quinze ans de guerre civile et voir ressurgir des images qu'on croyait oubliées. Et comme dans tous les conflits, l'environnement récolte, lui aussi, les retombées les plus nocives.

Selon le rapport de l'ONU⁵¹⁹, peu après avoir pénétré en territoire israélien, des militants du Hezbollah ont attaqué une patrouille israélienne, capturant deux soldats, en tuant trois autres et faisant plusieurs blessés. Cet événement marque le début de cette guerre connue en Israël comme la *deuxième guerre du Liban*, et au Liban comme *la guerre de juillet* et dans le monde arabe comme *la sixième guerre israélo-arabe*. Israël décide de lancer l'opération « Juste Rétribution » renommée depuis « Changement de Direction », qui s'étend sur tout le Liban hormis le Chouf (Cf carte n°2), fief traditionnel des Druzes. Trois objectifs principaux justifient, selon le gouvernement israélien, cette opération militaire en territoire libanais : ramener les soldats prisonniers à l'intérieur des frontières israéliennes, faire cesser les tirs de roquettes sur les villes du nord d'Israël, contraindre le gouvernement libanais à appliquer la résolution de l'ONU, à savoir désarmer les milices et se déployer le long de sa frontière nord, donc au sud du Liban. La guerre éclate et le film de ses résultats n'est que trop parlant. La stratégie d'Israël est claire. Il s'agit d'isoler le pays du reste du monde, ce qui se traduit par la destruction des infrastructures

⁵¹⁸ Mikati, Nagib, « Pour un nouveau modèle de société », *L'avenir en point d'interrogation*, mars 2007, p. 21.

⁵¹⁹ Figuié, Gérard, *Le point sur le Liban 2008*, op. cit., p. 434.

routières et électriques et par un blocus aérien et maritime. De surcroît, la route Beyrouth-Damas, dernière voie principale entre le pays et l'étranger, est bombardée et tous les ponts qui mènent à la banlieue sud⁵²⁰ de la capitale sont détruits. Des centrales électriques et des réservoirs de carburants ont également été touchés⁵²¹ : l'alimentation du Sud a été totalement perturbée et le reste du pays a connu le rationnement. Plusieurs réservoirs et canalisations principales d'eau potable ont été pris pour cibles ; en l'absence d'électricité, l'alimentation en eau dans le Sud a été coupée. Les carences de ces deux services constituent le principal facteur de dégradation de la situation matérielle dans les localités du Sud où les réfugiés se sont massivement installés. En réponse à cette manœuvre, le Hezbollah a tiré environ 4 000⁵²² roquettes sur Israël en quatre semaines de conflit. Ce qui nous amène à constater que la guerre de 2006 a également laissé de profondes cicatrices dans la société israélienne. Cependant, dans le cadre de ce travail, nous nous limiterons à préciser les pertes subies par le Liban. Celles-ci sont nombreuses et touchent tous les secteurs. Nous allons nous contenter de les citer pour ne détailler que les conséquences de cette guerre sur l'environnement.

Sur le plan humain, la guerre de juillet-août 2006 a tué 1 191⁵²³ personnes et en a blessé 4 405. Plus de 900 000 Libanais ont quitté leur maison. Les habitants de la banlieue sud de Beyrouth et du Sud-Liban ont fui les régions bombardées vers d'autres endroits plus tranquilles. Concernant les habitations, environ 30 000 logements ont été détruits ou gravement endommagés. L'armée israélienne fait aussi payer un lourd tribut à l'industrie. Les bombardements ont ciblé environ 900⁵²⁴ établissements industriels et commerciaux de taille moyenne, répartis sur tout le territoire, comme l'usine Liban Lait dans la Békaa, produisant 70% du lait du pays. L'économie nationale est touchée de plein fouet. Le PNUD estime à 10 ou 15 milliards⁵²⁵ de dollars le manque à gagner en raison de l'arrêt complet de l'activité et de la disparition du tourisme. Le conflit provoque une vague de plus de 200 000 départs, dont une partie risque d'être définitive.

⁵²⁰ Une région de 2 km², peuplée d'un demi-million de chiïtes et considérée comme le bastion du Hezbollah.

⁵²¹ Verdeil, Éric in Franck Mermier et Élisabeth Picard, *Liban, une guerre de 33 jours*, éd. La découverte, Paris 2007, p. 26.

⁵²² Figueï, Gérard, *Le point sur le Liban 2008*, op. cit., p. 435.

⁵²³ PNUD 2007 (Programme des Nations Unies pour l'environnement). Liban : évaluation environnementale après conflit. http://www.unep.org/pdf/Lebanon_PCOB_Report.pdf, consulté le 15 juin 2012.

⁵²⁴ Verdeil, Éric in Franck Mermier et Élisabeth Picard, *Liban, une guerre de 33 jours*, op. cit., p. 26.

⁵²⁵ Verdeil, Éric in Franck Mermier et Élisabeth Picard, *Liban...*, idem, p. 29.

Carte n°2 : Distribution géographique des confessions au Liban

(Source : <http://www.recherches-sur-le-terrorisme.com/Documentsterrorisme/guerre-liban.html>)



B. L'environnement comme victime

Lors de la guerre de juillet 2006, le Liban devient le théâtre de plusieurs catastrophes écologiques. La destruction par l'aviation israélienne de la centrale électrique de Jiyeh à 30 kilomètres au sud de Beyrouth entraîne le déversement d'environ 15 000 tonnes de fioul dans la mer Méditerranée. Ce qui constitue l'atteinte la plus visible à l'environnement. La marée noire pollue 150 kilomètres⁵²⁶ de côtes au Liban et, en partie, en Syrie. Ceci menace, à la fois, la santé humaine, la biodiversité, les ressources halieutiques et le tourisme. L'évaluation de ses conséquences a préoccupé plusieurs organismes de l'ONU et d'autres institutions internationales, sans oublier le Gouvernement libanais et le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC). Les effets néfastes de cette marée sont décrits selon le triptyque comprenant :

- un volet social (santé publique et sécurité).

⁵²⁶ Assemblée générale Nations Unies, « Marée noire sur les côtes libanaises », Rapport du secrétaire général, 24 octobre 2007.

- un volet économique (dépollution et surveillance continue, perte de débouchés économiques).
- un volet environnemental (conséquences écologiques et physico-chimiques).

Selon le rapport réalisé par le PNUE⁵²⁷ en octobre 2006 après le conflit, la marée noire a considérablement pollué le littoral libanais et a eu un grave impact sur les fonds marins. De plus, une partie de la nappe d'hydrocarbures s'est infiltrée dans les environs de Jiyeh et s'est étalée en mer sur quelques centaines de mètres vers le large. Ce même rapport fait ressortir que les ports, les anses, les grottes et les petites baies naturelles sont aussi touchés. Il s'agit, pour ne citer que quelques exemples, des sites d'intérêt biologique de la réserve naturelle des Palm Islands, des aires archéologiques importantes à Byblos et diverses plages importantes d'un point de vue touristique. Ensuite, la marée a laissé des répercussions sur la flore et la faune des plages sablonneuses et les espaces rocheux directement exposés aux hydrocarbures. La pêche libanaise a été impactée. Une évaluation, entreprise par la FAO⁵²⁸ en septembre 2006, des dommages subis par les agriculteurs et les pêcheurs montre que les pertes dans le secteur de la pêche se chiffrent à environ 9 730 000 dollars. Ce résultat comprend la perte de bateaux et d'autres équipements ainsi que la destruction d'une coopérative de pêcheurs. D'autre part, le déversement d'hydrocarbures a obstrué les ports et encrassé les bateaux, les engins de pêche et les amarres. Les dégâts causés aux moteurs par les écoulements d'hydrocarbures ont rendu des bateaux de pêche inexploitable. D'un autre côté, l'élimination des déchets résultant des opérations de nettoyage a été une préoccupation majeure. En effet, le Liban ne dispose pas d'installations répondant aux normes écologiques recommandées pour l'évacuation de ces matières.

L'empreinte de la guerre sur la qualité de l'air

La pollution de l'air est l'une des catastrophes écologiques qui a touché le Liban suite aux attaques israéliennes. L'incendie des réservoirs de Jiyeh entraîne un nuage de pollution atmosphérique toxique qui s'étend sur 30 km et atteint Beyrouth. De plus, les gaz émis⁵²⁹ par les bombes, les cendres et fumées des incendies, les produits chimiques des usines démolies contiennent des agents nocifs comme les oxydes de carbone, de soufre et de nitrogène et

⁵²⁷ PNUE (2007), Liban, évaluation environnementale après conflit, *op. cit.*

⁵²⁸ *Ibid.*

⁵²⁹ Liban, évaluation environnementale post-conflit, Programme des Nations Unies pour l'Environnement, http://postconflict.unep.ch/publications/UNEP_Lebanon_F, consulté le 15 juin 2012.

constituent une autre source de pollution. Ensuite, les 15 000 tonnes de fuel déversées dans la mer, contribuent, à leur tour, à la pollution de l'air. D'après les estimations du ministère de l'Environnement, environ 2000 tonnes⁵³⁰ de cette matière se sont évaporées en raison des facteurs climatiques et de la chaleur. Il en résulte que les habitants des zones côtières sont exposés à des polluants qui peuvent entraîner des conséquences à long terme pour leur santé.

La guerre se termine, les déchets restent

La guerre de juillet laisse derrière elle une quantité énorme de décombres et d'autres déchets solides. Ce qui traduit, une fois encore, la gravité des dommages environnementaux liés au conflit. Le rapport d'évaluation environnementale post-conflit du PNUE⁵³¹ montre, à ce niveau, que l'endommagement d'un grand nombre de bâtiment et d'infrastructures génère énormément de décombres. Leur manipulation et leur traitement constituent un défi prioritaire. D'un autre côté, le nombre élevé de décès suite à la guerre contribue à une augmentation du volume de déchets sanitaires dangereux. Ceux-ci, mélangés au flux normal des ordures, ont fini dans des décharges communes, où ils constituent un risque sérieux pour la santé. Selon le même rapport, les déchets pétroliers doivent encore être éliminés de manière appropriée. Plusieurs centaines de mètres cube de matériaux contaminés par des hydrocarbures ont été collectés pendant les opérations de nettoyage du pétrole provenant de la centrale électrique de Jiyeh. Enfin, l'étude fait ressortir que des milliers de mètres cube de sols pollués par des hydrocarbures provenant de sites tels que des stations-essence et des complexes industriels nécessitent un traitement ou une élimination appropriée.

L'agriculture comme cible

L'été au Liban est la principale saison pour le secteur agricole qui a subi des pertes énormes lors de la guerre. Le Liban-Sud et la Békaa, qui constituent les deux zones agricoles les plus riches ont connu de violents combats ; au Liban-Sud, l'agriculture représente près de 70%⁵³² du revenu des ménages. Les bombardements ont paralysé le transport des denrées alimentaires vers les

⁵³⁰ Chaaban, Farid, « L'air du Liban », *Environnement et Développement*, Volume 11, n°102, Septembre 2006.

⁵³¹ Liban, évaluation environnementale post-conflit, *op. cit.*

⁵³² Centre d'actualités de l'ONU, Liban : les pertes du secteur agricole s'élèvent à 280 millions de dollars, <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=13271&Cr=Liban&Cr1=FAO#>. UOF5j-TtR68, consulté le 30 juin 2012.

marchés. Plusieurs cultures ont été perdues perturbant l'économie de ces régions. A. Bauer⁵³³, directrice de la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation de la FAO, explique que la perte des revenus qu'aurait procurés la vente des produits de la terre et de l'élevage a alourdi la dette de beaucoup d'agriculteurs. Ceux-ci avaient coutume de rembourser leurs dettes durant la période des récoltes (de mai à octobre) afin de se procurer de nouveaux crédits pour la saison suivante. S'y ajoute la pénurie de main-d'œuvre liée au départ des travailleurs syriens une fois la guerre commencée. Sans oublier que des terres agricoles ou pastorales ont été rendues inutilisables du fait de la présence d'obus non explosés, notamment dans la partie sud du pays où ce phénomène touche 25% des terres cultivées.

Selon un rapport d'évaluation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les pertes du secteur agricole dans son ensemble, y compris la pêche et les forêts, s'élèvent à quelque 280 millions de dollars. Rien qu'au Liban-Sud, le total des dégâts matériels et des récoltes perdues est estimé à environ 94 millions de dollars.

Le patrimoine menacé

Comme précédemment mentionné, le Liban recèle des sites archéologiques remarquables. Malheureusement, la guerre ne les a pas épargnés. Ainsi, lors du conflit, l'armée israélienne a causé des dommages importants à de nombreuses villes antiques, dont Baalbek et Tyr qui ont été la cible directe de bombardements massifs. À noter que ces deux sites sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO⁵³⁴. Les destructions occasionnées⁵³⁵ par la guerre concernent essentiellement des zones peuplées par la population chiite. Le centre de Baalbek situé à 300 mètres des temples romains a connu de lourdes attaques. C'est la ville où le Hezbollah a été fondé et où ses institutions caritatives sont très actives. (Cf carte n°2)

Si le déversement de pétrole sur les côtes libanaises représente une agression visible contre l'environnement, toutes les autres conséquences, déjà citées, le sont aussi. Les destructions de grande ampleur de maisons, d'installations électriques et de distribution d'eau, de routes, de ponts, d'usines et de ports conduiront à une dégradation grave de la situation écologique. Les déplacements massifs de population sont responsables d'importants dommages

⁵³³ *Ibid.*

⁵³⁴ Moumouni, Charles, *Journalisme et patrimoine mondial, op. cit.*, p. 138.

⁵³⁵ Verdeil, Éric in Franck Mermier et Élisabeth Picard, *Liban, une guerre de 33 jours, op. cit.*, p. 26.

environnementaux. De plus, les bombes à sous-munitions et les munitions non-explosées dans les terrains, explique N. Saab⁵³⁶, menacent les saisons agricoles.

La dégradation de la situation économique causée par la guerre, a, elle aussi, des conséquences catastrophiques sur l'environnement. En effet, ajoute N. Saab, il devient difficile de convaincre les déplacés, qui ont perdu leur logement, de s'occuper de l'environnement et de préserver les ressources.

Comme nous venons de voir, les cruels moments de l'été 2006 contribuent à peser lourdement sur un environnement déjà exsangue.

II. Construction journalistique de l'environnement dans un contexte de guerre

La période s'étalant de juillet à décembre 2006 correspond à la deuxième phase de notre démarche analytique. Toujours avec l'idée d'une construction médiatique de l'évènement, nous partons de l'hypothèse suivante : bien que les trois quotidiens déroulent le même film d'évènements, ils ne s'accordent pas sur son interprétation. La représentation médiatique de l'environnement dans un contexte de « guerre » n'est pas une simple transmission innocente des messages. Elle véhicule souvent des enjeux plus larges. Guidée par l'ouvrage de G. Awad *Du sensationnel*, nous allons essayer de montrer que « le système événementiel du journalisme de masse ne s'exerce pas seulement sur les temps anormaux de l'information et que l'information flux, en temps normal ou autre, secrète le vraisemblable, cette image du réel qui n'est pas le réel mais sa représentation »⁵³⁷.

A. Analyse quantitative du corpus : visibilité accrue des questions d'environnement

Le travail quantitatif constitue le premier temps de notre analyse. Celui-ci répond à notre désir de savoir comment la quantité d'informations fournies par les journaux sur l'environnement varie en « temps anormaux ». Avant de commencer, nous présentons notre méthodologie. Nous allons appliquer la même grille d'analyse que celle mise en œuvre dans le chapitre précédent. Précisons encore, afin de mieux cerner ici notre champ d'investigation, que nous laissons aussi de côté toutes les thématiques déjà indiquées auparavant (dossier nucléaire, cartes météorologiques,

⁵³⁶ Saab, Najib, *Environnement et Développement*, Volume 11, n°102, septembre 2006.

⁵³⁷ Awad, Gloria, *Du sensationnel Place de l'événementiel dans le journalisme de masse*, éd. L'Harmattan, Paris, 1995, p. 36.

grippe aviaire, accidents de la route causés par la vitesse, informations environnementales internationales).

Tableau n°19 : Nombre d'articles sur l'environnement par mois et par journal
(juillet-décembre 2006, d'après les archives des quotidiens)

Mois \ Titre	<i>Annahar</i>	<i>Assafir</i>	<i>L'Orient Le Jour</i>
Juillet	69	100	31
Août	96	135	59
Septembre	133	110	41
Octobre	62	87	48
Novembre	67	83	31
Décembre	44	64	16
Total	471	579	226

Une comparaison entre le tableau ci-dessus avec celui du chapitre précédent (tableau n° 3)⁵³⁸ montre que la guerre de 2006 s'accompagne d'une progression dans notre corpus d'informations de l'environnement. Ce sont les résultats d'*Assafir* qui frappent le plus. Ce quotidien se caractérise, pendant cette période, par le nombre le plus élevé d'articles sur ce thème. Ce chapitre étant consacré à une réflexion sur les représentations des conséquences de la guerre 2006 sur l'environnement à travers l'œil de trois quotidiens, nous allons répertorier, parmi les articles sélectionnés, ceux qui traitent du sujet : ils forment le corpus d'analyse de cette partie. Autrement dit, nous allons écarter toutes les autres informations sur l'environnement. Les analyses quantitative et qualitative des articles visés doivent nous aider à répondre aux questions suivantes : comment chaque journal a-t-il traité la crise écologique pendant cette guerre ? En quoi son approche a-t-elle été particulière ? Quel aspect de l'environnement a-t-il privilégié dans sa représentation ?

Avant de dresser le tableau, nous estimons qu'une explication des critères de sélection de ce corpus est indispensable. En effet, les répercussions du conflit sur l'environnement sont tellement diverses qu'elles offrent un panorama varié de thèmes. D'abord, nous partons de la définition de l'environnement présenté dans le chapitre précédent. En s'inspirant de cette

⁵³⁸ Entre janvier et juin, le nombre d'articles sur l'environnement était de 464 pour *Annahar*, 461 pour *Assafir* et 173 pour *L'Orient Le Jour*.

définition, nous allons retenir pour notre étude toutes les répercussions de la guerre sur les éléments naturels.

Tableau n°20 : Nombre d'articles sur les conséquences de la guerre sur l'environnement par mois et par journal

(juillet-décembre 2006, d'après les archives des quotidiens)

Mois \ Titre	<i>Annahar</i>	<i>Assafir</i>	<i>L'Orient Le Jour</i>
Juillet	35	54	16
Août	87	128	59
Septembre	91	92	33
Octobre	25	52	38
Novembre	15	40	7
Décembre	5	23	3
Total	258	389	156

Plus de la moitié des articles (tableau n°20) sont réservés aux traces laissées par la guerre sur l'environnement. Ce qui traduit l'importance accordée à ce sujet dans la presse.

Nous pouvons aussi constater un changement dans l'évolution de la visibilité offerte aux répercussions de la guerre sur l'environnement par les trois quotidiens en fonction des mois. Dans *Annahar et Assafir*, l'intérêt porté à la crise écologique atteint son apogée en août et septembre. Pour *L'Orient Le Jour* c'est en août et octobre. Ceci s'explique, selon nous, par l'actualité. Alors que les premiers instants s'accompagnent d'un flot immense d'informations, la couverture se fait moins importante dès que le calme s'installe. D'autres faits viennent réduire la place accordée à cette guerre. Toutefois, un tel résultat semble un peu étrange dans notre cas puisque c'est de l'environnement que nous parlons. À l'encontre de ce que nous supposons, même en temps de guerre où la survie du Libanais est la question la plus importante, l'environnement a pu trouver une place dans les colonnes du journal. Il s'agit de voir dans les pages qui suivent comment ce thème a été abordé. Concernant les articles publiés en novembre et décembre, nous pouvons affirmer que l'événement déborde le temps de son émergence. Il dure tant qu'il est médiatisé. Bien qu'elle soit terminée le 14 août, la guerre de juillet reste, jusqu'au mois de décembre, un sujet de médiatisation dans les trois quotidiens. Le principe de la

construction médiatique de l'information libère celle-ci de la logique de l'instantanéité pure et de l'événement à chaud.

a. 1 Types d'articles proposés sur l'environnement

L'analyse du traitement rédactionnel de l'environnement, pendant cette période, est une première indication sur la qualité du langage journalistique produit. Le nombre important d'articles signés, de dossiers et d'enquêtes renvoie, selon nous, à un discours assumé. Dans le cas contraire, (article non signé, brève) c'est le discours factuel qui reprend les dépêches d'agences qui domine.

Tableau n°21 : Types d'articles proposés par chaque journal sur les conséquences environnementales de la guerre (juillet-décembre 2006, d'après les archives des quotidiens)

Type d'articles \ Titre	<i>Annahar</i>	<i>Assafir</i>	<i>L'Orient Le Jour</i>
Article signé	53	160	38
Article non signé	194	225	117
Brève	6	0	0
Dossier et enquête	5	1	0
Courrier des lecteurs	0	3	1
Total	258	389	156

La proportion des articles non signés est élevée dans les trois quotidiens, ce qui nous indique, encore une fois, que l'espace médiatique libanais est presque dépourvu de journalistes spécialisés dans le domaine de l'environnement. Les dossiers et enquêtes ne semblent pas être la priorité des quotidiens qui leur préfèrent la production d'articles rédigés à partir des agences de presse ou d'autres sources. La médiatisation des conséquences de cette guerre sur l'environnement permet de mettre l'accent sur les défaillances du système journalistique libanais et de ses pratiques. Elle traduit un manque de professionnalisme des journalistes et une faiblesse de l'information scientifique et technique fournie, à ce niveau, par les médias. Le traitement du domaine n'est donc pas suffisamment approfondi. Cependant, la présence d'un nombre important d'articles

signés dans *Assafir* traduit la volonté du quotidien d'informer son lecteur de la manière la plus sérieuse possible.

a. 2 Thématiques des articles sur l'environnement

Nous souhaitons dans ce qui suit repérer les principales thématiques abordées par les journaux lorsqu'ils traitent des conséquences de la guerre sur l'environnement. Une première lecture du corpus étudié nous a permis de classer les enjeux écologiques, véhiculés par les trois quotidiens, dans des catégories que nous définissons ci-dessous :

Destruction des ponts et des infrastructures (I.). Nous avons considéré cette catégorie comme relevant des dommages portés à l'environnement pour la raison suivante : la destruction des routes, des ponts et des bâtiments génère une quantité énorme de décombres. Ce qui pose le problème de leur enlèvement et de leur élimination. Ceci sans oublier la pollution que ces opérations laissent derrière elles.

Énergie (É.). Cette catégorie regroupe toutes les conséquences de la guerre sur le secteur de l'électricité.

Agriculture (A.). Les bouleversements considérables provoqués par la guerre sur le secteur agricole forment la thématique principale de cet ensemble.

Pollution (P.). Nous rassemblons sous ce titre les différentes formes de pollution causées par le conflit. Il s'agit des atteintes portées à l'air, à l'eau... De même, la pollution des côtes a eu des répercussions directes sur le secteur de la pêche classé, de ce fait, là.

Patrimoine (PA.). Cette rubrique renvoie à l'ensemble des informations sur la destruction, par la guerre, de l'héritage architectural. Les bombes ont rasé et réduit en poussière la mémoire d'anciennes générations et la personnalité de ce pays.

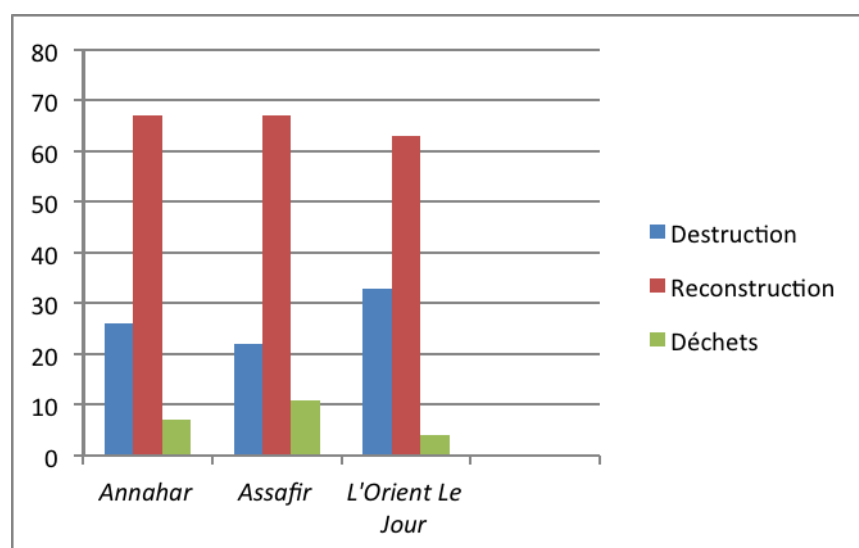
Autres. Cette catégorie correspond à toutes les autres informations qui ne sont pas classées dans les rubriques que nous avons définies mais qui, elles aussi, ont laissé des traces sur l'environnement.

Tableau n°22 : Les grands thèmes abordés par les trois quotidiens⁵³⁹
(juillet-décembre 2006, d'après les archives des quotidiens)

Thème \ Titre	<i>Annahar</i>	<i>Assafir</i>	<i>L'Orient Le Jour</i>
Infrastructures	87	156	48
Énergie	22	60	12
Agriculture	42	58	16
Pollution	66	68	52
Patrimoine	16	17	14
Autres	18	26	14
Total	251	385	156

a. 3 Interprétation des données de toutes les catégories du corpus

Graphique n°6 : Détail de la catégorie « infrastructure » dans le corpus
(juillet-décembre 2006, d'après les archives des quotidiens)



Le premier rang occupé par la catégorie « infrastructure » dans la hiérarchie des thèmes relatifs aux répercussions de la guerre sur l'environnement n'est pas étonnant. C'est le Liban tout entier dans sa population civile comme ses infrastructures qui est touché. Mis à part les pertes

⁵³⁹ La différence entre les résultats de ce tableau et le tableau n°3 s'explique par la présence de dossiers et d'enquêtes dans *L'Orient Le Jour* et dans *Annahar*.

humaines, le plus urgent est donc l'importance des dégâts matériels occasionnés par les frappes israéliennes. Ce qui relègue au second plan les autres répercussions, comme celles environnementales. Nous pouvons répartir en trois sous groupes les articles de cette catégorie : la destruction, la reconstruction, les déchets.

Au début du conflit, c'est le blocus imposé par Israël qui retient l'attention des trois quotidiens. Les Israéliens ont détruit une centaine de ponts, saccageant toute une infrastructure construite au cours des quinze dernières années. *Annahar* va même jusqu'à considérer qu'il s'agit d'une « guerre des ponts » en titrant : « Promesse sincère et guerre des ponts... le conflit s'étend de Gaza au Liban »⁵⁴⁰. La destruction de l'infrastructure paraît tellement importante que le journal lui accorde une importance égale aux pertes humaines. L'article du 20 juillet nous sert d'exemple : « Deux morts et destruction des ponts à Akkar »⁵⁴¹. Nous trouvons des titres semblables dans les deux autres quotidiens.

Dans l'ensemble des articles publiés sur cette rubrique, les conséquences sur l'environnement sont absentes mais quelques indices sont là pour les prouver. Les journaux les montrent quelquefois sans les nommer explicitement. Ce sont les illustrations qui accompagnent, la plupart du temps, ce genre d'informations qui donnent à voir les effets de cette guerre sur l'environnement. Le 13 juillet, la Une d'*Annahar* est envahie par deux photos de destruction de ponts avec la fumée qui se dégage après les raids israéliens. Ces fumées occupent la Une de ce quotidien à plusieurs reprises. *L'Orient Le Jour* et *Assafir* adoptent le même choix éditorial. Cependant, les pertes humaines et économiques sont davantage au premier plan dans la majorité des photos à la Une de *L'Orient Le Jour*.

La reconstruction des ponts se transforme en occasions de promotion de quelques personnalités politiques. C'est surtout dans *Assafir* que cela se manifeste le plus. Une proportion importante des articles se limite à informer sur les dons octroyés pour la reconstruction. Nous pourrions multiplier les exemples : « Deux dons offerts par Saad et Bahiya Hariri pour la construction de cinq ponts à Saida »⁵⁴², « L'enlèvement des décombres du pont de Madfoun pour lancer sa reconstruction au compte de Mikati »⁵⁴³, « Joumblat fait un don pour la construction du pont de

⁵⁴⁰ *Annahar*, 13 juillet 2006, à la Une.

⁵⁴¹ *Annahar*, 20 juillet 2006, p. 20 rubrique « l'événement ».

⁵⁴² *Assafir*, 16 août 2006, p. 6 rubrique « régionale ».

⁵⁴³ *Ibid.*

Wadi Zina Jadra »⁵⁴⁴. Ceci nous permet de constater que davantage d'articles ne signifie pas une meilleure information, plus complète et plus approfondie.

Enfin, les récits concernant le dernier sous-groupe (déchets) ont une place très limitée, surtout dans *Annahar* et dans *L'Orient Le Jour*. Celui-ci se subdivise en deux parties qui traitent de l'effondrement des services de collecte des déchets et de la gestion des décombres. Le départ des travailleurs étrangers pendant la guerre paralyse l'activité de la société Sukleen responsable du ramassage des ordures. Les rues encombrées de poubelles transforment la capitale en cloaque. Les difficultés rencontrées par la société sont signalées dans *L'Orient Le Jour* le 11 août⁵⁴⁵ : « Sukleen recrute une main-d'œuvre locale, avec un salaire supérieur au SMIC, mais les effectifs restent insuffisants »⁵⁴⁶. Les deux autres quotidiens évoquent aussi le ramassage des ordures mais à travers les initiatives personnelles : « Campagne de nettoyage de la capitale »⁵⁴⁷. L'article se contente d'informer que des employés de l'Université Américaine de Beyrouth ont décidé de balayer les rues pour protéger l'environnement et éviter la propagation des maladies.

Quant à la gestion des décombres, les tonnes de gravats laissés par les bombardements ne font qu'accroître le cauchemar écologique. Sa gravité ne se traduit pas dans les journaux qui ont trouvé suffisant d'évoquer le problème en deux ou trois articles. C'est surtout la région d'Ouzai, à la sortie sud de Beyrouth qui retient leur attention. C'est ainsi que *L'Orient Le Jour* le 30 octobre résume la situation : « entre l'autoroute et le rivage s'érige une montagne de débris à l'odeur encore âcre, qui ne cesse de croître et de glisser vers les flots : ce sont les ruines de la banlieue sud »⁵⁴⁸.

Malgré son importance, le problème des déchets ne semble pas être un secteur d'intérêt important pour les journaux. Mis à part la quantité minimale d'articles consacrés au sujet, plusieurs aspects ne sont pas analysés. Aucun journal n'a traité, par exemple, l'augmentation sensible de la quantité de déchets hospitaliers dangereux dans les décharges, résultant en partie des nombreux blessés au cours des hostilités.

⁵⁴⁴ *Assafir*, 19 août 2006, p. 6 rubrique « régionale ».

⁵⁴⁵ *L'Orient Le Jour*, 11 août 2006, p. 6 rubrique « la guerre contre le Liban ».

⁵⁴⁶ Le directeur général du groupe Averda qui regroupe Sukleen et Sukomi, Walid Chaar, explique que Sukleen n'a jamais réussi à employer de main-d'œuvre locale. « Le problème est de nature sociale. Le Libanais trouve dégradant, avilissant d'enfiler la tenue verte ».

⁵⁴⁷ *Annahar*, 26 juillet 2006, p. 14 rubrique « environnement et patrimoine ».

⁵⁴⁸ *L'Orient Le Jour*, 11 août 2006, p. 4 rubrique « actualités libanaises ».

Concernant la catégorie É, il s'agit surtout des pertes économiques et des coupures électriques. Le conflit aggrave la situation déjà précaire du secteur. Les dégâts subis par la production, la distribution et le transport sont exposés dans les trois quotidiens. Ils retiennent une grande part de l'attention médiatique.

L'aspect économique du problème domine le discours journalistique des trois quotidiens étudiés. Un titre comme : « Les pertes dans le secteur de l'électricité s'élèvent à près de 150 millions de dollars », reflète cette dimension. Dans *L'Orient Le Jour* et dans *Annahar*, la majorité des informations sont traitées au sein de la rubrique « économie ». Dans *Assafir*, ce qui concerne le secteur de l'électricité est classé dans la rubrique « régionale ». Cela ne signifie pas que la dimension économique est inexistante mais elle laisse place à d'autres aspects du problème.

Le bombardement de la centrale de Jiyeh pose un véritable problème à la production de l'électricité. Le discours médiatique de *L'Orient Le Jour* se focalise sur le côté économique comme le prouve ce titre (et « chapô ») du 15 juillet : « La plupart des régions plongées dans le noir ». « Les bombardements de l'usine de Jiyeh dont elle a été la cible ont mis le feu aux réservoirs de fuel, entraînant l'arrêt de l'ensemble des unités de production par mesure de sécurité, et privant le pays d'une production de 600 mégawatts de courant »⁵⁴⁹.

Un certain nombre d'articles traitent des aides régionales, notamment celles de la Syrie, de l'Iran et de l'Égypte pour l'approvisionnement électrique. Exemple d'*Annahar* le 5 septembre : « Des moteurs électriques de l'Iran pour des régions touchées au Sud »⁵⁵⁰.

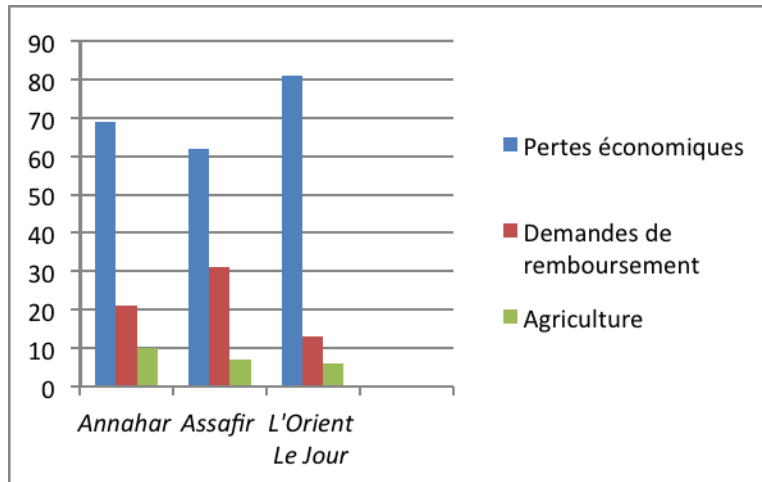
Rares sont les « papiers » qui associent la crise du secteur de l'électricité à l'environnement. Celui d'*Annahar* le 28 juillet sur le bombardement de la centrale de Jiyeh est un exemple éloquent. Les conséquences environnementales se font voir d'abord à travers deux photos situées juste au-dessous du titre principal. Elles représentent les nuages de fumée provoqués par l'incendie. L'importance accordée à la dimension écologique se traduit ensuite par l'introduction même de l'article : « le feu roulant depuis le début des bombardements israéliens au Liban ne cesse de brûler alors que les colonnes de fumée noire s'élèvent dans le ciel de la région polluant la côte et le littoral de Jiyeh, Saida et Damour jusqu'à Beyrouth ». Ensuite, le journaliste propose

⁵⁴⁹ *L'Orient Le Jour*, 15 juillet 2006, p. 12 rubrique « économie ».

⁵⁵⁰ *Annahar*, 5 septembre 2006, p. 14 rubrique « économie » ; *L'Orient Le Jour* (24 juillet 2006, rubrique « économie » p. 12) traduit aussi la coopération des pays étrangers avec le Liban : « Damas fournit de l'électricité au Liban, selon un responsable syrien ». L'article se cantonne à répéter les affirmations du quotidien *as-Saoura* sans aucune intervention.

des données sur la production d'énergie électrique de Jiyeh et rappelle l'histoire de sa création. L'environnement retrouve sa place à la fin de l'article à travers la déclaration de l'association ligne verte. Celle-ci considère que l'offensive israélienne a détruit l'environnement.

Graphique n°7 : Détail de la catégorie « agriculture » dans le corpus
(juillet-décembre 2006, d'après les archives des quotidiens)



La lecture des articles de cette catégorie laisse apparaître trois thématiques principales qui résument les dégâts occasionnés par l'offensive israélienne sur le secteur agricole : pertes économiques et les problèmes rencontrés par les agriculteurs, demandes de remboursement et enfin menaces sur l'agriculture. C'est la première thématique qui domine nettement le discours médiatique des trois quotidiens (Graphique n°7). La suspension totale des exportations, l'incapacité de récolter en raison du manque de main-d'œuvre, les coupures d'électricité ainsi que le manque de carburants, la sécheresse qui menace les cultures du fait de la destruction des canaux d'irrigation au sud alourdissent la facture à payer par ce secteur. La dimension économique des problèmes se manifeste à partir du titre même des articles à travers la présence de statistiques⁵⁵¹. La même remarque s'applique pour *Annahar* et *Assafir*. Les chiffres occupent une large partie du texte et l'accent est surtout mis sur la souffrance des agriculteurs. Ces

⁵⁵¹ « Les pertes du secteur agricole estimées à plus de 120 millions de dollars », *L'Orient Le Jour*, 12/13 août 2006, p. 1 suite p. 7 ; « Bilan le Liban empêché d'exporter plus de 50 000 tonnes de produits agricoles », *L'Orient Le Jour*, 18 août 2006, p. 7 rubrique « économie ».

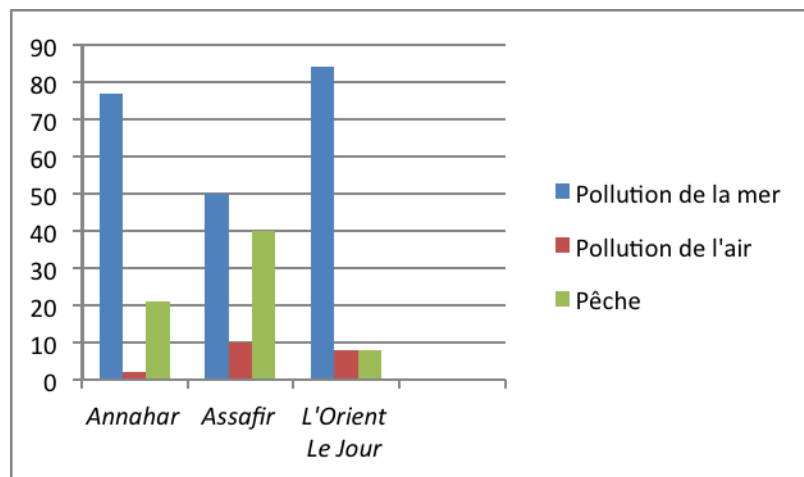
derniers sont confrontés à la perte de leurs moyens d'existence. Un tel résultat peut être expliqué par les logiques qui définissent les pratiques journalistiques. Parmi celles-ci figure, en premier lieu, la loi du marché, celle de l'offre et de la demande. Le produit proposé par le journaliste doit répondre à une attente du lecteur. L'intérêt personnel et direct de l'individu (sur le plan économique) constitue une de ces attentes. De ce fait, ce ne sont pas les dégâts de la guerre sur l'agriculture qui sont développés mais les conséquences de tels dégâts sur la vie quotidienne des agriculteurs. En se basant sur les couches du psychisme humain, A. Moles⁵⁵² distingue plusieurs types d'attentes des lecteurs : les couches subconscientes de l'être (mort, sexe et volonté de puissance), le domaine des croyances explicites (ou opinions), celui des intérêts explicites des individus (ou valeurs économiques), le substitut de la vie matérielle des individus, enfin les couches superficielles où les informations ne trouvent pas d'échos. Il s'agit donc ici des intérêts explicites des individus.

Le traitement journalistique de cette question sous l'angle économique se renforce par son classement dans la rubrique « économie ». Plusieurs articles vont dans ce sens, et ce dans les trois quotidiens.

D'un autre côté, *Annahar* et *Assafir* se distinguent de *L'Orient Le Jour* par le traitement des manifestations des agriculteurs pour le remboursement des dégâts. Ces derniers réclament un soutien immédiat. Enfin, les articles qui mettent l'accent sur l'aspect purement environnemental du problème sont peu nombreux. Dans *L'Orient Le jour*, ce genre de discours est presque inexistant.

⁵⁵² Awad, Gloria, *Du sensationnel*, op. cit., p. 190.

Graphique n°8 : Détail de la catégorie « pollution » dans le corpus
(juillet-décembre 2006, d'après les archives des quotidiens)



La pollution de la mer occupe le premier rang dans les trois quotidiens étudiés (graphique n°8). La marée noire sur les côtes libanaises due à des fuites de dérivés pétroliers accapare l'essentiel du débat reléguant les autres formes de pollution à une place secondaire. Les discours journalistiques dissertent de cette catastrophe écologique, de son traitement et de ses répercussions sur tous les plans. Une première interprétation de cette sur-représentation renvoie, selon nous, à l'un des critères professionnels qui conditionnent la sélection d'un phénomène. Il s'agit de ce qu'A. Mercier appelle le degré de concurrence avec d'autres faits. Nous partageons sa conviction selon laquelle « les médias s'influencent les uns les autres au point que des phénomènes d'auto-alimentation apparaissent. Je le traite en événement car les autres le traitent ainsi »⁵⁵³. Cela ne signifie pas que cette catastrophe ne mérite pas de figurer au sommaire des journaux mais il en existe bien d'autres qui relèvent d'une logique identique mais qui ne sont pas sélectionnées par les médias. Toujours en matière de pollution, nous trouvons, à une place très modeste, des articles traitant des conséquences de la guerre sur la qualité de l'air. Dans *Annahar*, cette question passe quasi inaperçue. Dans *Assafir*, elle a le moins de visibilité. Le faible écho donné à ce problème surprend, dans la mesure où ses conséquences sur l'environnement et sur le cadre de vie quotidienne sont graves.

⁵⁵³ Mercier, Arnaud, « Logiques journalistiques et lecture événementielle des faits d'actualité », *op. cit.*

Quant aux effets de cette pollution sur le secteur de la pêche, c'est *Assafir* qui leur accorde le plus d'importance. Dans la dernière partie de ce chapitre, nous reprenons qualitativement cette question de pollution.

Nous passons à la catégorie PA. Elle vient au dernier rang dans *Annahar* et *Assafir*. Même dans *L'Orient Le Jour*, elle ne bénéficie pas d'une grande visibilité. Une première interprétation d'un tel résultat peut être avancée. Les questions de patrimoine n'ont pas un effet direct sur le cadre de vie des individus. Elles ne constituent donc pas des sujets très accrocheurs pour les médias. Quand une attaque dévastatrice touche le pays, tout le monde se focalise sur la sécurité de la population. Les sujets traités concernent la situation du patrimoine en temps de conflit et la nécessité de le sauvegarder. Les violents bombardements à Baalbek sont évoqués par les trois quotidiens. Le 22 juillet⁵⁵⁴, *L'Orient Le Jour* publie une lettre adressée par le ministre de la Culture T. Metri au directeur général de l'UNESCO, K. Matsura, lui demandant d'intervenir pour la protection des sites de Baalbek et de Tyr, dont les abords immédiats sont la cible des bombardements israéliens. Le journal ne fait que présenter le message intégral du ministre sans aucune intervention. Il en va de même pour *Assafir* qui publie, à la même date, ce message sous le titre : « Metri demande à Matsura d'épargner les sites archéologiques ».

Les cris d'alarme lancés par le directeur général de l'UNESCO, K. Matsura pour la protection des sites sont également présents dans les trois journaux. C'est la même information⁵⁵⁵ qui se répète puisqu'aucun quotidien n'a pris l'initiative de rechercher des experts dans le domaine ou de faire un travail de terrain. Ce genre d'informations concernant des déclarations et des lettres adressées par diverses personnalités donne lieu à beaucoup d'articles. Dans *Assafir* du 28 juillet, nous lisons : « Bousanina invite à protéger le Liban et son patrimoine ». Il s'agit d'une lettre du directeur général de l'Organisation arabe pour l'éducation, la science et la culture dans laquelle il affirme le soutien de son organisation pour le Liban. La plupart du temps, les articles traitant du patrimoine donnent l'information dans un état « apparemment brut » sans la mettre en relation

⁵⁵⁴ *L'Orient Le Jour*, 22 juillet 2006, p. 5 rubrique « la guerre contre le Liban ».

⁵⁵⁵ *L'Orient Le Jour* titre le 15 août 2006 « Matsura appelle à la protection des sites libanais classés sur la liste de l'Unesco ». *Annahar* titre le même jour : « Matsura : nous sommes prêt à apporter notre expertise pour la restauration des sites ayant subi des dommages ». *Assafir* reprend le même discours : « Matsura formule ses craintes par rapport à l'importance des pertes ».

avec quoi que ce soit. P. Lascoumes⁵⁵⁶ considère qu'un tel traitement est un indicateur d'une approche en termes « anecdotiques ».

Reste à dire qu'*Annahar* et *L'Orient Le Jour* accordent plus d'importance à cette thématique qu'*Assafir*. Ceci s'explique par le niveau de leur lectorat et leurs visées.

Enfin, la catégorie « autres » n'est pas très importante (tableau n°22). Il s'agit surtout de quelques articles d'opinion et de rapports sur les effets de la guerre sur l'environnement en général ou de quelques déclarations. Rares sont les sujets traités originaux. Ce qui nous a attirée est, à titre d'exemple, un thème publié une seule fois (de P. Khoder, le 16 octobre), pendant et après la guerre, dans *L'Orient Le Jour*. Il s'agit du sauvetage des animaux abandonnés durant le conflit. L'association BETA qui lutte contre la maltraitance des animaux a pu intéresser l'Europe et l'Amérique au sort de ces victimes. La journaliste rapporte l'histoire de cette association, son travail et surtout les opérations de sauvetage effectuées sous les bombes.

L'Orient Le Jour marque aussi un intérêt pour la question des constructions sauvages qui ont repris dès l'arrêt des combats. Cependant, l'article intitulé : « Opération de grande envergure contre les constructions illégales dans la banlieue sud »,⁵⁵⁷ se contente de transmettre la décision des autorités libanaises. Le journaliste n'établit aucun lien entre ces constructions et leurs conséquences sur l'environnement. Dans un autre article publié sur le même sujet : « L'opération de destruction des chantiers illégaux se poursuit dans la banlieue Sud »⁵⁵⁸, la rédaction adopte la même stratégie. Il s'agit d'informer le lecteur sur le fait que les FSI procèdent à la destruction des nouveaux chantiers et édifices érigés de manière illégale dans la banlieue Sud de Beyrouth.

L'environnement ne fait presque jamais l'objet d'un éditorial dans les trois quotidiens. C'est l'actualité politique qui attire surtout les grandes plumes, comme nous l'avons déjà dit. Cependant, nous trouvons quelques commentaires présentés à la Une et qui traitent de l'environnement. C'est le cas de : « Parasismique »⁵⁵⁹. Toutefois, la crise écologique n'est pas analysée à elle seule dans le discours mais l'auteur la cite à côté d'autres problématiques. « Il

⁵⁵⁶ Lascoumes, Pierre et al., *L'environnement, entre nature et politique un patchwork mal cousu*, op. cit., p. 56.

⁵⁵⁷ *L'Orient Le Jour*, 5 octobre 2006, p. 3 rubrique « actualités libanaises ».

⁵⁵⁸ *L'Orient Le Jour*, 6 octobre 2006, p. 3 rubrique « actualités libanaises ».

⁵⁵⁹ *L'Orient Le Jour*, 3 août 2006, titre annoncé à la Une et qui se poursuit dans la page 2.

faudra des milliards de dollars pour rebâtir. Il faudra des années pour nettoyer le littoral libanais, rongé aux deux tiers par la marée noire ».

Assafir a une particularité dans la mesure où il consacre plusieurs articles au commentaire d'H. Maalouf. Ce qui marque une volonté d'engagement. Le journaliste n'hésite pas à critiquer et à mettre en parallèle des informations qu'il estime essentielles pour la compréhension du sujet. En voici quelques exemples. Le 5 septembre, à propos du bombardement de la centrale de Jiyeh avec déversement du fioul, H. Maalouf critique directement « la faiblesse des administrations publiques dans la gestion des catastrophes »⁵⁶⁰. Il se demande où est le comité d'urgence contre la pollution de la mer créé en 1998 conformément à l'accord de Barcelone. Selon lui, une telle catastrophe nécessite une coopération avec des experts avec la publication quotidienne de rapports sur les résultats des échantillons étudiés. Ce qui n'a pas été le cas au Liban. Un autre article intitulé : « L'empreinte écologique du conflit »⁵⁶¹ met l'accent sur les menaces laissées par la guerre. « Nous pouvons décrire les effets de l'agression israélienne sur le Liban par l'empreinte écologique. Cette empreinte qui peut durer longtemps et menacer la nature du pays ».

Enfin, sous cette rubrique « autres », nous trouvons dans *Annahar* des sujets sur des déclarations politiques. Exemple : « Le ministère de l'Environnement invite les habitants à s'éloigner des sites pollués »⁵⁶². Dans des cas rares, nous lisons des opinions sur les conséquences de la guerre sur l'environnement.

Comme nous venons de le constater, les thèmes qui ne sont pas communs à l'ensemble des journaux représentent un faible pourcentage. Ce qui permet d'affirmer l'existence, en temps de guerre, d'un *agenda* médiatique. Les trois journaux attirent l'attention du lecteur sur les mêmes sujets. Nous allons voir dans l'analyse qualitative si le traitement de ces informations se ressemble.

B. La mise en page : principe fondateur de la construction de l'information

Partageant le point de vue de M. Mouillaud, nous avançons que « la mise en page a progressivement donné à chaque journal son identité propre au point qu'aucun organe de presse

⁵⁶⁰ *Assafir*, 5 septembre 2006, p. 15 rubrique « environnement ».

⁵⁶¹ *Assafir*, 19 septembre 2006, p. 13 rubrique « environnement ».

⁵⁶² *Annahar*, 27 juillet 2006, p. 14 rubrique « l'événement ».

actuellement n'ose lui apporter de modification sensible sans s'en expliquer auprès de ses lecteurs »⁵⁶³.

C'est la forme qui définit d'abord l'identité et la personnalité d'un quotidien⁵⁶⁴. Les rubriques sont la première phase de la mise en page. La matière informationnelle est ainsi répartie selon les pages et en fonction de chaque journal. Il faut admettre, comme nous y invite P. Charaudeau que « les opérations de rubriquage sont entièrement le fait de la machine médiatique qui recomposent à leur façon la structuration de l'espace social par un jeu de répartition sous des "sections" et des "rubriques" qui sont censées correspondre aux catégories de pensée de l'opinion publique »⁵⁶⁵.

Pendant la période étudiée, les principes de classification et de distribution de l'information ne sont pas les mêmes entre les trois supports. Le contenu de la page et l'organisation de l'ensemble donnent à chaque journal un caractère particulier. Comme l'explique É. Veron⁵⁶⁶, cette différence résulte de la combinaison de deux modes d'organisation : l'un topographique et l'autre taxinomique. Alors que le premier concerne l'étalement et la mise en relation des espaces, le deuxième comprend les systèmes de classification utilisés par chaque quotidien comme une grille sémantique dont les cases seront remplies par les événements du jour. L'articulation de ces deux modes, selon l'auteur, « permet de hiérarchiser l'événement à l'intérieur de l'ensemble de l'actualité en lui donnant une importance relative, puis de le classer dans un certain type »⁵⁶⁷. Les quotidiens utilisent différemment ces deux modes. Ils n'accordent pas toujours le même degré d'importance à un sujet donné et n'ont pas les mêmes catégories. É. Veron adopte pour la taxinomie trois définitions : rubrique, section et pseudo rubrique.

Nos trois quotidiens varient selon qu'ils ont inventé ou non une rubrique sur l'événement en cause, qu'ils disposent ou non d'une page régulière sur l'environnement, qu'ils ont mis ou non les conséquences de la guerre sur l'environnement en première page.

À l'instar d'*Annahar*, *Assafir* dispose d'une rubrique dédiée, comme son nom l'indique, à l'environnement. Cependant, celle-ci se caractérise par une section régulière intitulée « *Ala Al Haffa* » (au bord) et réservée au commentaire du journaliste H. Maalouf (Cf. annexe n° 3). Ce dernier fait connaître clairement son point de vue sur un sujet donné, enrichissant ainsi le

⁵⁶³ Mouillaud, Maurice et al., *Le Journal quotidien, op. cit.*, p. 55.

⁵⁶⁴ Cf. chapitre 1.

⁵⁶⁵ Charaudeau, Patrick, *Les médias et l'information l'impossible transparence du discours, op. cit.*, p. 117.

⁵⁶⁶ Veron, Éliseo, *Construire l'événement, op. cit.*, p. 83.

⁵⁶⁷ *Ibid.*

traitement de l'information. L'analyse et l'interprétation s'entrecroisent et se combinent dans le discours et font appel à la subjectivité de l'auteur. H. Maalouf offre à son lecteur des outils supplémentaires de réflexion et de compréhension de l'événement. Dans la majorité de ses articles, ce journaliste prend la parole pour critiquer les politiques publiques dans le domaine de l'environnement.

À la différence d'*Assafir*, une pseudo-rubrique⁵⁶⁸ apparaît dans *Annahar* et dans *L'Orient Le Jour* à l'occasion de cette guerre. Elle s'intitule « l'événement » dans le premier quotidien et « la guerre contre le Liban » dans le deuxième (Cf. annexe n°4). La guerre de 2006 a donc bouleversé la répartition du contenu d'*Annahar* et de *L'Orient Le Jour* qui ont créé des pages spécialisées pour accompagner cet événement. À savoir que le nombre de pages de *L'Orient Le Jour* variait en 2006 entre 16 et 18 pages. *Assafir* en contient entre 18 et 20 alors qu'*Annahar* se présente comme le journal le plus dense (24 à 28 pages). La guerre de 2006 modifie ce nombre. Entre le 26 juillet et le 27 septembre, *L'Orient Le Jour* passe à une douzaine de pages. À partir du 15 juillet jusqu'au 8 septembre *Annahar* ne compte plus qu'entre 20 et 24 pages. Seul *Assafir* ne connaît aucun changement sur ce plan.

Enfin, il nous paraît utile de noter que les conséquences de la guerre sur l'environnement ne sont pas traitées dans une page particulière et ce, pour les trois journaux. Ces questions sont même publiées à la Une à plusieurs reprises. Dans le but d'avoir une idée sur les principales thématiques de cette page, nous présentons leur titre dans ce qui suit. Ceci nous permet aussi de savoir quel est le côté sur lequel chaque quotidien a voulu insister.

b. 1 L'environnement à la Une

Le chapitre précédent a montré que la Une constitue un indicateur de la « valeur » d'une thématique précise. Ces Unes sont révélatrices de l'importance accordée par un journal à une information.

⁵⁶⁸ Nom d'une classe d'événement qui apparaît à la place d'une rubrique ou d'une section, mais est manifestement inventée en fonction de l'événement en cause.

Tableau n°23 : Total d'articles à la Une par titre sur les conséquences de la guerre sur l'environnement (juillet-décembre 2006, d'après les archives des quotidiens)

Titre	<i>Annahar</i>	<i>Assafir</i>	<i>L'Orient Le Jour</i>
Articles à la Une	8	20	22

Malgré la différence non négligeable entre *Annahar*, *Assafir* et *L'Orient Le Jour* concernant le nombre total d'articles publiés sur les conséquences de la guerre sur l'environnement, le tableau ci-dessus réserve bien des surprises. Sur l'ensemble de notre corpus, nous avons recensé dans *Annahar* seulement 8 Unes consacrées à notre sujet. C'est dans le quotidien francophone, qui a publié le moins d'articles, que ce genre d'informations a eu le plus de chance de prendre la tête de l'actualité. Ce qui révèle la volonté de ce support de donner une importance particulière à l'événement. Le journal expose à la Une ce qui lui paraît être le plus important parmi une série d'informations. Les Unes résument l'information principale du jour et les informations développées plus loin.

Tableau n°24 : Titre des Unes sur les conséquences de la guerre sur l'environnement dans *Annahar* (juillet-décembre 2006, d'après les archives du quotidien)

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	Catégorie
« Promesse sincère » et « guerre des ponts »... le conflit s'étend de Gaza au Liban	13 juillet	non signé	I.
13 juillet l'invasion israélienne du Liban, le feu et le blocus	14 juillet		I.
Même les colonnes de Baalbek n'ont pas été épargnées par la guerre	15 août	Ramiz Ismael	PA.
Le Sud après la guerre : des milliers de bombes à sous munitions envahissent les maisons et les champs de tabac et d'oliviers	2 septembre	Enquête Marie Claire Fghali	A.
Rapport du ministère de l'Environnement sur le traitement de la pollution de la côte par le fioul	6 septembre	May Abboud Abi Akl	P.
L'inauguration du pont de fer à Damour	9 septembre	Amer Zein Din	I.
Les eaux territoriales libanaises sous la garde de quatre marines internationales	9 septembre	non signé	Autres
La côte de Saida retourne aux pêcheurs	10 septembre	non signé	P.

**Tableau n°25 : Titre des Unes sur les conséquences de la guerre sur l'environnement dans
L'Orient Le Jour (juillet-décembre 2006, d'après les archives du quotidien)**

Titre de l'article	Date	Type d'article (auteur)	Catégorie
Entre Israël et le Hezbollah, la guerre ouverte	15/16 juillet	non signé	I.
Pluie d'obus sur Baalbek, riposte du Hezbollah sur Haïfa	22/23 juillet	non signé	
Le nettoyage de la marée noire pourrait coûter jusqu'à 30 millions d'euros	27 juillet	Suzanne Baaklini	P.
Violents combats dans plusieurs secteurs frontaliers, l'aviation israélienne bombarde la route Faraya-Ouyoun el-Simane	1 ^{er} août	non signé	I.
Parasismiques	3 août	Ziad Makhoul	Autres
Ponts détruits, massacre à Kaa, Israël s'acharne sur l'infrastructure et les civils	5/6 août	non signé	I.
Sukleen toujours sur la brèche malgré le manque d'effectifs	11 août	May Makarem	I.
Baalbek, plus que jamais sous la coupe du Hezbollah	11 août	Émile Sueur	PA.
Les pertes du secteur agricole estimées à plus de 120 millions de dollars	12/13 août	non signé	A.
ENVIRONNEMENT Une menace sanitaire inattendue : l'amiante en suspension dans l'air	17 août	Arne Jernelov	P.
La Direction des antiquités formelle : Aucun dégât à Baalbek et à Tyr	17 août	May Makarem	PA.
Marée noire : la communauté internationale se mobilise	18 août	S. Baaklini	P.
La Syrie décide d'arrêter de fournir de l'électricité au Liban	25 août	Article non signé	E.
Sarraï à « L'Orient-Le Jour » : Le plan d'action contre la marée noire a démarré	25 août	Suzanne Baaklini	P.
Un désastre supplémentaire, les agents toxiques libérés dans l'air	26/27 août	Suzanne Baaklini	P.
Reconstruction rapides des ponts grâce à l'initiative privée	26/27 août	M. Makarem	I.
Perben inspecte les travaux de dépollution dans le port de Dalieh	9/10 septembre	Suzanne Baaklini	P.
L'UNESCO veut nettoyer Byblos « pierre par pierre »	19 septembre	non signé	PA.
La guerre au Liban vue du ciel	3 octobre	non signé	Autres
Deux millions de Libanais menacés potentiellement par la pollution due à la guerre	6 octobre	non signé	P.
La lente reconstruction d'Aïta el-Chaab	7/8 octobre	S. Baaklini	Autres
Un arbre, des fruits, la revanche de la vie	28 novembre	non signé	A.

Tableau n°26 : Titre des Unes sur les conséquences de la guerre sur l'environnement dans *Assafir* (juillet-décembre 2006, d'après les archives du quotidien)

Titre de l'article (traduction personnelle)	Date	Type d'article (auteur)	Catégorie
« La promesse sincère » : pour le Liban, la Palestine et l'Irak. Le Sud Liban isolé	13 juillet	non signé	I.
Le jardin de Sanayee un abri en plein air	17 juillet	Saada Alwé	Autres
Mort des enfants... destruction des ponts	17 juillet	Édito. Rachid Derbas	I.
Les citoyens assiégés et le paiement des factures d'électricité se poursuit	20 juillet	Brahim Charara	E.
Une tache noire énorme sur la côte de Ramlet El Bayda	21 juillet	Maysa Awwad	P.
Les répercussions des bombardements israéliens sur le secteur agricole	23 juillet	Roukan Fakih	A.
L'élimination du fioul déversé sur les côtes nécessite des dizaines d'années	26 juillet	Habib Maalouf	P.
Les saisons agricoles pourrissent sur place	30 juillet	Abd Rahim Chalha et Sami Housayni	A.
Le Conseil de construction : les dégâts aux infrastructures sont estimés à 2,5 milliards de dollars	3 août	non signé	I.
Baalbek après le bombardement israélien : des questions et des plaintes	4 août	non signé	PA.
Des massacres à Kaa et Tibeh... les ponts de Kesrwan, Jbeil et Batroun	5 août	non signé	I.
Pont par pont	18 août	Rachid Derbas	I.
Les statistiques des Nations Unies : 111 millions de dollars les pertes du secteur agricole au Sud à cause du conflit	26 août	non signé	A.
Les ponts « tués » à Akkar et le corps « coupé » du pays	9 septembre	Douha Chams	I.
Annabatiyé connaît une crise de l'eau	18 sept.	Adnan Tabbaja	Autres
Mouvement de protestation des agriculteurs à Beyrouth et dans les régions pour demander des indemnités	22 septembre	non signé	A.
La pollution par le fioul au Liban contient des produits toxiques	26 septembre	Habib Maalouf	P.
Assafadi explique à <i>Assafir</i> la situation des routes, des ponts et la stratégie de transport	11 novembre	Brahim Charara	I.
Bint Jbeil : récolte des olives et bombes à sous munitions	24 novembre	Ali Assaghir	A.
Une étude environnementale sur les conséquences de la guerre au Liban	12 décembre	Habib Maalouf	Autres

Une lecture des Unes des trois quotidiens permet, une fois encore, de saisir un des mécanismes de construction de l'information. Les journaux se différencient par la nature des enjeux publiés dans cette page. À travers l'emplacement des informations, chaque titre propose à son récepteur une certaine grille de lecture qui lui est propre. Ceci nous renseigne aussi sur le degré d'importance que chaque journal veut attribuer à un événement et renvoie à la manière dont chacun de ces organes construit son espace public. Les tableaux 24 à 26 prouvent que c'est la pollution qui fait la majorité des titres des Unes dans *L'Orient Le Jour* ; la stratégie d'*Annahar* rejoint à peu près celle d'*Assafir* puisqu'ils accordent le plus d'importance à la catégorie « infrastructure ». Les sujets traitant du patrimoine ne font qu'une seule fois la Une dans *Assafir* alors qu'ils sont présents trois fois dans *L'Orient Le Jour*. Nous soutenons l'idée selon laquelle la hiérarchie de l'information dans un journal renvoie aux attentes de son lectorat. Le récepteur de *L'Orient Le Jour* est censé s'intéresser plus aux conséquences de la guerre sur l'environnement.

Enfin, il nous paraît inutile de comparer la place offerte aux questions écologiques par rapport aux autres thématiques puisque même en temps de « paix » l'environnement ne bénéficie pas d'une couverture suffisante. Une lecture rapide des titres publiés à la Une pendant la guerre dans les trois quotidiens montre que ce sont surtout les deux aspects humanitaires et militaires qui dominent le traitement médiatique du conflit.

b. 2 La photo : un élément de construction de l'information

Parmi les stratégies de captation développées dans la couverture médiatique de notre corpus des conséquences de la guerre sur l'environnement figure l'image. La représentation de la crise environnementale se donne à observer dans les photos autant que dans les discours. Garante de véracité, l'image confère une aide précieuse à l'écrit et fonctionne comme pièce à conviction. Elle fournit donc une preuve à la parole informative. Nous partageons l'idée de M. Mouillaud selon laquelle la photographie « présente un caractère analogique beaucoup plus accusé que les autres formes de représentation graphique ou picturale (...). Cette analogie fonde pour le lecteur le crédit du "dire vrai" qu'il peut accorder au journal »⁵⁶⁹. La presse nous invite, à travers l'image, à entrer dans le mouvement du monde qui nous entoure en rendant sensible le déroulement de l'événement. Le recours à l'image dans la presse doit être mis en relation avec le

⁵⁶⁹ Mouillaud, Maurice et al., *Le journal quotidien, op. cit.*, p. 78.

fait que celle-ci est, pour dire comme Y. Jeanneret, « concrète ». « Elle demande un effort moindre que la compréhension d'un texte nécessairement abstrait ; elle est synthétique, elle permet de saisir globalement un ensemble de relations et une collection de données complexes »⁵⁷⁰. Si les mots ont la capacité de passer un message, l'image ne manque pas de le faire aussi. Ce qui la différencie, par ailleurs, c'est son poids émotif. L'intérêt de la photographie, écrit R. Barthes, « est de produire un avoir été là, car il y a dans toute photographie l'évidence toujours stupéfiante du : cela s'est passé ainsi »⁵⁷¹. Y. Agnès décline ses fonctions dans le journal⁵⁷² : elle accroche le regard, aère la page et elle est plus facile d'accès que le texte. De plus, elle apporte dans bien des cas une preuve accessible au lecteur ; elle renforce donc la crédibilité de l'article.

L'analyse de la partie photographique du corpus prouve que les trois quotidiens intègrent la photo dans la représentation médiatique de l'événement. Ce choix se traduit par la présence de pages entières pour les photos. Dans *Annahar* du 15 juillet⁵⁷³, les pages 6 et 7 classées sous la rubrique « événement » le confirment (Cf. annexe n° 5). Les écrits sont remplacés par des photographies symbolisant ce qui se déroule dans le pays. Nous pouvons même affirmer qu'elles constituent l'événement lui-même puisqu'elles matérialisent la preuve de la destruction et de la catastrophe environnementale. Des légendes accompagnent souvent les photos mais comportent seulement une, deux ou trois phrases (Cf. annexe n° 5). Elles sont donc réduites au strict minimum. Le journaliste estime certainement qu'elles sont suffisantes. Il en va de même pour les deux autres quotidiens (Cf. annexe n° 5). *L'Orient Le Jour* publie des photos occupant des pleines pages comme, à titre d'exemple, les 15/16 juillet dans la rubrique « la guerre contre le Liban ». Toutes ces photos témoignent d'une représentation analogique du réel et sont conjuguées au temps de l'instantanéité. Une fois la guerre terminée, les images ne bénéficient plus de pages entières. Ce qui nous permet de mettre l'accent sur le rôle important de ce vecteur comme moyen d'authentification et de persuasion. D'autre part, les trois quotidiens publient à la Une des photos qui renforcent l'effet du titre principal et de l'article.

⁵⁷⁰ Jeanneret, Yves, *Écrire la science*, op. cit., p. 249.

⁵⁷¹ Barthes, Roland in Mouillaud, Maurice et al., *Le journal quotidien*, op. cit., p. 81.

⁵⁷² Agnès, Yves, *Manuel de journalisme*, op. cit., p. 355.

⁵⁷³ Nous avons cité un seul exemple mais il en existe bien d'autres cf. 17 juillet p. 7, 18 juillet p. 6,7, 20 juillet p. 8, etc.

Avant de terminer, notons qu'elles ne sont pas les mêmes dans les trois supports. Chacun d'entre eux attire l'attention du lecteur sur une dimension particulière. Dans *Assafir*, les photos reflètent surtout la misère des habitants. Dans *Annahar*, l'attention est davantage portée sur la destruction des infrastructures et les pertes matérielles. Dans *L'Orient Le Jour*, plusieurs photos mettent au premier plan les nuages de fumée émanant des incendies (Cf. annexe n° 6). Cela nous amène à conclure que l'image fait partie de la mise en scène de l'information. La question de réalité qu'elle peut refléter demande à être nuancée. Comment l'image pourrait-elle être « objective » alors qu'elle résulte, nous le savons, de choix (conscients ou non) de la part de ceux qui la fabriquent ou la diffusent ? De plus, comme déjà précisé, les photos transmises par les trois journaux sont, la plupart du temps, encadrées de discours verbaux qui risquent d'influencer et d'orienter leur lecture.

Dans tous les cas, la photo donne au lecteur la possibilité de voir tous les aspects de la guerre, chacun selon sa propre vision. Elle porte deux types d'effets : de vraisemblance et d'évocation. De vraisemblance puisqu'elle s'impose à son usager comme un contenu montré. Elle prétend donner la sensation de la production de l'événement et constitue pour le spectateur le modèle d'appréhension de la vérité. Quant à l'effet d'évocation, celui-ci signifie d'une part, que nous interprétons et nous ressentons l'image, selon la façon dont elle nous est montrée. D'autre part, l'image renvoie toujours à une autre image que le spectateur construit à travers sa propre compréhension. L'image devient ainsi porteuse de plusieurs sens qui dépendent premièrement de son contexte de fabrication et de manipulation par le système énonciatif ; deuxièmement son sens est allié à son mode de perception : « c'est dans le regard de chacun, dans la confrontation avec autrui, que l'image prend sens »⁵⁷⁴.

C. Analyse qualitative du corpus : multiplicité de discours pour une même information

Une première description de l'information publiée sur les conséquences de la guerre sur l'environnement nous a permis de montrer que les trois supports étudiés fixent, la plupart du temps, les regards des lecteurs sur les mêmes événements. Cependant, nous soutenons l'idée selon laquelle chacun d'entre eux propose, pour une même information, une version qui lui est propre. En s'inspirant de la démarche adoptée dans le chapitre précédent, nous avons retenu pour

⁵⁷⁴ Mercier, Arnaud, *Le journal télévisé : politique de l'information et information politique*, éd. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1996, p. 144.

l'analyse qualitative le thème de la pollution. Deux raisons justifient notre choix. D'abord, cet événement présente l'avantage d'avoir été largement traité par les trois quotidiens, ce qui permet des comparaisons plus précises. Ensuite, c'est surtout dans cette catégorie que les répercussions sur l'environnement ont été le plus analysées. En effet, la pollution (surtout la marée noire) constitue l'atteinte la plus visible à l'environnement.

L'objectif de cette étape est de prouver que, même en temps de guerre, l'actualité prend une dimension différente selon les médias. Chaque journal s'affiche comme un espace de construction de l'information. À la lumière des résultats obtenus, nous pouvons à présent débiter une analyse plus fine des articles. Comme nous avons indiqué dans l'analyse quantitative, l'information donnée par nos quotidiens sur la pollution s'organise en trois sous-ensembles : la pollution de l'air, la pollution et la pêche, la marée noire. C'est en fonction de ces sous-ensembles que nous répartissons cette dernière partie. Nous commençons par l'analyse du traitement de la pollution de l'air.

c. 1 Représentation journalistique de la pollution de l'air

Dans *Annahar*, la pollution de l'air se présente d'une manière indirecte à travers un seul article traitant des problèmes qui menacent la santé des émigrants. Intitulé : « La santé des émigrés est menacée par les maladies. Les mesures de préventions commencent par la propreté », il s'appuie sur le côté sanitaire. Pour construire son discours, la journaliste M. Khalifé insiste sur les relations qui existent entre le manque d'hygiène et l'apparition de certaines maladies. La parole est donnée aux médecins à plusieurs reprises et c'est dans leurs déclarations que la pollution de l'air est citée. Le Dr. Howch explique que la « gale se transmet par le toucher et par la pollution de l'environnement dans lequel vivent les émigrés ». La problématique mobilisée par le quotidien pour la construction de ce type d'information s'appuie sur les conséquences sanitaires du problème.

À la différence d'*Annahar*, *L'Orient Le Jour* parle directement de la pollution de l'air mais la menace sanitaire est toujours évoquée dans son discours journalistique. Cependant, ceci ne signifie pas que les autres dimensions de la question ne sont pas développées. Les agents toxiques libérés dans l'air se présentent dans ce quotidien comme un désastre et un véritable danger à tous les niveaux. Ce qui caractérise *L'Orient Le Jour* est le traitement plus approfondi

du problème. Le 17 août, le quotidien publie un article de l'experte en biochimie Arne Jernelöv, titré : « Une menace sanitaire inattendue : l'amiante en suspension dans l'air ». Avant de se pencher sur les effets de la pollution sur la santé, l'auteure évoque le danger des bombes sur la végétation et les arbres⁵⁷⁵. *L'Orient Le Jour* s'intéresse donc à la nature et à ses composantes puisqu'il s'agit de la disparition de l'écosystème. « Aussi, les forêts et les broussailles continuent-elles à brûler et les cèdres, le symbole du Liban – au même titre que l'aigle à tête blanche est celui des USA – risquent l'extinction ». C'est à la suite de ses explications qu'A. Jernelöv aborde les questions relatives à la santé. Elle explique, sur ce plan, que la pollution la plus grave est liée à la destruction de l'infrastructure et concerne la dispersion de l'amiante dans l'air.

Le recours aux spécialistes est une stratégie adoptée par *L'Orient Le Jour* dans le traitement de l'information. Les discours font une large place à leurs déclarations et à leurs explications. Bien que l'article soit signé, la voix du journaliste ne s'entend presque pas. L'article de S. Baaklini publié le 26 août est éloquent sur ce point. La journaliste ne fait qu'introduire son sujet laissant la parole à P. Malychef, pharmacien d'État, docteur en phytothérapie et en écotoxicologie (poisons de l'environnement). Le langage technique et les explications scientifiques dominent le discours journalistique sans aucune intervention de la part de la journaliste. Le vocabulaire utilisé (« des éléments phosphorés », « les chlorates », « l'uranium appauvri », « des éléments organophosphorés, de métaux lourds comme le mercure »...) renforce l'effet du réel que le journaliste cherche à créer.

Le rôle d'*Environnement et Développement* comme source d'information (cf. chapitre 4 et 5) se manifeste aussi en temps de guerre. *L'Orient Le Jour* s'arrête le 16 octobre sur le dernier numéro de cette revue qui développe les impacts laissés par la guerre sur notre environnement, entre autres la pollution de l'air. Un nouvel aspect du problème apparaît. Il s'agit du transport des reblais qui provoque un dégagement de poussières important.

Reste à savoir comment se présente cette question dans *Assafir*. Ce quotidien est le premier à parler de la pollution de l'air et de ses conséquences. Au début de la guerre, quand tous les

⁵⁷⁵ Elle précise : « le nombre de feux de forêts et de broussailles est bien plus élevé que lors d'un été normal. C'est d'autant plus grave qu'il n'y a guère de moyens pour les combattre, car les pompiers essayent avant tout de sauver les vies humaines ».

projecteurs étaient braqués sur les pertes humaines et économiques, *Assafir* lui consacre un article signé par H. Maalouf. Il écrit le 15 juillet :

« Durant la guerre, les morts, les blessés et la destruction sont les questions les plus préoccupantes alors que les répercussions sur l'environnement sont rarement prises en considération. Cependant, les premiers résultats de cette guerre israélienne sur le Liban dans son troisième jour résident dans les émissions provenant des incendies ».

Comme les deux autres quotidiens, *Assafir* ne manque pas de mettre au premier plan, dans plusieurs articles, les effets de la pollution sur la santé. Un titre du 3 octobre vient étayer notre affirmation : « Augmentation des cas d'asthme et présence de maladies qui n'apparaîtront qu'après 20 ou 40 ans ». L'essentiel de l'article signé par J. Khalidiyya se concentre sur la relation entre pollution de l'air et apparition de certaines maladies. Une fois de plus, le lexique médical envahit le discours médiatique en faisant une large place aux déclarations des médecins. La journaliste ne donne pas son opinion comme si son rôle était de distribuer la parole entre les intervenants. L'importance accordée à la dimension sanitaire trouve encore une place le 6 octobre : « Greenpeace : deux millions de Libanais seront affectés par les émissions chimiques résultant de la destruction des habitations ». D'un autre côté, dans l'un des articles⁵⁷⁶ parus sur cette thématique, *Assafir* met le doigt sur une autre source de pollution de l'air qui n'est pas analysée par les deux autres quotidiens. Il s'agit de l'augmentation des groupes électrogènes privés à cause de la pénurie du courant occasionnée par la guerre.

c. 2 Représentation journalistique des conséquences de la pollution sur la pêche

Une lecture des trois quotidiens sur ce secteur montre l'importance accordée à la condition de vie des pêcheurs après la guerre. Ce sont leurs pertes économiques qui sont mises au premier plan dans le traitement médiatique, mais à des degrés différents selon les journaux. De plus, les activités des *leaders* politiques sont au centre de plusieurs écrits, surtout dans *Assafir* et *Annahar*. Le discours médiatique les montre parfois comme des « sauveurs » toujours prêts à aider les citoyens. L'article suivant nous sert d'exemple : « Bahiya Hariri rencontre une délégation koweïtienne et s'intéresse à la situation des pêcheurs »⁵⁷⁷. Les activités de la même personnalité

⁵⁷⁶ *Assafir*, 17 octobre 2006, p. 7 rubrique « environnement ».

⁵⁷⁷ *Annahar*, 21 août 2006, p. 8 rubrique « actualité politique ».

font le titre d'un autre article : « Bahiya Hariri discute des problèmes de la pêche après le blocus »⁵⁷⁸. Une délégation de pêcheurs visite Hariri et lui présente les différents problèmes rencontrés par le secteur. Les détails qui fourmillent dans le récit servent à donner une image positive d'Hariri. Le 1^{er} octobre, c'est toujours B. Hariri qui se donne à voir dès le titre : « Les pêcheurs du nord visitent Bahiya Hariri ». Tous les articles traitant de ce genre suivent le même modèle, celui de la description des rencontres et des déclarations. Il en va de même pour *Assafir* où nous lisons par exemple : « Assahili visite le port à Ouzaii. Nous allons reconstruire ce qui a été détruit et les poissons ne sont pas pollués »⁵⁷⁹, ou encore « Hariri demande de soutenir les pêcheurs »⁵⁸⁰. Ce quotidien ne se limite pas aux déclarations et rend compte des aides distribuées par quelques partis politiques⁵⁸¹.

La situation économique des pêcheurs et leurs demandes sont aussi analysées par *Annahar*⁵⁸². Dans *Assafir* comme dans *L'Orient Le Jour*, quelques articles sur la situation des pêcheurs se caractérisent par un style descriptif. Avant d'entrer dans le vif du sujet, la journaliste dans *Assafir* décrit les lieux d'une manière très précise, ce qui lui permet de dessiner la situation dans l'imaginaire de son lecteur : « les bateaux des pêcheurs cloués au port prévoient que les poissons se reposent pour un petit moment en attendant les nappes noires qui proviennent de l'armée israélienne »⁵⁸³. Après une longue introduction, D. Chams laisse la parole aux pêcheurs pour raconter leurs souffrances, leurs demandes et leurs pertes. Un article de *L'Orient Le Jour*, « Les pêcheurs libanais ruinés par la guerre et la marée noire », suit la même stratégie⁵⁸⁴. L'introduction plante le décor : « dans les petites anses le long de la côte libanaise, ils sont des dizaines à contempler avec désespoir les nappes noires qui lèchent leurs barques depuis le bombardement de la centrale électrique de Jiyeh ».

Assafir ne présente pas les problèmes de la pêche sous un angle national et général seulement mais consacre presque pour chaque région touchée du pays un article traitant de la situation. De

⁵⁷⁸ *Annahar*, 30 août 2006, p. 14 rubrique « économie ».

⁵⁷⁹ *Assafir*, 18 août 2006, p. 12 rubrique « régionale ».

⁵⁸⁰ *Assafir*, 30 août 2006, p. 7 rubrique « régionale ».

⁵⁸¹ Cf. « Le Hezbollah distribue des aides aux pêcheurs », *Assafir*, 6 septembre, p. 6 rubrique « régionale ».

⁵⁸² Exemple : « les éleveurs de poissons demandent de rembourser leurs pertes », *Annahar*, 11 septembre, p. 14 rubrique « économie ».

⁵⁸³ *Assafir*, 29 juillet 2006, p. 10 rubrique « régionale ».

⁵⁸⁴ *L'Orient Le Jour*, 28 août 2006, p. 4 rubrique « la guerre contre le Liban ».

nombreux titres en témoignent⁵⁸⁵. Les articles sont pour la plupart signés et reflètent un travail de terrain mené par le journaliste qui s'intéresse aux réactions humaines. Ce constat est à relier avec les récepteurs de ce journal et à sa stratégie éditoriale : c'est surtout *Assafir* qui offre le plus de place aux protestations des pêcheurs et à leurs demandes. Leurs témoignages constituent, à plusieurs reprises, la composante principale du discours médiatique. Mettre en mots la souffrance de ces victimes permet de créer une image du réel et donne à l'information une certaine valeur « objective ». Ainsi, les propos des personnes interrogées sont représentatifs des différents points de vue des pêcheurs sur l'ampleur et la gravité de leur situation.

Les poissons sont perçus comme une source de vie pour les pêcheurs. C'est pour cette raison surtout que les journalistes accordent une importance aux dangers qui menacent les espèces. Les pertes subies par le secteur de la pêche sont rapportées sous l'angle économique et social. Les répercussions écologiques sont rarement envisagées. Dans *Assafir*, c'est le côté social qui domine le traitement médiatique de ce sujet.

Enfin, si nous revenons sur les thématiques traitées en période calme que nous avons analysées dans le chapitre précédent, il apparaît que les problématiques de l'écosystème marin font rarement l'objet de publications. Le traitement accordé à cette thématique pendant et après la guerre s'explique selon nous par l'hypothèse suivante : la marée noire a propulsé ce secteur sous les projecteurs de l'actualité.

c. 3 Représentation journalistique de la marée noire

À l'image des autres catastrophes naturelles, la marée noire retient l'attention de nos quotidiens puisqu'elle renvoie à l'une des stratégies médiatiques déjà développées dans le premier chapitre : *the newsworthiness*. La représentation journalistique de ce sujet pose la question du sensationnel et de la dramatisation de l'information. Par sensationnel nous entendons, à la manière de G. Awad, « tout ce qui peut produire une impression de surprise, d'intérêt ou d'émotion »⁵⁸⁶. Dans son ouvrage, l'auteure parle d'un système événementiel dont le sensationnalisme est l'élément moteur. Celui-ci constitue un prélèvement de second niveau qui dramatise l'événement et le spectacularise. S'adressant au plus grand nombre de lecteurs, l'objectif de la presse n'est

⁵⁸⁵ « Les pêcheurs de Tripoli vivent », *Assafir*, 6 août 2006, p. 11 rubrique « régionale » ; « le secteur de la pêche à Kornich al Manara », *Assafir*, 14 août 2006, p. 9 rubrique « régionale » ; « les pêcheurs de Batroun entre le blocus et le fioul », *Assafir*, 9 septembre 2006, p. 6 rubrique « régionale ».

⁵⁸⁶ Awad, Gloria, *Du sensationnel Place de l'événementiel dans le journalisme de masse, op. cit.*, p. 11.

pas d'instruire mais d'intéresser et d'accrocher son public. Ce qui justifie sa recherche continue du sensationnel et de la dramatisation de l'événement. Cette règle est, selon nous, valable tant pour *Annahar*, *Assafir* que *L'Orient Le Jour*. L'analyse de quelques titres, parus dans les trois quotidiens, sur la pollution de la mer le confirme. Des expressions comme « catastrophe », « menace »... constituent l'essence de ces titres et résument le thème de l'article. Elles se confondent avec le côté informatif et reflètent un des principes de construction de l'information. Cette fusion entre l'informatif et le sensationnel se donne à voir dans la majorité des titres étudiés mais son intensité varie, certes, d'un journal et d'un numéro à l'autre. *Annahar* est éloquent à ce niveau : « La guerre contre le Liban est une catastrophe environnementale, sanitaire et alimentaire. 10 000 tonnes de fioul se sont déversées dans la mer et leurs risques persistent pendant des années. Une tache noire sur la côte libanaise provoque des maladies et menace les poissons et les plantes »⁵⁸⁷. Dans cet exemple, ce n'est pas le sensationnel à lui seul qui apparaît mais le spectaculaire et la dramatisation. Le premier s'exprime par la présence des chiffres. Quant à la dramatisation, celle-ci commence dès l'annonce et se poursuit ensuite : le journaliste insiste sur le danger de la pollution sur la santé. Les problèmes environnementaux sont associés dans le discours journalistique à la santé⁵⁸⁸. La mobilisation du registre affectif de la peur rend médiatiquement intéressant cette association : elle incite le lecteur à s'intéresser à l'article puisqu'il touche directement à son bien-être. Le journaliste construit donc son message en fonction des attentes et des préoccupations supposées de son public. La pollution de la mer à elle seule ne semblerait pas être un sujet très vendeur pour les rédactions. Mais le genre de discours « Mise en garde des experts : la marée noire accroît les risques cancérigènes »⁵⁸⁹ est plus accrocheur. Les citations occupent une place centrale et sont mises entre guillemets et en italiques. Elles font partie de la stratégie employée par chaque journaliste dans la construction de son discours. Ces propos empruntés qui se glissent dans les propos journalistiques peuvent jouer le rôle de preuve. Comme le dit S. Moirand : « les segments rapportés entre guillemets servent à cautionner les dires du médiateur vis-à-vis des lecteurs mais également à marquer une distance entre ses propres dires et ceux des spécialistes »⁵⁹⁰. Ainsi, c'est Simonetta Lombardo, une porte-parole du Centre italien d'informations de la convention de Barcelone qui nous explique la

⁵⁸⁷ *Annahar*, 26 juillet 2006, p. 14 rubrique « environnement et patrimoine ».

⁵⁸⁸ Autre exemple : « Nations Unies : le fioul menace le Liban et la Syrie par le cancer » *Annahar*, 9 août 2006, p. 11 rubrique « monde arabe et international ».

⁵⁸⁹ *L'Orient Le Jour*, 9 août 2006, p. 6 rubrique « la guerre contre le Liban ».

⁵⁹⁰ Moirand, Sophie, *Le discours de la presse quotidienne observer, analyser, comprendre, op. cit.*, p. 75.

gravité de cette marée noire : « elle représente un cocktail toxique à haut risque, composé de substances qui provoquent le cancer et des dommages au système endocrinien »⁵⁹¹.

Le mot catastrophe figure aussi dans les titres de *L'Orient Le Jour* qui écrit par exemple le 22 juillet : « Une catastrophe écologique qui vient s'ajouter à la violence marée noire sur la côte libanaise due à des fuites de dérivés pétroliers »⁵⁹². Il est bien de noter que les articles des trois quotidiens sur cette thématique, pendant la période étudiée, ne font que détailler le sens de cette catastrophe. Il s'agit à la fois d'une catastrophe écologique, sanitaire et économique.

Le recours à la dramatisation dans la construction de cette information se traduit aussi par la publication de photos reflétant la gravité de la situation. Les trois quotidiens adoptent la même stratégie à ce niveau. De plus, afin de donner davantage d'importance à cette catastrophe, les trois quotidiens insistent sur sa dimension régionale. Le titre publié dans *L'Orient Le Jour* le 4 août est sur ce plan intéressant : « La Bretagne prête à apporter son expertise au Liban. La marée noire atteint les côtes syriennes, selon le PNUE ». Enfin, les chiffres employés dans les titres des articles aident, à leur tour, le journaliste à produire des scénarios qui emportent la conviction. Nous citons quelques exemples : « Le nettoyage de la marée noire pourrait coûter jusqu'à 30 millions d'euros »⁵⁹³, « Cinq millions de dollars pour une compagnie américaine qui aidera au nettoyage de la côte »⁵⁹⁴, « 250 millions de dollars le coût du traitement de la pollution de la côte »⁵⁹⁵, « Le coût du nettoyage de la côte 1510 millions de dollars »⁵⁹⁶, etc. *Annahar* utilise rarement ce procédé.

Dans *Annahar*, ce sont surtout les opérations de nettoyage et de traitement de cette catastrophe qui bénéficient de la plus grande attention. Cependant, ceci s'effectue à travers la publication d'articles sur des initiatives publiques ou sociales. Les acteurs les plus visibles y sont les personnalités politiques puis la société civile. L'image du ministre de l'Environnement se rendant sur place pour examiner les sites pollués reflète une relation solide entre la communication politique et les médias. Le ministère de l'Environnement est représenté dans *Annahar* comme une instance capable d'intervenir et d'assumer ses responsabilités. Nous trouvons une excellente illustration de notre propos dans l'article du 4 août intitulé : « Le

⁵⁹¹ *L'Orient Le Jour*, 9 août 2006, p. 6 rubrique « la guerre contre le Liban ».

⁵⁹² *L'Orient Le Jour*, 22 juillet 2006, p. 5 rubrique « la guerre contre le Liban ».

⁵⁹³ *L'Orient Le Jour*, 27 juillet 2006, à la Une.

⁵⁹⁴ *L'Orient Le Jour*, 18 octobre 2006, p. 4 rubrique « actualités libanaises ».

⁵⁹⁵ *Assafir*, 1^{er} août 2006, p. 8 rubrique « régionale ».

⁵⁹⁶ *Assafir*, 12 août 2006, p. 7 rubrique « régionale ».

ministère de l'Environnement établit un plan de traitement et reçoit des aides du Koweït »⁵⁹⁷. *Annahar* semble admettre que la fonction du politique ne se limite pas au discours mais à un pouvoir d'agir traduit dans cet extrait :

« Un groupe de travail rassemblant des représentants du ministère de l'Environnement et de la défense civile a établi un plan de travail pour protéger et lutter contre l'incendie de la centrale de Jiyeh. Ce groupe a pu éteindre définitivement le feu dans les citernes de fioul... le ministère de l'environnement considère que cette intervention a pu réaliser deux buts principaux : le sauvetage de la centrale électrique de Jiyeh construite dans les années soixante et la réduction du déversement du pétrole dans la mer »⁵⁹⁸.

Assafir se distingue par la présence d'un médiateur fort. Ce quotidien n'hésite pas à critiquer le travail du ministère concernant la dépollution de la côte : « Pourquoi le ministère retarde-t-il l'opération de nettoyage et pourquoi entrave-t-il les efforts des associations? »⁵⁹⁹. Ces termes utilisés par H. Maalouf renvoient à la responsabilité du ministère de l'Environnement dans le traitement des conséquences de la marée noire. Le journaliste met l'accent sur l'absence de plan et la présence d'un conflit de pouvoir au sein du ministère concerné.

Enfin, *L'Orient Le Jour* préfère ne pas critiquer en son propre nom. Les accusations sont la plupart du temps entre guillemets ou reformulées. Ceci sans doute dans le but de paraître le plus « objectif » possible⁶⁰⁰.

Le rôle de la société civile et des associations écologiques est mis en valeur dans les trois quotidiens. La visibilité qu'attribuent les discours de la presse à ses acteurs se manifeste à travers plusieurs titres. Dans *L'Orient Le Jour* du 7 août nous lisons : « Le retard dans le nettoyage aggrave la catastrophe, avertit un écologiste. Des volontaires sondent les plages polluées, entre le fuel et les poissons morts par centaines »⁶⁰¹. Le 16 août, ce quotidien écrit : « Green Line annonce sa propre campagne à Ramlet el-Baïda dès demain. Première opération de nettoyage du port de Jbeil »⁶⁰². Le rôle des associations comme source d'informations et leur participation dans le nettoyage de la pollution se manifestent aussi dans les deux autres quotidiens comme le

⁵⁹⁷ *Annahar*, 4 août 2006, p. 14 rubrique « l'événement ».

⁵⁹⁸ *Ibid.*

⁵⁹⁹ *Assafir*, 23 août 2006, p. 10 rubrique « régionale ».

⁶⁰⁰ Exemple : « les écologistes dénoncent le peu de clarté de la décision officielle », *L'Orient Le Jour*, 27 septembre 2006, p. 5 rubrique « actualités libanaises ».

⁶⁰¹ *L'Orient Le Jour*, 7 août 2006, p. 6 rubrique « la guerre contre le Liban ».

⁶⁰² *Ibid.*

montrent de nombreux exemples⁶⁰³. Ces titres reflètent la volonté des médias à construire un discours sur la responsabilité partagée de tous les acteurs de la société civile dans la problématique environnementale. Les conférences tenues par les associations sur ce sujet occupent à leur tour une place importante.

Outre les rôles déjà cités dans le chapitre précédent, nous considérons que les associations écologiques attirent l'attention des médias sur des problèmes particuliers concernant l'environnement et réussissent à se faire entendre dans leurs pages.

c. 4 Incursion dans le traitement médiatique de l'environnement en 2010

Le temps de la recherche n'étant pas le temps du regard d'actualité, il nous semble intéressant de jeter un coup d'œil sur le traitement médiatique de l'environnement en 2010. Une comparaison entre les sujets traités en 2006 et ceux de 2010 permet de saisir s'il existe des évolutions dans la représentation de ce domaine dans la presse. Il s'agit d'identifier la fréquence des thématiques environnementales abordées pendant les deux premiers mois de cette année-là. Les thèmes abordés sont-ils les mêmes ? Qui les a préparés ? Les cadres adoptés pour le traitement de l'actualité environnementale se ressemblent-ils ? En examinant la production de deux mois (janvier et février) dans les trois quotidiens sur lesquels nous avons travaillé, nous ne pouvons certes aboutir à des résultats déterminants et définitifs. Cependant, vu que notre but ici n'est pas de faire des analyses définitives, nous avons trouvé opportun de réduire la quantité étudiée. Pour répondre à nos interrogations, le texte qui suit s'organise en deux parties. Dans la première, un travail quantitatif nous semble nécessaire et nous permet de comprendre quel espace chaque journal réserve à ce domaine dans son discours. Une comparaison entre les deux premiers mois de 2006 et ceux de 2010 nous offre l'occasion de voir si cette thématique occupe une place plus importante. Dans la deuxième partie, nous examinons l'ensemble des nouvelles présentées durant la période étudiée selon la répartition du chapitre antérieur puisqu'il s'agit d'une période ordinaire : A.E., I.E., E.N., P., E., D.E. (Cf. chapitre 5 p. 197). Nous n'avons pas jugé nécessaire

⁶⁰³ Cf. « Conférence de presse sur la pollution de la mer organisée par l'association La Mer du Liban » *Annahar*, 24 août, p. 13 rubrique « environnement et patrimoine » ou « Don de l'association La Mer du Liban pour le nettoyage de l'eau et des côtes », *Annahar*, 7 septembre, p. 7 rubrique « actualité politique » ; « Green Peace quitte le Liban alors que la plus grande catastrophe écologique touche ses côtes », *Assafir*, 29 juillet, p. 10 rubrique « régionale », « Des associations nettoient la plage de Ramlet el-Baïda », *Assafir*, 18 août, p. 10 rubrique « régionale »...

de réaliser une analyse qualitative puisque le but de cette sous partie est de savoir si les problématiques analysées par les journaux sont toujours les mêmes ou ont changé.

2010 : une quantité plus importante d'informations

Les tableaux qui suivent présentent le nombre des articles publiés dans les trois quotidiens pendant la période étudiée, ceux à la Une, et enfin le type d'articles.

Tableau n°27 : Nombre d'articles sur l'environnement par mois et par journal
(janvier et février 2010, d'après les archives des quotidiens)

Mois \ Titre	<i>Annahar</i>	<i>Assafir</i>	<i>L'Orient Le Jour</i>
Janvier	115	85	37
Février	88	60	34
Total	198	145	71

Le nombre d'articles sur l'environnement en 2010 (tableau n°27), pendant janvier et février, est plus important qu'en 2006. Rappelons qu'*Annahar* a publié dans les deux premiers mois de 2006, 130 articles, *Assafir* 91 et *L'Orient Le Jour* 29. Ceci nous permet de conclure que les journaux accordent de plus en plus d'importance à cette thématique. Bien que la période soit ordinaire, l'environnement réussit à se tailler une place.

Tableau n°28 : Total d'articles à la Une par journal sur l'environnement
(janvier et février 2010, d'après les archives des quotidiens)

Journal	<i>Annahar</i>	<i>Assafir</i>	<i>L'Orient Le Jour</i>
Articles à la Une	7	3	12

L'augmentation des articles sur l'environnement en 2010 ne change malheureusement pas la place accordée à ce domaine dans la presse libanaise. En 2010, l'environnement souffre toujours d'une position secondaire par rapport aux autres informations, surtout celles politiques. Ce domaine est le pivot du journal libanais. Selon Y. Wehbé⁶⁰⁴, *reporter* et présentateur du journal télévisé de la chaîne LBC, au Liban l'actualité politique s'impose dans le journal télévisé et le

⁶⁰⁴ Cf. rencontre du 8 janvier 2010.

journaliste se trouve obligé de la rapporter. Le reportage sur l'environnement non lié à une actualité peut être transmis le lendemain. Le Libanais est très politisé, il s'intéresse aux nouvelles politiques. Ceci s'applique aussi à la presse.

C'est dans le quotidien francophone que l'environnement est le plus en tête de l'actualité bien qu'il publie le moins d'articles. Ce qui s'explique par le niveau de ses lecteurs censés s'intéresser à la question environnementale.

Tableau^o29 : Types d'articles proposés par chaque journal dans le domaine environnemental (janvier et février 2010, d'après les archives des quotidiens)

Type d'article \ Titre	<i>Annahar</i>	<i>Assafir</i>	<i>L'Orient Le Jour</i>
Article signé	43	73	17
Article non signé	129	63	39
Brève	27	0	3
Dossier et enquête	4	2	1
Courrier des lecteurs	0	3	4
Total	203	141	64

La lecture du tableau n°29 nous permet d'affirmer que la construction de l'information environnementale est la plus sérieuse dans *Assafir*. Le nombre élevé des articles signés dans ce quotidien confirme notre affirmation. De plus, l'analyse des sujets médiatisés, comme nous allons le voir plus loin, montre que le traitement de la thématique connaît une évolution. La rubrique environnement, absente au début de l'année 2006⁶⁰⁵ (Cf. annexe n° 7), justifie en quelque sorte ce résultat puisqu'elle offre au lecteur des analyses plus approfondies et ciblées. D'un autre côté, le nombre de dossiers et d'enquêtes en 2010 reste toujours négligeable dans les trois quotidiens, ce qui prouve un manque de journalisme d'investigation au Liban. Enfin, le nombre élevé d'informations dans *Annahar* ne signifie pas une bonne couverture médiatique. Ces deux mois montrent un traitement superficiel de ce domaine. Une grande partie des informations se limite à présenter les activités des ministres de l'Environnement et de l'Agriculture. *Annahar* procède à une focalisation et à une sélection de thèmes sur l'environnement que nous trouvons superficiels, en rapport avec l'actualité environnementale

⁶⁰⁵ Ceci nous a paru un peu étonnant parce que selon H. Maalouf, la rubrique « environnement » existe depuis 1998 ; cependant nous n'avons pu la répertorier dans nos archives de 2006 qu'à partir de juillet de cette année.

libanaise. Peu de questions graves émergent. L'aspect politique occupe une place centrale dans la presse libanaise, même lorsqu'il s'agit de l'environnement. Nous nous trouvons devant des articles qui reproduisent les discours des personnalités politiques ou qui les interviewent. Dans ce pays démocratique qu'est le Liban, les médias sont censés éclairer le public sur toutes les transactions politiques signées aux dépens de la nature, ce qui n'est guère le cas.

2010 : la scène se répète, la situation environnementale est loin de s'améliorer

En 2010, la liste des problèmes sur le plan environnemental est presque la même. Le discours médiatique le montre. Avant de présenter les principales thématiques traitées, signalons qu'une grande partie des sujets sur l'environnement est attribuée à S. Baaklini dans *L'Orient Le Jour*, H. Maalouf dans *Assafir* et à M. Abboud Abi Akl dans *Annahar*. Ce sont donc les mêmes journalistes qui travaillaient en 2006. Une analyse des articles de la période étudiée débouche sur les mêmes constatations que celles du chapitre précédent. La presse libanaise privilégie les thématiques moins naturalistes et plus directement en lien avec l'homme et ses activités. L'approche naturaliste dans le traitement journalistique ne semble pas trouver de place au Liban. Un problème environnemental est toujours associé à d'autres aspects qui touchent directement le cadre de vie quotidien. De plus, plusieurs informations publiées dans ce domaine ne sont pas liées à une actualité « brûlante ». Ce qui renforce notre idée sur la construction médiatique de l'événement qui débute avec le choix opéré par l'instance médiatique. Si en temps de guerre l'événement environnemental est une information qui entame un état de déséquilibre dans l'ordre établi, celui-ci acquiert une nouvelle définition en temps « normal ». Il n'est plus une donnée de la nature mais devient fonction de ce que les médias sélectionnent et construisent. En témoigne la différence entre les trois quotidiens dans le choix des objets de préoccupation. La médiatisation de l'environnement transforme cette actualité en produit construit et non naturel. Celle-ci se détache du temps et c'est le lecteur qui forme son fondement. « C'est sur son présent qu'elle est embrayée et c'est en lui qu'elle trouve son évidence »⁶⁰⁶.

Concernant les principales problématiques présentées dans la presse libanaise dans le domaine environnemental, ce sont toujours la question des déchets, le rationnement électrique, les carrières, la situation des agriculteurs, les dégâts causés par le mauvais temps, l'abattage des

⁶⁰⁶ Mouillaud, Maurice et Tétu, Jean-François, *Le journal quotidien, op. cit.*, p. 28.

arbres qui accaparent l'essentiel du débat. Les deux catégories A.E. et I.E. bénéficient d'une place de choix dans les trois supports. Le patrimoine est surtout analysé dans *Annahar* comme le prouvent quelques titres parus pendant cette période : « Fermeture d'une carrière à AïnDara »⁶⁰⁷, « Des délégations d'agriculteurs chez Hajj Hassan »⁶⁰⁸, « Inauguration par l'UE et Omsar de deux centres de traitement des déchets au Sud »⁶⁰⁹, « La tempête s'essouffle, mais les dégâts sont importants »⁶¹⁰. Même son de cloche dans *Assafir* : « La réalisation du port n'est pas terminée et le problème du dépotoir de Saida s'accroît »⁶¹¹, « Basil discute les problèmes de rationnement électrique à Menyé »⁶¹². Concernant la catégorie I.E., la société civile et les associations écologiques apparaissent, dans le discours médiatique, comme des acteurs de plus en plus actifs. Ces derniers organisent un nombre important de conférences pour sensibiliser l'opinion à l'importance des questions environnementales. Ceci sans oublier les campagnes de reboisement et de nettoyage dans le but de protéger l'environnement. Alors que les politiciens se rejettent les responsabilités, la société civile bouillonne d'idées et œuvre pour la protection de ce qui reste à sauvegarder. Ces acteurs sont une source d'information et une référence pour les journaux sur le plan environnemental. Citons quelques exemples : « Conférence sur l'environnement organisée par la YMCA »⁶¹³, « Campagne de reboisement à Batroun »⁶¹⁴.

Comme nous avons indiqué, *Assafir* se caractérise par un traitement plus sérieux de l'information et ce, au niveau de la présentation et du choix des sujets. H. Maalouf, responsable de la page environnement interprète l'information. Il ne se limite pas à décrire mais il critique l'actualité. Ce quotidien propose des thématiques non analysées dans les deux autres supports comme la transformation des jardins publics en *parking* ou la publication d'une étude sur la fonte des neiges au Liban et le stockage souterrain d'eau de pluie. L'aspect environnemental se fait voir dans ses articles.

⁶⁰⁷ *L'Orient Le Jour*, 9 janvier, p. 4 rubrique « Liban ».

⁶⁰⁸ *L'Orient Le Jour*, 14 janvier, p. 8 rubrique « économie ».

⁶⁰⁹ *L'Orient Le Jour*, 16 janvier, p. 5 rubrique « Liban ».

⁶¹⁰ *L'Orient Le Jour*, 21 janvier, p. 4 rubrique « Liban ».

⁶¹¹ *Assafir*, 1^{er} janvier, p. 4 rubrique « régionale ».

⁶¹² *Assafir*, 5 janvier, p. 8 rubrique « régionale ».

⁶¹³ *L'Orient Le Jour*, 11 janvier, p. 6 rubrique « carnet ».

⁶¹⁴ *Annahar*, 1^{er} janvier, p. 6 rubrique « région ».

À la lumière de tous les éléments que nous venons de développer, nous pouvons dire que la couverture médiatique de l'environnement en temps de guerre est loin d'être une simple livraison innocente de messages. L'analyse détaillée du traitement journalistique réservé aux conséquences écologiques laissées par la guerre 2006 dévoile les stratégies cachées de chaque titre. Encore une fois, la construction médiatique de l'événement se donne à voir. Les discours sur l'environnement sont différents d'un support à un autre. Bien que la dramatisation occupe une place centrale dans le traitement de l'information sur l'environnement, d'autres registres sont également mobilisés reflétant l'hétérogénéité de la presse écrite libanaise en cette matière. D'autre part, l'analyse qualitative nous permet d'affirmer que l'environnement, au même titre que les autres informations, ne peut faire l'économie des règles dominantes du jeu journalistique. Il existe une relation directe entre les préoccupations du Libanais et les enjeux traités par les médias. Nombreux sont les problèmes exclus de l'*agenda* médiatique selon lequel on détermine l'ordre et la priorité des événements. Malgré l'importance des problèmes de la pollution de l'air, les journaux ne s'y intéressent pas et préfèrent la médiatisation de la marée noire, plus tangible et plus facile à illustrer. L'analyse des thèmes abordés renvoie à une vision particulière qui caractérise chaque quotidien.

Ce chapitre nous a également permis de mettre en évidence le statut de l'événement. En lui offrant la possibilité de figurer dans la géographie du journal, le discours journalistique le fait exister et lui donne une identité. Le rôle des médias devient, dès lors, central. L'événement, comme le détermine G. Awad, est ainsi « indissociable de sa médiatisation, à savoir de son inscription dans des dispositifs, des récits, des représentations, malgré le postulat selon lequel l'information reproduit objectivement un événement qui a lieu dans le monde réel »⁶¹⁵. Les médias sont un vecteur parmi d'autres de construction et de transmission de l'information environnementale.

⁶¹⁵ Awad, Gloria, *Médias et urgence construction, gestion, prévention* in Bros Jean, Callens Stéphane, Gérardin Hubert, Petit Olivier, *Catastrophe et gouvernance. Succès et échecs dans la gestion des risques majeurs*, Cortil-Wodon, éd. Modulaires européennes, coll. Proximités-sociologie, 2008, p. 37.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Comment conclure tout en sachant que l'apogée n'est jamais réellement atteinte ? Ne faut-il pas rejeter ce désir de trouver le dernier morceau du puzzle qui apaise en pensant tout rassembler ? Ne faut-il même pas résister à la tentation de comparer une recherche à ce type de jeu puisqu'il y aura toujours une pièce à ajouter ? Marquée par M. Merleau Ponty⁶¹⁶, nous considérons que les synthèses ne sont que provisoires, entraînées à leur tour dans une interrogation plus vaste. Reprenons donc nos idées en nous efforçant d'ouvrir le cercle de la démonstration au lieu de le refermer.

En entreprenant ce travail, notre ambition était double. D'une part, une étude sur la presse qui nous intègre dans le champ des sciences de l'information et de la communication. D'autre part, un questionnement sur l'environnement libanais, dossier épineux où s'entremêlent l'histoire, les infractions politiques et la négligence citoyenne. La combinaison de ces deux volets a guidé l'ensemble de notre démarche. Entamer une recherche sur un sujet multidisciplinaire comme le nôtre n'est pas chose aisée. Cela implique de chausser, tour à tour, les lunettes de l'historien, du journaliste et du philosophe dont les réflexions nourrissent et enrichissent l'étude. La question principale à laquelle nous nous sommes intéressée consistait à savoir comment la presse participe à la construction de la représentation des problèmes environnementaux. Pour tenter de fournir des éléments de réponse, en essayant de créer un ensemble que nous espérons cohérent, nous avons divisé notre réflexion en trois grandes parties chacune formée de deux chapitres.

La première, « contextualisation, une approche théorique et historique » nous a permis d'avancer quelques éléments de réflexion sur le fonctionnement de la presse à travers le développement de quelques concepts clés. Ce média se présente comme un dispositif gouverné par des lois contradictoires, regroupant en même temps présentation et représentation, transparence et mise en scène. L'analyse des stratégies des journaux concernant la définition de l'environnement ne

⁶¹⁶ Merleau Ponty, Maurice, *Le visible et l'invisible*, éd. Gallimard, Paris, 1964.

peut s'effectuer pleinement qu'après une réflexion portant sur le rôle que nous assignons à la presse écrite dans l'espace public. Il s'agit d'analyser le journalisme dans son rapport à la société. Loin d'attribuer un « pouvoir absolu » aux médias, nous sommes convaincue qu'ils occupent certainement une place importante dans nos sociétés. Cependant, cette place est toujours liée au contexte politique, économique et culturel dans lequel ces institutions se déploient.

Pour cela, nous avons choisi, dans le deuxième chapitre de cette partie, de comprendre le présent de la presse à partir du passé local. L'histoire du Liban, marquée par des guerres continues qui ont apposé leur sceau respectif tant sur les hommes que sur la nature, continue d'être un élément fondamental pour la compréhension de notre situation actuelle et ce sur tous les plans. Ensuite, partant de l'idée que les représentations du monde proposées par la presse sont déterminées par des logiques qui subjuguent les journalistes, nous avons essayé de développer les conditions dans lesquelles prennent naissance les discours médiatiques. Ceci nous a permis, entre autres, de dévoiler le type de relation entre la politique et les médias dans notre société. Nous nous sommes interrogée sur l'effet de telle relation sur la représentation des questions environnementales dans la presse libanaise.

Dans la deuxième partie, « situation mondiale et libanaise de l'environnement » nous sommes partie d'une définition de la notion d'environnement et celle d'écologie. Ensuite, nous avons tenté d'établir le bilan de la situation actuelle de l'environnement au Liban. Résultat : une mauvaise relation lie le Libanais à la nature. C'est un citoyen qui ne respecte pas son espace public et qui ne cesse d'agresser les sites naturels, en exploitant les carrières, en abattant les arbres, en polluant les ressources d'eau et en s'appropriant le domaine public maritime. Vu que cette problématique dépasse le cadre national, nous nous sommes arrêtée sur quelques conférences en essayant d'insister sur la participation libanaise. De nombreux textes sont édictés et plusieurs associations ont été créées en vue d'assurer une meilleure protection de l'environnement. Cependant, la gestion des ressources naturelles est toujours catastrophique. La problématique environnementale, complexe par nature vu la polysémie de la notion, appelle une intervention de tous les acteurs de la société. La crise environnementale est avant tout une crise de représentation de notre rapport à la nature. Derrière la destruction du capital naturel qui nous entoure se cache notre façon de réfléchir. Le problème de l'environnement au Liban est le résultat d'une vision dominatrice du monde et ne peut se résoudre qu'à travers un changement

des mentalités. Une communication environnementale s'impose alors. La sensibilisation de l'opinion et la construction de l'environnement sont une affaire d'État, de société et de médias. Dans cette multiplicité des discours produits, la presse occupe une place importante du fait qu'elle représente, elle aussi, un lieu de constitution et de mise en visibilité d'une certaine réalité environnementale.

Enfin, nous avons étudié dans la dernière partie, « les représentations journalistiques de la crise écologique », les moyens utilisés par la presse pour introduire le lecteur dans le monde environnemental. Un chapitre était d'abord pour nous l'occasion de saisir comment se construit l'environnement en temps normal. Dans le suivant, nous nous sommes intéressée aux représentations de l'environnement dans une période troublée. Dans le cadre d'une démarche d'analyse quantitative et qualitative du corpus, nous avons pu comprendre comment la thématique environnementale se transforme en produit journalistique.

Revenons maintenant sur les résultats de cette étude pour évaluer nos hypothèses en termes de confirmation ou d'infirmité.

La première hypothèse formulée était : « la construction du paysage médiatique libanais engendre chez le journaliste une certaine dépendance... ». Cette hypothèse est vérifiée dès notre première partie. D'un côté, les intérêts des actionnaires et politiciens qui participent au financement des journaux entravent la présence des investigations qui pourraient faire du tort à ces partis sur l'*agenda* médiatique. D'un autre côté, vu les salaires et conditions de travail misérables ainsi que le peu d'opportunités de se faire embaucher, les journalistes se trouvent obligés de trouver abri ailleurs que dans des rédactions.

La deuxième hypothèse était : « les journaux libanais sont un outil parmi d'autres de la communication environnementale... ». L'analyse de la situation environnementale libanaise montre que nous sommes en présence d'une plaie béante que les médias ne peuvent panser seuls. Cependant, dotés d'une capacité à mettre sur *agenda* et à focaliser l'attention du public sur des thématiques particulières, ces derniers représentent un acteur fondamental dans la transmission des informations environnementales.

La troisième hypothèse était : « à l'image des autres thématiques, la médiatisation de l'environnement ne saurait être déconnectée des lois de production de l'information... ». Il suffit de décliner les principales thématiques sur l'environnement médiatisées par la presse pour

comprendre le rôle du public dans la sélection des événements. Bien que cette notion de « public » échappe à toute saisie, nous sommes convaincue que la majorité des lecteurs libanais partagent une même passion pour les sujets politiques. Dans un paysage médiatique où les médias se transforment en organisations économiques et où la logique du profit est la norme, les journalistes se trouvent obligés de rechercher des sujets « plus vendeurs ». L'information environnementale est ainsi reléguée au deuxième, voire au troisième rang. De plus, malgré leur gravité, de nombreuses problématiques environnementales ne sont pas traitées. Le produit proposé doit satisfaire au maximum les différentes cibles. C'est là que la dimension interactive du discours et le concept de contrat de lecture trouvent tout leur sens.

L'étude pointue et détaillée des événements environnementaux représentés dans les trois quotidiens étudiés nous a permis de répondre à notre problématique. Nous en citons les constatations que nous avons pu en tirer.

L'image de l'environnement véhiculée par la presse est superficielle en comparaison avec les problèmes qui guettent notre société. Notre étude a mis le point sur un grand nombre d'infractions commises par les responsables et qui ont coûté à la nature, au trésor public et à notre vie. S'y ajoute le fait que le traitement de cette thématique n'est pas suffisamment approfondi et nous sommes très loin d'un journalisme environnemental ou d'un journalisme d'investigation en cette matière au Liban. Malheureusement, comme nous venons de voir, les publications spécialisées dans le domaine sont rares, ce qui complique la situation. Il faut savoir aussi qu'actuellement les ONG ne disposent pas de leurs propres revues pour publier leurs études et opinions. La dernière *Minbar Al biao* (La tribune de l'environnement), créée en 1996⁶¹⁷ par l'association *Al moutaka Al Akhdar* (La rencontre vert) et le comité libanais pour l'environnement et le développement, a été arrêtée en 2004.

La médiatisation de cette thématique nécessite une bonne connaissance des enjeux qu'elle véhicule et qui touchent, comme nous avons pu conclure, plusieurs secteurs (économiques, scientifiques, politiques...). L'environnement est une notion polysémique traversée par des représentations hétéroclites. La diversité des sujets abordés dans la presse le confirme. C'est *Assafir* qui présente le traitement le plus sérieux de l'environnement car parmi ses membres il compte un journaliste spécialisé dans le domaine, ce qui n'est pas le cas de ses concurrents. Ceci

⁶¹⁷ Cf. rencontre du 12 juillet 2010.

ne s'explique pas par le niveau de ce quotidien mais par la décision même d'H. Maalouf de fonder une page spécialisée dans ce journal en 1998. À l'époque, explique H. Maalouf « les deux principaux quotidiens étaient *Annahar* et *Assafir*. Vu que le premier avait déjà une page intitulée "environnement et patrimoine", nous avons choisi de travailler dans le deuxième pour créer quelque chose de nouveau »⁶¹⁸.

La langue utilisée, dans notre cas le français ou l'arabe, n'influence pas sur le traitement de l'information environnementale ; sauf que la langue française comprend un vocabulaire plus précis et plus spécifique se rapportant à ce domaine.

La représentation de l'environnement dans la presse est une véritable construction. Il s'agit toujours non pas d'une présentation mais d'une re-présentation qui commence avec le choix des sujets traités. La sélection, la hiérarchisation et la mise en scène de l'information dominent le critère de la « cotemporalité » dans la définition de l'actualité. Actuellement, tout peut faire événement s'il a la chance d'occuper une place sur l'*agenda* médiatique. Les médias sont incapables de refléter tout ce qui se produit dans le monde ; ils privilégient certains thèmes au détriment d'autres. La construction de l'événement se poursuit à travers sa médiatisation. Bien que les trois journaux focalisent l'attention du lecteur sur les mêmes préoccupations, chacun d'eux propose une approche différente. Ces constatations s'appliquent en temps normal et en temps de « crise ».

L'environnement est dans la plupart des cas abordés dans une perspective politique, économique ou sociale. Les problèmes les plus souvent traités dans la presse renvoient à la vision libanaise anthropocentriste de l'environnement, réduit au cadre de vie immédiat. La « crise » écologique ne retient l'attention de la presse que lorsqu'elle perturbe directement le citoyen dans sa vie quotidienne. De plus, afin de retenir l'œil du lecteur, la construction de l'information environnementale repose sur le registre émotionnel et spectaculaire. Ce n'est pas l'importance et la gravité du problème environnemental qui importe mais son impact sur le récepteur. Le journaliste provoque chez ce dernier un sentiment de peur qui l'incite à la lecture de l'article. S'y ajoute le fait que les conséquences des problèmes environnementaux ne sont pas palpables et se développent à long terme, ce qui rend difficile leur mise sur *agenda*.

⁶¹⁸ Cf. rencontre du 12 juillet 2010.

Notre travail ne prétend être un aboutissement mais un point de départ pour la genèse d'un journalisme d'investigation en matière d'environnement au Liban puisque nous avons constaté un déficit en la matière. Ce genre n'en est qu'à ses balbutiements dans le pays. À l'avenir, nous allons essayer, à travers notre tâche d'enseignement à l'Université libanaise, d'attirer l'attention des journalistes en herbe vers d'autres problématiques qui menacent l'existence de notre société. Vient en premier lieu le sujet de l'environnement.

En prolongement de ce travail, nous pouvons nous interroger sur la participation des nouvelles technologies dans le développement durable au Liban. Afin de sauver les parcelles restantes de notre patrimoine écologique et environnemental, nous pensons que la mise en place d'une stratégie nationale de gestion durable des ressources naturelles s'avère nécessaire. Les médias se situent au cœur d'une telle stratégie et peuvent certainement jouer un rôle important. Cette étude nous semble prometteuse pour deux raisons : d'une part le développement durable dans un pays en voie de développement comme le Liban résoudrait une partie considérable du problème écologique. Cicatriser les plaies environnementales libanaises ne constitue pas un slogan creux. La crise écologique se présente comme un dossier fondamental qui détermine l'existence même du pays. S'il est vrai que la position géographique du Liban le transforme en un pion instable dans le jeu de domino régional, le secteur touristique demeurera la ressource quasi unique pour sa stabilité économique. Même si notre suggestion paraît irréaliste et utopique, notre devoir est de tenter le pari. Si les Libanais ne se réveillent pas de leur torpeur, une fin apocalyptique les attend.

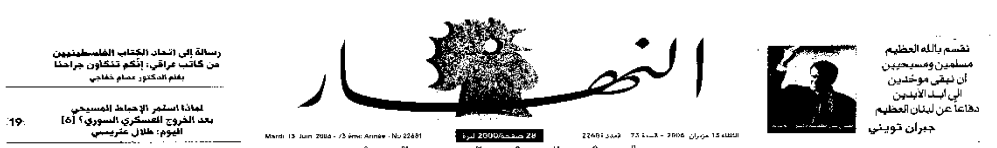
D'autre part, il s'agit pour nous de dépasser le cadre de la presse écrite en s'ouvrant sur les nouveaux supports technologiques pour en tirer meilleur profit, surtout en ce qui concerne le calvaire écologique. Il est bien de rappeler à ce niveau que les titres étudiés ont, comme déjà indiqué, un site internet. Loin d'être le copier/coller de la version papier, il se distingue par la présence de vidéos qui accompagnent les informations particulièrement dans *Annahar* et *L'Orient Le Jour*. Sans oublier la mise à jour continue des événements et la facilité au lecteur d'accéder aux informations à n'importe quel moment. Surtout que le public en général est plus branché sur les sites web et toutes sortes de technologies beaucoup plus que sur la lecture des journaux.

TABLE DES ANNEXES

I. <i>Environnement et Développement</i> une source d'informations importante pour <i>Annahar</i> et <i>L'Orient Le Jour</i>	303
II. Trois Unes des quotidiens étudiés parus le 28 avril	307
III. Mise en page de la rubrique « environnement » dans <i>Assafir</i> et de celle d'« environnement et patrimoine » dans <i>Annahar</i>	310
IV. Rubrique « événement » dans <i>Annahar</i> et « la guerre contre le Liban » dans <i>L'Orient Le Jour</i> sur la couverture de la guerre	312
V. Les trois titres étudiés consacrent des pages entières pour les photos dans leur représentation de la guerre.....	314
VI. Les photos présentées dans les trois quotidiens sont différentes et sont un élément de construction de l'information. Exemple du 16 juillet 2006	317
VII. Rubriques « environnement » dans <i>Assafir</i> et « environnement et patrimoine » dans <i>Annahar</i> en 2010	320

I. Environnement et Développement une source d'informations importante pour Annahar et L'Orient Le Jour.

A : Annahar annonce dans sa Une du 13 juin 2006 le titre d'un sondage qu'elle est a réalisé avec Environnement et Développement.



قصر الامم المتحدة الفلسطيني امام مبنى الحكومة في رام الله بعد تفجيره بمشروع من كتاب خبطة الامم المتحدة...

إحراق مكاتب الحكومة والتشريعي الفلسطينيين عباس يضع أجهزته في حال تاهب

السنيرة: بداية معركة الإصلاح ■ رزق: التشكيلة توافقية انفرجت الأزمة واكمل مجلس القضاء نصرالله لا يؤيد إسقاط الحكومة

بعد أشهر من الخلافات السياسية بين المسؤولين عطلت في حد...

بوش يستعيد الانسحاب قبل التأكد من قدرة القوات العراقية "القاعدة" اختارت أبا حمزة المهاجر خلفاً للزرقاوي

تعد الرئيس الأميركي جورج بوش، الذي بدأ إجهاضه...

أولرت لم يستطع أن ينتزع من بلير دعماً واضحاً لخطة الانطواء في الضفة

أشدد رئيس الوزراء الإسرائيلي إسحاق رابين...

سولانا يتوقع رد طهران هذا الأسبوع الإيرانيون تسعدوا الفيصل: لا نسعى إلى أسلحة

في المحفل أن تشد دعماً لهذا الأسبوع...

كي لا يصبح التأخير بمثابة اعتياداً فإن إحيار تونسي كلفه المصالح ميشال توسس

مرت نسبة التأخير على التوالي إحيار تونسي...

Advertisement for SABIS Summer Day Camp, featuring a photo of a child and text about flexible programs and dates.

L'Orient LE JOUR SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT - La hotline de « al-Bi'a wal Tanmia » a enregistré des pics dépassant toutes les normes

Beyrouth, capitale préférée des décibels

Vous trouvez Beyrouth trop bruyante ? Une étude effectuée par l'équipe de la hotline environnementale de la revue al-Bi'a wal Tanmia, dans son numéro de février, vient vous confirmer cette dure réalité, montrant que, à l'exception de zones endoctrinées comme la forêt des Pins et le campus de l'ALB, les quartiers de la capitale sont des nids à décibels à toute heure de la journée et de la nuit.

Le bruit monte, notamment que le niveau le plus élevé de pollution sonore a été enregistré durant les deux dernières semaines de 2005, ou cours desquelles le trafic restait dense de jour comme de nuit, élevant le taux de bruit à 90 décibels, sachant que le seuil de tolérance en la matière a été fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à... 65 décibels.

Champs électromagnétiques : quel danger ? Autre risque, autre problème. Les habitants de Béchry, un village de Babda, renommé pour ses plantations de figes, se plaignent de l'installation de tours de téléphonie mobile dans la municipalité voisine de Kfayeh, à l'ouest de Béchry. Le maire, qui a répondu aux questions de l'équipe de la hotline, assure que le ministre de l'Énergie et de l'Électricité, Farid Chahine, avertit les habitants de ne pas s'inquiéter, car les études effectuées sur le sujet ne tranchent pas la question et que les conséquences de la présence de ces tours ne sont pas encore connues.

Autre risque, autre problème. Les habitants de Béchry, un village de Babda, renommé pour ses plantations de figes, se plaignent de l'installation de tours de téléphonie mobile dans la municipalité voisine de Kfayeh, à l'ouest de Béchry. Le maire, qui a répondu aux questions de l'équipe de la hotline, assure que le ministre de l'Énergie et de l'Électricité, Farid Chahine, avertit les habitants de ne pas s'inquiéter, car les études effectuées sur le sujet ne tranchent pas la question et que les conséquences de la présence de ces tours ne sont pas encore connues.

Autre risque, autre problème. Les habitants de Béchry, un village de Babda, renommé pour ses plantations de figes, se plaignent de l'installation de tours de téléphonie mobile dans la municipalité voisine de Kfayeh, à l'ouest de Béchry. Le maire, qui a répondu aux questions de l'équipe de la hotline, assure que le ministre de l'Énergie et de l'Électricité, Farid Chahine, avertit les habitants de ne pas s'inquiéter, car les études effectuées sur le sujet ne tranchent pas la question et que les conséquences de la présence de ces tours ne sont pas encore connues.

On ne s'attendait pas à ce que les centres commerciaux et administratifs s'installent dans les zones bruyantes à toute heure de la journée, c'est la règle de la capitale qui défient la nature. Toujours selon les mesures effectuées par l'équipe, les chercheurs ont par ailleurs constaté que les zones de planification de réseaux routiers et le non-respect du code de la route ont fait de certaines zones supposément résidentielles, comme Chêne des Palmiers, des endroits plus bruyants encore que les centres commerciaux. La situation sur les approches particulièrement mauvaises aux alentours des hôpitaux et des jardins publics, où le trafic est plus orga-

nisés, est tout aussi préoccupant. En outre, les zones de planification de réseaux routiers et le non-respect du code de la route ont fait de certaines zones supposément résidentielles, comme Chêne des Palmiers, des endroits plus bruyants encore que les centres commerciaux. La situation sur les approches particulièrement mauvaises aux alentours des hôpitaux et des jardins publics, où le trafic est plus orga-

nisés, est tout aussi préoccupant. En outre, les zones de planification de réseaux routiers et le non-respect du code de la route ont fait de certaines zones supposément résidentielles, comme Chêne des Palmiers, des endroits plus bruyants encore que les centres commerciaux. La situation sur les approches particulièrement mauvaises aux alentours des hôpitaux et des jardins publics, où le trafic est plus orga-

nisés, est tout aussi préoccupant. En outre, les zones de planification de réseaux routiers et le non-respect du code de la route ont fait de certaines zones supposément résidentielles, comme Chêne des Palmiers, des endroits plus bruyants encore que les centres commerciaux. La situation sur les approches particulièrement mauvaises aux alentours des hôpitaux et des jardins publics, où le trafic est plus orga-

nisés, est tout aussi préoccupant. En outre, les zones de planification de réseaux routiers et le non-respect du code de la route ont fait de certaines zones supposément résidentielles, comme Chêne des Palmiers, des endroits plus bruyants encore que les centres commerciaux. La situation sur les approches particulièrement mauvaises aux alentours des hôpitaux et des jardins publics, où le trafic est plus orga-

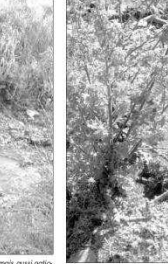


Les antennes de téléphonie mobile suscitent l'inquiétude des habitants des environs.

de plus, que l'une de ces carrières a été fermée pendant plusieurs jours, et que les deux autres ont fait l'objet d'une démolition. Un autre aspect méritant d'être mentionné est celui des eaux usées, notamment à Thonon d'Or, où des pluies sont parvenues à déborder les égouts, provoquant des odeurs nauséabondes et des problèmes de santé. Les autorités locales ont promis d'effectuer une remise en état des égouts, mais les travaux n'ont pas encore commencé. Parmi les autres projets de développement, on peut citer la construction d'un nouveau pont sur le fleuve, qui permettra de faciliter le trafic et de réduire les coûts de transport.



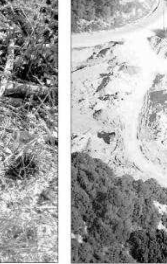
Les égouts en plein air à Dbyeh - un problème local mais aussi national.



Ce qui reste d'un arbre à Tarchiche, où l'abattage se poursuit en toute illégalité.



Le dépôt de Hamaïr - de plus en plus de municipalités y déversent leurs ordures.



Le dépôt de Hamaïr - de plus en plus de municipalités y déversent leurs ordures.



Le dépôt de Hamaïr - de plus en plus de municipalités y déversent leurs ordures.

NSF dénonce les « évaluations inexactes du tonnage de bois produit »

Abattage massif de chênes à Tarchiche, sous prétexte d'« élavage »

Le village de Tarchiche est l'un des villages les plus récents de la région d'el-Hamra, masad qui sert de base à la production de bois. Mais, depuis quelques années, on ne semble plus vouloir respecter les normes de coupe des arbres. Selon les données de la commune, il y a eu un abattage massif de chênes à Tarchiche, sous prétexte d'« élavage ». Les données de la commune indiquent que les permis de coupe ont été délivrés à un rythme anormal, ce qui a entraîné la destruction de milliers d'arbres. Les autorités locales ont promis de mettre fin à cette pratique, mais les travaux n'ont pas encore commencé.



Des centaines de tonnes de bois recueillies sous prétexte d'élavage, dénonce NSF.

Les données de la commune indiquent que les permis de coupe ont été délivrés à un rythme anormal, ce qui a entraîné la destruction de milliers d'arbres. Les autorités locales ont promis de mettre fin à cette pratique, mais les travaux n'ont pas encore commencé.

COMMUNAUTÉS

La représentation de la figure du patriarche Doueïhi au XVI^e siècle

Il y a quelques jours s'est ouvert au Village le procès pour la construction du patriarche Doueïhi qui a occupé le siège patriarchal entre le 20 mai 1670 au 3 mai 1704. Ce procès a été initié par le patriarche Doueïhi, qui a été élu patriarche à la suite de la mort de son prédécesseur. Le procès a été initié par le patriarche Doueïhi, qui a été élu patriarche à la suite de la mort de son prédécesseur.



Ph Hiam MALLAT

Le village de Tarchiche est l'un des villages les plus récents de la région d'el-Hamra, masad qui sert de base à la production de bois. Mais, depuis quelques années, on ne semble plus vouloir respecter les normes de coupe des arbres.

Le village de Tarchiche est l'un des villages les plus récents de la région d'el-Hamra, masad qui sert de base à la production de bois. Mais, depuis quelques années, on ne semble plus vouloir respecter les normes de coupe des arbres.

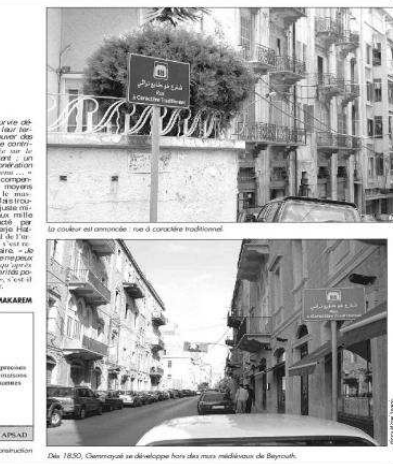
PATRIMOINE - Les taux d'exploitation du sol risquent de défigurer le secteur

Douze tours mettent le quartier de Gemmayzé en péril

Dans quelle mesure peut-on encore sauvegarder le patrimoine architectural de Beyrouth ? La guerre et les destructions, la progression démographique et l'extension horissante du régime l'héritage architectural de la capitale. Aujourd'hui, les pierres respectées sont prises en otage par l'acier et le béton, et ne représentent plus que 2,5 % de l'immobilier. Le ministère de la Culture s'efforce

de sauvegarder le patrimoine et le moderne, les nouvelles constructions doivent respecter les axes et être compatibles avec leur environnement. Le conseil municipal de Gemmayzé a voté une réglementation stricte pour la construction de nouveaux bâtiments. L'urbanisme de Gemmayzé est en crise, les immeubles de douze étages sont en train de défigurer le quartier. Les nouvelles constructions doivent respecter les axes et être compatibles avec leur environnement. Le conseil municipal de Gemmayzé a voté une réglementation stricte pour la construction de nouveaux bâtiments.

de sauvegarder le patrimoine et le moderne, les nouvelles constructions doivent respecter les axes et être compatibles avec leur environnement. Le conseil municipal de Gemmayzé a voté une réglementation stricte pour la construction de nouveaux bâtiments. L'urbanisme de Gemmayzé est en crise, les immeubles de douze étages sont en train de défigurer le quartier. Les nouvelles constructions doivent respecter les axes et être compatibles avec leur environnement.



Le quartier de Gemmayzé se développe hors des murs médiévaux de Beyrouth.

ELECTRICITÉ

La proximité de lignes de haute tension expose à plusieurs problèmes de santé

Avant pris connaissance de l'impact de la proximité des lignes de haute tension sur la santé, les habitants de Gemmayzé ont subi de nombreuses nuisances. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension. Les habitants ont subi de nombreuses nuisances, notamment des problèmes de santé. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension.

ENVIRONNEMENT

Édition de mars de la hotline de « Al-B'a wal Tamnia »

Le grand retour du mazout dans la catégorie des minibus

Après les voitures, ce sont les minibus qui ont subi le plus grand retour du mazout. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension. Les habitants ont subi de nombreuses nuisances, notamment des problèmes de santé. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension.

Après les voitures, ce sont les minibus qui ont subi le plus grand retour du mazout. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension. Les habitants ont subi de nombreuses nuisances, notamment des problèmes de santé. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension.



Le mazout de mauvaise qualité qui pollue l'atmosphère, affecte également les grands bus et les minibus.

Après les voitures, ce sont les minibus qui ont subi le plus grand retour du mazout. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension. Les habitants ont subi de nombreuses nuisances, notamment des problèmes de santé. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension.

Après les voitures, ce sont les minibus qui ont subi le plus grand retour du mazout. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension. Les habitants ont subi de nombreuses nuisances, notamment des problèmes de santé. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension.

Après les voitures, ce sont les minibus qui ont subi le plus grand retour du mazout. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension. Les habitants ont subi de nombreuses nuisances, notamment des problèmes de santé. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension.



Le retour de nouvelles qualités qui pollue l'atmosphère, affecte également les grands bus et les minibus.

Après les voitures, ce sont les minibus qui ont subi le plus grand retour du mazout. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension. Les habitants ont subi de nombreuses nuisances, notamment des problèmes de santé. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension.

Après les voitures, ce sont les minibus qui ont subi le plus grand retour du mazout. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension. Les habitants ont subi de nombreuses nuisances, notamment des problèmes de santé. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension.

Après les voitures, ce sont les minibus qui ont subi le plus grand retour du mazout. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension. Les habitants ont subi de nombreuses nuisances, notamment des problèmes de santé. Les problèmes de santé sont liés à la proximité des lignes de haute tension.



Le retour de nouvelles qualités qui pollue l'atmosphère, affecte également les grands bus et les minibus.

La Une en cadeau Offrez la Une du journal (depuis 1923) pour les occasions spéciales. Taille A4 155, encadrée 305. Taille A3 205, encadrée 405. Contact : service archives 01 36 53 00 00

L'Orient LE JOUR

Les Privilèges de l'Abonnement 1 mois de lecture gratuite par an. Votre journal chez vous chaque matin. Service Abonnements 01 36 53 21 0

2000 livres N°11652 - 16 pages vendredi 28 avril 2006 Société Générale de Presse et d'Édition S.A. - Capital : 100 000 000 Francs

Témoignages choc d'anciens détenus du Golden Sands et d'habitants du secteur

Si les murs du « Beau Rivage » pouvaient parler, un an après...

Après les témoignages des habitants de Chébra, puis de Tripoli, et avant ceux de la main-d'œuvre syrienne au Liban, c'est au tour des hommes et des femmes qui ont vécu malgré eux au sein des façades et des hommes les traditionnels de l'occupé syrien de décrire à peindre leur vécu. Et surtout, leurs maux. François et Hussein ont tous deux habité et travaillé l'immeuble Golden Sands, côté des vérandas qui ont été transformés par les forces de Damas en cellules et espaces sinistres de torture. Elle et Raymond ont connu les grilles hautes, les

plains années de leur vie, dans des cachots qui servaient parfois de lieux de transit avant les brèves de Maza et Tadmor. Khaled est le propriétaire de l'hôtel Beau Rivage renommé du secteur. Il a été gracié par Beyrouth pendant 20 ans... Il est venu parler à votre service, à L'Orient Le Jour. Racontez vos maux. Tous les murs de ce secteur. Si vous êtes eux aussi, veuillez nous écrire.



L'entrée de ce qui était le siège des SR syriens à Beyrouth. Les soldats sont partis depuis plus d'un an. Un concierge ordinaire garde l'entrée du bâtiment.

Des égouts et des couleurs

Assaïf Hach, c'est jour de travail pour les 14 hommes du dialogue. Chacun les Libanais témoins, mais véritablement c'est leur classe politique qui met le poumon de la flamme. Deux jours de boulot par mois pour œuvrer à la fois : la question de la présidence, le bon usage de la justice avec l'Assaïf Hach, la réputation du trou percé de Chébra, l'avenir de la question des réfugiés... Ouf ! Excusez du peu ! A ce rythme, et à l'ordre du jour militaire, leur compte de dépenses pour un jour se gonfle en fait sur la paroi du budgetaire le trou abyssal de la dette, la dégradation de la CNS, la question du G20 et la parquettage des cartons. Rien ne presse. Les braves sont fatigués. Ils ont en fait surtout très faim...

Conseil des ministres particulièrement calme à la veille de la reprise du très fragile dialogue

De Bkerké, Feltman appelle à l'arrêt des ingérences syriennes et au départ d'Émile Lahoud

Deux événements sont venus s'ajouter hier à la très brève chronique de la mort annoncée du dialogue national, consécutif à la mort de l'ambassadeur américain Jeffrey Feltman. Une façon pour la majorité de

tester la cohésion avec le locataire de Baalbek, dont le mandat a été prolongé grâce aux Syriens, et qui vient son mandat à son terme, pour cause de désaccords flagrants entre les Quatorze sur les problèmes successifs.



Photo: Reuters

LUTTE ANTICORRUPTION L'appel d'Eva Joly aux magistrats libanais

Page 4, L'ENTREVUE BEVEILLE PAR SAMER GHAMOUN

Je partage avec Mgr Sar Jayouh ce qui me amène aux ingérences de la Syrie au Liban... et si il y a un lendemain des meurtres priés par George W. Bush... pour soutenir le Liban... Le diplomate a appelé aussi, d'une façon certes implicite, au départ d'Émile Lahoud. Rien à voir avec le vote plebiscitaire de Habib de Madaïse... C'est ce qui a permis que l'on n'a pas pu faire la question de la présidence que le dialogue sera enterré... à dire hier le dialogue.

PAGES 2 ET 3

NUCLÉAIRE - Paris et Washington pour la « fermeté », Berlin et Moscou plus réservés

Pied de nez iranien à l'ultimatum occidental



Photo: Reuters

Alors que le délai fixé par la communauté internationale expire aujourd'hui, l'Iran est resté hier inflexible dans son refus de suspendre son enrichissement d'uranium. Le président Mahmoud Ahmadinejad a réitéré à l'Assemblée des Nations Unies sa position en disant que l'Iran n'a rien de secret, mais qu'il a le droit de développer son énergie nucléaire.

DETTES

Salamé : L'État ne peut pas à la fois emprunter des banques et les sanctionner

Le gouverneur de la Banque du Liban, Riad Salamé, a déclaré que l'État ne peut pas emprunter des banques et par la suite sanctionner la partie qui lui a avancé des fonds. Riad Salamé a demandé au département des opérations financières de la Banque centrale de lui soumettre un relevé montrant

la part des banques de la dette publique et les profits qu'elles ont tirés à travers des taux d'intérêt élevés. C'est de cette manière qu'il a demandé au département des opérations financières de la Banque centrale de lui soumettre un relevé montrant la part des banques de la dette publique et les profits qu'elles ont tirés à travers des taux d'intérêt élevés. C'est de cette manière qu'il a demandé au département des opérations financières de la Banque centrale de lui soumettre un relevé montrant

PROCHE-ORIENT

Olmert finalise la composition du prochain cabinet après un accord avec les travailleurs

Page 11

Sistani fixe une feuille de route au prochain gouvernement Maliki

Prodi sous pression à Rome, après la mort de trois soldats italiens dans un attentat en Irak

Page 10

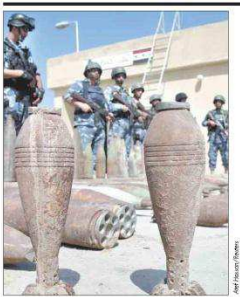


Photo: Reuters

La ville de Nasiriyah, dans le sud de l'Irak, a connu hier un attentat visant contre un convoi de quatre véhicules militaires, qui a coûté la vie à trois soldats italiens et un militaire roumain.

SOCIÉTÉ - Une mère est jugée pour infanticide à répétition

L'horrible tragédie d'une famille allemande...



Photo: Reuters

Une mère « obsédée » et qui « orant » son époux, un mari et un père absent en Allemagne, cela a conduit à un horrible drame... Une femme, Sabine H., est jugée depuis hier pour infanticide, après la découverte d'un dernier des cadavres de 9 de ses nouveaux-nés, une affaire inédite sans précédent dans l'histoire judiciaire allemande. Les faits se sont déroulés entre septembre 1988 et l'automne 1998. L'accusée risque jusqu'à 15 ans de prison. Cette tragédie psychologique sociale et familiale a fait ressortir au grand jour la misère en RFA.

TERRORISME

Le chantier de Ground Zero lancé en grande pompe à New York

Page 11

pas épargné la sœur du vice-président, Sarah, et Hachem, qui a été assassiné par des inconnus hier à Bagdad.

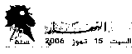
UNESCO

Matsaura se penche sur le problème de la préservation des vestiges de Tyr

Page 10

Les archives de L'Orient Le Jour, de 1925 à 2004, sont désormais disponibles à la vente sur support CD ou en réseau Intranet. Les institutions intéressées peuvent contacter le service archives au 01/36/56365 ou par mail : archives@lorientlejour.com

A : Rubrique « événement » d'Annahar, 15 juillet 2006.



190 جرحيا أدخلوا المستشفيات خلية، الوضع الصحي مطمئن جداً ولم تلق مساعداً حتى الآن



أكد وزير الصحة محمد دلفي... جرحيا أدخلوا المستشفيات خلية، الوضع الصحي مطمئن جداً ولم تلق مساعداً حتى الآن

الحديث مزيد من النزف الدامي... وإنذار لعيتا الشعب دفع سكانها إلى النزوح

الاسرائيليون أحكموا حصارهم البحري والجوي في اليوم الثالث العدوان يتواصل والتدمير يشمل معمل الجببة ومحطة اتصالات وجسورا

في الجببة صعد من مخاض الموميا... العدوان يتواصل والتدمير يشمل معمل الجببة ومحطة اتصالات وجسورا



هجمات المقاومة الإسلامية

الاسرائيليون كلفوا... هجمات المقاومة الإسلامية شريطاً للافات في فلسطين في الجانب الجنوبي

الجيش: حصار بحري وجوي

البحري - والجوي... الجيش: حصار بحري وجوي

الصليب الأحمر يذكر باحترام بنود القانون الدولي الإنساني

للاحد... الصليب الأحمر يذكر باحترام بنود القانون الدولي الإنساني

اجتماع لنواب المستقبل في بيروت بحث في تعزيز صمود المواطنين

عقد... اجتماع لنواب المستقبل في بيروت بحث في تعزيز صمود المواطنين

القبالة تطالب بتحديد الاستحقاقات من الاعتداءات

تدعت... القبالة تطالب بتحديد الاستحقاقات من الاعتداءات

الاصحاب

اصحاب... اصحاب

الاصحاب... اصحاب



À la Faïra de la banlieue sud, le pont menant à l'aéroport Rafic Hariri touché de plein fouet par l'aviation israélienne.



Une femme inspectant les dégâts causés à un établissement commercial.



L'effet collatéral des bombardements d'Iliat : cette portion de pont semble avoir été coupée au avion.

**Banlieue sud :
les images du désastre**



Le cratère causé par une bombe israélienne au milieu de cet important axe routier.



Il ne reste rien de ce magasin totalement dévasté par le souffle de l'explosion d'une bombe israélienne.



Devant l'Église Mar Mikhaïl sur la route menant la banlieue sud à l'entrée de Hazmeh.



Des habitants de la banlieue sud survivent des maux de leur habitation endommagée par les bombardements de la nuit de jeudi.



Spéciale de dissolution, hier matin, dans la banlieue sud après les bombardements de la nuit.



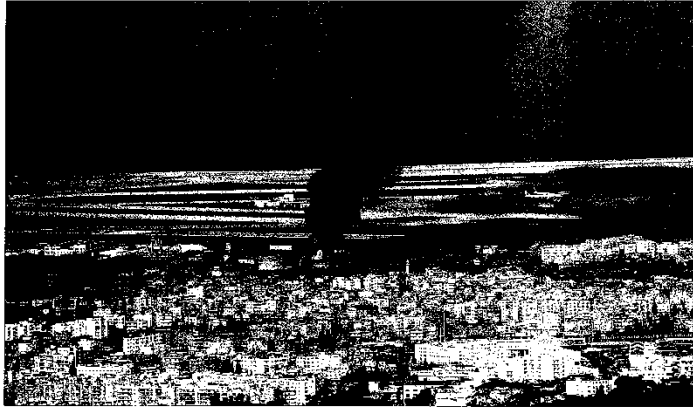
Il ne reste plus à cette habitante de la banlieue sud qu'à se lamenter face aux dégâts causés à son appartement.



La chaussée ébranlée par une bombe dans la banlieue sud.

B : Les photos racontent la guerre dans Assafir du 15 juillet 2006.

اليوم الثالث على العدوان: هي إسرائيل كما نعرفها: موت ودمار... ولبنان كما هو: صمود ومقاومة



(الصور: كند، عيسى سلمان، علي عوش، جلال قبان، مسمط جلال الدين، علي لمع وحسن عبد الله)



سنان من بعل في السامية



جزر الصافي بعد انفجار



الحريق في السامية



جرحى بالقرب من جزر الصافي



في دمار



في السامية

C : Les photos racontent la guerre dans *L'Orient Le jour* du 15 juillet 2006.

page 6

samedi 15 juillet 2006

**L'Orient
LE JOUR**

LA GUERRE CONTRE LE LIBAN



À la faïence de la banlieue sud, le pont menant à l'aéroport Rafic Hariri touché de plein fouet par l'aviation israélienne.



Une femme inspectant les dégâts causés à un établissement commercial.



L'effet collatéral des bombardements d'hier : cette portion de pont semble avoir été coupée au niveau.

**Banlieue sud :
les images du désastre**



Le cratère causé par une bombe israélienne au milieu de cet important axe routier.



Il ne reste rien de ce magasin totalement dévasté par le souffle de l'explosion d'une bombe israélienne.



Devant l'église Mar Mikhael sur la route reliant la banlieue sud à l'entrée de Hézziéh.



Des habitants de la banlieue sud devant des maîtres de leur habitation endommagée par les bombardements de la nuit de jeudi.



Spéctacle de désolation, hier matin, dans la banlieue sud après les bombardements de la nuit.



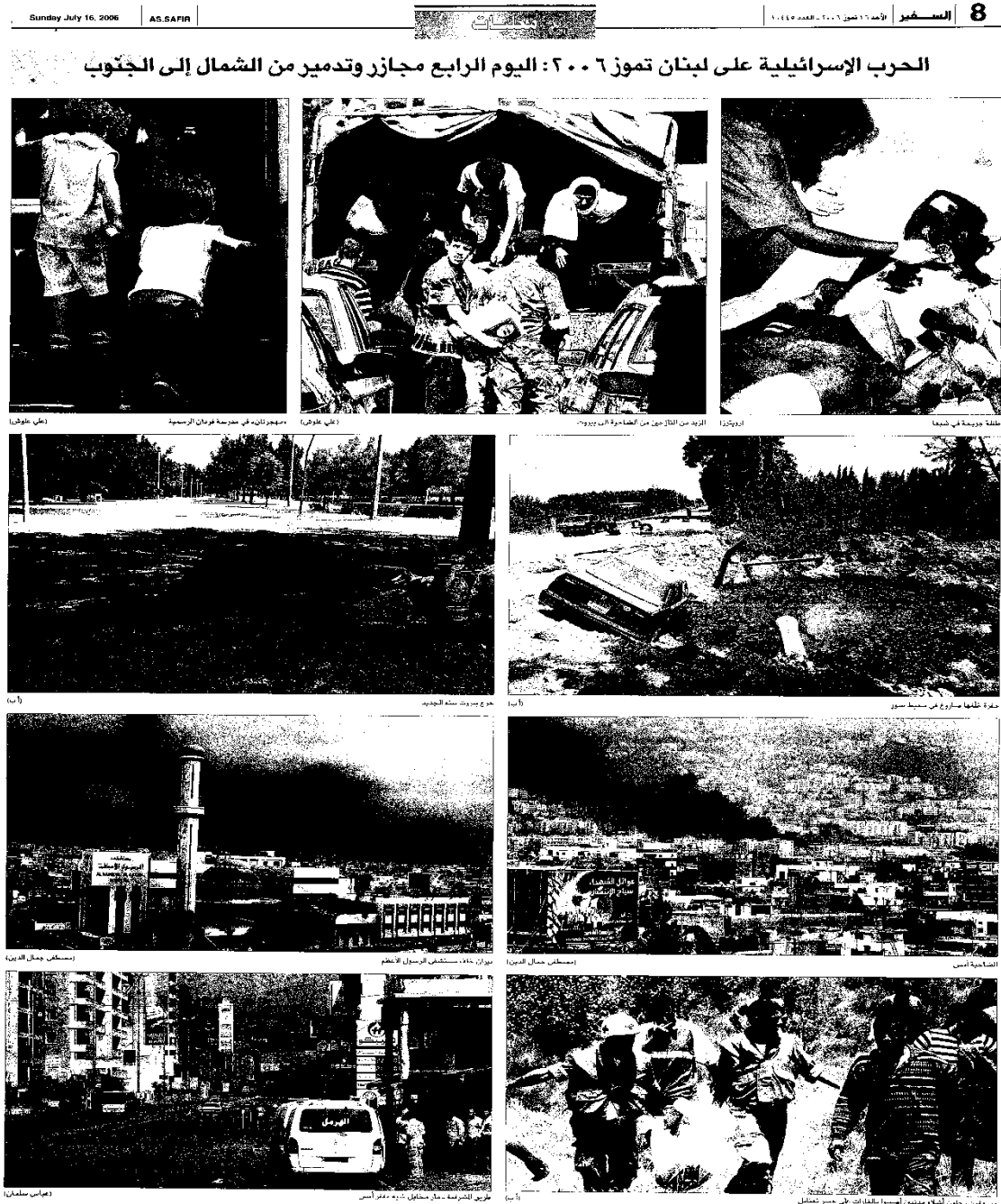
Il ne reste plus à cette habitante de la banlieue sud qu'à se lamenter face aux dégâts causés à son appartement.



La chaussée labourée par une bombe dans la banlieue sud.

VI. Les photos présentées dans les trois quotidiens sont différentes et sont un élément de construction de l'information. Exemple du 16 juillet 2006.

A : Assafir 16 juillet 2006.





(رامزي اسماعيل)



(رامي بركات)



في العرمل

طريق (تامل) - في العرمل بعد القارة التي استعملتها ابي



(اديمون شديت)



جسر جوش عذرا

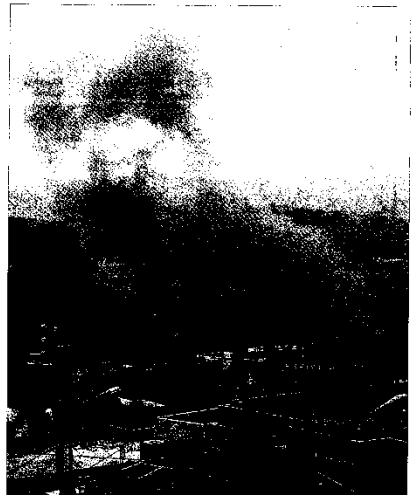
(اسعد ملاوي)

جسر سوق الخان عذرا

المعابر والجسور ومحطات الطاقة



(رمزي حياوي)



(عبد ن حريش)

جسر الدانور - دير القبر

من قبل تحت القنفذ



ساراني في قبر حفرة اجتمعت القارات المتحددة على جسر العادور



(احمد بنشقر)



مساحة دائري هي الوحيدة بعد تسمية



(ميشال حلاق)

جسر القنفذ - عذرا



Un notable duze inspectant les dégâts causés à l'autoroute de Solar, bombardée hier, à l'aube.



Des flammes de plusieurs mètres de hauteur et un épais nuage de fumée noire se dégageaient hier, à l'aube, d'un dépôt de carburants touché par l'aviation israélienne dans la nuit de jeudi.



Grâce aux contacts diplomatiques entretiens par le Premier ministre, le AFSA a pu assurer hier le transfert à Beyrouth de ses appareils présents à l'aéroport.



Cette habitante de Tyr se bécote devant les ruines de son habitation détruite par un bombardement israélien.



Un bâtiment totalement dévasté à Kfaym par une bombe israélienne.



Un avion de la Kérékou Airlines non loin du dépôt de carburants en flammes à l'aéroport Rafic Hariri.



Les dépôts de carburants en flammes à Jiyeh.



Manifestation de partisans du Hamas à Gaza en signe de solidarité avec le Liban.



Les dommages causés à une route à quelques kilomètres de la frontière syrienne, dans le Liban.



Manifestation au Palatin pour condamner les attaques contre le Liban et Gaza.



Le vieux pont de Naimlyé, à Dair et-Baïdar.

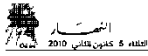


Les dégâts à Médeïr.



À Khardéïl, on passe à pied à défilé de pont.

CM K



بيت حتراب

14

AN NAHAR 14 JAN 2010

60 ألف غرسة جديدة
تتضم إلى "اصدقاء الأرز"

الأرز - النعمان:
60 ألف غرسة جديدة ستتم زرعها في غلة "اصدقاء الأرز" للرياح المجموع وذلك في الهضبة الغربية التي هي غلة "اصدقاء الأرز" للرياح مع بلدية بشري التي قدمت 3 عائلات في منطقة الأرز زرع الأرز 6932 و 6931 و 6935 و 6936 وتزود مساحتها من مليون ونصف مليون متر مربع لتكون تكتلة الغلة.



الغزل في كل حتراب.



الاصدقاء الجديدة لظلال الحركة والديمقراطية.

منزل الرئيس فؤاد شهاب يصبح متحفاً للذاكرة الوطنية
الاستملاك "حبر على ورق" ومطالبة بتحويله متحفاً للذاكرة الوطنية



ومن حيرة فؤاد الرئيس شهاب لم تستلم.

المنزل والرئيس فؤاد شهاب، يلمس بطريقته بعض جريدة التمس وتحتفظ بذاكرة العاصم.

المنزل الذي كان مقر إقامة الرئيس فؤاد شهاب.



المنزل الذي كان مقر إقامة الرئيس فؤاد شهاب.



المنزل الذي كان مقر إقامة الرئيس فؤاد شهاب.



المنزل الذي كان مقر إقامة الرئيس فؤاد شهاب.



المنزل الذي كان مقر إقامة الرئيس فؤاد شهاب.



المنزل الذي كان مقر إقامة الرئيس فؤاد شهاب.

وكانت كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة. وتحتفظ بذاكرة العاصم.

في عهد الرئيس فؤاد شهاب، كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

في عهد الرئيس فؤاد شهاب، كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

في عهد الرئيس فؤاد شهاب، كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

ورشة بيئية في البرج العسكرية



مشاركين في الورشة.

المنعمان - عكار:
بمشاركة عدد من أهالي البرج العسكرية ورشة بيئية في حتراب.

اعتصام بيئي في عين دارة



اعتصام بيئي في عين دارة.

مستعملة كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

مستعملة كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

مستعملة كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

مستعملة كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

مستعملة كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

مستعملة كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

مستعملة كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

مستعملة كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

مستعملة كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

مستعملة كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

مستعملة كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

مستعملة كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

مستعملة كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

مستعملة كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

مستعملة كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

مستعملة كذا في عهد الرئيس فؤاد شهاب الذي كان مقر إقامته في حتراب. وقد تم الاستملاك في 167 ألف غرسة مساحتها 17460 هكتاراً بزيادة 60 ألف غرسة جديدة.

SOURCES

Ce chapitre concerne toutes les sources autres que notre corpus d'analyse de presse. Tout ce qui est écrit en arabe a été traduit par nos soins.

Archives de presse :

« À Copenhague un engagement à augmenter l'utilisation des énergies renouvelables », *L'Orient Le Jour*, 17 décembre 2009.

Baaklini, Suzanne, « La position du Liban à Copenhague sera ferme, assure Rahal », *L'Orient Le Jour*, 9 décembre 2009.

Baaklini, Suzanne, « Saida et ses environs croulent sous les ordures », *L'Orient Le Jour*, 12 avril 2011.

De Freige, Nayla, « Dénominateurs communs et valeurs plurielles » in *Réinventer le Liban*, éd. Société générale de presse et d'édition SAL, Beyrouth, Supplément du quotidien *L'Orient Le Jour*, paru le 26 mars 2008.

Éddé, Michel, « *L'Orient Le Jour* témoin du siècle », article disponible dans les archives du quotidien.

Fayad, Mona, « La profession ou les mots qui tuent » in *Résistance culturelle élections 2009*, éd. Société générale de presse et d'édition SAL, Beyrouth, Supplément du quotidien *L'Orient Le Jour* distribué le 29 mai 2009.

Khoury, Gisèle, « Le rêve d'un retour, identité, pluralisme état de droit » in *L'avenir en point d'interrogation*, éd. Société générale de presse et d'édition SAL, Beyrouth, Supplément du quotidien *L'Orient Le Jour* distribué le 26 mars 2007.

موسى أطلق التقرير الوطني إلى مؤتمر جوهانسبرغ : إنجازات لبنان في المجالات الاقتصادية
[Moussa lance le rapport national au Sommet de Johannesburg : les réalisations du Liban dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux], archives *Annahar*, 23 août 2002.

[Moussa prononce le discours libanais au Sommet de la Terre. Nous avons réalisé des avancées concrètes malgré les moyens limités], archives *Annahar*, 4 septembre 2002.

Rapports

Assemblée générale Nations Unies, « Marée noire sur les côtes libanaises », Rapport du secrétaire général, 24 octobre 2007.

التنمية المستدامة في لبنان من منظور شامل تقرير لبنان إلى مؤتمر القمة العالمية للتنمية
[Le développement durable au Liban dans une perspective globale, Le rapport du Liban à la conférence mondiale pour le développement durable Johannesburg 2002].

[Le rapport du Liban au Sommet de Johannesburg 2002, ministère des Affaires étrangères et de l'immigration].

Liban enjeux et politiques d'environnement et de développement durable, Plan bleu, centre d'activités régionales, Sophia Antipolis, 2000, Rapport préparé par Georges Abu Jawdeh et *al.*

Interviews

Nous avons choisi de classer les interviews par ordre alphabétique de nom de famille, pour éviter de donner plus d'importance à une personnalité particulière. Nos rencontres ont été enregistrées sur cassettes.

Aoun Najib : rédacteur en chef du quotidien *L'Orient Le Jour* (14 juillet 2010).

Ghanem Georges : chef de la rédaction et présentateur du journal télévisé de la chaîne LBC (7 janvier 2010).

Khoury Rajeh : analyste politique d'*Annahar* (13 juillet 2011).

Maalouf Habib : Président du Parti libanais de l'environnement et journaliste au quotidien *Assafir* (12 juillet 2010).

Rahal Mohamad : ancien Ministre de l'Environnement (12 août 2010).

Saab Najib : éditeur et rédacteur en chef de la revue *Environnement et Développement* (7 juillet 2011).

WehbéYazbik : *reporter* et présentateur du journal télévisé de la chaîne LBC (8 janvier 2010).

Yazbik Ghayas : chef de la rédaction du journal télévisé de la chaîne MTV (1^{er} septembre 2010).

BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

Nos références sont rangées par thèmes, par genres de documents et par ordre alphabétique. Le choix de nos rubriques est guidé par la répartition et le contenu de nos chapitres. Tout ce qui est écrit en arabe a été traduit par nos soins.

I. Médias et communication

Ouvrages

Abou Georges, Accardo Alain, Balbastre Gilles, *Journalistes au quotidien : essais de socioanalyse des pratiques journalistiques*, éd. Le Mascaret, Bordeaux, 1995.

Arquembourg-Moreau, Jocelyne, *Le temps des événements médiatiques*, éd. De Boeck, Bruxelles, 2003.

Awad, Gloria, *Du sensationnel Place de l'événementiel dans le journalisme de masse*, éd. L'Harmattan, Paris, 1995.

Awad, Gloria, *Médias et urgence construction, gestion, prévention in* Bros Jean, Callens Stéphane, Gérardin Hubert, Petit Olivier, *Catastrophe et gouvernance. Succès et échecs dans la gestion des risques majeurs*, Cortil-Wodon, éd. Modulaires européennes, coll. Proximités-sociologie, 2008.

Balle, Francis, *Médias et société*, éd. Monchrestien, Paris, 2009.

Bertrand, Claude-Jean, *Médias Introduction à la presse, la radio et la télévision*, éd. Marketing S. A., Paris, 1995.

Bougnoux, Daniel, *La crise de la représentation*, éd. La Découverte, Paris, 2006.

Bourdieu, Pierre, *La misère du monde*, éd. Du Seuil, Paris, 2007.

Bourdieu, Pierre, *Questions de sociologie*, éd. de Minuit, Paris, 2002.

Brusini, Hervé et James, Francis, *Voir la vérité le journalisme de télévision*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1982.

Charaudeau, Patrick, *Les médias et l'information L'impossible transparence du discours*, éd. De Boeck, Bruxelles, 2005.

Charron, Jean, *Médias et sources : les limites du modèle de l'agenda setting*, éd. CNRS, Paris, 2009.

D'Almeida, Nicole, *Les promesses de la communication*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 2007.

D'Almeida, Nicole, *La société du jugement*, éd. Armand Colin, Paris, 2007.

Debray, Régis, *Cours de médiologie générale*, éd. Gallimard, Paris, 1991.

De la Haye, Yves, *Journalisme mode d'emploi des manières d'écrire l'actualité*, éd. L'Harmattan, Paris, 2005.

Derville, Gregory, *Le pouvoir des médias*, éd. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2005.

Habermas, Jurgen, *L'espace public*, éd. Payot, Paris, 1993.

Hoggart, Richard, *La culture du pauvre*, éd. de Minuit, Paris, 1970.

Hunter, Mark, *Le journalisme d'investigation*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1997.

Lazar, Judith, *L'opinion publique*, éd. Dalloz, Paris, 1995.

Lazar, Judith, *Sociologie de la communication de masse*, éd. Armand Colin, Paris, 1991.

Lazarsfeld, Paul et Katz, Élihu, *Influence personnelle : ce que les gens font des médias*, éd. Armand Colin, Paris, 2008.

Macé, Éric et al, *Cultural Studies Anthologie*, éd. Armand Colin, Paris, 2008.

Maigret, Éric, *Sociologie de la communication et des médias*, éd. Armand Colin, Paris, 2008.

Mathien, Michel, *Les journalistes et le système médiatique*, éd. Hachette, Paris, 1992.

Mercier, Arnaud, *Le journal télévisé : politique de l'information et information politique*, éd. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1996.

Merleau Ponty, Maurice, *Le visible et l'invisible*, éd. Gallimard, Paris, 1964.

McLuhan, Marshall, *Pour comprendre les médias*, éd. Bibliothèque nationale du Québec, 2001.

Mouillaud, Maurice et Tétu, Jean François, *Le journal quotidien*, éd. Presses Universitaires de Lyon, 1989.

Neveu, Éric, *Une société de communication ?* éd. Montchrestien, Paris, 1997.

Ollivier, Bruno, *Les sciences de la communication Théories et acquis*, éd. Armand Colin, Paris, 2007.

Rieffel, Rémy, *Du pouvoir des médias en démocratie : le cas de l'information politique in Médias, information et communication*, éd. Marketing S. A., Paris, 2009.

Stoetzel, Jean, *Théorie des opinions*, éd. L'Harmattan, Paris, 2006.

Tarde, Gabriel, *L'opinion et la foule*, éd. du Sandre, Paris, 2006.

Tchakotine, Serge, *Le viol des foules par la propagande politique*, éd. Gallimard, Paris, 1992.

Tosel, André et al, *La représentation et ses crises du spectacle de la conscience à la conscience du spectacle*, éd. Presses Universitaires de France, 2001.

Tudesq, André Jean, *La presse et l'événement*, éd. La maison des Sciences de l'Homme, Bordeaux, 1973.

Wolton, Dominique, *Penser la communication*, éd. Flammarion, 1997.

Articles

- Derville, Gregory, « Le journaliste et ses contraintes », *Les cahiers du journalisme*, n°6, octobre 1999.
- Dewey, John, « Le public et ses problèmes », *Hermès*, éd. CNRS, n°31, 2001.
- Debray, Régis, « Le médiologue et les médias », *Médium*, éd. Babylone, juillet août septembre 2006.
- Desjardins, Lilie, « Journalisme justicier : essai de typologie », *Les cahiers du journalisme*, n°14, printemps/été, 2005.
- Fraser, Nancy, « Repenser la sphère publique: une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Hermès*, éd. CNRS, n° 31, 2001.
- Lippmann, Walter, « Le public fantôme », *Hermès*, éd. CNRS, n° 31, 2001.
- Marchetti, Dominique, « Les révélations du journalisme d'investigation » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol 131- 132, mars 2000.
- Mercier, Arnaud, « Logiques journalistiques et lecture événementielle des faits d'actualité », *Hermès*, n°46, 2006.
- Noelle-Neumann, Élisabeth, « La spirale du silence une théorie de l'opinion publique », *Hermès*, éd. CNRS, n°4, 1989.
- Veron, Élise, « Produire l'information », *Le Monde Diplomatique*, n°336, mars, 1982.

Webographie

- Charaudeau, Patrick, L'événement dans le contrat médiatique, *Dossiers de l'audiovisuel n°91*, La télévision de l'événement, La documentation française, Paris, mai-juin, 2000, consulté le 26 avril 2011 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications : <http://www.patrick-charaudeau.com/L-evenement-dans-le-contrat.html>.
- Charaudeau, Patrick, Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives, Semen [En ligne], 22 | 2006, <http://semen.revues.org/2793>, 1^{er} mai 2007, consulté le 26 avril 2011.
- Debray, Régis, Le mot et son institution, *Ethnologie française*, n°4 PUF, 1999, http://www.regisdebray.com/pages/dlpdfpop.php?pdfid=le_mot_et_son_institution, consulté le 4 mars 2010.
- Debray, Régis, S'informer n'est pas savoir, <http://www.regisdebray.com/pages/dlpdfpop.php?pdfid=sinformer>, 23 février 1995, consulté le 8 mars 2010.

II. Communication environnementale

Ouvrages

- De Cheveigné, Suzanne, *L'environnement dans les journaux télévisés*, éd. CNRS, Paris, 2000.
- Dobré, Michel, *L'opinion publique et l'environnement*, Institut Français de l'environnement, Orléans, 1995.
- Cox, Robert, *Environmental communication and the public sphere*, éd. Sage, California, 2010.
- Jeanneret, Yves, *Écrire la science*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1994.
- Lascoumes, Pierre et al. , *L'environnement, entre nature et politique un patchwork mal cousu*, Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1993.
- Le Bœuf, Claude et al. , *Communiquer l'information scientifique. Éthique du journalisme et stratégies des organisations*, éd. L'Harmattan, Paris, 2003.
- Libaert, Thierry, *Communication et environnement le pacte impossible*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 2010.
- Ogrizek, Michel, *Environnement et communication*, éd. Apogée, Rennes, 1993.
- Saab, Najib, *البيئة في وسائل الإعلام العربية* [L'environnement dans les médias arabes], éd. Techniques de la revue *Environnement et Développement*, Beyrouth, 2008.
- Tristani-Potteaux, Françoise, *Les journalistes scientifiques médiateurs des savoirs*, éd. Economica, Paris, 1997.

Articles

- D'Almeida, Nicole et al. , « Dire le développement durable », *Responsabilité & Environnement*, n°48, octobre 2007.
- Habib, Amal, et al, « Quelle information pour piloter le développement durable ? » *Cairn. info*, Vol 45, 1/2008.
- Van der Mensbrugge, J., « Limits on the press function as a public forum : An international study of environmental news », *Asia Pacific Media Educator*, 6, 1999, 6-23.

Travaux universitaires

- Abi Karam, Dana, *L'environnement dans l'agenda médiatique libanais : le journal télévisé de la LBC*, mémoire en sciences de l'information et de la communication, Bordeaux 3, soutenu le 30 mai 2009.
- Habib, Amal, *Participation de l'information et des technologies d'information et de communication dans le développement durable : le cas du Liban*, thèse Paris VIII, sous la direction de Claude Batz, 2006.

Nedjar, Akila, *Le thème de l'environnement dans les médias généralistes : l'analyse des cadres discursifs*, thèse École normale supérieure de Lyon Lettres et sciences humaines, sous la direction de Suzanne de Cheveigné, soutenue le 22 décembre 2000.

Webographie

Cefai, Daniel, La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1996_num_14_75_3684, consulté le 1^{er} septembre 2012.

D'Almeida, Nicole, Enjeux et acteurs de la communication environnementale et du développement durable, www.celsa.fr, journée d'études GRIPIC, 4 juin 2003, consulté le 10 juillet 2010.

Libaert, Thierry, Le quatrième pilier du développement durable, <http://tlibaert.info/documents/transparenceDD.pdf>, consulté le 15 juillet 2011.

III. Analyse de contenu

Ouvrages

Bardin, Laurence, *L'analyse de contenu*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1993.

Bonnafous, Simone, *L'analyse de discours*, in Olivesi, Stéphane, *Sciences de l'information et de la communication*, éd. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2006, pp. 213-228.

Cheval, Jean-Jacques, *Questions méthodologiques*, Dossier d'habilitation, Université de Bordeaux 3, 1998.

De Bonville, Jean, *L'analyse de contenu des médias de la problématique au traitement statistique*, éd. De Boeck, Bruxelles, 2006.

Imbert, Gérard, *Le discours du journal El Pais*, éd. CNRS, Paris, 1988.

Maingueneau, Dominique, *Analyser les textes de communication*, éd. Armand Colin, Paris, 2007.

Maingueneau, Dominique et al. , *Dictionnaire d'analyse du discours*, éd. Le Seuil, Paris, 2002.

Maingueneau, Dominique, *L'analyse du discours introduction aux lectures de l'archive*, éd. Hachette, Paris, 1991.

Martin-Lagardette, Jean-Luc, *Le guide de l'écriture journalistique, concevoir, rédiger, présenter l'information*, éd. La Découverte, Paris, 2000.

Moirand, Sophie, *Les discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 2007.

Mouriquand, Jacques, *L'écriture journalistique*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1997.

Mucchielli, Alex, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, éd. Armand Colin, Paris, 2009.

Mucchielli, Roger, *L'analyse de contenu des documents et des communications*, éd. ESF, Paris, 2006.

IV. Presse et histoire du Liban

Ouvrages

Ammoun, Denise, *Histoire du Liban contemporain 1943-1990*, éd. Fayard, Paris, 2004.

Asaad Dagher, Youssef, قاموس الصحافة اللبنانية ١٩٤٧-١٨٥٨ [Dictionnaire de la presse libanaise 1858-1974], éd. Université Libanaise, Beyrouth, 1978.

Baré, Jean-François, *Paroles d'experts Études sur la pensée institutionnelle du développement*, éd. Karthala, Paris, 2006.

Baroud, Antoine, *La situation juridique des journalistes au Liban*, éd. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Beyrouth, 1965.

Baydoun, Ahmad et al. , خيارات لبنان [Options pour le Liban], éd. Dar Annahar, Beyrouth, juillet 2004, p. 257.

Camau, Michel et al. , *Démocraties et autoritarismes : fragmentations et hybridations des régimes*, éd. Karthala, Aix en Provence, 2009.

Corm, Georges, *Géopolitique du conflit libanais*, éd. La Découverte, Paris, 1986.

Corm, Georges, *Le Liban contemporain, Histoire et société*, éd. La Découverte, Paris, 2005.

De Tarrazi, Philippe, *Histoire de la presse arabe, Al Maktaba Al Adabiya [la bibliothèque littéraire]*, Beyrouth, 1913.

Dib, Boutros, *Histoire du Liban des origines au XX^e siècle*, éd. Philippe Rey, Paris, 2006.

Élias, Joseph, قاموس الصحافة اللبنانية المصور ١٩٥٨-١٨٥٨ [La presse libanaise le dictionnaire photographié (1858-1958)], éd. dâr al-nidâllil-tibâ'awa al-nashrwa al-tawzîc, Beyrouth, 1997.

Figuié, Gérard, *Le Point sur le Liban 2008*, éd. Maisonneuve & Larose, Beyrouth, 2008.

Franck Mermier et Élisabeth Picard, *Liban, une guerre de 33 jours*, éd. La découverte, Paris, 2007.

Hanna, Élias, Élias, *La presse arabe*, éd. Maisonneuve et Larose, Paris, 1993.

Hitti, Philip, *History of Syria*, New York, 1951.

Karam, Karam, *Le mouvement civil au Liban Revendications, protestations, et mobilisations associatives dans l'après-guerre*, éd. Karthala, Paris 2006.

Karam, Karam, الإعلام اللبناني وإشكالية تكوين رأي عام في مجتمع متقسم [Les médias libanais et la problématique de formation d'une opinion publique dans une société divisée], éd. Maharat, sans date.

Kassir, Samir, *Histoire de Beyrouth*, éd. Fayard, Paris, 2003.

Khoury, Samaha, *Le Liban une mosaïque de communautés religieuses in Ragot*, Jean-Claude, *Les plaisirs*, éd. Confluences et les auteurs, 2009.

Mazboudi, Badia, *La langue française au Liban : entre les défis et les attentes*, in Ragot, Jean-Claude, *Les plaisirs*, éd. Confluences et les auteurs, 2009.

Moussallem, Anis, *La presse libanaise expression du Liban politique et confessionnel et forum des pays arabes*, Tom III, éd. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1977.

Mrouwwé, Adib, *الصحافة اللبنانية نشأتها وتطورها* [La presse libanaise son apparition et son évolution], éd. Librairie Al Hayat, Beyrouth, 1961.

Salibi, Kamal, *Histoire moderne du Liban du XVII^e siècle à nos jours*, éd. Naufal, Beyrouth, 2003.

Stétié, Salah, *Liban*, éd. Imprimerie Nationale, Paris, 2006.

Articles

Awad, Gloria et Abi Karam, Dana, « Diversité de choix et expression médiatique. Le cas de la presse francophone libanaise » in Lenoble-Bart, Annie et Mathien, Michel, *Les médias de la diversité culturelle dans les pays latins d'Europe*, éd. Bruylant, 2011.

Daoud, Marie-José, « La presse libanaise : une scène fragmentée », *Le commerce du Levant*, n°5605, juin 2010.

« Le quotidien *Annahar* change de maquette », *Le commerce du Levant*, 12 avril 2001.

Mikati, Nagib, « Pour un nouveau modèle de société », *L'avenir en point d'interrogation*, mars 2007.

Nadim, Marcelle, « Le coq chante *Annahar* se lève », *Prestige*, Novembre 1993.

Sadaka, Georges, *الصحافة اللبنانية في محطاتها التاريخية* [La presse libanaise dans ses différentes étapes historiques], *Information et communication*, Beyrouth, n°1, 2005.

Tuény, Ghassan, « Liban Patrie du risque perpétuel », éd. Dar Annahar, XII^e siècle Colloque du GISGFE, conférence inaugurale, Université St Joseph, Beyrouth, 31 mai 1999.

Travaux universitaires

Diab, Chebib, *La résistance palestinienne à travers la presse libanaise en particulier le journal Annahar (de 1965 à 1974)*, thèse Université de Bordeaux II, U.E.R des sciences sociales et psychologiques, sous la direction du Professeur Émile Sicard, novembre 1977.

El Zein, Derek, *Le paysage médiatique libanais*, thèse Université Panthéon Assas Paris II, sous la direction de Jacques Barrat, soutenue le 5 mai 2006.

Issawi, Fatima, *La reconstruction politique du Liban à travers le journal Annahar*, thèse Université Panthéon Assas Paris II, sous la direction de Rémi Rieffel, soutenue en 2006.

Webographie

Abdel-Hadi, Mohamed, Le Liban face à ses étrangers, n°831, <http://hebdo.ahram.org.eg/arab/ahram/2010/8/11/enqu0.html>, août 2010, consulté le 15 mai 2010.

Abou Assi, Jamil, Communautarisme et liberté de la presse : le cas libanais, http://www.agoravox.fr/article.php?id_article=34932, 25 janvier 2008, consulté le 21 avril 2010.

ACS 2008 in Sairawan, Sana et al, État de l'environnement et ses tendances au Liban 2010, Introduction, <http://test.moe.gov.lb/Documents/SOER-chap1fr.pdf>, consulté le 10 septembre 2010.

Baroud, Zyad, Gouvernance locale et réforme institutionnelle au Liban : les municipalités, un outil d'innovation ? http://www.localiban.org/IMG/pdf/Gouvernance_locale_et_reforme_institutionnelle-Ziyad_Barou_.pdf, février 2004, consulté le 2 mars 2012.

Durocher, Karine, Liban géographique, Chaire Unesco, http://www.unesco-paysage.umontreal.ca/docs/projects/Geographie_territoire.pdf, consulté le 5 septembre 2010.

Grzyb, Marcel, Terrain miné pour la presse libanaise, <http://www.cafebabel.fr/article/17489/terrain-mine-pour-la-presse-libanaise.html>, 17 juillet 2006, consulté le 17 mars 2011.

Haidar, Raghda, Le Liban : contact des langues et rapport de force, http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=307, consulté le 20 avril 2010.

Liban : statistiques République libanaise, <http://www.statistiques-mondiales.com/liban.htm>, consulté le 6 avril 2013.

L'AFD et le Liban, Agence Française de Développement, <http://www.afd.fr/jahia/Jahia/site/afd/lang/fr/pid/883>, consulté le 8 avril 2010.

Mallat, Hyam, Liban, <http://www.cidce.org/pdf/livre%20rio/rapports%20nationaux/Liban.pdf>, consulté le 10 novembre 2011.

Les villes méditerranéennes dix ans après Barcelone, Barcelona, 25,26 novembre 2005.

V. Environnement

Ouvrages

Afeissa, Hicham-Stéphane, *Qu'est-ce que l'écologie ?*, éd. Librairie philosophique J. Vrin, Paris, 2009.

A. G. Tansley in Acot, Pascal, *Histoire de l'écologie*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 1994.

Alet, Bernard et al. in Desailly, Bertrand et al, *Environnement et sociétés territoires, risques, développement, éducation*, Presse du CRDP, Toulouse, 2005.

Baudin, Mathieu, *Le développement durable, nouvelle idéologie du XXI^{ème} siècle ?* éd. L'Harmattan, Paris, 2009.

Barbault, Robert, in Abélès, M. et al, *L'environnement en perspective contextes et représentations de l'environnement*, éd. L'Harmattan, Paris, 2000.

Berbary, Suzanne, أسرار فضائح البيئية سياسيون حكموا عليها بالإعدام [Les secrets des scandales environnementaux, les politiciens l'ont condamné à mort], éd. La société internationale du livre, Beyrouth, 2004.

Berque, Augustin in Bourg, Dominique, *La nature en politique ou l'enjeu philosophique de l'écologie*, éd. L'Harmattan, Paris, 1993.

- Brunel, Sylvie, *Le développement durable*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 2009.
- Debié, Franck et al, *La paix et la crise : le Liban reconstruit ?* éd. Presses Universitaires de France, Paris, 2003.
- Deléage, Jean-Paul, *Une histoire de l'écologie*, éd. La Découverte, Paris, 1991.
- Descartes, René, *Discours de la méthode*, Paris : Librio, 2004.
- Duban, François, *L'écologisme aux États-Unis histoire et aspect contemporains de l'environnementalisme américain*, éd. L'Harmattan, Paris, 2000.
- Eid, Ghada, سوكلين الذفايات ذروة... وثوراة [Sukleen les déchets trésors et... révolte], éd. Association d'imprimerie pour la distribution et la publication, Beyrouth, 2007.
- Faour, Ghaleb et al, *Atlas du Liban Territoires et sociétés*, Institut français du Proche-Orient, 2007.
- Ferry, Luc, *Le Nouvel Ordre écologique, L'arbre, l'animal et l'homme*, éd. Grasset & Fasquelle, 1992.
- Gauchon, Pascal et al, *Géopolitique du développement durable*, éd. Presses Universitaires de France, Paris, 2005.
- Lascoumes, Pierre, *L'éco-pouvoir environnements et politiques*, éd. La Découverte, Paris, 1994.
- Leopold, Aldo, *Almanach d'un comté des sables*, éd. Flammarion, Paris, 2000.
- Lovelock, James, *La terre est un être vivant l'hypothèse Gaia*, éd. Flammarion, France, 1993.
- Mancebo, François, *Le développement durable*, éd. Armand Colin, Paris, 2006.
- Naess, Arne, *Vers l'écologie profonde*, éd. Wildproject, Marseille, 2009.
- Paulet, Jean-Pierre, *Le développement durable*, éd. Marketing S. A., Paris, 2005.
- Programme des Nations Unies pour l'environnement, *L'avenir de l'environnement mondial GEO-3*, éd. De Boeck, Bruxelles, 2002.
- Rossi, Georges, *L'ingérence écologique Environnement et développement rural du Nord au Sud*, éd. CNRS, Paris 2000-2003.
- Sachs, Ignacy, *L'écodéveloppement stratégies pour le XXI^{ème} siècle*, éd. La Découverte & Syros, Paris, 1997.
- Serres, Michel, *Le contrat naturel*, éd. François Bourin, France, 2009.
- Tarrier, Michel, *Dictature verte*, éd. Les Presses du Midi, Toulon, 2010.
- Theys, Jacques et al., *Le développement durable, la seconde étape*, éd. de l'Aube, La Tour D'Aigues, 2010.
- Verdeil, Éric, *Entre guerre et reconstruction Remblais et empiètements littoraux à Beyrouth in Le Littoral, regards, pratiques et savoirs*, in Baron-Yeles N., Goeldner-Gianella L., Velut S., Études offertes à F. Verger, éd. Rue d'Ulm, Paris, 2003.
- Voisenet, Jaques, *L'histoire d'une idée. De l'écologie au développement durable*, in Gauchon, Pascal, *Géopolitique du développement durable*, Presses Universitaires de France, Paris, 2005.

Articles

Chaaban, Farid, « L'air du Liban », *Environnement et Développement*, Volume 11, n°102, septembre 2006.

Chidiac, Rola, « Le transport artisanal dans un contexte de crise politique : le cas du Liban » in *Le transport artisanal dans les villes méditerranéennes*, compte-rendu du séminaire de recherche, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix en Provence, 5,6 juin 2007.

« Environnement : lancement officiel du magazine Beyond », *L'Orient Le Jour*, 30 avril 2010.

لبنان وقضايا البيئة [« Le Liban et les dossiers environnementaux »], *Maaloumat* [des informations], éd. Le centre arabe de l'information, n°79, juin 2010.

Saab, Najib, *Environnement et Développement*, Volume 11, n°102, septembre 2006.

Verdeil, Éric et al. « Beyrouth entre reconstruction et mémorisation » in *Villes en parallèle*, n°32-33, Laboratoire de géographie urbaine, Université de Paris X-Nanterre.

Travaux universitaires

Abi Rizk, Élias, *Évolution du trait de côte libanais entre 1962 et 2003*, Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'ESGT, École supérieure des géomètres et topographes, sous la direction de Ghaleb Faour, 29 juillet 2005.

Eid, Cynthia, *Le droit et les politiques de l'environnement dans les pays du bassin méditerranéen : approche de droit environnemental comparé*, thèse René Descartes Paris V, sous la direction de Jean-Yves De Cara, soutenue en 2007.

Webographie

Abu Jawdeh, Georges et al, Liban enjeux et politiques d'environnement et de développement durable, Plan Bleu, http://www.planbleu.org/publications/prof_lbn_f.pdf, consulté le 30 juin 2011.

Awada, Fouad et al, Quinze années de reconstruction in Les cahiers de l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile de France, *Liban retour sur expérience*, n°144, http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_394/cahiers144_01.pdf, mars 2006, consulté le 30 juillet 2011.

Centre d'actualités de l'ONU, Liban : les pertes du secteur agricole s'élèvent à 280 millions de dollars, <http://www.un.org/apps/news/fr/storyF.asp?NewsID=13271&Cr=Liban&Cr1=FAO#.UOF5j-TtR68>, consulté le 30 juin 2012.

Chalak, Nadine, Chekka s'interroge sur son environnement in Les hirondelles le Liban sur le chemin du développement durable, *Annahar*, <http://chroniquesbeyrouthines.20minutes-blogs.fr/files/Journal%20C3%A9cole%202010.pdf>, 16 juin 2010, consulté le 16 septembre 2011.

Étude du contexte national libanais, lié aux déchets des activités de soins à risque infectieux-les DASRI, arcenciel, [http://arcenciellife.org/img/etude_du_contexte_national_annexe_4\[1\].pdf](http://arcenciellife.org/img/etude_du_contexte_national_annexe_4[1].pdf), septembre 2006, consulté le 15 mars 2011.

El Hassan, Zuhier et al., Ressources en eau, in État de l'environnement et ses tendances au Liban 2010, <http://www.moe.gov.lb/Documents/SOER-chap3fr.pdf>, consulté le 16 janvier 2011.

Kallab, Fifi, Changement climatique au Liban. Des ressources d'eau plus rares, des périodes de sécheresse plus longues, *Noun* [la lettre ن en arabe], n°117, <http://www.noun.com.lb/htd/ecologie.html>, 2008, consulté le 1^{er} février 2012.

Le bilan décevant du Sommet de Copenhague, le monde.fr, http://www.lemonde.fr/le-rechauffement-climatique/article/2009/12/19/la-bilan-decevant-du-sommet-de-copenhague_1283070_1270066.html, 19 décembre 2009, consulté le 20 mars 2013.

Les coûts de la pollution au Liban, <http://ecosysteme.blog.usj.edu.lb/category/pollution-au-liban/>, 14 juin 2010, consulté le 30 octobre 2011.

« Médinas 2030 » étude documentaire, <http://www.qualicities.org/~polesud/fichiers/Medinas-2030-ETUDE-DOCUMENTAIRE-Versionfinale-BD.pdf>, 22 novembre 2010, consulté le 27 janvier 2011.

Liban, évaluation environnementale post-conflit, Programme des Nations Unies pour l'Environnement, http://postconflict.unep.ch/publications/UNEP_Lebanon_F.pdf, consulté le 15 juin 2012.

Ministère de l'Environnement 2001 *in* Compendium statistique national sur les statistiques de l'environnement au Liban 2006, <http://www.cas.gov.lb/pdf/BOOK%20COMPENDIUM.pdf>, consulté le 22 novembre 2011.

PNUE 2007 (Programme des Nations Unies pour l'environnement). Liban : évaluation environnementale après conflit. http://www.unep.org/pdf/Lebanon_PCOB_Report.pdf, consulté le 15 juin 2012.

Rouchard, Samantha, Pollution automobile à Beyrouth, un danger bien réel, <http://www.iloubnan.info/fr/detail/9/66285>, 13 septembre 2001, consulté le 15 septembre 2011.

Santé et qualité de l'air, Organisation mondiale de la santé, <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs313/fr/>, septembre 2011, consulté le 15 février 2011.

Site du ministère de l'Environnement, www.moe.gov.lb, (traduction personnelle).

Sommet mondial sur le développement durable, ministère de l'Écologie et du Développement durable,

République Française, http://www.bourgogne.pref.gouv.fr/assets/bourgogne/files/dvlpt_durable/Historique%20du%20DD, consulté le 18 septembre 2011.

Sourati, Maya, Pollution de l'air : les coupables, les autos, l'agriculture et l'urbanisme, <http://www.lorientlejour.com/campus/article.php?id=384>, 8 juillet 2010, consulté le 2 octobre 2011.

Zakhia, Abdallah, Des carrières, <http://www.fichier-pdf.fr/2010/10/05/des-carrieres-7aout-99/des-carrieres-7aout-99.pdf>, 7 août 1999, consulté le 7 novembre 2011.

INDEX DES NOMS D'AUTEURS

Abdel-Hadi	126, 331
Abi Rizk	118, 218, 229, 230, 333
Abou Assi	89, 94, 135, 165, 173, 214, 218, 220, 230, 233, 234, 239, 241, 247, 324, 331
Abu Jawdeh	67, 123, 124, 128, 323, 334
Acot	104, 105, 108, 332
Afeissa	103, 137, 332
Agnès	194, 196, 221, 280
Alet	108, 332
Ammoun	83, 86, 329
Anderson	73
Arquembourg-Moreau	23, 28, 29, 324
Asaad Dagher	73, 329
Awad	3, 69, 73, 259, 269, 286, 295, 324, 330
Awada	120, 334
Baaklini	132, 133, 150, 196, 210, 212, 217, 225, 226, 228, 235, 236, 245, 246, 277, 283, 293, 322
Balle	56, 57, 59, 324
Barbault	104, 332
Bardin	186, 189, 328
Baroud	75, 161, 162, 329, 331
Barreiro	127
Barthe	224
Barthes	224, 280
Baudin	140, 143, 147, 332

Berbary	113, 128, 332
Berelson.....	58, 185
Berque	109, 332
Bertrand.....	59, 60, 108, 324, 332
Bonnafous.....	188, 189, 328
Bougnoux	31, 60, 324
Bourdieu	23, 37, 324
Brunel.....	107, 142, 143, 332
Brusini	27, 324
Camau.....	162, 166, 329
Cefai	182, 328
Chaaban.....	257, 333
Chalak.....	113, 334
Champagne	23
Charara	123, 234, 278
Charaudeau	23, 24, 30, 56, 57, 274, 324, 326
Charron.....	62, 63, 324
Chidiac.....	88, 112, 333
Corm.....	69, 81, 82, 83, 85, 86, 134, 135, 329
Cox	26, 158, 223, 249, 327
D’Almeida	1, 13, 24, 25, 36, 42, 200, 324, 327, 328
Daoud	74, 75, 93, 95, 97, 98, 330
De Bonville.....	15, 185, 328
De Cheveigné.....	17, 32, 192, 197, 223, 327, 328
De Freige	81, 322

De la Haye	90, 187, 196, 324
De Lamartine	122
De Tarrazi	73, 329
Debié	117, 332
Debray	53, 54, 324, 326
Deléage	104, 332
Derville	46, 48, 175, 324, 326
Descartes.....	103, 136, 145, 332, 333
Dewey.....	35, 326
Diab	78, 331
Dib.....	67, 68, 329
Dobré.....	203, 204, 327
Duban	108, 332
Durocher	66, 331
Éddé.....	97, 322
Eid	130, 131, 145, 149, 161, 173, 332, 333
El Hassan	115, 117, 294, 334
El Zein	70, 95, 229, 276, 331
Élias	72, 74, 75, 76, 81, 84, 88, 95, 118, 241, 329, 333
El-Jisr	160, 161, 163, 166, 168
Faour	116, 118, 332, 333
Fayad	78, 322
Ferry	107, 332
Figuié.....	69, 70, 75, 82, 84, 90, 123, 129, 253, 254, 329
Fischfish.....	125, 126

Fraser.....	39, 40, 41, 326
Gebrane-Badlissi.....	135
Gouazé.....	224
Grzyb.....	89, 331
Habermas.....	37, 38, 39, 40, 43, 169, 170, 325
Habib	3, 120, 145, 162, 167, 170, 218, 219, 229, 230, 237, 238, 239, 246, 278, 323, 327
Haidar	69, 220, 331
Hall.....	50, 51, 52
Hanna	72, 329
Hitti	72, 329
Hoggart.....	49, 50, 325
Hunter.....	175, 176, 177, 325
Imbert	223, 224, 328
Issawi.....	96, 331
Jadam.....	131
Jeanneret.....	15, 182, 188, 228, 229, 231, 280, 327
Kallab	151, 334
Karam	13, 24, 61, 69, 73, 87, 89, 90, 91, 162, 163, 164, 165, 167, 327, 329, 330
Kassir.....	74, 88, 329
Kerbrat-Orecchioni	232
Khoury.....	3, 43, 73, 76, 77, 79, 97, 118, 179, 241, 322, 323, 329
Koren.....	228, 232
Lascoumes	109, 137, 171, 195, 197, 201, 243, 244, 272, 327, 332
Lazar.....	35, 39, 58, 325
Lazarsfeld	47, 48, 55, 185, 325

Lemieux.....	176
Leopold.....	100, 105, 332
Libaert	170, 327, 328
Lippmann.....	35, 326
Lovelock	107, 332
Maalouf.....	3, 120, 121, 157, 160, 166, 167, 177, 202, 204, 218, 219, 227, 229, 230, 231, 232, 233, 237, 238, 239, 246, 247, 273, 274, 278, 284, 289, 292, 293, 294, 300, 323
Maigret	47, 48, 49, 52, 325
Maingueneau.....	32, 185, 186, 189, 228, 328
Mallat	124, 331
Mancebo	103, 109, 141, 146, 332
Marchetti.....	177, 326
Martin-Lagardette	195, 328
Mathien.....	25, 26, 69, 92, 93, 175, 176, 177, 325, 330
Mazboudi.....	70, 238, 330
McLuhan.....	53, 54, 325
Mercier	192, 270, 281, 325, 326
Merleau Ponty.....	296, 325
Mikati	253, 265, 330
Moirand	193, 194, 287, 328
Mouillaud	23, 24, 25, 28, 30, 273, 274, 279, 280, 293, 325
Moumouni	258
Mouriquand	224, 328
Moussallem.....	66, 74, 330
Mrouwé.....	73, 76, 77, 330

Mucchielli.....	185, 187, 188, 328, 329
Nadim.....	96, 330
Naess.....	105, 106, 333
Nedjar.....	31, 32, 215, 328
Noelle-Neumann.....	60, 61, 326
Ogrizek.....	169, 170, 327
Ollivier.....	59, 325
Orwell.....	170, 171
Paulet.....	142, 143, 144, 146, 333
Ramadan.....	123, 124
Rossi.....	108, 333
Rouchard.....	112, 114, 334
Saab.....	84, 125, 154, 155, 172, 174, 177, 259, 323, 327, 333
Sachs.....	159, 333
Sadaka.....	72, 91, 330
Sairawan.....	68, 331
Salibi.....	72, 330
Serres.....	103, 106, 107, 333
Sourati.....	114, 335
Stephan.....	118, 119, 122
Stétié.....	66, 68, 330
Stoetzel.....	36, 58, 59, 325
Tarde.....	33, 34, 35, 36, 37, 41, 48, 325
Tarrier.....	110, 333
Tchakotine.....	44, 45, 46, 325

Tristani-Potteaux.....	169, 327
Tudesq	23, 25, 325
Tuéni	77, 86, 87, 88, 96, 97, 242, 330
Ucciani.....	29
Van der Mensbrugge	204, 327
Verdeil.....	118, 119, 129, 254, 258, 333
Veron.....	24, 274, 326
Voisenet.....	105, 106, 141, 145, 333
Wagner	222, 223
Wolton.....	171, 325
Zakhia.....	120, 233, 335

TABLE DES FIGURES

Carte n°1 : Le Liban.....	67
Carte n°2 : Distribution géographique des confessions au Liban.....	255
Photo n° 1 : La non prise en compte des paysages et des risques.....	127
Photo n°2 : Saida défigurée par la montagne d'ordure	132
Graphique n°1 : Détail de la catégorie « atteinte à l'environnement » dans le corpus..... (janvier-juin 2006)	199
Graphique n°2 : Détail de la catégorie « initiative environnementale » dans le corpus	200
(janvier-juin 2006)	
Graphique n°3 : Détail de la catégorie « événement naturel » dans le corpus	204
(janvier-juin 2006)	
Graphique n°4 : Détail de la catégorie « énergie » dans le corpus	206
(janvier-juin 2006)	
Graphique n°5 : Détail de la catégorie « divers environnement » dans le corpus.....	211
(janvier-juin 2006)	
Graphique n°6 : Détail de la catégorie « infrastructure » dans le corpus.....	264
(juillet-décembre 2006)	
Graphique n°7 : Détail de la catégorie « agriculture » dans le corpus.....	268
(juillet-décembre 2006)	
Graphique n°8 : Détail de la catégorie « pollution » dans le corpus.....	270
(juillet-décembre 2006)	

TABLE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Nombre d'articles traitant des différents Sommets dans les trois quotidiens ...	152
Tableau n°2 : Présentation des quotidiens analysés.....	184
Tableau n°3 : Nombre d'articles sur l'environnement par mois et par journal (janvier-juin 2006)	193
Tableau n°4 : Types d'articles proposés par chaque journal dans le domaine environnemental (janvier-juin 2006)	195
Tableau n°5: Les grands thèmes abordés par les trois quotidiens (janvier-juin 2006)	198
Tableau n°6 : Total d'articles à la Une par journal sur l'environnement (janvier-juin 2006)	216
Tableau n°7 : Titre des Unes sur l'environnement dans <i>L'Orient Le Jour</i> (janvier-juin 2006)	217
Tableau n°8 : Titre des Unes sur l'environnement dans <i>Assafir</i> (janvier-juin 2006)	218
Tableau n°9 : Titre des Unes sur l'environnement dans <i>Annahar</i> (janvier-juin 2006)	219
Tableau n°10 : Titre des articles parus dans <i>L'Orient Le Jour</i> sur les carrières (janvier-juin 2006)	225
Tableau n°11 : Titre des articles parus dans <i>Assafir</i> sur les carrières (janvier-juin 2006)	229
Tableau n°12 : Titre des articles parus dans <i>Annahar</i> sur les carrières (janvier-juin 2006)	233
Tableau n°13 : Titre des articles parus dans <i>L'Orient Le Jour</i> sur les déchets (janvier-juin 2006)	235

Tableau n°14 : Titre des articles parus dans <i>Assafir</i> sur les déchets (janvier-juin 2006)	237
Tableau n°15 : Titre des articles parus dans <i>Annahar</i> sur les déchets (janvier-juin 2006)	239
Tableau n°16 : Titre des articles parus dans <i>L'Orient Le Jour</i> sur la pollution de l'air (janvier-juin 2006)	245
Tableau n°17 : Titre des articles parus dans <i>Assafir</i> sur la pollution de l'air (janvier-juin 2006)	246
Tableau n°18 : Titre des articles parus dans <i>Annahar</i> sur la pollution de l'air (janvier-juin 2006)	247
Tableau n°19 : Nombre d'articles sur l'environnement par mois et par journal (juillet-décembre 2006)	260
Tableau n°20 : Nombre d'articles sur les conséquences de la guerre sur l'environnement par mois et par journal (juillet-décembre 2006).....	261
Tableau n°21 : Types d'articles proposés par chaque journal sur les conséquences environnementales de la guerre (juillet-décembre 2006).....	262
Tableau n°22 : Les grands thèmes abordés par les trois quotidiens (juillet-décembre 2006)	264
Tableau n°23 : Total d'articles à la Une par journal sur les conséquences de la guerre sur l'environnement (juillet-décembre 2006).....	276
Tableau n°24 : Titre des Unes sur les conséquences de la guerre sur l'environnement dans <i>Annahar</i> (juillet-décembre 2006).....	276
Tableau n°25 : Titre des Unes sur les conséquences de la guerre sur l'environnement dans <i>L'Orient Le Jour</i> (juillet-décembre 2006).....	277
Tableau n°26 : Titre des Unes sur les conséquences de la guerre sur l'environnement dans <i>Assafir</i> (juillet-décembre 2006)	278
Tableau n°27 : Nombre d'articles sur l'environnement par mois et par journal (janvier et février 2010).....	291

Tableau n°28 : Total d'articles à la Une par journal sur l'environnement (janvier et février 2010).....	291
Tableau n°29 : Types d'articles proposés par chaque journal dans le domaine environnemental (janvier et février 2010).....	292